



HAL
open science

Fonctions sociales de l'épargne dans la structuration des dépenses de consommation des ménages de producteurs de cacao de l'Est de la Côte d'Ivoire

Fabrice Oswald Tanoh

► To cite this version:

Fabrice Oswald Tanoh. Fonctions sociales de l'épargne dans la structuration des dépenses de consommation des ménages de producteurs de cacao de l'Est de la Côte d'Ivoire. Sociologie. Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire), 2021. Français. NNT : . tel-03207934

HAL Id: tel-03207934

<https://theses.hal.science/tel-03207934>

Submitted on 26 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET BOIGNY



UFR-Sciences de l'Homme et de la Société
Institut d'Ethnosociologie (IES)



Année académique 2019-2020

THÈSE EN VUE D'OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN SOCIOLOGIE

Option :

Sociologie de l'économie et de l'emploi

Sujet :

**Fonctions sociales de l'épargne dans la structuration des dépenses
de consommation des ménages de producteurs de cacao de l'Est de
la Côte d'Ivoire**

Auteur :

TANOH TANOH FABRICE OSWALD

Sous la direction de :

Roch YAO GNABELI

Professeur Titulaire de Sociologie

Membres du jury :

Président : Prof ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny

Directeur de thèse : Prof Roch YAO GNABELI, Professeur Titulaire de sociologie à l'Université Félix Houphouët-Boigny

Rapporteur : M. MAZOU Hilaire, Maître de conférences en Sociologie, Université ALASSANE Ouattara

Rapporteur : M. N'GUESSAN Coffie Francis José, Maître de conférences d'Économie à l'Université Félix Houphouët-Boigny

Examineur : M. LIDA DALI SERGE, Maître de conférences en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny

Thèse soutenue le 26 Mars 2021

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	II
LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES ACRONYMES.....	V
DEDICACE	VIII
REMERCIEMENTS	IX
AVANT-PROPOS.....	XI
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIÈRE PARTIE: CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	6
I. CADRE THEORIQUE : L'ÉPARGNE COMME OBJET D'ÉTUDE DE LA SOCIOLOGIE.....	7
THEORIE DE L'ENCASTREMENT RELATIONNEL ET STRUCTURAL DES ACTIONS ECONOMIQUES	89
II- LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE : LA PHÉNOMENOLOGIE COMME STRUCTURANT MÉTHODOLOGIQUE DE BASE DANS L'ANALYSE DU RAPPORT À L'ÉPARGNE CHEZ LES MÉNAGES DE CACAOCULTEUR	101
DEUXIEME PARTIE : LA MONOGRAPHIE SOCIALE DE LA REGION DE L'INDENIE DJUABLIN	129
I. LES RESSOURCES FORESTIERES, OROGRAPHIQUES, HYDRAULIQUES, CLIMATIQUES, PEDOLOGIQUES ET HUMAINES DE LA REGION DE L'INDENIE DJUABLIN.....	130
II. L'ORGANISATION SOCIALE DU ROYAUME AGNI DE L'INDENIE DJUABLIN.....	136
III- PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, SOCIO- ECONOMIQUES, ACTIVITES ECONOMIQUES ET REVENUS DES MENAGES DE CACAOCULTEUR ENQUETES	171
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE LA STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION ET DES FONCTIONS SOCIALES DE L'ÉPARGNE DES MENAGES DE CACAOCULTEUR	179
I- ANALYSE GLOBALE DE LA STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES DE PRODUCTEUR DE CACAO.....	180
II. LES CONSTITUANTS DU NOYAU CENTRAL ET DU SYSTEME PERIPHERIQUE DE LA REPRESENTATION SOCIALE DE L'ÉPARGNE DES MENAGES DE CACAOCULTEUR ET AUTRES REFERENTS IDEOLOGIQUES ASSOCIES A LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE	219
III. FORMES ET PRATIQUES SOCIALES LIEES A LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE DES MENAGES CACAOCULTEURS	239
IV. ARTICULATION ENTRE LES CHÂÎNES RELATIONNELLES ET LES ESPACES SOCIAUX DANS LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE DES MENAGES	244
V. LES ENJEUX SOCIAUX ASSOCIES A LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE DES MENAGES CACAOCULTEURS.....	249
VI. DISCUSSION DES RESULTATS.....	256
RECOMMANDATIONS	271
CONCLUSION GENERALE	272
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	276
TABLES DES MATIERES.....	292
ANNEXES	293

LISTE DES TABLEAUX

N° Tableau	Titre des Tableaux	Pages
I	Évolution du revenu des producteurs au cours de trois (3) campagnes cacaoyères	22
II	Les postes de dépenses de consommation effectués par les ménages	30
III	Opérationnalisation du concept d'épargne des ménages	101
IV	Opérationnalisation du concept de relations sociales	101
V	Détermination de l'échantillonnage qualitatif par unité sociologique	109
VI	Calcul de l'échantillonnage quantitatif par unité statistique	111
VII	Liste des 13 items de mise en cause de la représentation sociale de l'épargne des ménages cacaoculteurs	120
VIII	Le chronogramme des activités de recherche selon le modèle du diagramme de Gantt	129
IX	Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-démographiques	173
X	Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-économiques	175
XI	Répartition des enquêtés selon leurs activités économiques et leurs revenus	177
XII	La fréquence de réalisation des postes de dépenses des ménages de cacaoculteur enquêtés	187
XIII	Variation en FCFA des postes budgétaires de dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur	195
XIV	Analyse comparative des revenus globaux moyens annuels et des dépenses totales moyennes annuelles des ménages	199
XV	La pratique du crédit par les ménages de cacaoculteur	213
XVI	Répartition des constituants du noyau central et du système périphérique de la représentation de l'épargne des ménages	219
XVII	Taux de bonnes prédictions du modèle	224
XVIII	Effets nets (Odds Ratio) des variables indépendantes sur le type d'épargne	226
XIX	Les dimensions catégorielles de l'analyse des correspondances multiples des éléments constituant la représentation de l'épargne	230
XX	Corrélation de chaque variable par rapport aux dimensions catégorielles des éléments constituant la représentation sociale de l'épargne	231
XXI	Test de significativité des dimensions catégorielles des représentations sur la mobilisation de l'épargne	232

LISTE DES FIGURES

N° Figure	Titres des Figures	Pages
1	Schématisation des constats de recherche	31
2	Synthèse de l'état des connaissances sur la question de l'épargne et des dépenses de consommation	85
3	Représentation schématique de la théorie de l'encastrement social de Mark Granovetter	90
4	Les deux sous-systèmes d'une représentation sociale selon l'approche structurale du noyau central	98
5	Carte géographique de la zone d'étude du département d'Abengourou	132
6	Une vue de la cour royale du royaume Agni Indénié	139
7	Liste des différents rois en pays Agni l'Indénié	139
8	Vue d'une plantation caféière à Aniassué	154
9	Visite d'une plantation cacaoyère à Sankadiokro	154
10	Grand plan d'une plantation d'hévéa et de palmier à huile à Amélékia	155
11	Type de taxis-ville desservant le transport intra-urbain à Abengourou	157
12	Type de Véhicules « badjan » chargés du transport inter-sous-préfectures d'Abengourou	157
13	Vue panoramique du marché central d'Abengourou	159
14	Présentation d'un motif de pagne artisanal porté en pays Agni Indénié	159
15	Usine de conditionnement de produits céréaliers à Abengourou	160
16	Unité agro-alimentaire traditionnel de fabrication d'Attiéké à Abengourou	160
17	Aperçu du Centre Hospitalier Régional d'Abengourou	163
18	Photographie de prêtresses <i>Komian</i> en pays Agni Indénié	164
19	Vue du musée des attributs royaux d'Abengourou	166
20	Le stade municipal Henri Konan Bédié d'Abengourou	166
21	Célébration de mariage coutumier en pays Agni Indénié	169
22	Hierarchisation des dépenses des ménages en termes de priorité économique	183

23	Hiérarchisation des dépenses des ménages en termes de priorité sociale	185
24	Répartition du nombre de repas pris par jour dans les ménages	188
25	Les cadres sociaux des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur	192
26	Rapport revenus moyens/dépenses moyennes et niveau d'épargne moyen des ménages de cacaoculteur	203
27	La balance de la structure de consommation des ménages	204
28	Clé de répartition des dépenses entre conjoints au sein des ménages de cacaoculteur	207
29	Technique de ventilation du revenu à travers les enveloppes budgétaires	211
30	Répartition des structures d'appartenance selon la capacité d'octroi de crédit aux ménages	214
31	Diversification des sources de revenu des ménages de cacaoculteur	217
32	Courbe ROC donnant le pouvoir discriminatif du modèle	225
33	Les formes et les pratiques liées à l'épargne des ménages de cacaoculteur	238
34	Typologie des formes et des réseaux d'épargne des ménages de cacaoculteur	242
35	Proportion des liens sociaux associés à mobilisation de l'épargne des ménages	243
36	Proportion des rapports sociaux associés à la mobilisation de l'épargne des ménages	244

LISTE DES ACRONYMES

ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ARCC	Autorité de Régulation du Café Cacao
ACN-Sud	Association des Commerçants de Niangon-Sud
BAD	Banque Africaine de Développement
BCC	Bourse du Café Cacao
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BICICI	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire
BID	Banque Islamique de Développement
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CAEF	Commission des Affaires Économiques et Financières de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire
CAFOP	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
CAF	Coût-Assurance-Fret
CAISTAB	Caisse de Stabilisation
CCC	Conseil Café-Cacao
CDV	Centre de conseil et de Dépistage Volontaire
CERAP	Centre de Recherche et d'Action pour la Paix
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CFP	Centre de Formation Professionnelle d'Abengourou
CFR	Centre de Formation Rurale
CGFCC	Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao
CHR	Centre Hospitalier Régional

CMC	Conférence Mondiale du Cacao
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
CNS	Comité National des Sages
COGES	Comité de Gestion des Établissements Scolaires
COOPEEC	Coopérative d'Épargne et de Crédit
CSPro	Census and Survey Processing System
CTPSRFCC	Comité Technique de Pilotage et de Suivi de la Réforme de la Filière Café-Cacao
DSRP	Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté
DUS	Droit Unique de Sortie
ENSEA	École Nationale de Statistique et d'Économie Appliquée
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie
ERA-EST	École Régionale d'Agriculture de l'Est d'Abengourou
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDPCC	Fonds de Développement et de Promotion des activités des Producteurs de Café et Cacao
FGCCC	Fonds de Garantie des Coopératives du Café et du Cacao
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FRC	Fonds de Régulation du Café-Cacao
IDE	Investissements Directs à l'Étranger
IES	Institut d'Ethnosociologie
INFPA	Institut National de Formation Professionnelle Agricole

INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LAASSE	Laboratoire de Sociologie Économique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture de Côte d'Ivoire
MUDESAN	Mutuelle de Développement de Sankadiokro
NPI	Nouveaux Pays Industrialisés
NSIA	Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance
PIB	Produit Intérieur Brut
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PNIA	Programme Nationale d'Investissement Agricole
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PVAM	Programme de Vente Anticipé à la Moyenne
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SATMACI	Société d'Assistance et de Modernisation de l'Agriculture en Côte-d'Ivoire
SODEFOR	Société de Développement Forestière
SNTRA	Société Nouvelle de Transformation du bois d'Abengourou
SPSS	Statistical Package for Social Scientists
SGBCI	Société Générale de Banque de Côte d'Ivoire
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
2QC	Programme Quantité-Qualité-Croissance

DEDICACE

À mon épouse TANOH née SALOMON Nanan Eudessa Jeanine,

À mes enfants TANOH Koua Noah Christ-Elyyn et TANOH Esseh David Ethan

À toute ma famille,

« L'épargne et la dépense sont des catégories de l'action. Elles ne sont pas réductibles à leur seule dimension économique. Elles sont des actions qui se donnent à comprendre dans l'interindividuel, ce qui fait que l'homme se préoccupe de lui-même à travers les autres. C'est au travers de ces deux activités sociales que des ressources sont mobilisées, des orientations sont données, des contraintes sont imposées, des incertitudes sont à maîtriser. Elles procèdent de l'action symbolique de production, des occasions d'apprentissage, d'affrontement relationnel, de solidarité, de confiance, de domination, d'interdépendance, de participation sociale... ».

Avril 2008, Claude GIRAUD

REMERCIEMENTS

Nous aimerions tout d'abord marquer notre grande reconnaissance à notre directeur de thèse, le Professeur Roch Yao Gnabéli, Professeur Titulaire en Sociologie à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), pour son affection particulière qu'il porte à chacun de ces étudiants. Auprès de lui, nous avons appris à être moins « bon élève » et plus autonome tout au long de ce travail de recherche. Son profond attachement à la recherche scientifique, aux valeurs cardinales qui le caractérise et à l'intérêt qu'il a accordé à notre thèse, fait du Prof Roch Yao Gnabéli, notre père, notre mentor et notre modèle de référence dans la recherche scientifique. Nous lui devons tous, nous lui sommes reconnaissant pour ces valeurs de rigueur, d'abnégation au travail bien fait, d'honnêteté scientifique et morale, etc., qu'il a imprimé en nous.

Nous ne saurions continuer sans remercier le Prof ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire en géographie à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) d'avoir bien voulu accepter de présider au jury admis à la soutenance de cette thèse. Votre amour pour la recherche, votre rigueur dans le travail bien fait ainsi que vos observations pertinentes ont permis de donner un caractère scientifique à ce travail de recherche

Notre reconnaissance va à l'endroit du Prof N'Guessan Coffie Francis José, Maître de Conférences en Sciences Économiques à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) pour son apport inestimable et sa contribution tendant à donner un caractère et une ossature scientifique à ce travail.

Nous adressons aussi nos remerciements au Prof Mazou Hilaire, Maître de Conférences de Sociologie à l'Université Alassane Ouattara pour ses orientations dans la structuration de cette thèse. Sa contribution nous a permis d'apporter à ce travail, des corrections de fonds et de formes.

Aussi, nous tenons à saluer à sa juste valeur, le Prof Lida Dali Serges, Maître de Conférences à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), dont les orientations scientifiques dans ce travail sont indéniables. Sans lui, nous n'aurions jamais pu réaliser

un tel travail. Il a été disponible jusqu'au bout, pour les derniers détails, nous permettant ainsi de saisir l'objet de recherche sociologique qu'est l'épargne.

En outre, nos remerciements s'adressent à tous les aînés, nous osons citer les docteurs Droh Rusticot, Lognon Jean Louis, N'Doly Christophe, Niava Landry, Kra Valérie... qui n'ont ménagés aucun effort à travers leurs orientations et conseils avisés depuis les débuts de nos travaux de recherche en master 1 et 2. Ces orientations ont été pour nous des sources d'inspiration et des guides pratiques tout au long de notre parcours de recherche.

Enfin, notre gratitude va à l'endroit des chefs de village d'Aniansué, de Sankadiokro et de Amélékia qui nous ont d'une part ouvert les portes de leurs villages afin que cette recherche puisse se tenir et d'autres part créer les conditions pour avoir facilement les informations auprès des ménages cacaoculteurs et sur monographie de notre zone d'étude à travers des guides et des chefs de terre mis à notre disposition pour nous renseigner plus efficacement ; et des amis, collègues, organisations et à ceux qui d'une manière ou d'une autre, ont bien voulu nous prêter de leur précieux concours quant à l'écriture de cet ouvrage. Nous osons citer le Dr Kaja Jasinska, Dr Akpé Hermann, Sery Axel, Adime Lawani, Bassiaka Coulibaly, Koné Kassoum, la jeunesse de la communauté méthodiste de John Wesley de la Riviera Palmeraie et la classe Philadelphie.

AVANT-PROPOS

Cette thèse est avant tout, le couronnement scientifique d'une observation empirique. Alors que nous étions encore étudiant en licence de sociologie à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody, nous avons en Août 2008, eu la chance de participer au faste cérémonial d'intronisation du XXème chef du village d'Adjamé Bingerville. Ce fut l'occasion pour nous d'une part, de découvrir dans ce village *Atchan*, la capacité des ménages à mobiliser ensemble des ressources sociales (financières, matérielles et relationnelles) afin d'organiser la passation de pouvoir à la génération "Dougbo". Et ce, malgré la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire et son corollaire de précarité économique, de cherté de vie et d'instabilité financière des populations. Et d'autre part, impressionnante fut notre surprise, de constater, dans cet espace villageois, un immense potentiel de ressource financière pouvant constituer une épargne nationale au service des politiques de développement inclusif qui échappe complètement aux structures bancaires classiques ou du moins aux institutions de microfinance dont le rôle en matière de mobilisation de l'épargne des populations est indéniable.

Ce paradoxe par la suite, nous a vivement inspiré dans nos travaux de master 1 et 2 sur les déterminants sociaux et les logiques sociales d'épargne des ménages dans la structuration des dépenses de consommation des ménages ruraux. Ainsi, dans le souci d'appréhender d'autres réalités sociales beaucoup plus importantes pouvant participer à la construction de notre objet de réflexion sociologique autour de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages, il est apparu nécessaire de définir une catégorie sociale bien identifiée. Dans cette logique, nous avons donc opté pour la catégorie des producteurs de cacao. En effet, le choix de cette catégorie obéit une à seule logique. La cacaoculture est la principale source pourvoyeuse de devise de la Côte d'Ivoire et cette culture agricole fait vivre plus d'un tiers de la population. Ainsi, si une catégorie sociale en Côte d'Ivoire doit pouvoir disposer d'une forte ressource financière ou en encore d'une épargne méconnue par l'économie formelle pouvant servir de levier aux investissements endogène et éviter le cycle infernal des emprunts étrangers, cela ne peut qu'être les producteurs de cacao.

RÉSUMÉ SYNOPTIQUE DE LA THESE

CONSTATS – PROBLÈME – QUESTION PRINCIPALE DE RECHERCHE

Constat 1 : Observation d'une baisse du revenu issue de la production cacaoyère des ménages enquêtés en dépit des augmentations successives du prix du cacao sur la période 2012 à 2015.

Constat 2 : Malgré la baisse du revenu cacaoyer et aussi l'insatisfaction dans la réalisation des dépenses dites primaires, 90% de ces ménages mettent de l'argent de côté (épargne) pour honorer à des dépenses cérémonielles considérées normativement comme des dépenses secondaires.

Problème : Dès lors, comment expliquer ce paradoxe dans lequel les ménages producteurs de cacao ont tendance à budgétiser l'épargner pour honorer à des dépenses de participations sociales, des obligations culturelles et religieuses en dépit de la précarisation de leur revenu et l'insatisfaction dans la réalisation des dépenses de consommation (alimentation, santé...) dites incompressibles.

Question principale de recherche : Quelles sont les fonctions sociales qui sous-tendent la mobilisation de l'épargne dans la structuration des dépenses de consommation des ménages de producteurs de cacao ?

PERSPECTIVE THEORIQUE

Théorique :

La théorie de l'encastrement (*embeddedness*) relationnel et structural des actions économiques de Mark Granovetter (1985) mobilisant la confiance, les statuts, l'approbation, la recherche de prestige, les normes, le pouvoir... comme substrat conceptuel.

Principes :

1. L'action économique est une forme de l'action sociale (décision sur-socialisée ou sous-socialisée) ;
2. L'action économique est socialement située ou encadrée dans des systèmes concrets, continus de relations sociales
3. Les institutions économiques sont socialement construites en forme de réseaux sociaux figés.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

1. Décrire la structure globale des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao ;

2. Déterminer le noyau central et les éléments de système périphérique de la représentation sociale de l'épargne des ménages de cacao ;

3. Étudier les formes et les pratiques sociales associées à la mobilisation de l'épargne des ménages producteurs de cacao ;

4. Expliquer l'articulation des chaînes relationnelles dans la mobilisation de l'épargne des ménages de cacao ;

5. Comprendre les enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages de cacao.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

Une balance de la structure des dépenses de consommation des ménages de cacao ;

Les modes d'épargne informel comme constituant du noyau central et les modes d'épargne formel comme éléments périphériques de la représentation sociale de l'épargne des ménages

Les formes d'épargne des ménages : de la conversion du capital économique en capital social et culturel

Les chaînes relationnelles et les espaces sociaux : deux opérateurs sociologiques dans la mobilisation de l'épargne des ménages

Une contribution à la mobilisation de l'épargne pour le financement du développement : l'épreuve de la perspective relationnelle



L'objet de toute science est de faire des découvertes. Celles-ci, dans leurs orientations pratiques modifient et orientent la structure économique, politique et sociale de la société globale en faisant naître de nouvelles perspectives pour les populations. La production de cette thèse ne déroge pas à cette règle fondamentale. Elle découle du programme de recherche portant sur la question « des structures sociales de l'économie » initié à l'institut d'ethnosociologie (IES) de l'université Félix Houphouët Boigny.

Ce programme de recherche articulé en plusieurs axes dont celui « de la structure sociale des dépenses des ménages », constitue la trame de ce projet de recherche doctorale. L'objectif de ce projet de recherche est de questionner les systèmes de production des rapports sociaux au sein de la structure des dépenses des ménages dans leur dynamique et la manière dont ceux-ci structurent et légitiment les choix et orientations politiques, économiques et sociales des acteurs sociaux.

En d'autres termes, cette recherche appréhende les transformations structurelles dans leurs contextes micro-sociaux, méso-sociaux, macrosociaux et socio-temporels permettant de rendre compte des processus sociaux globaux et vice-versa, qui par ailleurs participent dans une certaine mesure, à la construction sociale des dynamiques institutionnelles, régionaux et continentaux. C'est dans ce contexte global de transformation, de mutation socio-économique et politico-culturelle que tous les États en particulier les pays africains sont en permanence à l'épreuve depuis la période post-coloniale.

En effet, cette vision du monde qu'est le développement que postulent tous les pays s'est toujours construit selon deux modèles économiques distincts : le modèle de l'économie administrée¹ *versus* le modèle de l'économie libérale inspiré des *Washington Consensus*².

Le premier modèle sus-mentionné a été adopté de facto par la plupart des États africains post-coloniaux pour sortir du sous-développement et accéder à une indépendance économique. Ces pays à l'essai du développement ont tous cherché à développer des cultures industrielles (cacao, café, hévéa, coton, anacarde...) pour construire leur économie.

Cette stratégie de développement utilisée par les États africains et particulièrement l'État ivoirien, va s'avérer inopérante à l'occasion de la chute des prix de ces matières premières sur le marché international. Par la suite, ce modèle de développement économique mal maîtrisé, conjugués aux crises structurelles (économique), conjoncturelles (politico-militaires), à la mauvaise gestion des institutions économiques, et (souvent) au fait politique, aux dynamiques sociales et climatiques... vont engendrer en amont, une déstructuration progressive des structures économiques étatiques et en aval, une dégénérescence de l'ensemble du corps social ivoirien. Établissant ainsi une conscience collective de plus en plus libérale dans les orientations des acteurs et des groupes sociaux au détriment de l'État providence.

Dans ce contexte, les ménages ivoiriens dans leur ensemble peu familier des valeurs liées à l'économie néolibérale exigée par les institutions financières internationales, et surtout privés de la tutelle de l'État-providence, vont voir leur revenu et leurs conditions

¹ Ce modèle qui s'oppose à la détermination de l'économie par les seules initiatives du secteur privé, a été conçu en France, en 1934, en pleine crise économique. La Conférence économique de la France métropolitaine et d'Outre-Mer avait introduit le thème du rôle de l'État non plus seulement comme financier, mais comme concepteur, et avait ajouté au principe dorénavant admis de l'outillage celui, plus nouveau, de l'impulsion industrielle par le secteur privé.

² Consensus économique fondé sur la théorie libérale de la main invisible d'Adam Smith (1976) et qui se résume à désengager l'État dans le secteur productif. Ainsi, Dès 1981, les Institutions de Bretton Woods ont commencé à remettre en cause l'intervention directe de l'État de Côte d'Ivoire dans les secteurs productifs, lequel a fini par se retirer complètement à partir de 1990, au profit du secteur privé.

de vie baissés de manière considérable dans cette situation marquée par les conjonctures économiques et l'individualisation croissante de la société.

Les populations agricoles notamment les ménages producteurs de cacao ne seront pas en marge de ce contexte global de récession. En effet, en dépit de leur rôle de principaux pourvoyeurs en ressources économiques et en devises à l'État de Côte d'Ivoire, les ménages de cacaoculteur en l'occurrence les petits producteurs vont subir eux aussi de plein fouet le contrepoids de toutes ces contingences socio-économiques. Les effets de ces événements vont se manifester dans tous les compartiments sociaux du cadre de vie des producteurs de cacao mais plus singulièrement dans le "*panier de la ménagère*".

Sous ce rapport, comment les ménages de "petits" producteurs de cacao parviennent-ils à résister à ces différentes conjonctures ? Comment arrivent-ils à épargner, à nourrir, à soigner, à éduquer... leurs enfants et les autres membres du ménage dans un contexte marqué à la fois par l'instabilité de leur revenu, par la cherté de la vie, par l'augmentation croissante des besoins en consommation du ménage ?

Autrement dit, quelles est la structuration des dépenses de consommation et les fonctions sociales de l'épargne des ménages producteurs de cacao dans le contexte de l'Est de la Côte d'Ivoire ? Plus spécifiquement, quelles est la structure des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur ? Quelles sont les représentations sociales associées à ces dépenses de consommation précisément à l'épargne ? Quels sont les dynamiques relationnelles observées au sein et hors des ménages de producteurs de cacao découlant de la réalisation de ces dépenses ? Quels sont les enjeux sociaux articulant les dépenses de consommation chez les producteurs de cacao ? etc...

Autant de questions qui nécessitent une réflexion approfondie sur la structure sociale de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao. En effet, les logiques d'épargne et même de dépenses ont toujours été appréhendé sous l'angle du comportement micro-économique des acteurs. Or, les individus vivent dans un contexte où les structures sociales, les systèmes de rapports dans lesquels ils sont inscrits et les normes et valeurs sociales intrinsèquement intériorisées tendent à influencer significativement leur

comportement. Dans ce prisme de réflexion, le comportement économique ne serait-elle la conséquence au lieu d'en être la cause de l'action d'épargner ? Autrement dit, ces cadres sociaux d'influence ne seraient-ils pas en réalité ce qui orientent, gouvernent et légitiment l'action d'épargner et de dépense des acteurs ?

Notre objectif vise donc à comprendre et expliquer la structuration des dépenses de consommation et les fonctions sociales de l'épargne des ménages producteurs de cacao dans un contexte global de récession de l'économie cacaoyère et de précarisation constante des revenus et des conditions sociales de vie des producteurs.

Ainsi, le département d'Abengourou, ancienne boucle du cacao, offre donc un cadre privilégié et favorable à l'analyse des dynamiques sociales observées dans la structure des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur ; un microcosme des rapports à l'épargne au niveau micro, méso et macrosociologique encore masqué par la réalité sociale ; et enfin un espace social d'interactions à la fois multiples et stratégiques mises en œuvre par les acteurs sociaux afin d'adapter leurs besoins quotidiens à cette situation quasi irréversible caractérisée par la baisse de la production cacaoyère et donc des revenus de plusieurs "petits" producteurs de cette région.

L'organisation de ce travail de recherche se structure autour de quatre (4) grandes parties. Tout d'abord, la première partie s'articule autour de la construction théorique et méthodologique. Elle comporte deux (2) principaux chapitres. Le premier chapitre est consacré à la construction théorique de notre objet de recherche c'est-à-dire à la mise en perspective du contexte de l'étude, des constats de recherche, du problème, de l'état de la question, des objectifs de recherche et du modèle d'analyse. Le second chapitre quant à lui concerne les aspects méthodologiques de l'étude à savoir les matériels et les méthodes scientifiques utilisés dans le cadre du recueillement et de l'analyse des données de cette présente recherche.

Ensuite, la deuxième partie est réservée à la présentation du milieu physique et humain de la zone d'étude. Trois (3) chapitres meublent cette partie. Le chapitre (I) met en relief les ressources forestières, orographiques, hydrauliques, climatiques, pédologiques et

humaines de la région visitée et le chapitre (II) expose la monographie sociale de la zone d'étude c'est-à-dire l'histoire du peuplement de la région de l'Indénié Djuablin, l'organisation politique du royaume Agni de l'Indénié Djuablin, l'organisation économique et l'organisation culturelle du peuple Agni de l'Indénié Djuablin et enfin le chapitre (III) est relatif à la présentation de quelques données socio-démographiques, socio-économiques et des activités économiques des ménages enquêtés ainsi que de leurs revenus.

En outre, la troisième partie renvoie aux résultats de cette recherche qui tournent principalement autour de cinq (5) chapitres. Le chapitre (I) renvoie à la structuration des dépenses de consommation des ménages de producteurs de cacao ; le chapitre (II) concerne les constituants du noyau central et du système périphérique de la représentation sociale de l'épargne des ménages de cacaoculteur et autres référents idéologiques associés à la mobilisation de l'épargne ; le chapitre (IV) montre les formes et les pratiques sociales associées à l'épargne des ménages ; le chapitre (V) met en évidence les rapports sociaux s'articulant autour de l'épargne des ménages producteurs de cacao et enfin le chapitre (VI) appréhende les enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages producteurs de cacao.

Enfin, la quatrième partie de ce document est relative à la discussion des principaux résultats de cette recherche et à la conclusion.

PREMIÈRE PARTIE

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

I. CADRE THEORIQUE : L'EPARGNE COMME OBJET D'ETUDE DE LA SOCIOLOGIE

1.1 Contexte et justification de l'étude

La Côte d'Ivoire dès son accession à l'indépendance a privilégié pour son développement économique et social, le dirigisme économique (Salama, 1999) qui lui a favorisé une relative prospérité qualifiée de « miracle économique » et dont les effets ont positivement impacté l'ensemble de la société à un moment donné (Araujo Bonjean, Combes et Chambas, 2001). Ce modèle de développement s'est édifié sur une structure économique essentiellement agricole et ce, grâce à l'intervention de l'État qui dès les premières années de la décennie 1960-1970, a mis en place de nombreuses mesures³ et structures d'encadrement et de vulgarisation agricole (Kouadio, 2007). De sorte qu'aujourd'hui, l'agriculture en Côte d'Ivoire occupe 66 % de la population active, et fournit 70 % des recettes d'exportation : café, cacao, caoutchouc, huile de palme, anacarde, coco, fruits, vivriers etc... Ainsi donc, le principal secteur industriel ivoirien est bien entendu le secteur agro-alimentaire, qui représente 24 % de la valeur ajoutée du secteur industriel (Konan, 2013).

En toute évidence, cette agriculture ivoirienne est largement dominée par la production cacaoyère. En effet, la cacaoculture est l'un des secteurs d'activité les plus importants pour l'économie ivoirienne en particulier, en tant que fournisseur d'emploi, de revenu et de devises. Plus précisément, le secteur du cacao ivoirien représente actuellement 35% du marché mondial⁴ de la production cacaoyère (Araujo-Bonjean et Chambas, 2001 ; Airault,

³ La commercialisation du cacao a été assurée jusqu'en août 1990 par une structure para-étatique, la caisse de stabilisation (CAISTAB), qui garantissait un prix annuel identique pour les producteurs de café et de cacao sur l'ensemble du territoire. Le prix d'achat bord champ du cacao était incitatif dans le courant des années 1970, période où les cours étaient favorables sur le marché international. Des mesures étaient prises par l'État pour encourager la population à pratiquer la cacaoculture. Les producteurs bénéficiaient de prêts de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) et recevaient des primes de régénération cacaoyère distribuées par la Société d'Assistance et de Modernisation de l'Agriculture en Côte-d'Ivoire (SATMACI), devenu aujourd'hui l'ANADER (l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural).

⁴ Selon les statistiques de la FAO, la production de cacao dans le monde s'est élevée à 5.003.211 tonnes en 2012, dont 1.650.000 tonnes pour la Côte d'Ivoire.

2003 ; Ruf, 2009 ; FAO, 2012). Il contribue à environ 40% aux recettes d'exportation du pays et environ 20% à la formation de la richesse nationale (BCEAO, 2014). Cette production agricole est assurée par 800.000 producteurs dont l'activité fait vivre près de 8.000.000 millions d'ivoiriens et de non ivoiriens (Gnamien, 2008 ; CCC, 2014). Toutes choses qui ont amené le chef de l'État ivoirien, le Président Alassane Ouattara, à révéler en substance, à l'ouverture de la Conférence Mondiale du Cacao en 2013 que « (...) *la filière Café Cacao occupe une place de choix dans le Programme National d'Investissement Agricole car plus de 15% du PIB est tributaire de la bonne santé de l'économie cacaoyère et 1/3 de la population ivoirienne vit directement ou indirectement du cacao* ». Dans cette perspective, le secteur de la cacaoculture est donc un enjeu stratégique pour le développement économique et social de la Côte d'Ivoire et un maillon essentiel dans la lutte contre la pauvreté.

Toutefois, force est de constater qu'en dépit de leur principal rôle d'acteur de développement par la construction d'une économie ivoirienne, les ménages de producteurs de cacao plus précisément les *petits*⁵ producteurs sont à 90% dans une situation de précarité à la fois économique et sociale (Konan, Op.cit).

En effet, selon le CCC (2014), organe de régulation de la filière, dans sa feuille de route relative à son programme Quantité-Qualité-Croissance (2QC) (2013-2023), les ménages de producteurs de cacao dans leur ensemble, présentent un cadre de vie et de travail loin d'être propice à cause du faible niveau des infrastructures communautaires de base. En effet, 60% des producteurs ont plus de 40 ans avec un niveau d'analphabétisme de 60% chez les hommes et 79 % chez les femmes. La plupart des ménages de producteurs de cacao sont composés d'au moins 6 membres. Au niveau des conditions de vie, il ressort que 64% des ménages de producteurs dépendent de l'eau de puits, 70% utilisent des latrines à fosses, 95 % utilisent le bois comme énergie domestique et 50% gagnent moins de 3 dollars par jour. En ce qui concerne la perception qu'ils ont de leur activité, 83% des producteurs

⁵ Le vocable de « petits » producteurs concerne spécifiquement les producteurs possédant des exploitations agricoles en moyenne compris entre]1-5[hectares. En Côte d'Ivoire, les « petits » producteurs sont estimés à plus 700.000 acteurs. Ce qui représente plus de 90% de la production ivoirienne.

affirment exercer la cacaoculture par prédestination et 68% soulignent qu'ils ne seraient pas devenus agriculteurs, s'ils avaient d'autres opportunités et enfin 70% ne souhaitent pas que leurs enfants deviennent producteurs de cacao.

Dans cette perspective, plusieurs interrogations fondamentales s'imposent. En effet, pourquoi les ménages de cacaoculteur dans leur ensemble, et particulièrement les ménages de petits producteurs de cacao se situent à la lisière de l'économie cacaoyère ivoirienne et mondiale ? Quelles sont les situations à la base de la précarisation de ces ménages ? En d'autres termes, quels sont les contextes socio-historiques, économiques, politiques et institutionnels d'apparition de la situation de précarité actuelle des ménages de cacaoculteur en général et singulièrement des ménages de petits producteurs de cacao de Côte d'Ivoire ?

Au plan socio-historique, les crises économiques apparues dans les années 1980 et au début des années 1990, du fait de l'augmentation successive des coûts du pétrole sur le marché international et surtout la baisse considérable des coûts mondiaux du binôme café-cacao, ont fortement reconfiguré les structures sociales et économiques de la Côte d'Ivoire et particulièrement les structures étatiques chargées de l'organisation de la vie sociale et économique des producteurs de cacao (Banque mondiale, 2000).

Au plan économique, cette chute des coûts des principales matières premières de la Côte d'Ivoire a déstructuré, au niveau macroéconomique, les recettes et les dépenses de l'État (Amethier, 1989)⁶, conduisant les dirigeants du pays à un endettement extérieur qui a provoqué un déséquilibre budgétaire. La Côte d'Ivoire a ainsi opté pour des mesures d'ajustement⁷ structurel (FAO, 1999). Cette situation a entraîné, la réduction des

⁶ Le PIB de la Côte d'Ivoire, en franc CFA courants, qui était de 103,5 milliards (en 1960, au moment de l'accession du pays à l'indépendance), est passé à 740 milliards (en 1975) et a atteint les 1582 milliards (en 1977). Ainsi l'économie ivoirienne a progressé au taux annuel de 7,5% et le PIB par habitant de 15% en valeur réelle. Le choc pétrolier de 1979 suivi de la chute des matières premières a considérablement ralenti cette croissance.

⁷ On peut considérer que cette politique de redressement économique initié par la Côte d'Ivoire, sous contrainte des institutions financières internationales, comportaient deux volets : l'ajustement structurel et les politiques de stabilisation. Le premier consiste à la redistribution des fonctions et des ressources du secteur public, à la libéralisation des marchés et aux réformes des institutions de tutelle (incidence directe sur l'offre). Alors que le second renvoie à politique monétaire, fiscale et à la dévaluation (incidence sur la demande).

subventions en intrants accordées au monde agricole, le bouleversement des systèmes⁸ de production, la surproduction agricole sur le marché⁹ international, la constitution de stocks excédentaires, la baisse constante et généralisée du revenu des producteurs et l'arrêt des migrations économiques des populations allogènes et allochtones vers les zones forestières (Ruf, 1995). Tous ces effets de la crise ont aggravé l'état de pauvreté¹⁰ de la masse paysanne (Côte d'Ivoire, 2000). Alors qu'en 1985 seulement 15.2 % de la population rurale vivaient sous le seuil de pauvreté, cette proportion est passée à 42 % en 1993, à 46% en 1995 (PNUD/INS, 2000) ; à 49% en 2002 et enfin à 62,45% en 2008 (DSRP, 2008). Ainsi, durant ces vingt (20) dernières années, les ménages de producteurs de cacao ont subi une baisse significative de leur pouvoir d'achat. Ce qui a entraîné une réduction considérable des dépenses de consommation du ménage, des dépenses sociales (mariages, funérailles, parents...), des dépenses d'investissement et même pour certains, l'abandon de leur parcelle (Ruf et Akpro, 2008).

Au plan social, la crise a transformé les structures familiales en modifiant les rapports de production et de travail tant aux niveaux de la cellule familiale que des groupes sociaux (Tano, 2008). Ainsi, au niveau de la cellule familiale, cette conjoncture a déstructuré les normes¹¹ de la transmission intergénérationnelle de l'héritage (Leonard et

⁸ De nouveaux rapports de travail se sont instaurés entre les propriétaires fonciers et les ouvriers agricoles. Les contrats de courte durée (contrat à la tâche) sont privilégiés au détriment des contrats annuels. Aussi, le contrat « *abou* » (partage de la production) a connu une modification dans son application. En effet, l'offre de contrat de type « *abousan* » dans lequel le produit de la récolte est partagé en trois (deux tiers reviennent au producteur) est privilégiée par rapport au contrat de type « *abougnon* » (partage de la récolte en deux).

⁹ La loi de l'offre et de la demande stipule que toute augmentation (ou diminution) de l'offre par rapport à la demande, entraîne une diminution (ou augmentation) des prix. Résultant de la confrontation de l'offre et de la demande, le prix varie si le rapport offre-demande varie. La demande étant généralement stable, la variation du prix dépend surtout du facteur offre. Ainsi, en cas de surproduction, l'excédent de la production fait baisser le prix.

¹⁰ En 2016, quoiqu'il ait un recul de la pauvreté au niveau global du fait de la forte croissance économique enregistrée par l'économie ivoirienne (car le taux de pauvreté est estimé aujourd'hui à 46,3% contre 48,9% en 2008), cependant, selon l'Enquête de Niveau de Vie (ENV, 2015) en milieu rural cette pauvreté est plus accentuée avec un taux de pauvreté évalué à 61, 2% (1 agriculteur sur 2 est pauvre). L'insécurité alimentaire (sévère ou modéré) touche en grande partie les ménages des zones productrices des produits agricoles de rente.

¹¹ Tano (2008) dans son étude de l'impact de la crise cacaoyère sur les cacaoculteurs *Bakwé* du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire explique que le mode de transmission de l'héritage dans le pays *Bakwé* est de type patrilinéaire, ce qui signifie que l'héritage se transmet de père en fils. Ainsi, au décès du père, les différents biens que ce dernier possédait de son vivant, sont répartis entre les membres de sa filiation. Cependant, les personnes désignées pour le partage de l'héritage modifient quelquefois les règles au profit de leur propre descendance.

Balac, 2005, cité par Tano). Elle a transformé la nature du travail familial, particulièrement celui des enfants, en les confinant dans l'exploitation. En effet, le caractère socialisant du travail des enfants s'est progressivement estompé face à la réduction du revenu des producteurs. Le recours au travail des enfants a compensé la faiblesse du revenu du chef de ménage.

Cette crise a aussi modifié, en milieu rural, l'accès aux ressources (foncière et économique) entre l'homme et la femme au sein du ménage. Auparavant, les femmes disposaient d'une certaine autonomie financière parce qu'elles exploitaient les bas-fonds, négligés par les hommes. La vente des produits qu'elles y cultivaient, leur procuraient des revenus utilisés pour la survie de la famille et l'acquisition de biens (pagne, bijou). Mais, la crise cacaoyère favorisant une reconversion massive des producteurs vers d'autres cultures (hévée, palmier à huile...) en vue d'une diversification des sources de revenu, a engendré une multiplication des cultures extensives, d'où une baisse des terres cultivables (Freud et alii, 2000). Ainsi, la diminution des ressources foncières a eu pour conséquence la perte du monopole de l'exploitation des bas-fonds par les femmes qui sont maintenant, convoités aussi par les hommes. Comme elles exploitent maintenant les bas-fonds avec les hommes, la gestion des ressources financières qui en résulte ne relève plus de leur seule compétence et elles doivent tenir compte de l'avis des hommes. Au niveau des groupes sociaux, la crise économique a occasionné des conflits¹² communautaires autour de la ressource foncière, dégradant ainsi, les relations sociales entre les communautés ethniques, entre les autochtones et les allogènes des zones cacaoyères.

Au plan politique et institutionnel, les tensions politiques et sociales provoquées par l'apparition du multipartisme et la crise de l'emploi en milieu urbain ont précipité

¹² La politique du « retour des jeunes à la terre » prônée par les autorités ivoiriennes pour trouver une solution au chômage des jeunes citadins a fait resurgir les conflits fonciers entre les jeunes autochtones retournés à la terre et la population allochtone (Baoulé et Burkinabé), ont pris de l'ampleur. En effet, beaucoup de jeunes autochtones de retour au village qui se trouvaient sous la dépendance de leurs parents ont remis en cause les contrats passés auparavant entre leurs parents et leurs manœuvres leur permettant d'accéder au foncier sans que les jeunes aient été consultés. La non-reconnaissance des contrats verbaux de cession de terre a exacerbé les conflits entre les jeunes et les producteurs allochtones. Par manque de justificatifs valables, les anciens employés allogènes des chefs d'exploitation autochtones ont été contraints d'acheter à nouveau à leurs enfants les terres.

l'adoption des réformes structurelles prônées par les institutions financières internationales (Susan, 1988). Ces réformes ont touché le secteur agricole principalement l'organisation de la filière cacao. Sur cette base, de nombreuses mesures de restructuration et de stabilisation ont été entreprises par l'État de Côte d'Ivoire et les partenaires du secteur de la cacaoculture entre 1994 et 1998 (Losch et alii, 2003). Ces réformes du secteur du cacao se sont traduites par la réduction de la commercialisation intérieure et la restructuration de la caisse de stabilisation à la fin de la campagne 1998-1999. Celle-ci, s'est muée en nouvelle caisse de stabilisation et au cours de la campagne 1999-2000, l'État a décidé de sa suppression (Frat Mat Agri, 2005). Ainsi, de 2000 à 2002, quatre (4) nouvelles structures¹³ de gestion ont vu le jour avec l'ordonnance 2000-583 du 17 Août 2000 modifiée par l'ordonnance 2001-46 du 31 Janvier 2001, fixant le cadre général de cette nouvelle réforme. Ce sont la BCC, l'ARCC, le FDPCC et le FRC.

La Bourse du Café et du Cacao (BCC) créée par décret N°2001-465 du 25 Juillet 2001, avait pour mission principale de gérer la commercialisation des produits et de fixer un prix de référence pour l'achat de la production. L'Autorité de Régulation du Café et du Cacao (ARCC) créée par décret N°2000-751 du 10 Octobre 2000 et dont la mission consistait à déterminer les montants des prélèvements, à définir les règles qui régissent la filière et à veiller à leur application. Quant au Fonds de Développement et de Promotion des activités des Producteurs de Café et Cacao (FDPCC) créée par décret N°2001-512 du 28 Août 2001 a été mis en place pour assurer le développement de la filière. À cet égard, le FDPCC était chargé d'entreprendre des actions visant à assurer durablement les revenus des producteurs. De plus, le Fonds de Régulation du Café-Cacao (FRC) créée par décret présidentiel N°2001-668 du 24 Octobre 2001 était chargé de gérer les prélèvements sur la filière. Et enfin, le Fonds de Garantie des Coopératives du Café et du Cacao (FGCCC) existant depuis 1991 quant à lui devait faciliter l'accès des coopératives au financement en garantissant leurs emprunts (Boloba, 2016).

¹³ La Bourse du Café Cacao (BCC), l'Autorité de Régulation du Café et du Cacao (ARCC), le Fonds de Développement et de Promotion des activités des Producteurs de Café et de Cacao (FDPCC), le Fonds de Régulation de Café et du Cacao (FRC) sont les nouvelles structures mises en place pour la gestion de la filière.

En 2007, à la suite d'un réaménagement institutionnel, les structures susmentionnées ont été supplantées par un Comité Technique de Pilotage et de Suivi de la Réforme de la Filière Café-Cacao (CTPSRFCC), en vue de mettre en œuvre une stratégie globale intégrant les différentes chaînes de production et atteindre les objectifs identifiés précédemment. Ce Comité a, par la suite, été remplacé par le Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao (CGFCC), avec quasiment les mêmes attributions. La représentativité des producteurs au sein de cet organe s'est faite à travers le Comité National des Sages (CNS) qui n'avait qu'un avis consultatif.

Cette réforme structurelle visant à poursuivre le processus de libéralisation totale de la filière entamé en 1999 a conduit à une volatilité des prix sur le marché international causé par le dysfonctionnement du mécanisme de commercialisation intérieure (PVAM). Le prix du cacao a subi ainsi une baisse¹⁴ de 15 francs CFA en l'espace de six années. Cette réforme s'est aussi caractérisée par l'augmentation des prélèvements sur la filière. La taxe sur les exportations de cacao, connue sous l'appellation de Droit Unique de Sortie (DUS) est passée de 120 FCFA/Kg à 220 FCFA/Kg de 2000 à 2003. La taxe d'enregistrement a également augmenté, passant de 2,3% à 5% du prix CAF (MINAGRI, 2001). Cette situation a engendré globalement un transfert des risques à tous les maillons de la chaîne cacaoyère, des difficultés dans la mise en place des financements nécessaires à la collecte du produit et l'aggravation des écarts entre les coopératives et les acheteurs privés c'est-à-dire les exportateurs et les traitants (Régulateur, 2007).

D'autre part, ces réformes ont incité les firmes multinationales à sécuriser leur approvisionnement en s'implantant directement en Côte d'Ivoire. Consacrant ainsi, l'émergence d'un oligopole¹⁵ privé dans la commercialisation des fèves de cacao au

¹⁴ Avant la libération c'est-à-dire la période couvrant de 1994 à 1998, le prix du cacao est passé de 240 francs à 430 francs subissant une augmentation nette de 44,2%. De 1999 à 2006, période des réformes du secteur du café-cacao, le prix est passé de 350 francs à 335 francs, soit baisse de 4,3%.

¹⁵ Système économique et commercial dans lequel quelques grands groupes se partagent le monopole de l'offre. Ces groupes économiques constituent un puissant lobby influençant la politique économique de l'État en fonction de leurs intérêts. Dans le contexte cacaoyer ivoirien, le processus de libéralisation a profondément modifié l'aval des filières et les stratégies des différents opérateurs économiques. Ainsi, les groupes tels que ADM, Cargill, Barry Callebaut, Nestlé qui sont en position dominante sur le marché international ont logiquement développé des unités de transformation en Côte d'Ivoire et des réseaux de collecte.

détriment des petits exportateurs locaux et des coopératives moins compétitives (Araujo-Bonjean et Combes, 2001).

Par conséquent, ces nouvelles mesures sensées sécuriser le revenu du producteur par la mise en place d'un mécanisme de fixation du prix qui tient compte du prix CAF (Coût-Assurance-Fret), une professionnalisation du secteur par le renforcement des capacités des producteurs et de leurs coopératives, et une amélioration du système de commercialisation intérieure par la mise en place d'un Programme de Vente Anticipé à la Moyenne (PVAM) n'ont pas atteint les résultats escomptés (INS, 2004). Au contraire, la dispersion des actions de ces structures d'encadrement a contribué au renforcement la crise structurelle dans le secteur du cacao et à la précarisation des principaux acteurs notamment les producteurs et leurs coopératives agricoles (N'Doly, 2012).

Par ailleurs, les crises militaro-politiques de 2002 et post-électorale de 2011 en Côte d'Ivoire, quoiqu'ayant favorisé une hausse relative des coûts mondiaux du cacao, ont fortement déstructuré le mode d'organisation de la filière cacaoyère, les conditions de vie des producteurs, tout en emportant dans leur élan, toutes les réformes initiées durant la période 2002 à 2010. Ainsi, au lendemain de la crise post-électorale de Novembre 2011, une nouvelle réforme¹⁶ de la filière cacaoyère a vu le jour par la mise en place d'un organe de gestion de la filière Café-cacao en Côte d'Ivoire dénommé « le Conseil de Régulation, de stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao » en abrégé « le Conseil¹⁷ du Café et du Cacao » (Messou, 2014).

Sous ce rapport, le contexte macrosocial régissant le cadre de vie des producteurs de cacao de la Côte d'Ivoire décrit en perspective une situation de pauvreté multidimensionnelle construite au fil des années des crises conjoncturelles et structurelles.

¹⁶ Cette réforme a été créé par ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011, en remplacement des structures de gestion (BCC, ARCC, FRC, FDPCC) de l'ancien reforme suite aux problèmes de gestion constaté dans ces structures. Cette ordonnance fixe les règles relatives à la commercialisation du café et du cacao et à la régulation de la filière.

¹⁷ Le Conseil Café-Cacao est l'organe actuel de gestion de la filière café-cacao en Côte d'Ivoire. Sa mission vise essentiellement à la mise en place d'un mécanisme de garanti aux producteurs d'un revenu fixe par campagne égal au moins à 60% du prix CAF.

Cet état de pauvreté des producteurs peut se résumer essentiellement en trois (3) composantes :

- Une pauvreté monétaire des producteurs liée à l'instabilité de leur revenu issu des ventes de cacao. Ce revenu varie essentiellement en fonction des prix des produits, des intrants et des rendements et ne leur permet pas de satisfaire tous les besoins.
- Une pauvreté dans les conditions de vie (Sen, 1998) qui se traduit par la non-satisfaction des besoins fondamentaux et l'inaccessibilité aux biens et services de base tels que la santé, l'éducation, mais aussi la recherche, la vulgarisation, les infrastructures de communication...
- Une pauvreté des capacités (Sen, 2000) des producteurs liés à leur non-participation à la prise de décision dans la filière. En d'autres termes, la participation des producteurs à des groupements efficaces, au capital d'une société commerciale, de transformation ou à un organe de régulation de la filière ou encore à un pouvoir de négociation est pratiquement inexistant.

Au regard de tout ce qui précède, il ressort que ces multiples transformations économiques, politiques, sociales et culturelles à l'échelle globale ont bouleversé au niveau local, le quotidien des ménages producteurs de cacao. Autrement dit, ces transformations ont créé de nouveaux cadres spatio-temporels et socio-économiques où et pendant lesquels, de nouveaux besoins spécifiques de dépenses des ménages de producteurs ont émergé, de nouveaux styles et habitudes de vie ont été adoptés, de nouveaux choix socio-stratégiques sont opérés, des coercitions à la fois économique et sociale sont imposées à ces ménages, des imprévisibilités sont à maîtriser et de nouvelles ressources à mobiliser afin d'amortir tous ces chocs économiques et sociaux. Ainsi, ce nouveau contexte microsocial, mésosocial et macrosocial traduisant les conditions de vie des producteurs, leurs cadres sociaux et institutionnels d'appartenance complexes, les a inscrites dans des modalités de rapports inter-individuels, collectifs et organisationnels à la fois dynamiques et différenciés.

Dans ce contexte, les ménages de petits producteurs adoptent des stratégies à la fois individuelles et collectives qu'ils faillent appréhender afin de comprendre leur résilience

face à ces différents bouleversements sociaux. Dès lors, quelles sont ces processus stratégiques d'adaptation et de réorganisation de la structure sociale des dépenses mise en œuvre par les ménages de producteurs de cacao ? En d'autres termes, quelle est la structure sociale des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao ? Quelle est la place de l'épargne dans cette structuration ? Quelle sont les natures de cette épargne ? Quels sens donnent-ils à cette épargne ? Quelles en sont les finalités ? Et tout d'abord, quelle est l'intérêt et la pertinence d'une étude scientifique « de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages de producteurs de cacao ? »

D'un point de vue social et d'intérêt politico-économique, il peut sembler singulier à priori, de s'intéresser au rôle de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages des producteurs de cacao dans le processus de développement économique et social de la Côte d'Ivoire, quand on a été longtemps "prisonnier" du dogme selon lequel l'entreprise et l'État travaillent solidairement pour le bien être des ménages ivoiriens. Pourtant, force est de constater le niveau de vie de l'ensemble des populations africaines et en particulier des ivoiriens, pour comprendre que rien n'est aussi éloigné de la vérité que cette théorie illusoire. En effet, l'exemple des pays industrialisés tels que la Malaisie, l'Inde et Taïwan est caractéristique. Ces Nouveaux Pays Industrialisés (NPI)¹⁸ d'Asie du Sud-Est ont impulsé leur développement par la base dans les années 70-90 (Amethier, 1989).

Ainsi, la Côte d'Ivoire qui présente actuellement les mêmes particularités structurelles que les pays de l'Asie du Sud-Est avaient dans les années 70-90, postule une émergence en termes de développement à l'horizon 2020. Un développement qui implique en plus de la croissance économique tirée par une industrialisation des principaux secteurs d'activité, « *un mouvement vers le haut de tout le corps social* » (Myrdal, 1968) c'est-à-dire une meilleure satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, santé, éducation,

¹⁸ La Malaisie, la Thaïlande, la Corée, l'Inde, Taïwan et Singapour dans la période (1986-1995), ont mobilisé l'épargne intérieure composée en grande partie de l'épargne des ménages pour financer les changements structurels de leurs économies, tout en s'assurant des taux de croissance très élevés. Ces pays ont connu respectivement, des croissances moyennes du PIB de 7,7%, 9,4%, 8% et 7%, pour des taux moyens d'épargne intérieure de 35,5%, 33,4%, 36,2% et 27,7%. Alors que la Côte d'Ivoire présente une épargne intérieure brute de l'ordre de 21,6% (BAD, 2017).

électrification, eau potable...) des masses populaires, une réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté (Meier et Seers, 1988 ; Brasseul, 1988).

Ainsi, un tel développement économique et social permet donc de réduire les antagonismes sociaux, en favorisant, la confiance et la coopération sociale, qui génère une intégration positive qui a pour fonction essentielle de transformer une société conflictuelle en une société consensuelle (Sylla, 2006).

C'est justement cette vision économique et sociale du développement que le gouvernement ivoirien ambitionne d'appréhender à travers le concept de « *l'émergence 2020* ». En effet, cette conception idéologique, politique et économique du développement de la Côte d'Ivoire annoncée par le président Alassane Ouattara nécessite des investissements colossaux¹⁹ dont ne disposent pas l'État de Côte d'Ivoire. La démarche gouvernementale consistant à mobiliser des capitaux sur les marchés financiers²⁰ sous-régionaux et internationaux pour la mise en œuvre du Plan National de Développement laisse comprendre que les potentielles sources de financement de ce programme sembleraient être essentiellement extérieures.

Or, l'expérience en grande partie négative de l'emprunt extérieur²¹ comme moyen de financement du développement et surtout la récession économique et financière qui

¹⁹ Le projet de loi portant planification du Plan National de Développement (PND) pour la période 2016-2020 a été adopté, le 23 décembre 2015 à l'hémicycle, à l'unanimité des membres présents de la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF). Selon le PND, l'atteinte de l'émergence de la Côte d'Ivoire passe par la mobilisation de capitaux pour les investissements des projets d'un montant global de 30.000 milliards de Francs CFA.

²⁰ En juillet 2014, le gouvernement ivoirien a lancé un Eurobond (Obligation libellée en Euro par la caution de l'Union Européenne sur la demande du gouvernement ivoirien) sur les marchés financiers internationaux pour la mobilisation de 750 millions de dollars assortie d'un taux d'intérêt de 5,625% par an, remboursable sur 10 ans. Huit (8) mois plus tard, c'est-à-dire le 24 février 2015 une seconde mobilisation de fonds d'un montant de 1 milliard de dollars est émis sur les marchés avec un taux de 6,625% d'une durée moyenne de 12 ans, opération pilotée par BNP PARIBAS, Citi et Deutsche Bank. De plus, le 23 Avril 2015 l'État de Côte d'Ivoire signe avec la Société Islamique pour le Développement, filiale de la Banque Islamique de Développement (BID) un accord d'émission d'obligation d'un montant global 600 millions de Dollars de F CFA pour la période 2015-2020. Ainsi, en l'espace d'une année, le gouvernement ivoirien a contracté sur les marchés financiers internationaux une dette d'environ 2 milliards 350 millions de dollars pour le financement des dépenses publiques et du Plan National de Développement.

²¹ Cette perspective de financement du développement a classé la Côte d'Ivoire au rang des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). En effet, la dette ivoirienne vis-à-vis des bailleurs de fonds (Institutions de Brettons Wood, Club de Paris, Club de Londres...) était de 6.396 milliards FCFA. Cependant, avec le point d'achèvement de l'initiative PPTE, ce sont 4.090 milliards qui ont été annulés au titre de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire. Ainsi, n'eut été cette initiative, la Côte d'Ivoire serait un pays insolvable vis-à-vis de ces créanciers. Toutes choses qui mineraient son développement.

touche l'économie mondiale depuis plusieurs décennies dont la conséquence directe est l'augmentation du taux d'intérêt des capitaux en particulier les Investissements Directs à l'Étranger (IDE) sur les marchés financiers amènent à réfléchir sur des sources internes de mobilisation de capitaux (Zadi, 2011).

Laquelle réflexion vise en pratique à comprendre les mécanismes, les processus, les modalités pouvant servir de tremplin à même de susciter un financement endogène du développement de la Côte d'Ivoire. Autrement dit, de saisir les conditionnalités qui favoriseraient l'accumulation de l'épargne intérieure, en particulier l'épargne des ménages ivoiriens et précisément des cacaoculteurs pour un développement économique et social de la Côte d'Ivoire inclusif et participatif. L'accession à ces conditionnalités préalables passe donc par la maîtrise des connaissances scientifiques et plus précisément de la connaissance sociologique de ces agrégats socio-économiques que sont l'épargne et les dépenses de consommation des ménages (Aka Aoutou, 1991).

D'un point de vue scientifique, la dépense et l'épargne appréhendées sous l'angle de la consommation, constituent les champs de prédilection de nombreuses disciplines scientifiques (Morrisson, 2006). Ces deux concepts ont été d'avantage étudiés par l'économie, la philosophie morale et par la psychologie que par la sociologie (Lida, 2015). Ainsi, ni les anthologies, ni les dictionnaires, ni les manuels de sociologie économique les plus courants ne mentionnent l'épargne et la dépense parmi les champs d'investigation importants de cette discipline. Dans cette logique, peut-on pour autant, considérer que, dans la mesure où, la dépense et l'épargne sont étudiées par d'autres disciplines, elles ne peuvent être investies avec pertinence par les sociologues à l'instar de la famille, de la religion, du travail, de l'éducation ou de la politique ? En effet, la vie des institutions, des organisations et des groupes sociaux oscille en permanence entre la dépense et l'épargne. Ces deux notions constituent dans cette perspective des catégories de l'action sociale (Giraud, 2008).

La dépense et l'épargne postulent donc d'un intérêt scientifique pour la recherche sociologique parce qu'elles participent à la structuration des rapports entre les individus, entre les groupes sociaux et même entre les entités plus grandes comme les États-nations.

L'enjeu que l'épargne et la dépense soulève, traduit en réalité des catégories de rapports sociaux et des pratiques spécifiques participant à la production du politique, de l'économique, du social et du culturel. Et c'est à ce titre que Lida (Op.cit.) affirme que *« l'objet de la Sociologie de l'épargne consiste à rendre intelligible le système de relations qui se traduit en pratiques, usages et rapports qui s'y réfèrent. En d'autres termes, faire de la sociologie de l'épargne c'est traduire, par une démarche propre, fondée en théorie et en pratique, les pratiques, usages et rapports à l'épargne en système de relations qui les supportent où les engendrent »*.

C'est donc pour mieux comprendre toutes ces réalités sociales, théoriques et sociologiques entourant la question de l'épargne et de la dépense, qu'une série de réflexion scientifique sur la thématique de la « structure sociale des dépenses des ménages » est conduite depuis 2013 à la fois dans plusieurs localités et auprès de différentes catégories sociales. Entre autres, « les logiques sociales de participation des femmes aux dépenses de consommation des ménages à Etuéboué » (Ebleounou, 2013 ; 2014) ; « les dépenses alimentaires des vendeurs de volailles de Port-Bouët » (Bosson, 2013 ; 2014) ; « les transferts de fonds et les dépenses de consommation des ménages de migrant dans la sous-préfecture de Jacquville » (N'drin, 2013 ; 2014) et « les dépenses de consommation des femmes productrice d'attiéké du village d'Azito (Kouamé, 2013 ; 2015). Programme d'études parmi lesquelles, on compte cette réflexion sur « la structure sociale de l'épargne et les dépenses de consommation des ménages en milieu rural » (Tanoh, 2013 ; 2014).

C'est dans cette logique de continuité de la réflexion entamée depuis 2013, qu'une enquête exploratoire²² a été menée auprès des chefs de ménages producteurs de cacao dans la localité d'Abengourou afin de mettre en évidence des constats problématiques autour de la question de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao. À l'issue de cette enquête, différents constats se dégagent du décryptage analytique des données exploratoires.

²² L'enquête exploratoire a été menée du 17 Mai au 30 Mai 2015 dans trois villages du département d'Abengourou précisément à Amélékia, Aniassué et Sankadiokro. Au cours de cette enquête, nous avons interrogé trente-deux (32) chefs de ménage producteurs dont 12 à Amélékia, 11 à Aniassué et 9 à Sankadiokro .

1.2 Les constats de recherche

La structuration de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao met en évidence deux (2) catégories de constats structurellement reliés. La première catégorie concerne la baisse structurelle du revenu des producteurs en dépit des augmentations successives du prix du cacao. La seconde catégorie de constats est relative à une budgétisation de l'épargne en termes de poste de dépenses de consommation pour honorer à des dépenses cérémonielles considérées normativement comme des dépenses secondaires malgré l'insatisfaction des ménages à la réalisation des dépenses dites incompressibles comme l'alimentation, l'éducation...

Constat 1 : Observation d'une baisse du revenu issue de la production cacaoyère des ménages enquêtés en dépit des augmentations successives du prix du cacao sur la période 2012 à 2015

Selon le FIRCA (2008) et le Ministère de l'Agriculture, il existe principalement deux (2) campagnes de récolte et de commercialisation du cacao qui dure en moyenne six (6) mois de l'année. La première c'est-à-dire la grande campagne qui part de novembre à décembre et la seconde appelée petite campagne qui s'étend de mai à juillet. Pendant la grande campagne, les producteurs commercialisent approximativement les deux tiers (2/3) de leur récolte. Sous ce rapport, c'est essentiellement autour de ces deux campagnes que les ménages de producteur de cacao consolident leur revenu annuel.

Ainsi, en considérant la structure du niveau de production sur les deux campagnes, il ressort une tendance à la hausse des revenus des producteurs pendant la grande campagne et une tendance à la baisse pendant la petite campagne. Autrement dit, la variation du revenu des producteurs sur les deux campagnes met en évidence un double niveau d'irrégularité de leur revenu.

La première irrégularité se situe au niveau de la concentration de leur revenu uniquement sur six (6) mois de l'année. La seconde concerne la variation considérable du revenu lorsqu'on envisage les deux campagnes (2/3 de leur revenu annuel de Novembre à Décembre et 1/3 du revenu de mai à juillet).

Ces irrégularités constantes précarisent la situation des ménages producteurs en ce sens où ils doivent effectuer leurs dépenses de consommation annuelle en s'appuyant principalement sur des ressources économiques que le chef de ménage a engrangées pendant six (6) mois sur les douze que compte une année alors que les besoins des ménages en alimentation, en éducation etc..., s'étendent sur toute l'année. De plus, ce caractère d'immuabilité structurelle du revenu des ménages de cacaoculteur (concentré sur six (6) mois) subit des dérivations due à la fixation du prix du cacao acheté aux producteurs, aux spécificités agraires, à la dynamique climatique et au modèle d'organisation de la production et de la commercialisation. Le tableau qui suit, met en évidence l'évolution du revenu des enquêtés au cours de l'enquête exploratoire ²³.

Tableau I : Évolution du revenu des producteurs au cours de trois (3) campagnes cacaoyères

Campagne 2012-2013			
	Minimum	Maximum	Moyenne cumulée
Nombre de producteurs enquêtés	32	32	32,00
Age du verger (par an)	7	55	28,72
Superficie du champ en HA	1	5	2,49
quantité vendue en Kg	300	4175	1069,94
Prix d'achat du cacao (en FCFA)	725	725	725,00
Revenu cacaoyer (en FCFA)	217500	3026875	620337,91
Campagne 2013-2014			
	Minimum	Maximum	Moyenne cumulée
Nombre de producteurs enquêtés	32	32	32,00
Age du verger (par an)	8	56	29,72
Superficie du champ (en HA)	1	5	2,49
quantité vendue (en Kg)	300	4080	982,88
Prix d'achat du cacao (en FCFA)	750	750	750,00
Revenu cacaoyer (en FCFA)	225000	3060000	561561,20
Campagne 2014-2015			
	Minimum	Maximum	Moyenne cumulées
Nombre de producteurs enquêtés	32	32	32,00
Age du verger (par an)	9	57	30,66
Superficie du champ (en HA)	1	5	2,49
quantité vendue (en Kg)	300	3500	854,19
Prix d'achat du cacao (en FCFA)	850	850	850,00
Revenu cacaoyer (en FCFA)	255000	2975000	528524,25

Source : Données d'enquête exploratoire thèse, TANO H 2015.

²³ La méthode statistique d'analyse univariée a été appliquée aux données d'enquête exploratoire sur une population de trente-deux (32) producteurs statistiquement et qualitativement représentatifs et répartis dans trois (3) villages du département d'Abengourou. Cette méthode a permis de décrire l'échantillon d'enquête exploratoire de la zone d'étude en se référant à certaines variables de l'exploitation cacaoyère susceptible de modifier le revenu. Ainsi, le calcul du revenu moyen cumulé des producteurs agrège la moyenne des revenus minimums et maximums des trente-deux (32) producteurs pendant les campagnes cacaoyères de 2012-2013, de 2013-2014 et de 2014-2015.

En effet, en s'appuyant sur les régularités statistiques ci-dessus présentées, on observe que sur la période couvrant les trois (3) campagnes cacaoyères, le prix d'achat du cacao fixé par le gouvernement ivoirien n'a cessé d'augmenter. Il est passé de 725 FCFA lors de la campagne 2012-2013 à 750 FCFA pendant la campagne 2013-2014 puis à 850 FCFA au cours de la campagne agricole 2014-2015 et pour atteindre le prix d'achat de 1000 FCFA à la campagne²⁴ 2015-2016. Ainsi, le prix du cacao acheté au producteur a subi une augmentation successive de 2,5% ; 10% et 15% respectivement au cours des campagnes agricoles de 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

Paradoxalement, le constat issu des mêmes régularités statistiques des données exploratoires auprès des trente-deux (32) producteurs disposant d'une exploitation cacaoyère comprise entre [1-5] HA des villages d'Amélékia, d'Aniassué et de Sankadiokro dans la localité d'Abengourou présente une tendance à la baisse de leur revenu moyen cumulé en dépit de l'augmentation constante du prix d'achat bord champ de ce produit agricole. En effet, sur les mêmes périodes relativement aux augmentations successives du prix du cacao, le revenu moyen des trente-deux (32) producteurs enquêtés au cours de la phase exploratoire est passé de 620 337 FCFA au cours de la campagne 2012-2013 à 561 561 FCFA à la campagne 2013-2014 pour atteindre 528 524 FCFA à la campagne 2014-2015.

De plus, malgré les différentes augmentations du prix du cacao, le revenu moyen des ménages producteurs de cacao enquêtés reparti sur une base mensuelle se situe au seuil du SMIG²⁵ (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). En effet, pour les trois dernières campagnes passées, le SMIG accordé aux producteurs c'est-à-dire la cumulation du revenu des ménages pendant les deux (2) traites cacaoyères et reparti sur une modalité mensuelle,

²⁴ La campagne cacaoyère 2015-2016 étant en cours pendant le recueillement des données exploratoires, nous ne pouvions pas capter certaines données en occurrence le revenu des producteurs sur cette période. Sur cette base, les calculs effectués prennent uniquement en compte les campagnes agricoles de 2012-2013 ; 2013-2014 et 2014-2015.

²⁵ Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui était fixé à 36.607 FCFA a été revu à la hausse par le gouvernement ivoirien. Depuis, 2013 il a été fixé à 60.000 FCFA, soit une augmentation de 23 393 FCFA.

était de 51 695 FCFA/mois pour la période 2012-2013, de 46.800 FCFA/mois pour la campagne 2013-2014 et de 44.040 FCFA pour l'année 2014-2015.

À la lecture du tableau (1) ci-dessus, il ressort que la fixation du prix du cacao, n'explique pas à lui seul, la baisse du revenu des ménages producteurs de cacao dans le contexte singulier des trois (3) localités visitées. En effet, le tableau montre que le revenu des ménages producteurs de cacao est le résultat d'une combinaison de facteurs. La structure du revenu procède donc des effets de conjugaisons de différents facteurs qui participent à sa variation. Ces facteurs renvoient essentiellement aux conditions naturelles et sociales de productions agricoles cacaoyères.

Tout d'abord, le vieillissement des appareils de production. La plupart des exploitations cacaoyères ont en moyenne un âge estimé à environ 30 ans. Alors que pour Ruf (1995, p.31) : *« le point de pic de forte productivité d'une exploitation cacaoyère se situe aux alentours de sa dix-septième (17) année de production. À cette étape, la production cacaoyère diminue progressivement »*.

Ainsi, le décryptage des données exploratoires montre une diminution de la productivité moyenne par surface cultivée des exploitations cacaoyères dans les trois villages. Cette diminution a pour conséquence directe la réduction du revenu des ménages.

Ensuite, le changement climatique constitue un élément important dans la baisse du revenu des agriculteurs (Mockler et Mercer, 2014) et précisément des ménages de cacaoculteur (Nelson et als, 2009). Ce constat s'apprécie dans ce fragment de discours tenu par le directeur d'une coopérative de cacao, interrogé au cours de l'enquête exploratoire : *« (...) dans le passé, il y avait un temps pour la nuit et un temps pour le jour, un temps pour le soleil et un temps pour la pluie. Mais maintenant, le temps a vraiment changé. La saison des pluies d'avant est devenue aujourd'hui la saison sèche. Comme il ne pleut plus comme avant, la terre est devenue sèche. Il fait beaucoup chaud maintenant. Quand on plante quelque chose dessus cela ne réussit pas. Même nos champs de cacao qui produisaient beaucoup de cabosse aujourd'hui il n'y a plus rien dessus. Quand on dit*

campagne avant, c'est les planteurs de notre village qui remportait la coupe du progrès. Aujourd'hui, à cause du temps qui a changé et les maladies du cacao comme le swollen shoot²⁶, les planteurs ont vu leur revenu baissé de plus de la moitié en l'espace de deux décennies. Alors que le coût de la vie ne cesse de prendre l'ascenseur ». Cette situation climatique, assortie à la pression parasitaire que subit l'appareil de production des ménages, à des changements de précipitations et de températures, redessine certes le paysage productif des zones cacaoyères mais surtout dérègle et diminue considérablement le revenu des producteurs.

Aussi, le modèle de production agricole. L'observation directe des pratiques sociales et de production montre que les ménages producteurs de cacao des trois villages explorés, dans leur ensemble, subissent de plein fouet les effets négatifs du mode de production extensif. L'économie de plantation et les foyers de peuplement ruraux se sont déplacés de l'Est en Ouest. Jusqu'aux années 50, c'est dans les régions de l'Est et du Sud-est que s'étendait la première boucle du cacao. À partir, de 1960 et jusqu'à nos jours, la nouvelle boucle du cacao s'étend de plus en plus du Centre-Ouest vers l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

Ce processus de déplacement des foyers de production est endogène, inhérent au cycle de vie du cacao (Ruf, 1998). En effet, le cycle de production par l'épuisement de la « rente forêt » induit la déforestation entraînant une hausse des coûts de production liée à la diminution de la fertilité et une prolifération inéluctable des insectes ravageurs et des maladies. Ainsi, ce modèle productif extensif conduit à long terme à la baisse progressive du revenu cacaoyer des ménages producteurs. De plus, le faible niveau d'instruction et le vieillissement de la catégorie sociale des producteurs de cacao représentent respectivement une barrière à l'adoption des nouvelles techniques culturales et une réduction de la main

²⁶ En Côte d'Ivoire, cette maladie du cacao a été identifiée depuis 1943 dans la zone Est précisément à Sankadiokro (département d'Abengourou) l'un des trois villages de cette enquête. En 2003, une prospection a permis de découvrir de nouveaux foyers dans le Centre-Ouest du pays, dans les départements de Sinfra et Bouaflé. Dans ces localités, les pertes de production dues à la maladie varient de 40 à 100%. Ainsi, Plusieurs vergers de cacaoyers ont été réduits à l'état de jachère par la maladie. Pour le CNRA (Centre National de Recherche Agronomique) cette maladie qui détruit le verger engendre de façon significative une réduction drastique du revenu des producteurs.

d'œuvre agricole qui a pour incidence directe la baisse de la force de travail. Tout ceci contribue aussi à la réduction progressive et significative du revenu des producteurs.

En résumé, les petits producteurs de cacao présentent dans l'ensemble un revenu instabilité et précaire lié au vieillissement du verger, à l'épuisement des sols, aux maladies et autres ravageurs qui attaquent fortement le verger. Cependant, en dépit d'une telle instabilité de revenu, les producteurs de cacao doivent continuer à nourrir, à loger, à habiller, à soigner, à scolariser etc..., les membres de leur ménage dans un contexte social marqué par l'inflation des prix des biens et services. Dans cette configuration, comment la variabilité du revenu des ménages de producteurs modifie la structure des dépenses de consommation du ménage ? Comment cela joue sur les statuts sociaux ou les positions sociales des membres au sein et hors du ménage ? Les rapports au conjoint, aux enfants et aux parents ; les rapports aux coopératives, au village, au pays d'origine, à l'État...

Constat 2 : Malgré la baisse du revenu cacaoyer et aussi l'insatisfaction dans la réalisation des dépenses dites primaires, 90% de ces ménages mettent de l'argent de côté (épargne) pour honorer à des dépenses cérémonielles considérées normativement comme des dépenses non productives au sens économique du terme

L'épargne constitue l'un des champs de prédilection de l'économie. L'économie s'intéresse donc à l'épargne en rapport avec la consommation et l'investissement (Lida, 2015, p 38). En effet, l'épargne est considérée comme le résidu du revenu par rapport à la consommation, destiné à l'investissement productif. Cette conception économiciste de l'épargne classe l'objet dans une position subsidiaire. C'est donc sous cet angle, qu'il convient d'appréhender la célèbre formule de Keynes J.M. (1936) qui souligne qu'à mesure que le revenu des ménages pauvres augmente, la part consacrée à la consommation augmente mais de manière moins proportionnelle, contrairement aux ménages riches chez qui la part consacrée aux investissements (épargne) augmente proportionnellement. Autrement dit, les individus en situation de précarité de revenu seraient sujets à une incapacité de mobiliser une épargne.

Sur cette base, la structure sociale qui détermine les comportements d'épargne des individus ainsi que la nature des relations qui y circulent sont, soit mis en veilleuse, soit homogénéisées, soit même niées (Lida, Op.cit.). En d'autres termes, le fondement des sociétés villageoises dans le cas d'espèce reposant encore en grande partie sur une organisation tribale, ajouté à cela la complexité des structures familiales, la multiplicité des relations de parenté et « le parasitisme social » conséquence de la cohésion familiale et clanique, seraient peu favorable à la formation de l'épargne des ménages.

Or, dans les trois (3) localités villageoises explorés, selon le discours populaire, les hommes et les femmes, les ménages, les institutions sociales et traditionnelles et autres groupes sociaux d'appartenance ont toujours pratiqué l'épargne, sous une forme ou une autre. Dans cette perspective, le décryptage du discours populaire met en exergue une représentation socialement construites de l'épargne qui s'articule principalement autour de trois (3) compréhensions distinctes identifiées par les ménages et qui s'oppose à la conception purement normative de l'épargne dont la mobilisation obéit uniquement au principe d'investissement productif.

De prime à bord, l'épargne n'est pas méconnue des populations villageoises. Elle est présente et connue dans toutes les sociétés humaines (Godbout J.T, 2007 ; Caillé, 2012 ; Mauss M., 1960 ; cité par Lida, Op.cit.). Dans le cadre de cette étude, les populations interrogées, constituées en grande partie d'autochtones *Agni*²⁷, indiquent que l'épargne a une appellation spécifique dans leur unité linguistique. En effet, ce groupe ethnoculturel désigne l'épargne comme : « *e di sika*, *siébé* » (quand tu consommes (dépenses) de l'argent, gardes-en une partie) ou « *siésika* » (garder de l'argent).

Cette désignation confine donc l'épargne dans une dimension représentationnelle. Autrement dit, il existe une perspective cognitive de l'épargne qui sous-tend sa pratique. En effet, l'épargne a toujours existé sous la forme d'une thésaurisation en nature des produits agricoles, quand bien même le système économique n'avait pas un caractère

²⁷ Un groupe ethnoculturel de l'Est de la Côte d'Ivoire. Ce groupe représente la population dominante en termes de composante ethnique des trois villages enquêtés.

échangiste et monétarisé. Les autorités villageoises, interrogés sur la question de l'épargne, précise que sans l'épargne, la vie serait impossible. Comme le souligne un notable du village d'Aniassué, producteur de cacao : *« la plupart des ménages savent qu'il faut épargner : dans la journée, ce dont ils ont besoin la nuit ; au moment de la grande récolte cacaoyère, ce qui sera indispensable pour la période de soudure (petite récolte) et pour l'ensemencement, au cours de la campagne cacaoyère suivante ; dans les années de fastes, ce qui permettra de ne pas périr, en temps de famine ou au cours des périodes trop sèches ou encore lors des calamités imprévisibles (guerres, mauvaise production, ravages causés par les insectes...) »*. Cette façon de se représenter l'épargne obéit indéniablement à des impératifs sociaux, à des normes sociales et à des valeurs culturelles socialement partagées par l'ensemble de la communauté.

Ensuite, selon certains anciens du village de Sankadiokro enquêtés, il existe une autre forme d'épargne de subsistance, indispensable et toujours présente, qui consiste à épargner pour faire face à l'improductivité de certaines catégories des couches sociales et à l'accroissement démographique de la communauté. Cette représentation de l'épargne est occasionnée par les jeunes enfants, qui n'ont pas encore commencé à produire, ainsi que les vieillards qui ne produisent plus. Ces deux (2) catégories sociales constituent des dépendants économiques qu'il faut nourrir et soigner. Ainsi donc, pour anticiper les obligations sociales vis-à-vis d'eux, les ménages pratiquent une épargne de subsistance.

Un pan d'entretien réalisé avec un chef de terre du village de Sankadiokro témoigne de cette réalité sociale. *« Avant nos parents quand c'était la grande récolte de l'igname par exemple, ils conservaient aussi dans des greniers pour les vieux qui ne peuvent plus aller au champ, les étrangers qui vont venir leur rendre visite, les petits enfants qui ne travaillent pas encore. Donc, ils prenaient la peine de garder une partie de ce qu'ils gagnaient pour pourvoir à chaque fois, quelques soit le nombre de personnes chez lui, les nourrir »*. Cette manière de concevoir l'épargne traduit en perspective, une volonté de protéger, un mécanisme social de survie et de protection de la communauté.

Enfin, la troisième réalité sociale entourant la manière dont les ménages de producteurs se représentent l'épargne concerne cette forme qui se manifeste par l'entraide dans les travaux champêtres et les prestations sociales solidaires constatée dans les villages d'Amélékia et d'Aniassué au cours de l'observation directe des pratiques. En effet, que ce soit les groupements de femmes, les associations d'hommes, le voisinage et même la parenté, on constate un investissement social, des uns et des autres, à tour de rôle, dans le défrichage d'une parcelle nouvellement acquises par un membre, à une assistance sociale au cours de la récolte cacaoyère, une aide physique à la construction d'une maison...

Comme le souligne une femme productrice de cacao du village d'Aniassué « *Dans le village, tu es obligé d'appeler les autres pour t'aider à cueillir ton cacao. Quand c'est comme ça, tu leur donne un petit quelque chose pour leur dire merci. À leur tour, eux aussi ils vont d'appeler pour que tu viennes les aider. On ne sait jamais dans la vie. L'aide que tu apportes aux autres, c'est ce qui peut te sauver un jour* ». Cette habitude des ménages d'épargner du social met en relief un investissement social « caché », une constitution d'une réserve d'actions et d'anticipation stratégiques ou encore du refus de l'affrontement social qui façonne cette épargne sociale en ressource économique (Crozier et Frieberg, 1981).

Il existe une compréhension purement sociale de l'épargne, des contextes spécifiques et des référents sociaux d'intelligibilité qui poussent les ménages à thésauriser une partie de la production agricole, des biens matériels, du revenu issu de la vente cacaoyère et même aussi du point de vue de l'épargne sociale, de la compétence, des connaissances et du savoir-faire, du temps, en somme, de leur activité sociale. Dans cette perspective, nous sommes tentés de nous poser la question de savoir qu'est-ce qui déterminent la mobilisation de l'épargne des ménages de cacaoculteur alors qu'ils sont sujets à la précarité économique ?

Au cours de l'enquête exploratoire, il ressort que la plupart des trente-deux (32) ménages enquêtés réalisent principalement dix (10) postes de dépenses de consommation

en dépit de la précarité de revenu à laquelle ces ménages sont sujets. Ce sont : les dépenses alimentaires, de santé, les dépenses en équipements et moyens de productions, les dépenses relatives à la main d'œuvre agricole, le transport, les dépenses de scolarisation des enfants, la communication, les loisirs et l'habillement, l'épargne et les dépenses de participations sociales. La grille ci-dessous met en perspective la structuration des postes de dépenses de consommation effectués par les ménages trente-deux (32) producteurs interrogés.

Tableau II : Les postes de dépenses de consommation effectués par les ménages

Alimentation	Équipement de production	Santé	Main d'œuvre agricole	Transport	Éducation	Communication	Loisir et habillement	Épargne	Participations sociales
32/32	19/32	13/32	32/32	7/32	21/32	16/32	6/32	29/32	19/32
100%	59,37%	40,6%	100%	21,9%	65,6%	50%	18,75%	90,6%	59,3%

Source : Données d'enquête exploratoire, Auteur, 2015.

L'observation de cette grille de dépenses met en perspective une double structuration des dépenses de consommation des chefs de ménages producteurs de cacao. Premièrement, une grille fondée sur la valeur économique des postes de dépenses. À ce niveau, les dépenses d'éducation, d'alimentation, d'équipement de production et la main d'œuvre salariale constituent une priorité économique pour les chefs de ménage.

Deuxièmement, une seconde grille fondée sur la valeur sociale des dépenses. Ce sont les dépenses de participations sociales. Cette logique non marchande et non productive au sens économique du terme met en perspective une détermination sociale voir sociologique de l'épargne. Cette situation est lisible dans les propos d'un producteur à Amélékia. « *Lorsque mon père est décédé, c'est moi qui ai hérité de la plantation. Aujourd'hui, c'est moi qui m'occupe de mes frères et de mes sœurs et de leurs enfants. Chaque fois que je vends le cacao, je garde un peu d'argent dans mon compte bancaire pour leur envoyer après avoir vendu le cacao* ».

Ainsi, l'analyse du tableau (2) montre que 90,6% des ménages allouent en termes de revenu, une partie de leur revenu au poste épargne. En effet, l'épargne représente environ un tiers (1/3) de leur revenu disponible. Selon les propos d'un chef de ménage :

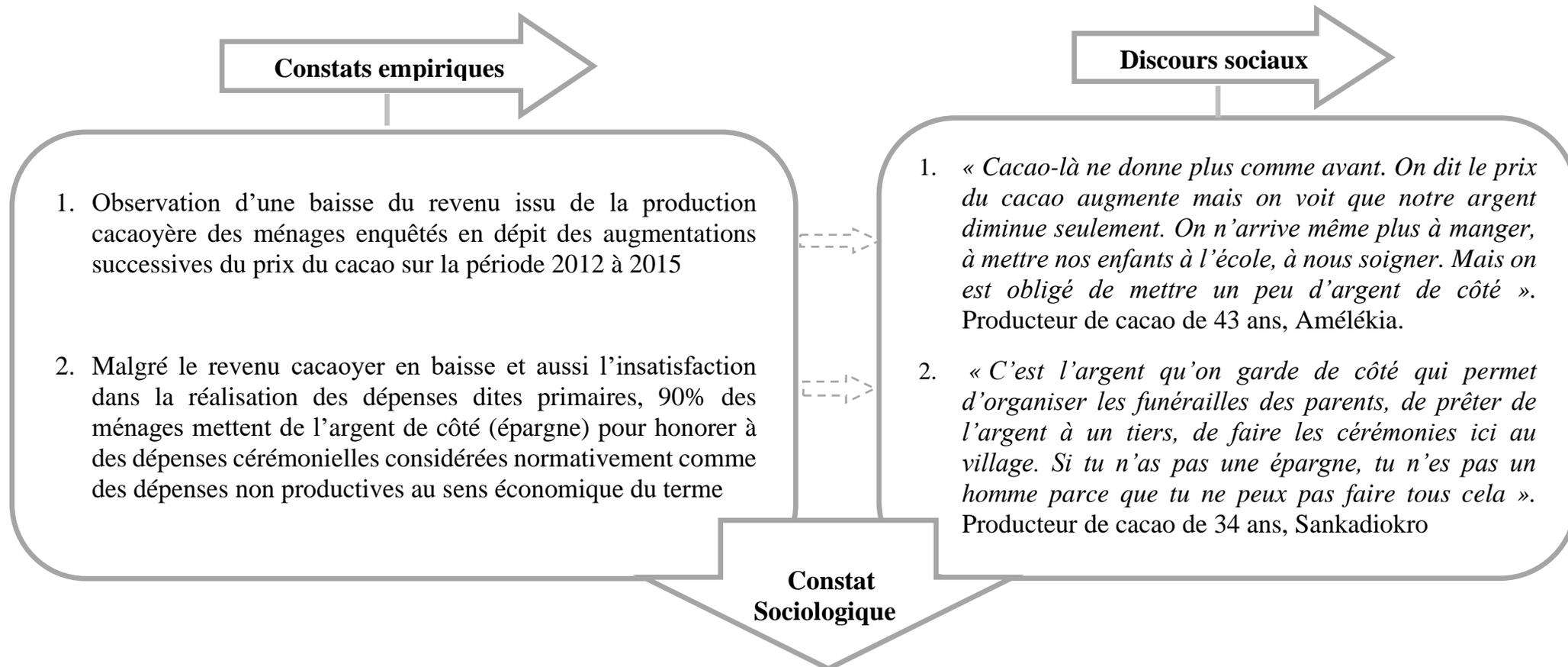
« Moi quand je reçois l'argent de mon cacao, je divise en trois parties. Une partie pour les dépenses de la maison, une autres pour les dépenses du champ et la troisième partie que je garde sur moi pour régler les problèmes ».

Cependant, ce poste de dépense qui normativement devrait servir aux investissements productifs du ménage comme le stipule les principes économiques (Keynes J.M., Op.cit.), au contraire, dans le contexte des ménages producteurs à l'étude, participe à la ventilation de certains postes de dépense telle que les dépenses cérémonielles.

En effet, la plupart des ménages interrogés ont indiqué budgétiser l'épargne pour honorer à certaines obligations sociales et culturelles telles que la fête des ignames, les cérémonies traditionnelles et religieuses, les cotisations annuelles dans le lignage, les transferts de fonds intrafamiliaux, les mariages, les baptêmes, les funérailles...

Or, l'observation directe de la quotidienneté de ces ménages montre dans leur ensemble des difficultés à bien nourrir tous les membres du ménage, à scolariser les enfants en âge d'aller à l'école, à se soigner convenablement, à équiper le ménage en commodité et biens matériels, à entretenir l'exploitation agricole, etc...

En somme, tels que défini socialement par les populations sur le terrain, l'épargne ainsi que les concepts (baisse de revenu, dépenses cérémonielles...) en rapport avec cet objet, ne permet pas une étude objective, tenant compte des principes épistémologiques de la discipline sociologique. Par conséquent, il nous faut à aller une rupture des définitions empiriques des concepts sus-mentionnés afin de les reconceptualiser en terme sociologique.



Concepts empiriques

	Epargne : mettre de l'argent de côté
	Baisse de revenu
	Dépenses cérémonielles
	Producteur de cacao

Re-conceptualisation sociologiques et contextuel

	Action socialement construit traduisant un mode de fonctionnement et de structuration du système de relations sociales.	Mark Granovetter (2001)
	Précarisation des ressources économiques	
	Dépenses de participations sociales	Serge D. Lida (2015)
	Acteur social	

Figure 1 : Schématisation des constats de recherche

1.3 Le problème de recherche

Suite à l'exposition des deux (2) constats ci-dessus présentés, il s'agit de mettre en perspective le problème de recherche qui sous-tend ces constatations problématiques. En effet, on note que l'épargne et la dépense traversent les organisations sociales. Elles régulent les modalités de structuration des rapports inter-individuels et collectifs, désignent les conditions d'existence des institutions sociales et structurent le quotidien des ménages de cacaoculteur.

Sur cette base, le constat relatif à la baisse constante du revenu des producteurs en dépit de l'augmentation du prix du cacao met en exergue un paradoxe contradictoire qui articule le second constat. En effet, la faiblesse et l'instabilité du revenu des producteurs constituent a priori deux (2) éléments de détermination d'une insatisfaction à la fois individuelle et collective du ménage dans la réalisation des dépenses de consommation. Les ménages à faible revenu ont des difficultés à dégager les ressources nécessaires à la satisfaction complète des besoins (dépense alimentaire, de santé, d'éducation...) des membres du ménage, à plus forte raison consacrer une partie de leur revenu au poste épargne pour des investissements dits productifs. Or le second montre qu'en dépit de la faiblesse et de l'instabilité de leur revenu issu pour la plupart de la production cacaoyère, les ménages de producteurs de cacao réalisent toutes les dépenses de consommation selon la grille de structuration prenant en compte les dix (10) grands postes de dépenses de consommation des ménages. En outre, Ceux-ci budgétisent l'épargne dans la structure des dépenses en termes de revenu alloué pour la réalisation des dépenses de participations sociales et des obligations sociales telles que les dépenses cérémonielles dans un contexte économique où leur revenu, normativement, ne les prédisposent pas.

Dès lors, comment expliquer ce paradoxe dans lequel les ménages producteurs de cacao ont une tendance à budgétiser l'épargne pour honorer des dépenses de participations sociales, des obligations culturelles et religieuses, et autres dépenses du ménage non productives en dépit de l'instabilité et de la précarité de leur revenu ? Que cache un tel comportement social contraire à la rationalité économique ? En effet, les logiques

d'épargne et même de dépenses ont toujours été appréhendé sous l'angle du comportement micro-économique des acteurs. Or, les individus vivent dans un contexte où les structures sociales, les systèmes de rapports dans lesquels ils sont inscrits et, les normes et autres valeurs sociales intrinsèquement intériorisées tendent à influencer significativement leur comportement. Dans ce prisme de réflexion, le comportement économique ne serait-elle la conséquence au lieu d'en être la cause de l'action d'épargner ? Autrement dit, ces cadres sociaux d'influence ne seraient-ils pas en réalité ce qui orientent, gouvernent et légitiment l'action d'épargner et de dépenses des acteurs ? Ainsi, dans une perspective sociologique, le problème de l'objet à l'étude se présente comme une action socialement construite servant de ressources de structuration du système de relations sociales contraignant la plupart des acteurs sociaux (producteurs de cacao) à réaliser des dépenses de participations sociales considérées comme des dépenses secondaires en dépit du statut de précarité économique et d'insatisfaction des groupes sociaux (ménages) dans l'exécution des dépenses dites incompressibles.

Dès lors, il apparaît que l'épargne et les dépenses constituent des catégories d'action qui intègrent la participation sociale, économique, politique et même culturelle des ménages dans l'espace spatio-temporel. Autrement dit, l'épargne et les dépenses sont au centre de logiques d'action et de fonctionnement. Ces logiques sociales d'épargne et de dépenses comme le souligne Adam Smith (1776), Ibn Khaldoum (1863), Marcel Mauss (1923-1924) et Soko Constant (2010) pourraient intégrer des fonctions sociales qui permettent aux acteurs de s'inscrire dans une interconnexion aux institutions sociales et partant, de structurer un système de relations sociales spécifiques d'intelligibilité qui se décline de manière factuelle dans sa globalité et dans sa totalité, en dimension cognitive, symbolique et structurelle (Yao Ghabéli R., 2015 ; Lida Serges., Op.cit. et Tanoh Fabrice, 2016). Autrement dit, l'épargne et la dépense peuvent s'appréhender sous l'angle de la réflexion sociologique c'est-à-dire comme des activités socialement construites, une transfiguration des systèmes de relations en pratiques sociales, comportements sociaux, en rituels, en rites, en mouvements sociaux, en activités sociales. (Durkheim, 1895, cité par Yao Ghabéli R., Op.cit.).

1.4 Questions de recherche

Les questions de recherche se déclinent fondamentalement en deux axes. Premièrement une question principale de recherche qui conduit toute la recherche et secondairement une déclinaison de cette question de recherche en question subsidiaire. Ainsi, sur la base de ce qui précède, la question principale de recherche qui se pose est de comprendre : « **Quelles est la structuration des dépenses de consommation et les fonctions sociales de l'épargne des ménages producteurs de cacao dans le contexte de l'Est de la Côte d'Ivoire ?** ».

Avant de répondre à cette préoccupation fondamentale qui guidera notre analyse, notons en perspective, qu'un certain nombre de questions spécifiques méritent d'être posé pour éclairer notre démarche :

- 1- Comment se présente la structure des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao ?
- 2- Quelles sont les constituants du noyau central et du système périphérique de la représentation sociale de l'épargne des ménages de cacaoculteur ?
- 3- Quelles sont les formes d'épargne associées à la mobilisation de l'épargne des ménages producteurs de cacao ?
- 4- Quelle est la nature des chaînes relationnelles qui s'articulent autour de la mobilisation de l'épargne de ces ménages ?
- 5- Comment se structurent les enjeux sociaux autour de l'épargne des ménages producteurs de cacao ?

C'est donc pour mieux comprendre et saisir la portée de cette série de questionnement et plus singulièrement des ancrages théoriques des notions d'épargne et de dépense de consommation dans le cadre de cette recherche, qu'il importe de définir les différents champs de référence conceptuelle et théorique conformément aux exigences épistémologiques.

1.5 État des connaissances sur l'objet de recherche

La plupart des disciplines scientifiques abordent la recherche sur les concepts de l'épargne et de la dépense sous l'angle de la consommation. Ainsi, la consommation selon une segmentation conceptuelle et d'objectivation théorique constitue l'un des champs de prédilection des sciences sociales. La consommation est un acte de la vie quotidienne, elle peut être considérée comme banale. Cependant, elle renvoie à des phénomènes complexes (psychologiques, sociologiques, anthropologiques, économiques, juridique, etc.) qui en font une activité sociale qui possède des enjeux multiformes. Enjeu par exemple pour les professionnels qui cherchent à comprendre et à maîtriser voire à prévoir la consommation, enjeu également pour le chercheur en sciences sociales, qui ne peut aujourd'hui laisser de côté ce phénomène (qui regroupe une quantité importante des actions sociales) et enjeu, enfin²⁸, pour les « consommateurs », qui utilisent la consommation dans bien d'autres buts que d'assouvir des besoins.

Précisément dans le domaine sociologique, la documentation littéraire relative à la consommation est très fournie. Cette littérature sociologique sur la question de la consommation est abondante particulièrement au niveau conceptuel mais dans une moindre mesure au niveau théorique. Aussi, cette notion de consommation a été beaucoup plus conceptualisée dans le contexte occidental. L'appropriation donc de cet objet d'étude dans le contexte africain particulièrement ivoirien nécessite un effort de contextualisation et de rupture épistémologique avec les approches conceptuelles existantes. Il s'agit donc dans cette rubrique de faire dans un premier temps une recension critique de quelques travaux théoriques des disciplines scientifiques des sciences sociales ayant pour objet de recherche la consommation. Ensuite, dans un second temps, de faire un passage à revue thématique, des différentes productions conceptuelles de la consommation dans le domaine plus spécifique de la sociologie.

²⁸ Cette liste n'est en fait pas exhaustive des acteurs, individuels ou collectifs, qui investissent la consommation comme enjeu : militants anti-globalisation, hommes politiques, associations (de consommateurs, environnementales, etc.), etc. La consommation participe d'un système d'action très dense et très large qui s'étend également dans les sphères de la distribution et de la production des biens et des services.

1.5.1 Une philosophie de la consommation : entre existentialisme matériel et désuétude de la nature humaine

La philosophie économique appréhende la consommation sous un aspect essentiellement idéologique et existentialiste. Cette orientation théorique s'opère dans le canevas de la société de la consommation. En effet, en s'appuyant sur les dimensions idéologiques de la dépense, la philosophie fait une distinction entre la nature des dépenses, ceux qui sont censés dépenser et ceux qui sont censés ne pas dépenser et d'autre part, entre les dépenses ostentatoires et les dépenses autorisées ainsi qu'une classification des groupes sociaux en fonction de la nature des revenus et des dépenses (avares, dépensiers, gentils/bourgeois, prolétaires).

La philosophie morale, politique et économique présente la consommation comme l'usage économe des richesses en vue d'un bonheur ou d'une jouissance dont une partie reste immanente à l'acte lui-même (Platon, 2000 ; Aristote, 1258 ; Kant, 1784). Ces richesses composent un ensemble, sous la forme d'une totalité organique, la propriété du consommateur. Cette conception théorique tient dans une petite phrase d'Aristote : « *le consommateur doit d'abord apprendre à recevoir ou accueillir les richesses mises à sa disposition par la nature sous la forme de terre, mer ou autre milieu* » (Aristote, 1258).

Pour les penseurs de l'antiquité, la consommation doit être avant tout en rapport avec l'éthique. C'est d'abord s'approprier et faire de ce qui est reçu une propriété parfaite comme un tout organique ou qualitatif lié à son désir de vivre et de bien vivre. En ce sens, consommer c'est faire une somme ou former une totalité qui, à la différence de la somme des grandeurs produites, est plus ou autre qu'une somme de grandeurs définies ou une quantité.

Quant à Montesquieu (1748) dans une critique sur l'uniformisation des pratiques sociales de la société qui trouvait sa source dans le capitalisme de son époque, entreprend une démarche plus pragmatique que ces prédécesseurs. En effet, excluant cette propriété éthique dans le despotisme des sociétés qu'il étudie, Montesquieu estime qu'au fur et à mesure que les sociétés évoluent, elles se transforment de manière égalitaire, tout en

conservant une uniformité structurelle : « *les mêmes poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes lois dans l'État, la même religion dans toutes ses parties* » (Montesquieu, chapitre 29, p.18).

Pour lui donc, le capitalisme à partir des physiocrates a introduit l'uniformisation peu à peu et de manière plus ou moins insidieuse c'est-à-dire la même perspective objective de la reproduction sociale d'un produit collectif ; la même figure d'un consommateur dont le bien-être serait fonction d'une connaissance toujours plus claire de ses préférences face à une multiplicité toujours plus étendue de marchandises ; la même mesure monétaire pour la comparaison des lieux, des temps, du service du semblable et des choses matérielles ; la même religion inavouée qui s'appuie sur un discours tour à tour confus ou fragmenté sur la violence et les rapports de pouvoir, l'argent et le marché, le bonheur collectif et la fuite loin du malheur individuel. Ainsi, c'est avec Montesquieu que les premières réflexions philosophiques sur la consommation de masse apparaissent.

Toutefois, cette réflexion trouvera un ancrage théorique dans les travaux d'Alexis de Tocqueville (1830) dans son œuvre majeure « De la démocratie en Amérique ». L'auteur fait une comparaison entre les sociétés aristocratiques très élitiste et hiérarchisées, et le système démocratique où chacun peut espérer progresser et s'élever. Tocqueville explique dans son ouvrage que dans une démocratie les individus sont préoccupés avant tout par la recherche de leur bien-être matériel. Contrairement à une société aristocratique, qui est très inégalitaire et où il existe des rangs sociaux dans lesquels les individus sont confinés dès la naissance, dans une société démocratique il existe une égalité entre les individus. Non pas une égalité économique et intellectuelle mais plutôt une égalité sociale. Il n'y a plus de rangs sociaux ni de classes de dominants et de dominés. Tous les citoyens des sociétés démocratiques sont susceptibles d'exercer toutes les fonctions sociales et ont tous la possibilité de s'enrichir.

Tocqueville souligne aussi que l'égalité fait naître une passion pour le bien-être matériel. Dans une démocratie, il n'y a plus de castes de riches et de pauvres, mais plutôt une classe moyenne où tous les individus peuvent atteindre la fortune. Ces derniers sont

donc surtout préoccupés par leur carrière et l'accroissement de leur fortune matérielle. Pour Tocqueville, cette recherche du bien matérielle tourmente l'âme des sociétés et c'est à juste titre qu'il indique que : « *Celui qui a renfermé son cœur dans la seule recherche des biens de ce monde est toujours pressé car il n'a qu'un temps limité pour les trouver, s'en emparer et en jouir. Le souvenir de la brièveté de la vie l'aiguillonne sans cesse. Indépendamment des biens qu'il possède, il en imagine à chaque instant mille autres que la mort l'empêchera de goûter, s'il ne se hâte. Cette pensée le remplit de trouble, de craintes et de regrets, et maintient son âme dans une sorte de trépidation incessante qui le porte à changer à tout moment de desseins et de lieu. (...) Dans les temps démocratiques les jouissances sont plus vives que dans les siècles d'aristocratie, et surtout le nombre de ceux qui les goûtent est infiniment plus grand ; mais, d'une autre part, il faut reconnaître que les espérances et les désirs y sont plus souvent déçus, les âmes plus émues et plus inquiètes, et les soucis plus cuisants* ».

Et c'est à juste titre que Berthoud (2005) dans son ouvrage « *une philosophie de la consommation* » apportant une critique sur la nécessité de la science économique qui aurait dû consacrer toute son attention à construire une définition réfléchie de la bonne consommation, s'est laissée absorber par une toute autre question relative aux conditions de la reproduction sociale et aux formes de distribution du produit à travers l'échange marchand et la répartition. Il en résulte que depuis plus de deux siècles la consommation est le plus souvent tenue pour un acte de reproduction de la vie et des forces de chaque être humain. La richesse est définie à partir du produit. Le bonheur du consommateur est vu comme un état quantifiable et le bien-être matériel est érigé en modèle idéal.

Cette obsession du bien-être matériel est l'une des principales caractéristiques de la société de consommation. C'est ce que souligne aussi Jean Baudrillard (1974) dans son livre « *La société de consommation* ». Dans cet ouvrage, il analyse le phénomène de la consommation des objets. Il explique que la société de consommation se caractérise par un foisonnement infini de marchandises. Il y a une prolifération et une multiplication d'objets disponibles, surtout dans les magasins à grande surface qui sont « *le lieu géométrique de*

l'abondance ». Tous ces objets matériels se déploient avec abondance et leur accumulation devient la source du bonheur. Les publicités véhiculent l'idée que la possession de cette panoplie d'objets matériels est la seule voie à suivre pour être heureux.

Selon Baudrillard, le bonheur qui hante la société moderne se calcule en fonction des objets accumulés et les gens tendent, avec tous ces produits qu'ils acquièrent, de répondre à d'autres fins que celles auxquelles sont normalement destinées ces marchandises. Les réfrigérateurs, machines à laver, automobiles, ordinateurs et autres biens de consommation n'ont plus un rôle d'ustensiles, mais répondent davantage à des besoins spirituels.

Les individus recherchent surtout, dans ces objets, la sécurité, le prestige, l'amour, etc. S'opère ainsi une matérialisation progressive de la vie ; les individus cherchent à combler toutes leurs insatisfactions par des marchandises et l'argent devient la valeur suprême et la solution à toutes les difficultés. En effet, pour être en mesure de posséder ces objets désirés, il faut énormément d'argent, pour avoir la voiture qui rend libre, l'ordinateur qui mène au bonheur, etc. Ce que les gens cherchent avant tout dans une société de consommation, c'est de trouver un emploi et d'avoir une sécurité financière leur permettant de posséder tout ce qu'ils désirent.

Toutefois, Baudrillard estime que cette société n'est pas celle de l'épanouissement, mais plutôt du stress et de l'insatisfaction : « *C'est que cette société qui se donne et se voit toujours en progrès continu vers l'abolition de l'effort, la résolution des tensions, vers plus de facilité et d'automatismes, est en fait une société de stress, de tension, de doping, où le bilan global de satisfaction accuse un déficit de plus en plus grand (...)* ». Le propre de la société de consommation, c'est de proposer constamment de nouveaux biens, de susciter de nouveaux « besoins », d'attiser les convoitises. Il ne faut jamais que les gens soient satisfaits. Pour faire rouler l'économie, il faut qu'ils achètent toujours plus de biens, de services et de spectacles. Ils dépensent leur énergie pour obtenir ce qu'ils veulent : gagner davantage, acheter une voiture plus performante, une plus grande maison et ainsi de suite.

Dans une analyse similaire Fromm (1978) critique la société de consommation et met en perspective les aliénations inhérentes à ce type de société. Pour lui, il existe deux modes fondamentaux d'existence qui déterminent la totalité de la pensée, des sentiments et des actions des individus : le mode avoir et le mode être : « *Je me rapporte, à deux modes fondamentaux d'existence, à deux types différents d'orientation vers soi-même et le monde, à deux sortes de structures de caractère distinctes dont les prédominances respectives déterminent la totalité de la pensée, des sentiments et des actions de l'individu* » explique-t-il. L'individu qui vit selon le mode avoir se valorise grâce à ses biens et son identité profonde correspond à ses avoirs matériels. Ceux-ci définissent sa position sociale. Il se dit « *Je suis ce que j'ai et ce que je consomme* » ou « *Plus j'ai, plus je suis* ». Celui qui n'a rien n'est rien.

Fromm nomme l'homme qui vit selon le mode avoir « *l'homo consumens* » et il explique que nous le retrouvons avant tout dans les sociétés industrielles occidentales dont le but suprême est d'avoir²⁹ de plus en plus. Dans la société de consommation, ceux qui possèdent sont admirés et enviés. Les publicités véhiculent des valeurs matérialistes qui font croire qu'être, c'est avoir. Aux yeux de Fromm, *homo consumens* ne se ressent pas comme un être actif doué de qualités qui lui sont propres. Il ne se sent pas animé d'une riche vie intérieure qui le comble. Le sens de sa propre valeur provient de facteurs extérieurs à lui-même.

À l'opposé, Fromm estime que le mode *être* exprime un rapport vivant et authentique à soi-même, aux autres et au monde. Celui qui vit selon le mode être cesse de trouver sa sécurité et son identité en s'accrochant à ce qu'il a. Plutôt que de se définir uniquement selon ce qu'il a, l'individu qui oriente sa vie en fonction du mode être s'appréhende lui-même à partir de ce qu'il est. Il détermine lui-même les idées et les règles de conduite auxquelles il veut adhérer. Sa caractéristique fondamentale est d'être actif. Non pas dans le sens d'une activité tournée vers l'extérieur, celle de l'affairement, mais dans le sens d'une

²⁹ L'orientation « avoir » est caractéristique de la société industrielle occidentale où le désir passionné de l'argent, de la célébrité et de la puissance est devenu le thème dominant de la vie.

activité intérieure, de l'emploi productif des pouvoirs humains. Être actif signifie exprimer ses facultés, ses talents.

Selon Fromm, la principale tâche de l'homme devrait être de s'épanouir en réalisant ses diverses potentialités. Or l'individu cherche à se divertir et à s'étourdir pour tromper son ennui et pour éviter de réfléchir à sa condition mortelle en s'inscrivant dans la société de consommation. Par le fait même, il n'a plus le temps de réfléchir aux grandes questions existentielles : Quelle est la valeur de la vie ? Quel sens donner à la mort ? Qu'est-ce que l'amour, le courage, la justice, le bonheur ? Fromm souligne que l'homme qui poursuit le modèle de la société de consommation se croit maître de sa vie et autonome, mais il ne l'est pas réellement. Il se conforme au modèle social et intériorise, sans examen critique, les opinions et les valeurs véhiculées dans la société. De plus, il est indifférent à la chose publique et n'est pas apte à participer au processus de décision et à délibérer sur les questions politiques.

Quant à Lipovetsky (1983), dans son livre « *L'ère du vide* », il dresse le portrait d'un homme individualiste dans la société de consommation. Il explique que la société post-moderne généralise le procès de personnalisation en rupture avec l'organisation moderne disciplinaire-coercitive, réalise-en quelque sorte, dans le quotidien lui-même l'idéal moderne de l'autonomie individuelle. L'une des conséquences de cet individualisme est que, désormais, il n'y a plus d'homogénéité des croyances et que la morale est réduite à l'individu. Dans ce contexte, il n'est plus question qu'une quelconque autorité vienne imposer une morale aux individus. Ceux-ci sont allergiques à l'esprit directif des morales doctrinaires. Aucune autorité ne s'impose plus comme légitime dans la sphère morale.

Comme pour illustrer les effets de cette décadence sociétale, Lipovetsky (2006) postule dans son livre « *La société de déception* », référence faite à la société de consommation, que tous les individus veulent accéder au bonheur présenté dans les médias, lequel est fortement lié à l'accumulation des biens matériels. Ceux qui ne peuvent y arriver vivent leur situation avec un sentiment de frustration, de disqualification de soi et d'échec personnel. « (...) *l'abolition des prérogatives de naissance a eu pour effet de développer le*

désir de s'élever, de sortir de sa condition, d'acquérir sans cesse de nouveaux biens matériels, de la réputation et du pouvoir : l'égalité des conditions fait de l'ambition un sentiment universel et continu. Mais tandis que s'ouvrent de nouvelles espérances, les frustrations et les comparaisons envieuses se répandent : les plus petites dissemblances inégalitaires entre les hommes les blessent, on ne supporte pas que le voisin ait plus que soi. Les jouissances matérielles sont nombreuses, mais les hommes sont souvent malheureux de la jouissance des autres ».

L'analyse de Heidegger (1983) indique que cet individualisme occasionné par la société de consommation, a conduit à un nihilisme. Autrement dit, à une perte des valeurs suprêmes et transcendantes telles que le bien, le vrai, le beau... valeurs par excellence que les hommes devraient chercher à atteindre.

À titre d'exemple, Theodor Adorno et Max Horkheimer, les deux figures de proue de l'école philosophique de Francfort, exilés aux États-Unis, vivent en direct l'essor de la culture de masse : films hollywoodiens, dessins animés de Walt Disney, chansons populaires qui séduisent les Américains, toutes catégories confondues. Lorsqu'ils entreprennent de critiquer cette « industrie culturelle », les deux philosophes le font moins en regrettant la superficialité de ces productions qu'en y voyant le symptôme d'un mouvement paradoxal de rationalisation. Si celle-ci a pu par le passé être porteuse d'émancipation, elle est devenue, appliquée à la culture, synonyme de standardisation, d'homogénéisation et de prévisibilité. Les produits culturels sont vendus comme des marchandises, destinées à être consommées passivement par le public. Plus encore, soulignent les philosophes, ces produits culturels manquent d'authenticité et engendrent de « faux besoins ». L'analyse d'Adorno T. et Horkheimer M. dépeint le consommateur comme un être fondamentalement aliéné et manipulé.

Cette approche sera fortement critiquée tant par Michel de Certeau (1990) que par Stuart Hall (2000) et le courant contemporain des « *cultural studies* », lesquels voient dans la culture un espace marqué autant par la domination que par la résistance et la créativité des « *récepteurs* ». Contre l'idée véhiculée par l'école de Francfort, selon laquelle les

consommateurs seraient enfermés dans les chemins prédéterminés par les marketeurs et autres experts de la culture de masse, Michel de Certeau insiste quant à lui sur les mille possibilités d'appropriation et de détournement qu'offre le monde des objets. Le consommateur est pour lui fondamentalement un « *bricoleur* », terme qui est là pour rappeler qu'un objet n'existe jamais indépendamment de son utilisateur et que du coup l'usage que l'on en fait n'est jamais déterminé. Chacun peut donc s'inventer et se réinventer « *une manière propre de cheminer à travers la forêt des produits imposés* ».

En résumé, nous pouvons retenir que la philosophie morale aborde la consommation dans une réflexion globale c'est-à-dire la société de consommation. Elle postule que l'individu de la société de consommation est obsédé par le bien-être matériel. Il mène donc une vie tournée vers l'avoir et les objets matériels. Il est aussi soumis à une compétition et envie le sort de celui qui a mieux réussi. Il devient donc un être tourmenté, fatigué et dépressif. Il semble pourtant vivre dans une société du bonheur où il peut se divertir et vivre sa vie comme bon lui semble. Autrement dit, l'individualisme qui préconise la liberté et l'autonomie et qui permet à l'individu de s'émanciper des dogmes moraux et religieux.

Cet individualisme a aussi donné naissance au nihilisme. Il n'y a plus de systèmes de valeurs ni de normes morales qui peuvent guider les choix de l'individu. Il n'existe plus d'idéal transcendant pour orienter sa vie. Il perd ainsi le goût de l'avenir, car il n'a pas réellement d'idéal de vie à réaliser. Il passe donc son temps à se divertir. Le divertissement lui permet d'oublier les souffrances de sa condition et le fait qu'il est mortel. Par le fait même, il ne réfléchit plus au sens à donner à son existence et à ce qu'il souhaiterait vraiment devenir. Il croit qu'il s'est libéré de la domination de l'Église et de l'État, mais il continue à se faire dicter sa conduite. En un mot, l'individu dans la société de consommation n'est pas toujours maître de sa vie, il croit pouvoir choisir ses propres valeurs mais il est trop souvent manipulé par l'opinion publique, les médias, la société de consommation.

1.5.2 La psychologie de la consommation : entre satisfaction individuelle et pratiques identitaires.

Du point de vue de la psychologie, l'approche de la consommation a nettement évolué du fait notamment de la prise en compte croissante des facteurs émotionnels, hédonique³⁰ et affectifs. La consommation n'est plus réduite au seul acte d'achat mais englobe un ensemble d'activité dépassant le champ du « *marchandisable* » et renvoyant à des pratiques identitaires par lesquelles les individus d'une part manipulent et échangent du sens et des valeurs au-delà de l'aspect strictement fonctionnel des biens et services (Heilbrunn, 2003) et de l'autre comme étant destinées à satisfaire émotionnellement les individus (Vergès, 1979).

En effet, cette psychologie de la consommation trouve son référentielle dans la théorie de la hiérarchisation des besoins formulée par Abraham Maslow (1943). Ce psychologue américain a proposé une hiérarchie des besoins de l'homme à cinq niveaux. En effet, la satisfaction des besoins physiologiques doit précéder toute tentative de satisfaction des besoins de protection (sécurité) ; lesquels doivent être satisfaits avant les besoins d'appartenance (d'amour), qui précèdent les besoins d'estime de soi (reconnaissance) ; au sommet de la pyramide se trouvent les besoins spirituels (dépassement). Ainsi, la pyramide de Maslow se fonde sur une hiérarchisation linéaire des besoins.

Cependant, ce modèle d'hiérarchisation stricte et linéaire des besoins montre des failles conceptuelles. En effet, le besoin de reconnaissance sociale, est pour l'homme, un besoin aussi important que les besoins physiologiques. Ou tout au moins, il est arbitraire d'hiérarchiser des besoins qualitativement différents sans justifier cette hiérarchie. Il n'y a donc pas a priori d'hiérarchie aussi directe entre les besoins physiologiques, sécurité du corps, relationnels et affectifs. Par exemple, le besoin de reconnaissance sociale ou celui du lien social, apparaît pour l'homme comme une composante à part entière de sa

³⁰ Doctrine qui prend pour principe la morale, la recherche du plaisir et l'évitement de la douleur. Pour Romeuf (1956), c'est une conception économique selon laquelle la raison et la fin de toute activité économique n'est au fond que la poursuite du maximum de satisfaction.

personnalité à satisfaire pour son développement au même titre que le besoin de se nourrir. On peut citer le cas des « *enfants sauvages* », évoqué par Strivay (2006) qui ont satisfait jusqu'à leur découverte leurs besoins physiologiques et de sécurité du corps, mais n'ont pas pour autant développé une personnalité humaine normale.

Certes, Maslow apporte une explication psychologique à la consommation des individus, cependant la question de savoir si chaque individu ne cherche qu'à satisfaire un besoin d'un certain niveau que s'il a complètement comblé ses besoins d'un niveau antérieur, est toutefois contestable. Car, la plupart des biens de consommation ont un caractère dual parce qu'ils ont une double fonction : une fonction d'usage et une fonction symbolique. Ainsi une voiture sert à effectuer des transports mais elle peut aussi faire rêver, être un signe de richesse...

Ainsi, sur la base très controversée du modèle de Maslow s'est érigé une psychologie de la consommation encore expérimentale à la jonction des psychologies cognitive et sociale. Les questions qu'elle aborde sont très variées : en quoi le nom, la couleur, le standing du produit, mais aussi la décoration ou la musique de son lieu de vente, par exemple, peuvent-ils favoriser un achat et garantir une satisfaction consécutive ? Comment faire en sorte qu'un sujet, en déboursant, ait l'impression de s'identifier à une communauté d'acheteurs partageant ses valeurs ? Comment concevoir une publicité qui focalise l'attention, et suggère un monde ou une histoire en un minimum de détails ? L'émotion doit-elle l'emporter sur l'appel à la réflexion ? Quels doivent être l'attitude et les propos d'un vendeur en chair et en os pour pousser discrètement à l'achat ? Jusqu'où peut aller l'influence des images subliminales ? Etc.

Au total, une psychologie de la consommation moins théorique et plus fonctionnel qui tente d'établir des modalités d'une relation identitaire entre le consommateur et la marque du produit ou du bien et service utilisé (Fournier 1994, 1998) et une relation personnelle du point de vue de l'utilité symbolique qui au fur et à mesure se communautarise. En effet, la consommation est devenue centrale dans la façon dont les individus élaborent leur identité sociale.

Pour Cova et Cova (2001) « *ce qui peut réunir beaucoup d'individus aujourd'hui, c'est de consommer la même chose, en commun, au même moment* ». Par exemple, la communauté des *bikers*³¹ étudiés par Shouten et McAlexander (1995).

Le rôle important de la marque dans la formation de l'identité individuelle des membres et comme transformateur de l'identité, notamment en ce qui concerne les catégories de produits à forte visibilité sociale ou à forte résonance affective (chaussures, vêtements, véhicules motorisés, équipement sportif, etc.). Autrement dit, la communautarisation qu'autorisent les marques ne fonctionne à l'évidence que dans certaines situations d'usage bien particulières. Les marques seraient donc susceptibles de susciter des comportements de nature tribale et répondent à un ensemble de désirs qui outrepassent les attentes traditionnelles des consommateurs à l'égard des marques (Cova et Cova, 2001), et notamment : un désir de *relation immédiate* et de lien d'affection en rupture avec les rôles sociaux réifiés et les obligations sociales, un désir de *connexion* collective en réaction à ce qui peut apparaître comme dangereux ou conflictuel dans une société pluralisée et atomisée, un désir *d'expérience* d'un tout qui ait du sens, d'un sentiment d'appartenir à quelque chose qui nous dépasse pour vivre avec quelque chose de plus fort que soi, un désir de résurgence de *traditions* perdues ou érodées.

Ce type de comportements tribaux concourt au développement de communautés de marques comme l'ont très finement analysé Muniz et O'Guinn (2001) ; communautés qui peuvent se comprendre comme un ensemble structuré de relations sociales entre les utilisateurs d'une marque dont l'affinité, la culture et l'histoire dérivent de la consommation de cette marque. Ces consommateurs partagent un *ethos* et un sens du devoir à l'égard de la communauté dans son ensemble et de tous ses membres. Les membres de cette communauté participent à la construction sociale de la marque.

³¹ Ce sont les adeptes de la marque Harley Davidson. Cette communauté met en évidence un certain nombre de caractéristiques analysées au nombre desquelles : la conscience des membres de former une sous-culture de consommation, un fort degré de marginalité assumée à travers un statut revendiqué d'outsider, les fortes connexions qu'entretiennent les membres de la communauté, l'existence d'un *ethos* partagé autour de la marque à travers des modes de socialisation particulier et des statuts hiérarchiques à l'intérieur du groupe.

En somme, la psychologie de la consommation articule sa recherche sur deux axes. D'un point de vue théorique au travers des modalités de satisfaction individuelle liées aux éléments de cognition et d'un point de vue pratique associée à la marque qui instaure un double système de relation : entre des individus particuliers et la marque d'une part (selon le principe de segmentation), entre les individus entre eux en donnant l'impression de l'existence d'une communauté de marque. En s'inscrivant donc dans un registre relationnel, la marque, rentre directement en rivalité avec le théologico-politique en ce qu'elle « *pense comme mode d'organisation et de régulation du lien social* » (Quessada, 2000). En intervenant au plus intime de ce qui tisse les modes de socialité, les marques remplissent aujourd'hui une véritable fonction organisationnelle.

1.5.3 Approche économique de la consommation et de l'épargne : entre utilité, satisfaction de besoins et investissement productif

La consommation intéresse les économistes. La réflexion économique sur la consommation continue aujourd'hui d'être très féconde. Ces derniers sont d'avantage tourner vers le comportement du consommateur, qui tient une place essentielle dans l'analyse des économistes classiques et néoclassiques dont les précurseurs furent Adams Smith (1776) et Karl Marx (1919).

Ces précurseurs ne s'intéressaient pas véritablement aux comportements de consommation. Ils associaient plutôt des comportements de types de dépense à de grandes classes sociales : les salariés dépensaient le peu qu'ils gagnaient en biens de subsistance, les propriétaires consommaient leur rente en biens de luxe, les capitalistes, enfin, consommaient modérément et accumulaient beaucoup.

J.M. Keynes (1969), adoptera par la suite une démarche similaire en proposant la notion de « propension à consommer » c'est-à-dire la part du revenu dépensée par les ménages, au lieu d'être épargnée. L'approche Keynésienne quant à elle stipule que le niveau de consommation dépend essentiellement du revenu. Ainsi, Keynes s'appuyant sur l'existence d'une loi psychologique fondamentale selon laquelle « (...) *En moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation au fur et à mesure*

que le revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu ». Pour lui, les facteurs qui déterminent la propension à consommer des ménages sont souvent très subjectifs.

Dans son ouvrage intitulé « *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* », il parle de l'importance de la précaution, de la prévoyance, du calcul, de l'ambition, de l'indépendance, de l'initiative et même de l'orgueil et de l'avarice. Pour Keynes, ces différents facteurs subjectifs peuvent être considérés comme stables à court terme. Par conséquent, une relance artificielle de la consommation par l'État au moyen d'une injection de revenus dans l'économie est donc forcément efficace à court terme. Ainsi, des études empiriques ont démontré que l'analyse de Keynes était vérifiée lorsque l'on compare à un moment donné les budgets des ménages ayant des niveaux de revenu différent et ceci sur une courte période.

Toutefois, l'économiste Simon Kuznets a montré en se fondant sur une étude longitudinale de la consommation aux Etats-Unis de 1929 à 1938 que l'analyse de Keynes se trouvait invalidée par le fait que la propension moyenne à consommer des Américains était restée constante sur cette période.

Quant à Friedman (1957), chef de file des monétaristes, l'économiste le plus opposé qu'il soit au modèle Keynésien, dans sa théorie, définit la consommation comme « *la valeur des services qu'on prévoit de consommer pendant la période considérée* ». Il pense que le comportement du consommateur n'est pas lié au revenu qu'il perçoit à un moment donné mais au revenu qu'il prévoit. Le consommateur anticipe donc ses gains, et prend ses décisions d'épargne ou de consommation en tenant compte non seulement de son revenu actuel mais surtout de ses revenus futurs.

Il est à noter que la réflexion économique, du moins dans ses débuts, considérait peu les dimensions macroéconomiques de la fonction de consommation et raisonnait sur le plan microéconomique.

Ainsi, la théorie microéconomique du consommateur naît véritablement avec l'école néoclassique de Stanley Jevons (1871), Léon Walras (1874) et Alfred Marshall (1906). Ces auteurs mettent en scène l'hypothèse d'un individu représentatif, un agent calculeur dont le but est de composer le panier de biens qui lui apportera la satisfaction, « l'utilité » maximale tout en respectant sa contrainte budgétaire. Cette approche ne prétend pourtant pas véritablement expliquer de manière réaliste comment les consommateurs effectuent leurs choix. Elle vise plutôt à expliquer, en partant de comportements « microéconomiques » rationnels, comment se comporte la demande de marché face aux variations des prix. L'enjeu est de fonder la fameuse loi de l'offre et de la demande.

Dans cette analyse, le consommateur est censé être rationnel et cherche toujours à optimiser son revenu. Ainsi la modélisation du comportement du consommateur telle qu'elle est suggérée en microéconomie repose sur trois postulats : le choix individuel du consommateur, l'information parfaite sur l'offre de biens ainsi que sur le niveau de ses besoins et l'hypothèse de rationalité.

Dans cette perspective, pour les économistes néoclassiques (Vilfredo Pareto, 1896), le consommateur dispose d'un budget limité pour acquérir tous les biens souhaités. Il ne peut donc acheter tout ce qu'il désire et doit opérer des choix entre les biens désirés. Pour effectuer ces choix, le consommateur établit une hiérarchie dans ses préférences.

Pareto construit un procédé de représentation graphique des préférences entre deux biens de consommation X et Y. Donc, le choix du consommateur va s'effectuer selon le critère de l'utilité $U(x, y)$. Au terme de la confrontation de la courbe d'indifférence avec le revenu, le consommateur choisit la combinaison idéale de biens lui apportant la plus grande satisfaction, ce que Pareto appelle « l'utilité maxima ». Dans ce modèle, les agents sont considérés comme rationnels en ce qu'ils ont une fonction objective (les consommateurs cherchent à maximiser leur utilité $U(x, y)$ compte tenu de leur contrainte budgétaire, c'est à dire leur revenu) et qu'ils sont censés avoir une information parfaite sur le prix des biens de consommation.

Quant à Becker (1965), dans sa théorie de « l'allocation du temps » a proposé d'expliquer comment les individus répartissent leur temps entre travail et loisir, en considérant que la consommation exige non seulement des biens, mais également du temps pour jouir des biens et services achetés. Il montre que le consommateur a tendance à arbitrer entre les produits non seulement en fonction de leur prix mais également des gains de temps permis par l'usage de ces produits. Le temps est ainsi introduit sous l'angle d'une contrainte. Considéré comme une ressource rare qui s'impose au même titre que le revenu, le temps devient indissociable de la décision d'achat.

Jan de Vries (1994) a mis à profit cette approche pour analyser la « révolution de la consommation » au XVIIIe siècle. Une plus grande préférence pour la consommation de biens marchands et une diminution des salaires expliquent ainsi pourquoi les ménages ont accru le temps qu'ils consacraient au travail.

Duesenberry (1949), avance l'idée que chaque population constitue une sorte de sous-culture qui exerce des pressions spécifiques sur ces membres afin de les pousser à consommer. Ce principe d'émulation sociale s'exercerait de manière plus forte sur les bas revenus qui peinent alors à épargner.

Ainsi, la consommation d'un ménage à une période donnée dépend non seulement du revenu mais aussi des habitudes de consommation acquises antérieurement. En effet, selon Duesenberry, la consommation évolue en raison de l'existence d'un double effet : un effet de démonstration (qui évolue en effet de différenciation) et un effet d'imitation. Les catégories sociales les moins favorisées cherchent à imiter la consommation des catégories favorisées, qui optent pour un nouveau mode de consommation afin de se différencier. Ce comportement peut se définir comme une tendance du consommateur à maintenir voire augmenter son niveau de consommation même en cas de baisse de son revenu. Sous ce rapport, le consommateur peut être amené à prélever sur son épargne.

Par ailleurs, plus spécifiquement sur le concept d'épargne sous l'angle de la consommation qui alimente toujours les recherches économiques, la construction de

modèles théoriques sur le concept d'épargne repose essentiellement sur deux postulats : l'approche classique de l'épargne et la théorie Keynésienne de l'épargne.

Pour des économistes néoclassiques, l'épargne (censée être investie) est une consommation différée dans le temps. L'épargne désigne donc tout comportement de renoncement à une consommation immédiate et ce, dans l'espoir d'obtenir un meilleur rendement futur et par suite une meilleure consommation future. L'arbitrage entre consommation immédiate et consommation future est donc déterminé par l'évolution prévisible du revenu durant la vie de l'individu, par son degré de préférence pour le présent et par le niveau du taux d'intérêt.

Selon le raisonnement néoclassique, l'épargne précède la consommation : L'agent économique qui cherche à maximiser son utilité vérifie ce que peut lui rapporter l'épargne en fonction du niveau du taux d'intérêt. Si celui-ci est élevé, l'agent sera incité à épargner pour s'assurer des revenus plus importants dans le futur. Lorsque le taux d'intérêt est faible, l'agent a tendance à peu épargner : l'épargne ne lui rapportera que peu de revenus dans le futur.

L'approche keynésienne du comportement d'épargne est tout autre. Dans cette approche, c'est la consommation qui précède l'épargne. Le niveau d'épargne est un résidu qui est déterminé non pas par le taux d'intérêt mais par le niveau de revenu de l'agent. Celui-ci consomme d'abord et attribue le reste de son revenu (celui qui n'a pas été consommé) à l'épargne ou à la thésaurisation en fonction du taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt est élevé, alors l'individu est amené à réduire sa préférence pour la liquidité et augmenter sa préférence pour l'épargne.

Par contre si le taux d'intérêt est faible, il penchera en faveur de la liquidité qui peut être utilisée à des fins de consommation, de précaution, voire de la thésaurisation. En effet, pour Keynes (1969), l'épargne est plutôt une fonction croissante du niveau de revenu. Ce qui est épargné est simplement ce qui n'est pas dépensé en bien de consommation.

Dans les expressions mathématiques de la théorie Keynésienne, l'épargne en fraction ou en pourcentage, est le complément de la consommation. C'est-à-dire que si la consommation représente les $(4/5)$ ou les 80%, l'épargne représentera les $(1/5)$ ou les 20% du revenu. Ainsi, pour un revenu nul, l'épargne est négative c'est-à-dire l'agent désépargne pour financer la consommation incompressible.

Cependant, hormis ces deux grands postulats de l'analyse économique de l'épargne, il existe d'autres approches économiques explicatives du comportement d'épargne des ménages. La théorie du revenu permanent, développée par Friedmann (1957), stipule que l'épargne ne dépend pas (à long terme) du revenu courant mais du revenu permanent, entendu comme le revenu dont l'agent peut disposer à chaque période de sa vie sans entamer son patrimoine. Cette théorie prévoit donc que l'épargne sert d'outil de lissage de la consommation, et que l'épargne varie davantage lorsque le ménage vit momentanément une variation transitoire de son revenu.

Quant à l'économiste Modigliani (1954), qui est l'un des tenants de la théorie de l'épargne qui relativise les déterminants mis en avant par les néoclassiques (le taux d'intérêt) ou les keynésiens (le revenu) au profit d'une explication par l'âge des individus, considération qui aboutit à distinguer deux grandes périodes dans le cycle de vie de l'individu : celle de la vie active où l'on a plutôt tendance à épargner, et celle depuis la retraite jusqu'au décès où la personne désépargne. Sa théorie part du principe selon lequel pour chaque ménage, il existe un cycle de vie caractérisé à chaque âge par une étape dans la carrière et la vie familiale.

Ainsi, à chaque étape de la vie active et de la retraite correspond un niveau de revenu et certains besoins spécifiques. Ce modèle prévoit ainsi que les ménages plus jeunes auront une épargne négative car ils sont à un stade de leur vie où leur revenu est relativement faible et où ils font généralement plusieurs dépenses importantes (par exemple dépenses en éducation, acquisition d'une maison, etc.) dont plusieurs sont des investissements.

Aussi, passé l'âge de la retraite, le modèle prévoit une épargne négative des ménages compte tenu de la diminution du revenu associé à la perte de travail³² (Bernheim, 1991).

Ainsi, en cas de contraction cyclique, le niveau de consommation reste stable de période en période aux dépens de l'épargne et en l'absence d'héritage et d'incertitude sur le revenu ou la durée de vie, la richesse finale est nulle. Par conséquent, toute l'épargne accumulée par un individu est dépensée au cours de sa vie. Autrement dit, selon la théorie du cycle de vie, l'âge des ménages a un impact sur leur niveau d'épargne. Dans cette perspective, le taux moyen d'épargne d'une économie serait davantage conditionné par sa structure démographique.

En somme, nous pouvons conclure ce chapitre réservé aux différentes théories économiques sur la consommation en disant que, les différences de consommation se sont amoindries. Les nouvelles théories économiques de la consommation tendent à l'homogénéisation des pouvoirs d'achats locaux, qui a pour conséquence une uniformisation des besoins et des modes de vie. Cette orientation théorique de la consommation a été largement développée par Fourastié et Bazil (1981). Elles indiquent qu'un modèle de consommation très uniforme s'est progressivement mis en place entre 1963 et 1978 dans le monde occidental. Et nous citons : « (...) *à revenu égal - et les revenus se rapprochent sans cesse – on se nourrit, on s'habille, on se meuble, on se déplace, on se distrait, on se cultive de plus en plus de la même façon...* ».

Ainsi, elles montrent que les ménages des communes rurales et ceux des grandes villes ont vu leur mode de consommation se rapprocher considérablement. Cette homogénéisation de la consommation s'insère dans un mouvement plus large d'unification culturelle, lui-même dû à de nombreux facteurs : décloisonnement des régions, école pour tous, diffusion des médias, mobilité géographique... Depuis la théorie de la modélisation

³² Ce qui suppose cependant que l'individu ne désire pas laisser de legs après sa mort, et qu'il profite de sa retraite pour consommer la richesse qu'il a accumulé sans chercher à en laisser. Ceci est remis en question par d'autres théories comme la théorie du legs (« *bequest motive* ») qui soutient que l'individu veut laisser une certaine richesse après sa mort.

du comportement du consommateur par les néoclassiques à la théorie d'homogénéisation des pouvoirs d'achats des nouvelles théories économiques, ces paradigmes évoluent vers une forme d'uniformisation des comportements des consommateurs.

Sous cet angle, est-ce à dire que la consommation des ménages aboutirait selon la nouvelle science économique à un certain degré de norme ou de standardisation au même titre que la production ? Il semblerait que non. Si l'on s'en tient aux données de recherche empirique et théorique de la littérature issue de l'anthropologie et de la sociologie de la consommation.

1.5.4 Une anthropologie de la consommation : entre production symbolique, systèmes d'action concret, et dynamique identitaire et générationnelle

L'anthropologie économique harponne la consommation dans une perspective trialiste à savoir qu'elle est un « instrument d'investigation » pour découvrir un système d'action (des mécanismes sociaux, des relations sociales, des pratiques et des représentations sociales) (Kaufmann, 1992), des dynamiques sociales et des productions symboliques de réactivation des habitudes (Kaufmann, 2001) et des dynamiques identitaires et générationnelles (Garabuau-Moussaoui, 1999).

Elle définit la consommation non seulement comme le processus d'acquisition, d'échange et d'utilisation des biens, services et espaces, mais aussi comme un construit social, une production sociale, c'est-à-dire un système de comportements et de représentations qui participent de la vie sociale (Garabuau-Moussaoui, Op.cit.).

Les différentes recherches effectuées sur les usages d'objets ou de services montrent une diversité des pratiques, qui renvoie à des appropriations, des détournements de fonctions techniques vers des fonctions sociales, qui viennent s'ajouter aux propriétés techniques de l'objet. Ainsi, un téléphone sert à appeler pour communiquer et/ou s'informer, mais il peut également être utilisé pour gérer les appels, les gens, son réseau (Garabuau-Moussaoui, Taponier, Desjeux, 1999). Un système de chauffage sert à se chauffer, mais peut également servir à marquer des espaces dans la maison, qui

correspondent à des activités, à des territoires plus ou moins personnels, ainsi qu'à marquer les frontières de l'intime, du privé, du public (Garabuau-Moussaoui, Sokolowski, Taponier, Testut et Desjeux, 2000).

Alors, l'objet banal devient objet social (Garabuau-Moussaoui et Desjeux, 2000), dans le sens où il est investi de significations sociales, et est utilisé dans des buts sociaux (de sociabilité, de territorialisation, de revendication identitaire, etc.). Ainsi, des objets, des techniques, des services, sont utilisés non en parfaite adéquation avec leur fonctionnalité technique, mais selon les fonctions sociales que leur attribuent les acteurs sociaux. Cependant, il convient de ne pas sous-estimer l'aspect structurant des fonctions techniques (elles imposent un cadre d'usage, dans lequel les acteurs sociaux intègrent des marges de manœuvre).

Ainsi, Pour Desjeux (2006), la consommation ne se limite pas à l'achat mais intègre les usages dans l'espace domestique, les échanges de biens et services entre acteurs privés et publics, les effets d'institution et de groupes de pression dans le champ du marché et du politique, les effets d'appartenance macrosociale, mésosociale, microsociale et la dimension interculturelle.

De plus, les pratiques de consommation s'accompagnent de représentations, de discours, de sens, qui sont construits autour des objets ou des services. Ainsi, la notion même de marchandise est un construit social, puisqu'un objet peut être à un moment une marchandise (placé dans une situation d'échange marchand), puis être « *démarchandisé* », utilisé comme objet personnel, unique, authentique (J.-P. Warnier, 1999 ; Kopytoff, 1986). Ce sens social donné aux objets peut d'ailleurs être utilisé par les publicitaires qui cherchent à « faire vivre » les objets qu'ils vendent pour anticiper cette démarchandisation.

La consommation intègre aussi un ordre de classification sociale dans le monde moderne. En effet, les travaux des anthropologues Douglas M. et Isherwood B. (1979) proposent une théorie de l'acte de consommation comme pratique de distinction culturelle. Cette façon de voir a été largement reprise depuis par les acteurs du marketing, comme le

montre le soin avec lequel les objets sont conçus pour des segments bien identifiés du marché (par exemple, le marché des produits ethniques).

Pour (Garabuau-Moussaoui, Op.cit) la consommation participe à une identité de groupe. En effet, analysant la cuisine comme système regroupant des actions, des techniques, des savoir-faire, des symboliques, des valeurs, de l'imaginaire, elle a pu montrer qu'elle peut être investie de manière anthropologique pour comprendre le lien entre une pratique menée dans un cadre social et un groupe d'âge, une étape de vie, qu'est la jeunesse.

Concrètement, elle démontre que les pratiques et représentations culinaires des jeunes entrent dans un système de comportements plus larges, appelé « polyvalence », qui se définit comme un rapport aux objets, aux espaces, à l'alimentation, aux autres, fondé sur la fusion, le mélange, le refus de la spécialisation et des normes fixes. Les jeunes, soumis à des contraintes d'espace, de revenus, de temps, s'approprient leur environnement matériel, domestique, en le construisant comme polyvalent.

Ce phénomène est un processus social d'évitement de la reproduction des comportements de la génération de leurs parents et s'inscrit donc à la fois dans une définition interne d'une génération, la jeunesse (ce qui est spécifique de cette génération) et dans une définition face à l'extérieur (opposition aux normes et comportements des adultes). La cuisine et l'alimentation sont donc investies socialement (elles ne sont pas uniquement une obligation biologique de se nourrir, ni des techniques matérielles) dans la création d'une identité de groupe.

Garabuau-Moussaoui postule aussi que la consommation a un lien étroit avec le cycle de vie et les relations identitaires et générationnelles. Ainsi, les générations évoluent dans leurs comportements. Non seulement un groupe né à la même période va avoir des points communs (les personnes qui sont jeunes aujourd'hui connaissent un allongement de cette période « moratoire »). Mais ce groupe d'âge va évoluer, va passer par des étapes de vie, qui vont modifier son comportement. Les rites de passage, les microritualité du quotidien,

des évolutions floues ou des bouleversements vont transformer l'identité sociale d'un groupe d'âge. En particulier, les relations intergénérationnelles sont importantes dans cette dynamique identitaire.

On peut avancer l'hypothèse qu'une nouvelle culture matérielle s'impose dans les sociétés développées, mais aussi dans les autres qui le sont moins dans un contexte de mondialisation, une culture qui a bien davantage soulevé l'intérêt des anthropologues et qui a été encore peu analysée par les sociologues. De tout temps, les hommes ont fabriqué des objets qui les ont accompagnés dans leur vie quotidienne et leur vie de travail, et les musées témoignent de l'importance de la culture matérielle dans les sociétés d'hier.

L'homme et la femme contemporains vivent dans un monde encore davantage envahi d'objets de toute sorte. Béquilles de la vie et orthèse pour les uns, objets fétiches pour les autres, les objets produits dans la sphère marchande sont plus que cela. Ils sont devenus partie prenante de la vie de chaque individu, structurant les modes de vie et les genres de vie, comme le montrent le travail domestique et le divertissement au sein du foyer.

Rejetant la thèse qu'il existe une distance aliénante entre l'objet produit et l'objet consommé, l'anthropologue britannique Daniel Miller (1987) insiste sur le processus d'appropriation symbolique, par le consommateur, de l'objet consommé qui devient ainsi un objet culturel. L'anthropologue français Jean-Pierre Warnier (1999) se réfère quant à lui à la description célèbre de Mauss (1936) sur les techniques du corps, mais en proposant d'intégrer dans l'analyse sociologique l'utilisation instrumentale des objets.

Mauss excluait délibérément, mais à tort pour Warnier, les techniques qui s'étayaient sur des objets matériels en restreignant son propos aux seules techniques du corps, alors que l'objet n'est pas complètement extérieur au corps. « *En effet, tout ce qui peut être dit des techniques du corps peut être dit du corps mis en objet dans des conduites motrices* » (Warnier, 1999, p. 27).

L'objet n'a donc pas seulement une valeur signe, il prolonge le corps, comme le montrent la conduite automobile et l'apprentissage de la bicyclette. L'objet prolonge le corps, l'objet est investi de sens, l'objet permet à l'homme de façonner son environnement, comme c'est le cas avec évidence pour l'automobile. Plus largement, les objets de consommation marchande (que ce soit les biens ou les services) sont au cœur d'une profonde transformation des modes de vie qui reste à explorer.

À titre illustratif, les études sur le don (Mauss M., 1923-1924) et les échanges cérémoniels dans les sociétés archaïques mettaient en évidence l'existence de la circulation d'un surplus de richesses aussi couramment que dans les sociétés civilisées.

Georges Bataille, dans « *La Part maudite* » (1949), fut le premier à envisager ces dons cérémoniels comme des pratiques de consommation : le potlatch, un rituel des Indiens de la côte nord-ouest des États-Unis consistant à distribuer d'impressionnantes quantités de couvertures et de cuivres blasonnés (et parfois les détruire), lui inspira une vision des dons et des sacrifices comme des formes de destruction volontaire et ostentatoire d'une richesse en surplus. Ramenée à de plus justes proportions, l'idée que la consommation obéit à des motifs plus symboliques qu'économiques se trouva en phase avec le développement, en occident, d'une société de consommation.

Les objets, les espaces, deviennent enjeux de ces relations sociales en évolution, ils sont utilisés dans les interactions : les clefs de voiture, l'accès à la ligne téléphonique ou à la connexion Internet, l'accès à la liste de courses, l'autorisation de s'asseoir à une des places avant dans la voiture, ou l'autorisation d'allumer la radio, de mettre ses cassettes, sont autant de sources de négociations, de tensions, mais aussi de lien social. De même, ces objets, ces espaces sont autant de sources de relations privilégiées entre certains membres de la famille, de la communauté ou du groupe social.

1.5.5 L'approche sociologique de l'épargne et de la consommation : De l'inexistence théorique à une diversité conceptuelle

1.5.5.1 La sociologie de l'épargne : une tentative d'approche empirique de l'objet

La recherche sur l'épargne en général et plus précisément sur l'épargne des ménages est très peu fournie en sociologie contrairement à la consommation. Ni les anthologies, ni les dictionnaires sociologiques, ni les manuels de sociologie les plus courants ne mentionnent l'épargne parmi les champs d'investigation importants de cette discipline scientifique. L'épargne constitue donc, un domaine de recherche nouveau pour les sociologues. Ainsi, certains contemporains se sont essayés à l'étude de l'épargne. Ces travaux pour la plupart empirique inscrivent le comportement d'épargne dans une double perspective. D'abord dans une dimension institutionnelle et symbolique en rapport avec une logique de la diversification des risques (Dromain, 1990 ; Servet, 1995 ; Dedise, 2001 ; Giraud, 2008) et ensuite dans une dimension idéologique, relationnel et communautaire (Soko, 2001, 2012 ; Lida, 2015).

C'est le cas du sociologue Giraud (2008) dans son ouvrage « *De l'épargne et de la dépense* », analysant le fonctionnement des entreprises publiques françaises dans une perspective de la sociologie des organisations, postule que l'épargne et la dépense sont des catégories de l'action. Les modalités de l'investissement, autant que la gouvernance de ces organisations se comprennent à travers ces deux (2) catégories. Il considère que l'épargne et la dépense sont au centre de toutes les logiques d'action portée par les organisations. Alors que la dépense est « visible », l'épargne quant à elle reste « cachée ». Il y a donc là, une forme de relation sociale d'un côté et une forme de mise à distance sociale de l'autre.

Dans cette perspective, Giraud admet une double régulation de l'épargne. Celle qui permet de constituer un capital comme dans le cas de « *l'épargne forcée ascétique* » mise en évidence par Max Weber (1964) et celle de l'économie cognitive, c'est-à-dire de la mise à distance de la dépense, de la préservation de soi, de la constitution de réserves

stratégiques, du refus de l'affrontement et de la dissimulation. Ainsi, Giraud inscrit l'épargne dans une double dimension à la fois symbolique et cognitive.

Soko (2010), dans son étude sur les comportements d'épargne et des usages possibles de l'épargne des familles et des communautés du secteur informel montre que les comportements d'épargne sont évolutifs et les formes d'épargne reflètent la situation socio-économique et culturelle des contextes sociaux étudiés. Il met donc en évidence une détermination des cadres institutionnels et symbolique de l'épargne qui tiennent compte des spécificités contextuelles. Il montre que les communautés religieuses, les associations urbaines ou villageoises forment des groupes sociaux d'appartenance différenciés dont la nature et le fonctionnement normatif induisent diverses formes d'épargne.

Pour Soko, quel que soit les formes d'épargne de ces groupes sociaux du secteur informel, l'épargne sert « *à régler les problèmes immédiats de consommation et de problèmes à moyen et long terme, d'ordre essentiellement socioculturel tels que les funérailles, la scolarisation des enfants, le mariage* ». En d'autres termes, l'épargne est « *une ressource mobilisable pour la réalisation des besoins de consommation sociale* ». Ainsi, pour Soko, certaines structures sociales (religieuse, ethnique et communautaire) dans leur capacité à mobiliser l'épargne des acteurs, confine l'usage de cette épargne dans une perspective non économique et non entrepreneuriale comme le souligne Droh (2010).

Dans une perspective d'approfondissant de la réflexion sur l'épargne, Lida et Kra (2014) analysent les logiques sociales d'épargne chez les entrepreneurs de l'ACN-Sud. Ils montrent comment les comportements d'épargne des entrepreneurs sont structurés par les représentations sociales et les cadres relationnels et institutionnels dans lesquels ils sont insérés. En effet, les auteurs soulignent que l'épargne est associée à une double représentation ambivalente, c'est-à-dire à la fois comme ressource sociale d'entretien des liens sociaux (socialités primaires) et ressource d'investissement économique (socialités secondaires).

Pour ces deux auteurs « *les pratiques d'épargne qu'elles soient formelles ou informelles renvoient davantage à un type de fonctionnement des relations sociales qu'à des pratiques économiques « pures »*. D'une certaine manière, l'épargne (formelle/informelle) fonctionne comme un bien symbolique qui cimente ou fragilise des relations entre les entrepreneurs au sein de l'association et d'autres relations au sein de leurs groupes d'appartenances. Ainsi, à travers les pratiques d'épargne, l'entrepreneur actualise, affirme, valide ou perpétue ses relations personnelles dans le groupe d'appartenance et dans l'association. Les pratiques d'épargne reflètent le sens que les entrepreneurs donnent à ces relations et retraduisent les dynamiques qui existent dans les systèmes de relations sociales dans lesquels ils s'insèrent.

Dans le même schéma, Lida (2015) dans une tentative d'approche théorique et cursive de l'épargne met au centre de l'analyse sociologique, la dimension relationnelle. En effet, Lida affirme que la pratique de l'épargne structure donc un système de relations sociales. En d'autres termes, l'épargne consolide ou fragilise les rapports au sein d'un groupe d'appartenance.

Par ailleurs, Sindzingere (2005), dans une étude sur les structures familiales et les formes d'épargne montre que l'appartenance à un groupe social de parenté peut empêcher ou favoriser la formation de l'épargne. Quant à Morrison (2005) et Morrison De Laiglesia (2006), ils s'accordent à démontrer que l'épargne est un fait social dont les formes reflètent les diversités culturelles. En d'autres termes, plusieurs facteurs sociaux influenceraient l'épargne des ménages. Notamment la perception qu'ont les individus de la situation économique dans laquelle se trouvent leur ménage, leurs croyances religieuses, l'influence familiale, la situation matrimoniale et la taille du ménage.

En ce sens, les économistes Anderson et Baland (2002) dans leurs études sur les pratiques d'épargne des femmes d'un bidonville du Kenya souligne que les relations au sein du couple constituent des facteurs déterminants les pratiques d'épargne des femmes.

Dorothy et Friedmann (1947) soulignent l'interdépendance des préférences individuelles. L'approche développée par ces deux (2) auteurs fait apparaître un phénomène d'imitation sociale ou un effet de démonstration qui expliquerait que la fonction d'épargne soit globalement stable sur longue période. Carrol (1998), dans une approche comparative a cherché à comprendre pourquoi les riches épargnent plus que ce que ne le suggère la nécessité de financer leur consommation future ou celle de leurs proches descendants. Il conclut que ce phénomène est cohérent avec un modèle où l'individu perçoit que l'épargne lui fournit certains « services » comme le statut social et le pouvoir.

Quant à Seydou Abahacar Dieng (1998), traitant de la question du comportement financier des migrants maliens et sénégalais affirme que ces migrants s'inscrivent dans trois modalités d'épargne. D'abord l'épargne de « précaution » qui se justifie pleinement dans un contexte où les individus bénéficient d'une sécurité sociale limitée. Ensuite l'épargne « projet », le projet pouvant être individuel ou collectif. Enfin l'épargne que l'on peut qualifier de « maintien des solidarités sociales », qui se traduit par la participation à des projets de développement local dans le pays d'origine et/ou par des transferts vers le pays d'origine. Il faut tenir compte ici des obligations vis-à-vis de la famille qui sont un fondement de la cohésion sociale. Il s'agit de maintenir sa place et son statut social au sein d'un réseau social ; on parle à cet égard d'investissements en capital symbolique. Mais du fait de l'exigence de réciprocité, inhérente à toute relation, il s'agit également d'une forme d'épargne. L'épargne individuelle formelle (banque) est généralement transférée tandis que les pratiques d'épargne informelle (tontine) sont essentiellement collectives ; elles répondent à la fois à un mobile de maintien des solidarités sociales, à un mobile de précaution, d'assurance et enfin à un mobile de projet.

Enfin, Kei et Gahié (2017), traitant la question de l'épargne chez les ouvriers migrants des entreprises de la zone industrielle de Yopougon (Côte d'Ivoire) affirment que l'épargne des migrants est fortement déterminée par la nature et les objectifs assignés par le migrant à leur projet migratoire. À ce propos, l'étude démontre plus spécifiquement que l'épargne est mobilisée en vue d'être transférée aux groupes sociaux d'appartenance restés au pays.

Les envois de fonds participent d'une part, à l'amélioration du niveau de vie des groupes sociaux d'appartenance et d'autre part, à l'entretien et à la consolidation des liens sociaux dans les groupes sociaux d'appartenance du milieu d'origine.

1.5.5.2 La sociologie de la consommation : existence de sociographies au sein de la discipline depuis longtemps

La première enquête sur les budgets de familles qui soit connue a été réalisée en Angleterre par le Pasteur David Davies (Presvelou, 1968). Entre 1787 et 1793, avec l'aide de quelques collaborateurs, ce pasteur a recueilli 127 budgets de familles d'ouvriers agricoles. Son but était essentiellement philanthropique. À cette époque, les ouvriers agricoles constituaient les couches les plus pauvres de la société anglaise. Davies décide de leur venir en aide. Il pense qu'en faisant connaître cette pauvreté à ses paroissiens les plus aisés, il suscitera leur compassion et leur générosité. En 1795, il publie les résultats de son enquête sous le titre *The Case of Labourers in Husbandry*. Il atteste que les revenus de toutes les familles visitées sont extrêmement bas et qu'ils ne suffisent pas à couvrir leurs dépenses. Ces familles d'ouvriers agricoles sont donc contraintes de demander la charité. En outre, la faiblesse des revenus a une conséquence sur la structure des dépenses, ce qui pénalise grandement les autres postes budgétaires (logements, chauffage, habillement, soins médicaux, etc.).

En 1794, une autre enquête de ce genre est effectuée par Sir Frédéric Morton Eden. Mû lui aussi par un sentiment de compassion, il publie trois ans plus tard un ouvrage historique relatif à la pauvreté en Angleterre dans lequel il présente notamment 86 budgets de familles d'ouvriers agricoles et non agricoles (Eden, 1797). Eden obtient les résultats similaires à ceux de Davies. Les dépenses annuelles moyennes des ménages ouvriers ne sont pas intégralement couvertes par leur revenu. Mais, elles pourraient l'être grâce à des augmentations de revenu, puisqu'il apparaît que parmi ces familles ouvrières, celles qui disposent des revenus les plus élevés sont celles qui arrivent à couvrir la plus grosse part de leur budget.

En raison de leurs fondements humanitaires et de leurs objectifs philanthropiques, les enquêtes réalisées par Davies et Eden manquaient de précision, les données recueillies ne se prêtaient qu'à des exploitations simples et sommaires. Ainsi, au cours du XIX^{ème} siècle, l'étude des budgets des ménages va acquérir un caractère plus scientifique, principalement en relation avec le développement de la statistique et de la sociologie (Fleury S., Gros D., et Tschannen O., 2003).

Dans l'analyse de la consommation, les sociologues s'intéressent plus aux styles de vie des ménages qu'au montant de leurs dépenses, plus à l'usage des biens commercialisés qu'à leur mise en concurrence sur le marché et plus aux obligations sociales qu'à la rationalité des arbitrages. Ainsi, les récentes études sociologiques portant sur les budgets de familles et leurs consommations s'inspirent toutes de deux grandes écoles : celle de Frédéric Le Play et de Maurice Halbwachs.

Le Play (1855) va étudier minutieusement les budgets de ménages ouvriers français dans les années 1850, et, même si ses travaux sont empreints de jugements normatifs, on y retrouve une description empirique minutieuse des genres de vie des familles ouvrières qui illustre les effets néfastes de l'industrialisation naissante. La théorie sociologique de Le Play est centrée sur la famille ; selon lui la famille constitue l'unité sociale par excellence, celle qui reflète le mieux les caractéristiques de la structure sociale. Pour Le Play, ce qui révèle le type de famille, c'est l'observation de son mode de vie. Ainsi, le mode de vie que Le Play observe est la structure des dépenses et de revenus de l'année. Pour lui donc, la structure de revenu et des dépenses est un indice qui sert à déterminer le type de famille. Frédéric Le Play a donc été le premier à insister sur la nécessité de mettre la structure de revenu et des dépenses en relation avec le comportement global de la famille

Halbwachs (1912, 1933) va analyser en France les résultats de deux grandes enquêtes budgétaires menées à vingt ans d'intervalle, se servant des budgets de famille comme indicateurs des besoins subjectivement définis par les acteurs sociaux (en l'occurrence les familles) en fonction de leur appartenance à une classe sociale (voir Baudelot et Establet, 1994). L'approche de Halbwachs est toute différente, à la fois du point de vue de son

contexte théorique et de sa méthode. Sa préoccupation principale est de déterminer le caractère plus ou moins social des habitudes de consommation propres aux différentes classes sociales.

Selon Halbwachs, les besoins et les manières de les satisfaire ne sont pas les mêmes d'une classe sociale à l'autre. Et lorsque les mêmes besoins se retrouvent dans toutes les classes, ils n'y sont pas nécessairement hiérarchisés de la même façon. Ainsi, Halbwachs montrera que chez les ouvriers, la proportion des dépenses pour le logement et celle pour le vêtement avait tendance à augmenter en même temps que le revenu. Il expliquait ce comportement grâce au postulat qui dit que quand le revenu augmente, les individus cherchent à satisfaire moins de besoins primaires qu'auparavant et davantage de besoins sociaux qui permettent une plus grande intégration au reste de la société. En effet, l'auteur affirmera que :

- Les niveaux de vie et les hiérarchies des besoins sont liés à l'appartenance de classe (position dans les rapports globaux de domination).
- Les hiérarchies des besoins des ouvriers sont liées à leurs positions dans les réseaux sociaux (dans les rapports de force entre classes sociales).
- L'étude des niveaux de vie (hiérarchies des besoins) est inséparable de celle des statuts et positions sociales des ouvriers dans les systèmes de relations sociales propres au mode de production industriel.
- Les positions sociales dans l'appareil de production économique (position d'ouvrier et non de cadre ou d'employeur) c'est-à-dire la manière dont ils sont en relation avec les autres catégories sociales (cadres, employeurs, État), les placent dans des positions spécifiques de consommateurs avec des besoins et hiérarchies de besoins spécifiques.

Les travaux de Chombart De Lauwe (1956), réunissent les deux traditions de Le Play et de Halbwachs. Il cherche ainsi à intégrer dans l'analyse sociologique l'étude des besoins subjectivement définis par divers groupes sociaux, la recherche des motivations

qui déterminent les conduites de consommation et les aspirations propres aux divers groupes de consommateurs. De façon générale, la structure du revenu ou des dépenses et le niveau de vie sont mis en relation avec toutes les dimensions de la famille, c'est-à-dire l'environnement de la famille, les conditions de travail de l'homme et de la femme, les rapports intrafamiliaux, les activités de loisir et tout le domaine des aspirations et des besoins subjectivement définis.

Dupectiaux a effectué une grande enquête sur les budgets de familles en Belgique, dont les données ont été analysées par Engel (1857) qui en a tiré sa célèbre loi sur la diminution de l'effort budgétaire des ménages pour la fonction alimentation à mesure que s'élevait leur revenu disponible, libérant ainsi des ressources allouées à d'autres fonctions de consommation.

Plus largement, les enquêtes budgétaires ont été les premières grandes enquêtes de sociologie empirique effectuées dans les règles de l'art à peu près au même moment dans un grand nombre de pays. On trouvera un bilan de ces premiers travaux empiriques dans l'ouvrage de Presvelou (1968).

Clair Brown (1994) a scruté les enquêtes américaines des années 1918 à 1988 et elle a mis en évidence l'importance des changements dans les normes de consommation en les reliant aux statuts sociaux et à la famille. Les sociologues de Chicago quant à eux, ont examiné la consommation des ménages ruraux et urbains pour étudier les effets de l'urbanisation (Zimmerman, 1936). La première grande enquête empirique canadienne a été menée en 1959 au Québec sur la consommation des ménages et sur les représentations sociales des conditions de vie, dans la tradition de l'école française de sociologie (Tremblay et Fortin, 1964).

En France, Herpin N. et Verger D. (2000) ont analysé les données des enquêtes *Budgets de familles* de l'INSEE de 1981 à 1996 dans leur étude sur les fonctions de consommation et les dépenses des ménages, montrant l'importance structurante du mode de vie dans les décisions prises par ces dernières. Enfin, les enquêtes portant sur des thèmes

particuliers (loisirs, vacances, logement, transports, santé, culture, habillement, etc.) se sont multipliées, offrant aux sociologues des données de première main pour étudier à peu près tous les aspects de la consommation des ménages.

Tout au long du XXe siècle, de nombreuses monographies ont été écrites sur divers aspects de la société de consommation, depuis la place omniprésente de l'automobile (Flink, 1988), le téléphone (Fisher, 1992), les loisirs et les vacances (Urry, 1995 ; Lofgren, 1999) ou l'équipement domestique (Glatzer, 1992 ; Parr, 1999). À cela s'ajoutent les monographies ou les études sur d'autres aspects de la consommation tels que la publicité (Haineault et Roy, 1984), la mode (Q. Bell, 1992), le crédit à la consommation ou les industries culturelles, pour se limiter à quelques exemples.

L'apport de la sociologie à l'étude de la consommation a été largement descriptif, et il n'existe pas dans cette discipline, d'après Cherkaoui (1992), une théorie cohérente et codifiée de la consommation comme celle dont dispose l'économiste pour qui le consommateur rationnel cherche à maximiser sa fonction d'utilité. Cette critique n'est cependant juste qu'en partie.

La sociologie de la consommation compte à son actif une importante production conceptuelle, en plus de la production sociographique évoquée plus haut. Plusieurs notions sont entrées dans le vocabulaire courant de la sociologie de la consommation, notions qui seront importantes dans l'élaboration de modèles, de théories ou de paradigmes plus généraux en émergence. Rappelons rapidement quelques acquis conceptuels, pour fixer les idées.

1.5.5.3 La société de consommation ou la consommation de masse

La consommation de masse a servi de référence privilégiée pour élaborer un type descriptif de société : la société de consommation. Il était courant dans les années 1960 d'ajouter un qualificatif à ce type (la société de consommation de masse), mais ce

qualificatif n'est plus employé de nos jours, marquant bien la mutation de la consommation qui est maintenant fortement différenciée.

Le sociologue Français Jean Baudrillard (1970), dans son ouvrage « *La société de consommation* », présente la consommation comme un acte symbolique. Le consommateur n'achète pas uniquement pour la satisfaction qu'il retire de son utilisation, mais pour afficher son appartenance à un groupe social qui lui sert de référence. La consommation est alors un élément du système de relations sociales.

Pour Bell et Crane, deux « inventions sociologiques » (Bell, 1976) ont fortement contribué à l'implantation de la société de consommation : le crédit et la publicité. Le crédit à la consommation a joué un rôle majeur dans l'accès élargi et immédiat aux objets, alors que la publicité, qui informe, persuade et crée du sens (Crane, 2000), a de son côté légitimé la consommation aux yeux des acteurs sociaux tout en étant ce que Stuart Ewen (1976) a appelé un *capitaine de la conscience*.

Un nouveau genre de vie (pour reprendre un concept de la géographie humaine) s'est imposé avec l'émergence de la société de consommation et avec l'arrivée d'une nouvelle culture matérielle, en rupture radicale avec celui des générations passées. Ce genre de vie passe désormais par la consommation élargie d'objets et de services produits dans la sphère marchande et il est essentiellement urbain, que l'on vive à la ville ou à la campagne (Urry, 1995).

Dans le modèle fordiste, production de masse, *société salariale* et consommation sont liées (Galbraith, 1960). Travaillant en usine et dans des bureaux, les individus sont dépendants du marché pour leur survie et pour leur bien-être et ils doivent consommer pour vivre. Mais l'abondance de la production fordiste leur a offert bien plus que ce qu'il faut pour vivre, elle leur a permis de construire une nouvelle vie confortable, elle leur a procuré le bien-être matériel et le confort (Miller, 1987 ; Le Goff, 1994 ; Rochefort, 1995 ; Miles, 1998 ; Cross, 2000).

L'équipement de base nécessaire à la vie quotidienne est maintenant présent dans presque tous les ménages. Ce constat passe aujourd'hui pour une évidence, mais il faut se rappeler qu'il était loin d'en être ainsi quelques décennies seulement avant la fin du XXe siècle. V. Scardigli (1983) caractérise le « bonheur technique-marchand » par la jouissance immédiate, l'abondance de biens et services, la marchandisation des modes de vie, l'émergence de nouveaux besoins, l'extension des aspirations.

1.5.5.4 La consommation ostentatoire

Le concept de consommation ostentatoire est maintenant classique en sociologie. Trois éléments définissent la consommation ostentatoire chez Veblen (1899), consommation typique des riches Américains du début du xx siècle. Celle-ci caractérise d'abord la capacité de dépenser sans compter, sans avoir à se priver de l'essentiel. Ce type de consommation libérée de la contrainte des besoins fondamentaux préfigure la consommation élargie qui va émerger peu à peu avec l'avènement du revenu discrétionnaire dans les ménages des pays industrialisés. L'effet de démonstration aux yeux d'autrui (qu'on nommera plutôt effet de distinction plus tard) est le deuxième élément qui marque la consommation ostentatoire. Dans cette perspective qui sera largement reprise par la suite, le sens attaché aux objets consommés est produit ailleurs, dans la différenciation sociale, et la consommation symbolise le statut social aux yeux d'autrui. Le luxe est exhibé, et les femmes des riches capitalistes occupent une place privilégiée dans cette exhibition du statut.

Enfin, la consommation ostentatoire évoque la liberté de gérer son temps, d'où le vocable choisi par Veblen de « *leisure class* » pour caractériser le genre de vie des classes aisées qu'il qualifiait *d'oisives*. Ainsi, les longs moments passés à table, l'élégance du costume ou l'assistance à des spectacles témoignent à la fois de la capacité de dépenser, mais aussi du temps libre pour le faire à l'époque où la très grande majorité des gens devaient travailler fort pour subvenir à leurs besoins vitaux. Le loisir au sens de Veblen

(qui ne doit pas être confondu avec la paresse) préfigure le temps libre après le travail dont profiteront plus tard les travailleurs parallèlement à l'augmentation de leurs revenus réels.

Toutefois, d'autres études (Tanoh, 2014) ont montré que la consommation ostentatoire ne concerne pas uniquement une catégorie sociale particulière c'est-à-dire les riches. Mais, elle procède plutôt d'une pratique sociale permettant aux acteurs sociaux de s'inscrire dans des formes de rapports spécifiques. Ainsi, Tanoh montre que les dépenses ostentatoires participent au maintien du statut social et articulent le système de relations au sein de certaines communautés.

Néanmoins, la théorie de Veblen sur la fonction ostentatoire de la consommation a le mérite de trancher avec certaines conceptions étroitement économiques du début du XX^{ème} siècle, notamment parce qu'elle adopte un point de vue de sociologie économique (Gislain J-J. et Steiner, 1995) et qu'elle inscrit les notions et les faits de consommation dans les comportements sociaux.

1.5.5.5 La distinction sociale et la consommation

La notion de distinction est, avec celle de consommation ostentatoire, l'une des plus connues en sociologie de la consommation. C'est aussi l'une des plus anciennes. Georg Simmel a écrit un article célèbre sur la mode traduit en 1957 et il a élaboré dès le début du XX siècle les bases d'une théorie de la distinction dans ses essais sur la parure (1908), sur la mode (1904) et sur l'argent (1900), mais ses travaux ont été tardivement traduits et donc peu connus dans le monde francophone et dans le monde anglophone.

Il en va différemment pour Edmond Goblot. Logicien essayiste, ce professeur de philosophie à Angers, Caen et Toulouse entre 1890 et 1910 a observé de près la bourgeoisie française qu'il qualifie de moderne par opposition à celle de l'Ancien Régime. Dans son ouvrage *La barrière et le niveau*, Goblot caractérise les classes sociales comme des formes culturelles. « *La classe est dans l'opinion et les mœurs* », soutenait-il, ajoutant : « *La*

distinction des classes est une affaire de jugements de valeurs » (Goblot, 1925 [1967], p. 15).

La séparation matérielle étant impossible, c'est donc un ensemble de qualités personnelles qui vont séparer la bourgeoisie, qui vont constituer les barrières entre les classes. « Ce qui distingue le bourgeois, c'est la "distinction" » (p. 40). Le vêtement (et la mode), l'éducation et l'appréciation des œuvres d'art (l'esthétique) sont au cœur de l'affirmation distinctive et des stratégies qui séparent du *commun*. Citons encore l'auteur : « *avant l'avènement de la bourgeoisie moderne, on connaissait le mérite, la valeur, les talents, la grâce ; on ignorait la distinction* » (p. 40).

Bourdieu (1979) a repris et développé cette notion de distinction en avançant que la consommation reflète un sens produit dans le système de classes et qu'elle retraduit une opposition qui existe dans le système de relations sociales préexistant aux choix des consommateurs. L'analyse de la distinction a changé dans la sociologie contemporaine qui voit la consommation comme une activité constante d'utilisation et d'appropriation symbolique de biens et de services qui sont transformés en objets de culture par l'homme (McCracken, 1990 ; Gartman, 1991). L'objet de consommation n'est pas seulement un objet qui distingue ; la fonction de distinction se superpose aux autres fonctions de l'objet, et l'on ne peut pas réduire la consommation à la seule recherche de distinction ni la valeur de l'objet à la seule valeur-signé.

1.5.5.6 Les besoins sociaux et la consommation

La notion de besoin est centrale en sociologie de la consommation. Il est commun de distinguer deux types de besoins : les besoins primaires ou fondamentaux et les besoins empiriques définis par la demande solvable (Freund, 1970 ; Galthung, 1980). La sociologie américaine pour sa part distingue deux notions (*wants* et *needs*) qui correspondent d'assez près à ces deux sens. Mais la sociologie a cependant montré que la définition des besoins était plus complexe, dans le contexte d'une extension du système de production, du développement technique et scientifique et de l'enrichissement des ménages.

Durkheim (1898) a bien noté le caractère ouvert des aspirations qui rendent presque impossible une définition que l'on pourrait qualifier, d'objective des besoins, insistant plutôt sur l'impossible satisfaction complète des désirs. La notion de besoin prend plusieurs sens. Les modes de vie des unités de consommation (double revenu, vivre en solitaire, avoir des enfants, s'établir au centre-ville, en banlieue ou à la campagne) entraînent l'émergence de besoins et de système de préférences différents.

Pour Hirschman (1983), les choix de consommation et les besoins sont alors induits par les décisions prises par les membres du ménage. Ainsi la décision d'avoir deux enfants oriente-t-elle les besoins d'une famille pour des dizaines d'années. Lorsqu'elle choisit de vivre en banlieue (un choix lui-même marqué par un certain nombre de contraintes), une famille prend une décision qui va entraîner toute une série de besoins de consommation induits.

Les sociologues qui analysent la consommation en milieu bourgeois insistent quant à eux sur le besoin de distinction qui leur semble central dans l'affirmation de leur statut (voir Goblot, par exemple).

Par ailleurs, l'innovation technique et la multiplication de l'offre qui résulte de la mutation du système de production ont contribué à modifier la définition du besoin au sein même des unités de consommation. Le consommateur contemporain mélange dans son approvisionnement le haut et le bas de gamme, d'autant plus que les produits dits bas de gamme ou *basic* ont amélioré leur qualité intrinsèque et notamment leur design. « *Chacun s'approvisionne tout au long de l'échelle de qualité* », avancent Herpin et Verger (2000, p. 35).

Le cadre supérieur porte le jeans dans son jardin ou pour faire ses courses le samedi matin, et l'étudiant peut posséder un téléphone portable coûteux. L'analyse empirique des besoins, enfin, est liée de près à l'élaboration de théories de la justice et aux débats qui ont entouré les propositions de Rawls ou Walzer, ou encore l'évaluation du bien-être subjectif et l'évaluation de ce que les Américains appellent « *the good society* ».

1.5.5.7 Les liens sociaux et la consommation

La consommation des biens et des services ne s'inscrit pas toujours dans une relation utilitariste, voir au confort de la quotidienneté mais dans un système d'échange largement non utilitaire au sens non économique du terme. Autrement dit, la consommation des biens et services sous-tend aussi des pratiques non marchandes³³.

C'est ainsi que Mauss (1985) indique que dans les sociétés dites « primitives » les pratiques économiques sont encastées³⁴ dans le social. Elles se confondent ou se dissolvent dans les dimensions religieuses, symboliques et politiques des sociétés segmentaires. C'est pourquoi Mauss propose le concept « *de phénomènes sociaux totaux* » pour saisir le système de prestation réciproque ou encore le *don/contre don*.

Pour Mauss trois (3) règles structurent le système du don/contre don : l'obligation de donner, l'obligation de recevoir et l'obligation de rendre. Le caractère obligatoire de l'échange peut paraître contradictoire avec l'éthique supposée du don, laquelle sous-entend prodigalité, libéralité et générosité. Mais, en vérité, Mauss distingue d'une part le fond et d'autre part la forme de l'échange. La forme est le plus souvent celle de l'objet offert généreusement, soit avec une modestie feinte, soit avec ostentation, comme le cas du *potlatch*³⁵. Le fond est que cette générosité revêt un très fort caractère d'obligation. En effet, donner confère prestige, honneur et gloire (parfois autorité) ; refuser de donner n'est pas seulement mesquin mais vaut d'être mis au ban de la communauté.

Cette théorie du don/contre don de Marcel Mauss s'apparente notamment aux échanges non marchands entre amis, parents, familles et clan dans les sociétés africaines

³³ Cours du Professeur Lida Serge Dali de l'Université Félix Houphouët Boigny sur la sociologie de la consommation et des échanges non marchands consacré aux étudiants de Master 1 et 2.

³⁴ C'est Karl Polanyi qui a utilisé le terme « encasté » (*embedded*) pour signifier que, dans les communautés primitives, « les faits économiques étaient à l'origine encastés dans des situations qui n'étaient pas par nature économiques, ni les fins ni les moyens n'étant fondamentalement matériels » (Polanyi [1965], p. 242).

³⁵ Le terme de potlatch, d'origine chinook (peuple indien d'Amérique), désigne par extension les échanges cérémoniels avec destruction ostentatoire de richesses, où les parties en présence rivalisent de générosité.

et particulièrement dans certains groupes ethnoculturels ivoiriens au cours des cérémonies matrimoniales (don de boisson, de pagne, d'argent), de nativité (don de savon, de lingerie et d'argent) et même funéraires (don de boisson, de vivre et d'argent). Ainsi, comme le révèle Guy Nicolas (1991, p.17) le propre du don rituel est justement d'annuler l'intérêt utilitaire : « *son principe de base est la réversibilité de l'offrande offerte* ».

C'est à juste titre que Godbout et Caillé (1992) estime que le don est partout. Ils saisissent le don comme un échange d'objet et de pratique sociale qui ne saurait être réduit à une pure logique marchande. Il pénètre l'univers de la construction du social en s'inscrivant à la fois dans les socialités primaires et secondaires (Caillé, 1982). Pour Godbout le don sert avant tout à nouer des relations. Plus encore que la notion de capital développé par Marx, le don est, non pas une chose, mais un rapport social. De ce point de vue, en considérant le don sous l'angle des échanges non marchands, il intègre les rapports sociaux (socialités primaires et secondaires) qui s'articulent ou s'interpénètrent pour orienter les actions de consommation.

Cette analyse transposée à l'échelle de la société de consommation prend une autre forme selon Caillé et aliii (2014, pp.16-21). En effet, pour ces auteurs les objets symboliques de consommation sont remplacés par les marques qui les produisent. Celles-ci sont perçues et vécues comme des personnes, auxquelles on peut s'identifier tout en nourrissant avec elles, des relations de don/contre-don. Ainsi, dans ce rapport aux marques dans la société de consommation, on retrouve une double dimension du don. La dimension de relation interpersonnelle : « *la relation entre un consommateur et une marque vise à établir un lien social qui oblige des actions réciproques pour le maintien de cette relation* ».

Mais aussi la dimension de donation et d'adonnement qui permet de « *participer au consumérisme, c'est-à-dire accéder à un statut de consommateur privilégié, faire partie de quelque chose et du flux du monde* ». Par conséquent, ils postulent que : « *Puisque la consommation est devenue le principal marqueur d'identités sociales défailantes, puisque*

le rapport aux marques sert de substitut à des relations de don/contredon interpersonnelles insuffisamment gratifiantes et puisque c'est à travers elles qu'une bonne partie d'entre nous accède au sentiment d'être en prise sur la vie, d'être dans la vie même, à la donation et à l'adonnement, alors il nous reste à inventer une société dans laquelle la richesse des rapports sociaux, les occasions de s'exciter et de se passionner soient telles qu'on ait bien autre chose à faire que de penser à acheter toujours plus. Une société qui donne toujours plus à chacun le sentiment d'exister davantage. Une société dans laquelle se multiplieraient, par exemple, les gestes de civilité et de solidarité au quotidien, comme à l'image du don/contre-don ».

L'étude de la consommation marchande est appelée à se développer dans les années à venir. La marchandisation des rapports sociaux (pensons à la garde des enfants et des personnes âgées, au tourisme de masse ou encore à la dispensation de soins personnels) et l'émergence d'une nouvelle culture matérielle omniprésente dans la vie quotidienne, pour ne prendre que ces deux exemples, ouvrent aux sociologues un champ de recherche qui reste à explorer. Il faudra à la fois comprendre et interpréter l'émergence d'un nouveau type de société et analyser le processus de sa transformation rapide qui a cours sous nos yeux en ce début d'un nouveau siècle.

Autant de pistes de recherche qui, sans être exhaustives, bien loin de là, esquissent des travaux à entreprendre. Ceux-ci exigent à la fois l'élaboration de nouvelles perspectives théoriques, mais aussi un important travail de recherches empiriques (Langlois, 2000).

1.5.5.8 Les innovations technologiques et la consommation

L'analyse du lien entre innovation technologique et consommation des ménages reste encore embryonnaire malgré l'énorme développement du système de production de biens durables, des biens non durables et de services. Le développement du système de production et l'innovation technologique ont joué un rôle moteur dans l'extension de la consommation marchande (Kende, 1971).

Daniel Bell (1998) distingue cinq types d'exploitation technologique (l'exploitation des ressources, l'industrie légère, l'industrie lourde, le *high-tech* et les applications technologiques de la science) auxquels correspondent cinq types de biens de consommation : biens assurant la subsistance, biens correspondants aux besoins de base, biens liés aux désirs, biens discrétionnaires, biens de luxe. Les fours à micro-ondes ont été adoptés plus rapidement par les ménages à double revenu, parce que ceux-ci ont vu avant les autres la grande utilité de cet appareil ménager dans la vie quotidienne.

Dans le cas du micro-ordinateur (l'un des derniers biens durables à avoir envahi les foyers à la fin du XXe siècle) une diminution importante du prix l'a rendu accessible à l'ensemble des ménages ; mais il a aussi fallu attendre que ceux-ci lui aient trouvé une utilité immédiate dans le foyer pour que le taux de possession de cet objet augmente fortement, et c'est la *communication* avec l'extérieur qui lui a permis de trouver son véritable créneau. L'ordinateur personnel sert à cette fin pour les loisirs, la vie quotidienne, les activités d'apprentissage et les relations sociales, sans oublier le travail professionnel à la maison.

L'offre marchande de produits de consommation n'est pas seulement marquée par la multiplication de petites différences ou par des changements de surface, de formes ou de couleurs afin de créer artificiellement des effets de mode et une sorte d'obsolescence planifiée. Ces petites différences sont bien présentes dans l'univers de la consommation marchande, mais il faut aussi noter que l'offre est caractérisée par l'innovation technique qui amène sur le marché des produits très différenciés ou largement améliorés. Les premières générations d'ordinateurs personnels marquaient un net progrès par rapport aux machines à dactylographier, mais ils ont vite été eux-mêmes supplantés par de nouveaux appareils plus performants qui ont rendu les premiers obsolètes.

Les appareils photos numériques qui sont disponibles sur le marché au moment présentent d'intéressantes possibilités nouvelles qui séduisent l'amateur de photographie, mais ils seront eux-mêmes sans doute vite remplacés par de plus performants dans un avenir rapproché. Il serait possible de prendre presque n'importe quel objet de

consommation - depuis la bicyclette avec dérailleur sophistiqué, la canne à pêche en graphite, les vêtements *high tech* de sport, les planches à voile, les stylos à bille, les automobiles informatisées, les raquettes de tennis, les cuisinières électriques, les dictionnaires et encyclopédies sur cédérom - pour observer une telle mutation des objets qui intègrent des performances techniques.

Mais les sociologues ont aussi montré qu'il fallait tenir compte des décisions des consommateurs en tant qu'acteurs sociaux pour expliquer la diffusion des biens. La Loi de Engel, connue depuis cent cinquante ans, pose qu'existe une hiérarchie des besoins, la survie étant d'abord assurée avant la satisfaction des désirs de confort ou de divertissement. Dans cette perspective, l'impératif économique domine et la part du budget consacrée à l'alimentation apparaît comme une mesure-étalon du niveau de vie des ménages. « *Plus une famille est pauvre, plus grande est la part de ses dépenses totales qu'elle doit utiliser pour se procurer sa nourriture* », avance Engel (cité par Berthomieu, 1966, p. 62).

Lorsque les régimes communistes se sont effondrés, le niveau de vie moyen des ménages a fortement diminué, et la part des budgets familiaux consacrée à la fonction alimentation a augmenté de manière considérable. Seule la croissance économique ultérieure l'a fait baisser, libérant des ressources pour la satisfaction de nouveaux besoins.

Le sociologue britannique Gershuny (1983) a cependant mis en évidence un second changement moins connu que la célèbre loi d'Engel, en avançant que la *manière* de satisfaire les besoins dans les ménages changeait dans le temps, ce qu'il nomme l'« innovation sociale ». « *C'est là qu'intervient la technologie, employée ici au sens large pour désigner les techniques en tant que telles et l'organisation sociale qui les entoure. Avec le temps, les manières de satisfaire les divers besoins peuvent changer et modifier ainsi la façon dont les ménages traduisent leurs besoins en demande de produits. Les domestiques, les billets de train, les places de théâtre sont relayées à présent par les appareils ménagers, les automobiles, les magnétoscopes* » (Gershuny, 1986, p. 38).

Ce n'est pas seulement l'avènement du revenu discrétionnaire qui est à la source d'une transformation de la structure de la consommation, car la nature du besoin et la manière de le satisfaire doivent être distinguées. L'acquisition de biens durables performants sur le plan technologique permet aux ménages de produire eux-mêmes des services aux personnes. Les appareils ménagers et les nouveaux produits consommés (chemises sans repassage, plats cuisinés, etc.) ont remplacé les domestiques, tout comme les systèmes sophistiqués de surveillance ont remplacé les concierges dans la plupart des immeubles de taille insuffisante pour rentabiliser leur engagement.

En d'autres termes, les ménages consommeront moins de services finis sur le marché pour acheter plutôt des biens qu'ils intégreront dans la production de leurs propres services. L'innovation sociale reste à étudier presque entièrement d'abord dans les différentes sphères de la consommation (loisirs, déplacements, culture, etc.), mais aussi dans une perspective temporelle.

1.5.5.9 La stratification sociale et la consommation

La consommation marchande a été considérée dans les enquêtes empiriques le plus souvent comme un phénomène dépendant et les indicateurs de la consommation comme des variables dépendantes (du revenu ou des classes sociales, notamment). Or plusieurs travaux faits dans des disciplines à la marge de la sociologie (en marketing, notamment) ont suggéré de considérer la consommation comme élément moteur de styles de vie. Fort critiquée des sociologues, cette notion est pauvre théoriquement et elle présente, en l'état actuel des recherches, un intérêt surtout descriptif.

Mais n'y aurait-il pas lieu d'explorer plus avant des hypothèses neuves sur le rôle que la consommation marchande peut jouer dans la reconfiguration des statuts sociaux ? Un second chantier de recherches à développer dans le champ des études de stratification sociale, peut mieux baliser celui-ci, s'il porte sur la pauvreté.

Les premières enquêtes de budgets de familles menées au XIXe siècle ont en effet servi à caractériser la pauvreté et à illustrer les effets néfastes de l'industrialisation (voir Presvelou, 1968). L'existence de bonnes enquêtes nationales standardisées offre de nouvelles possibilités de mesure de cette réalité complexe. Il existe déjà nombre de mesures de la pauvreté qui sont fondées sur les dépenses de consommation, mesures plus fines que celles qui sont basées sur les seuls revenus des ménages. Deux types de seuils de pauvreté peuvent être établis à partir des enquêtes de consommation : des seuils absolus construits avec l'approche du panier de consommation et des seuils relatifs qui tiennent compte de l'enrichissement des ménages sur de longues périodes.

Ainsi l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse utilisé par Gardes, Gaubert et Langlois (2000) pour étudier la pauvreté au Canada considère-t-il comme indicateur de la dimension privation la proportion du budget familial consacrée à la fonction alimentation et comme indicateur de la dimension marginalité sociale une proportion de la dépense totale qui s'écarte en deçà d'une norme fixée par rapport à un groupe de référence. Non d'abord orientés vers la détermination des seuils de pauvreté ou vers l'estimation du nombre de pauvres dans une société donnée, les indices basés sur les types de consommation permettent d'analyser les comportements des pauvres.

1.5.5.10 Système de relations sociales en rapport avec les dépenses de consommation des ménages

Cette détermination corrélatrice entre la composante idéologique, les positionnements hiérarchiques des individus dans la stratification sociale et les rapports sociaux se structurant autour de la consommation des ménages est largement étudiée par le Laboratoire de Sociologie Économique et d'Anthropologie des Appartenances symboliques (LAASSE) de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Ainsi, les résultats généraux des nombreuses études sur l'axe de recherche portant sur « *la structure sociale des dépenses des ménages* » menées par les chercheurs de ce laboratoire, dans un contexte de pauvreté et de précarité sociale des ménages, mettent en évidence un lien étroit

entre des référents idéologiques, des pratiques sociales, des rapports sociaux particuliers et la structure sociale des dépenses des ménages en situation de précarité.

En effet, Lida (2015) analysant les enjeux des dépenses de participations sociales liées au village d'origine des personnes retraités aboutit à deux principaux résultats. D'une part, le statut de chef de ménage participe au maintien des postes de dépense. Autrement dit, le maintien des postes de dépense est corrélé au statut de chef de ménage. La dépense devient ainsi un moyen de revendication du statut social qui lui-même traduit une position dans le système de relation qui va au-delà de la sphère ménage. D'autre part, Lida postule que la primauté accordée aux dépenses de participations sociales liées au village d'origine permet une reconstruction sociale de l'identité villageoise des retraités, identité villageoise entachée par les nombreuses années d'exercice professionnelle en milieu urbain. Cette participation sociale permet aux acteurs d'occuper des positions dans le système de relation et de les influencer.

Aussi, Tanoh (2014) scrutant les logiques d'épargne dans la structuration des dépenses de consommation des ménages *Ebrié* du village d'Adjamé-Bingerville³⁶ montre que la mobilisation de l'épargne des ménages participe significativement aux dépenses ostentatoires observées au cours des cérémonies de sortie des générations de classes d'âge. Ces dépenses ostentatoires, loin d'être un gaspillage de biens et de ressources (épargne) pouvant servir à l'investissement au sens Veblenien du terme, constituent une ressource sociale et une légitimité idéologique permettant aux nouveaux acteurs sociaux entrant dans le champ politique de structurer leurs positions sociales. D'une part à l'intérieur des classes d'âge et d'autre part, à l'échelle générationnelle, par une volonté de démonstration collective de la capacité de la génération sortante à gérer les ressources (activités économiques, propriété foncière, chefferie) du village. Laquelle génération s'inscrit au travers des comportements d'épargnes individuelles ou collectives, dans des relations spécifiques à la fois de collaboration mais aussi de compétition avec les autres générations

³⁶ Adjamé-Bingerville est un village du groupe ethnoculturel Ebrié situé au Sud de la Côte d'Ivoire précisément dans la localité de Bingerville qui est une ville périphérique à la métropole Abidjan.

existantes. Par conséquent, l'épargne constitue pour certaines catégories générationnelles du village d'Adjamé-Bingerville, une ressource sociale pour la lutte du pouvoir.

Ebléhounou (2014) analysant les logiques sociales des dépenses des femmes au sein des ménages aboutit au résultat selon lequel les dépenses réalisées par les femmes au sein du ménage activent un statut social valorisant qui structure des rapports de collaboration avec le conjoint.

Pour Bosson (2014) étudiant les dépenses alimentaires des ménages de vendeurs de volailles, estime que la réalisation des dépenses alimentaires représente pour le chef de ménage une source de renforcement de son autorité et qui légitime son statut social et sa position en tant chef pourvoyeur au sein du ménage.

Quant à N'drin (2014), dans son étude sur les déterminants sociaux des transferts d'argent des ménages de migrant, montre que les dépenses de participations sociales tels que les transferts d'argent des ménages vers les localités d'origine sont liés à une volonté de démonstration de l'acquisition d'un statut social plus valorisant dans la localité d'accueil mais au demeurant de maintenir le lien social d'appartenance avec le pays ou la localité d'origine.

1.5.5.11 Différenciation sociale, uniformisation des besoins et consommation

Les sociologues réfutent l'hypothèse de l'uniformité des besoins. Leur apport à l'étude de la consommation a montré que les goûts et les besoins des individus et des familles, même à revenus semblables, étaient différents et qu'une augmentation du revenu sur une longue période ne conduisait pas nécessairement à une convergence des structures de consommation. Pour eux, les structures de préférence sont interdépendantes, et les choix de consommation se font en référence aux paramètres qui définissent la position occupée au sein de la société.

Baudelot et Establet (1979) ont avancé que les familles les moins fortunées consommaient différemment des familles plus riches dont elles rejoignaient le niveau de

vie sur longue période. Cette hypothèse d'une divergence temporelle a été testée sur des données canadiennes par Gardes, Gaubert et Langlois (2000).

Quand une fonction de consommation est dynamique temporellement, c'est-à-dire quand son coefficient budgétaire augmente rapidement lorsque le revenu croît entre deux périodes, la différenciation sociale est plus marquée et les ménages les moins favorisés ne peuvent pas rejoindre la structure de la consommation des ménages les plus riches.

Les besoins et préférences révélés par les choix budgétaires sont donc différenciés transversalement mais aussi temporellement. La consommation change aussi de manière marquée au cours du cycle de vie des ménages, mais ce changement est davantage prononcé dans les classes moyennes que dans les classes les moins favorisées ou les plus riches.

En somme, nous pouvons retenir que la sociologie ne perçoit plus la consommation de la même façon qu'il y a trente ans, et la sociologie de la consommation apparaît comme un champ de recherche en plein développement. Ce champ ou ce chantier est très vaste comme on vient de le constater, puisqu'il touche autant la société globale que l'étude des comportements au niveau microsociologique le plus fin.

Mais il reste encore à développer une théorie sociologique plus achevée sur les concepts tels que l'épargne, la consommation. Le défi est double : il faut expliquer les comportements des acteurs, mais il faut aussi expliquer et analyser la place du phénomène même de la consommation dans la société.

En résumé, cette recension littéraire des travaux scientifiques sur la question de l'épargne et de la dépense sous l'angle de la consommation met en perspective une abondante production scientifique interdisciplinaire sur la question. Chaque discipline scientifique aborde la consommation dans un registre particulier.

Toutefois, l'ensemble des approches disciplinaires mettent en évidence soit des déterminants idéologiques dans le comportement de consommation, soit des propriétés

symboliques, des normes sociales régulant l'action des consommateurs, des dimensions relationnelles et des cadres sociaux de manifestation de tout ordre des actes de consommation.

Dans cette perspective, la consommation apparaît comme un objet d'étude transcendant les disciplines scientifiques. Elle acquiert donc un caractère spatio-temporel (c'est-à-dire qu'elle se déroule dans plusieurs espaces sociaux suivant diverses temporalités sociales) et multidimensionnel dont l'étude nécessite une réinterprétation quasi permanente des contextes spécifiques de production des actions et des comportements d'épargne et de dépenses de consommation.

Autrement dit, une recherche sur l'épargne et les dépenses de consommation nécessite une spécification précise du contexte social et une identification distincte de la catégorie sociale à l'étude.

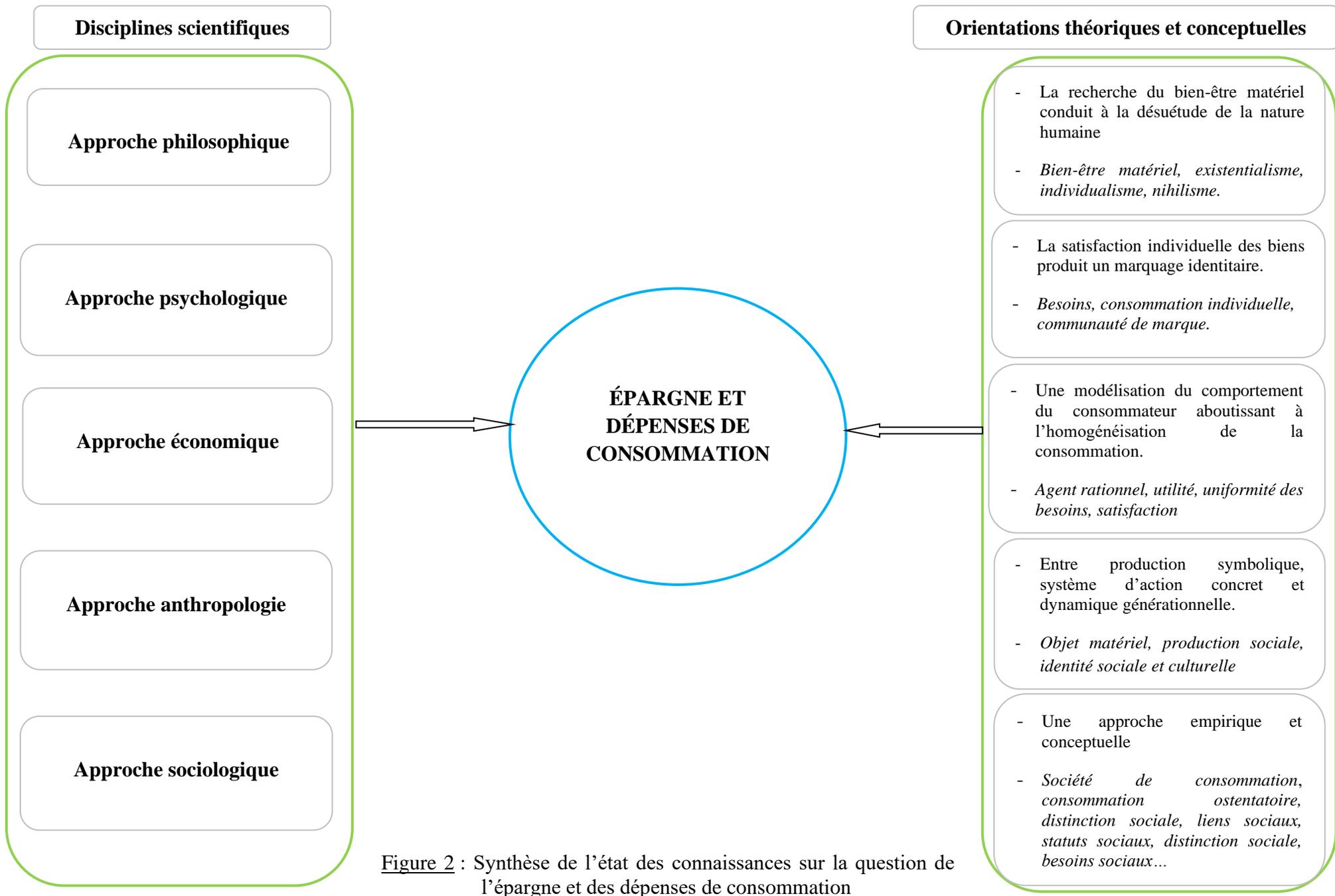


Figure 2 : Synthèse de l'état des connaissances sur la question de l'épargne et des dépenses de consommation

1.6 Inscription théorique : la théorie de l'encastrement relationnel et structural des actions économiques dans la nouvelle sociologie économique

La sociologie économique est intensément traversée par de multiples courants théoriques. Sans revenir sur les contours du débat concernant la constitution des approches théoriques, nous nous proposons d'inscrire cette présente contribution scientifique dans l'approche théorique de l'encastrement (*embeddedness*) des échanges économiques au sein des structures sociales. Face à la multiplicité et à l'hétérogénéité des travaux portant sur ce thème, nous nous limiteront à deux approches de l'encastrement, celles introduit par Karl Polanyi et développées par la suite par Mark Granovetter.

De prime à bord, c'est avec Polanyi³⁷ que l'on doit l'introduction du concept d'encastrement en économie. Polanyi défend la thèse selon laquelle l'économie doit être considérée comme un processus fondamentalement social et se propose de localiser et d'examiner ce processus par lequel la satisfaction des besoins matériels est assurée. La quête de ce procès a précisément pour effet de lancer un défi connu sous le nom d'encastrement, métaphore consistant à intégrer les faits économiques à l'intérieur d'un ensemble plus vaste, celui des faits sociaux. Autrement dit, L'encastrement correspond donc à la pénétration de tout un ensemble de règles sociales, politiques et culturelles dans les sphères de la production et des échanges économiques (Polanyi, 1983).

Ainsi, en se référant au travail anthropologique de Malinowski ([1922] 1963), concernant le système d'échanges intertribaux de dons/contre-dons pratiqué par les habitants des îles Trobriand (Nouvelle-Guinée), et connu dans cette région sous le nom de cycle de « kula », Polanyi suggère que le comportement individuel n'a pas toujours été motivé par des mobiles économiques, par la recherche du profit. Pour démontrer que les mobiles économiques trouvent leurs origines dans la vie sociale, Polanyi établit une typologie et montre comment ces sociétés primitives ayant des réseaux complexes d'engagement partagés, non réglées par le marché, sont intégrées selon différentes formes

³⁷ Historien économique hongrois, figure emblématique de l'école anthropologico-substantiviste, Polanyi a le premier introduit et utilisé la notion d'encastrement. Bien que n'étant pas un inconnu pour les économistes, les travaux de Polanyi n'ont que très rarement été pris en compte.

institutionnelles : la réciprocité, la redistribution, l'administration domestique (Polanyi, 1983, pp. 76-85). Sur cette base, Polanyi considère que le fonctionnement économique de ces sociétés est assuré par une variété d'institutions autres que les marchés. C'est au sein d'institutions de nature religieuse, politique et sociale que « *sont encastrés les moyens de subsistance de l'homme* » (Polanyi, 1975 : 240). Dans cette configuration « *les relations sociales de l'homme englobent (...) son économie* » (Polanyi, 1983 : 87) et le système économique n'apparaît être « *qu'une simple fonction de l'organisation sociale* » (*ibid.*, 79). Cependant, Polanyi estime que l'économie de marché, impliquant la confrontation d'offreurs et de demandeurs anonymes dans laquelle les prix sont indépendants des rapports sociaux entre les personnes n'est pas naturelle mais résulte d'un long et difficile processus d'institutionnalisation qui nécessite un *désencastrament* des relations sociales, c'est à dire la destruction des règles traditionnelles et l'isolement de l'échange des relations sociales antérieures et un *réencastrament* au sein d'institutions.

Dans cette perspective, il convient de se demander si, dans les faits, l'économie dans son entièreté, peut fonctionner sans les médiations sociales qui la sous-tendent ? Plus précisément encore, les marchés peuvent-ils concrètement donner lieu à des transactions en l'absence de relations sociales qui leur préexistent et qui les soutiennent ? Telles sont les interrogations qui nous conduisent à aborder la thèse de l'encastrement telle qu'approfondie par Mark Granovetter.

Pour Granovetter, l'encastrement concerne l'insertion des actions économiques au sein des relations personnelles et des structures relationnelles. Dans cette perspective, toute action économique est encadrée dans des « *réseaux permanents de relations personnelles* » (Swedberg et Granovetter, 1994, p. 121). L'encastrement, dans le sens de Granovetter, se définit donc comme un concept relationnel, où le réseau représente « *un ensemble régulier de contacts ou de relations sociales continues, entre individus ou groupes d'individus* » Ce sont les ressources et la structure de ces réseaux, à l'intérieur desquels les acteurs sont inscrits, qui facilitent et limitent les actions qu'ils entreprennent (Granovetter, 1994 : 86).

L'action économique s'exprime alors en interaction avec les autres acteurs du réseau. Le point de départ de l'analyse n'est plus, comme dans la représentation orthodoxe, l'agent isolé à la poursuite de son intérêt personnel, mais les interactions entre ces agents. De manière globale, le cadre théorique proposé par Granovetter met en perspective la manière dont les acteurs mobilisent des ressources au travers de leurs relations et comment les mécanismes de la structure sociale influencent l'allocation de ces ressources. Il s'appuie pour ce faire sur trois (3) principes généraux qui, pris ensemble, lui donnent une véritable unité théorique : (1) l'action économique est une forme de l'action sociale, (2) l'action économique est socialement située ou encadrée et (3) les institutions économiques sont socialement construites c'est-à-dire qu'on peut les concevoir comme des « *réseaux sociaux figés* » (Swedberg & Granovetter, 2001)

In fine, la thèse de l'encastrement souligne donc deux aspects fondamentaux de l'action économique : son caractère situé et relationnel. Située, dans le sens où chaque action est irréductiblement associée à d'autres acteurs, objets, événements et circonstances. Relationnelle, dans le sens où « *les acteurs ne se comportent pas, et ne prennent pas leurs décisions, comme des atomes, indépendants de tout contexte social, pas plus qu'ils ne suivent docilement un scénario, écrit pour eux et qui serait fonction de l'ensemble des catégories sociales auxquelles ils appartiennent. Au contraire, les actions qu'ils entreprennent pour atteindre un objectif sont encadrées dans des systèmes concrets, continus de relations sociales* » (Granovetter, 1985, 487).

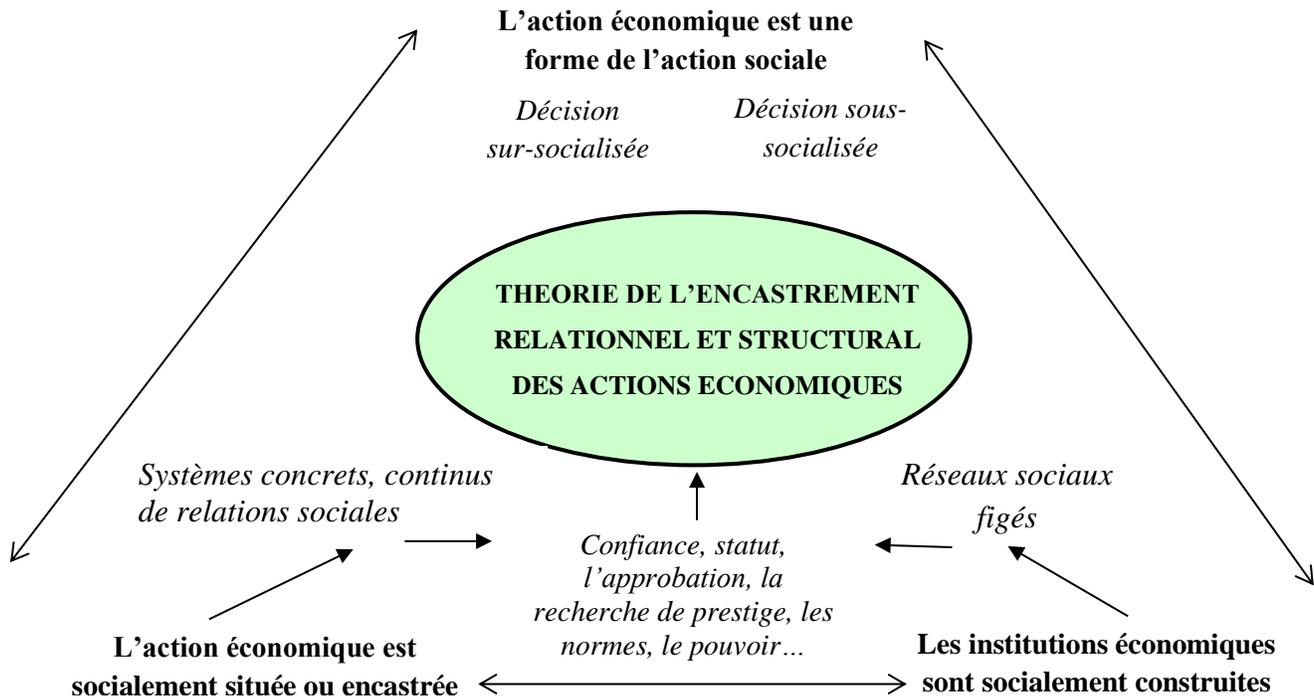
Ainsi, Tout acteur n'est dès lors plus uniquement guidé par son intérêt personnel, mais aussi par d'autres dimensions essentiellement relationnelles comme la confiance, le statut, l'approbation, la recherche de prestige, les normes et le pouvoir dont l'origine est à chercher dans le contexte social. Ce contexte social recouvre les influences qu'exercent (1) les relations personnelles des acteurs ainsi que (2) les opportunités qu'offrent et les contraintes que fait peser l'architecture du réseau formé de ces relations à l'intérieur duquel les acteurs se meuvent. Ce sont ici les deux faces de la notion d'encastrement qui sont mises en exergue : sa dimension relationnelle et sa dimension structurale.

L'encastrement relationnel d'un acteur renvoie à l'influence qu'exercent les relations personnelles qu'il a développées dans le temps au travers de ses interactions répétées avec d'autres acteurs. L'encastrement structural renvoie justement à l'existence de « *contacts dyadiques mutuels (...) connectés à d'autres* » (Granovetter, 1992, 35), c'est à dire au fait que « *l'action et les résultats économiques, comme toute action et résultats, sont affectés par les relations dyadiques (par paires) et par la structure d'ensemble du réseau de relations* ». En outre, Granovetter mobilise deux concepts théoriques intermédiaires entre les approches qu'il nomme « *sous-socialisé et sur-socialisé* » (Granovetter, 1985, pp. 483-487) qui se positionne comme une modélisation des actions économiques contraintes par la structure de relations sociales dans lesquelles tout acteur économique réel est inscrit.

La vision *sous-socialisée*, qui isole l'acteur du contexte, renvoie à l'approche formaliste en anthropologie économique, à l'école néoclassique ou encore à la nouvelle économie institutionnelle en économie. La conception sous-socialisée de l'école néoclassique est stigmatisée par un être égoïste, autonome, guidé par la seule recherche de son intérêt personnel. L'action de cet être générique est atomisée : disposant de moyens supposés rares, il doit parvenir à les combiner avec habileté afin de les utiliser pour en tirer un avantage maximal. (Stigler, 1968 ; Demsetz, 1982).

L'approche *sur-socialisée* considère la structure sociale comme une variable exogène de l'action individuelle. Les acteurs suivraient en fait mécaniquement, via un processus de socialisation et d'intériorisation des schémas comportementaux, ce que leur dictent des forces externes (valeurs, normes et coutumes), qui s'imposeraient par consensus, indépendamment de toute référence à un quelconque choix rationnel. Dans ce cas alors, les relations sociales n'auraient qu'une influence secondaire sur les comportements qui obéiraient automatiquement et inconditionnellement aux systèmes normatifs et culturels que les acteurs ont adoptés. Au total, dans la vision sous-socialisée, l'atomisation résulte de l'étroite poursuite utilitaire d'intérêt et dans celle sur-socialisée, du fait de l'internalisation des modèles comportementaux, ceux-ci ne sont donc affectés seulement de manière périphérique par les relations sociales continues.

Figure 3 : Représentation schématique de la théorie de l'encastrement social de Mark Granovetter



Source : construction de l'auteur, 2016

Pour conclure, la théorie de l'encastrement développée par Mark Granovetter se résume à trois niveaux. Le premier étant que l'action économique est une action sociale. Le second, les individus sont « *encastres dans des systèmes concrets, continus de relations sociales* », d'où l'action est socialement située. Enfin, le troisième niveau aux institutions économiques qui pour Granovetter sont le produit d'un long processus de créations sociales. Sur cette base, la mobilisation de la théorie de l'encastrement relationnel et structural des actions économiques apporte un éclairage théorique des données empiriques de cette recherche scientifique. Concrètement, la dimension structurale de la théorie de l'encastrement permet de mettre en évidence les systèmes de relations sociales qui s'articulent autour des pratiques d'épargne et de dépenses de consommation des ménages. Elle décrit les processus cognitifs liée à la mobilisation de l'épargne des ménages et démontre par-là que les actions économiques d'épargne et de dépenses de consommation des ménages sont des activités sociales encastres dans la structure sociale.

1.7 Objectifs de recherche

Les objectifs de recherche sont constitués de l'objectif général de l'étude et des objectifs subsidiaires.

1.7.1 Objectif général de l'étude

La présente étude se propose de décrire la structure des dépenses de consommation et d'expliquer les fonctions sociales de l'épargne des ménages de producteurs de cacao de l'Est de la Côte d'Ivoire.

1.7.2 Objectifs spécifiques de l'étude

Dans l'optique d'appréhender au mieux cet objectif principal de recherche ci-dessous mentionnée, il serait judicieux de le décliner, en objectifs spécifiques comme suit :

1. Décrire la structure globale des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao ;
2. Déterminer le noyau central et les éléments de système périphérique de la représentation sociale de l'épargne des ménages de cacaoculteur ;
3. Étudier les formes et les pratiques sociales associées à la mobilisation de l'épargne des ménages producteurs de cacao ;
4. Expliquer l'articulation des chaînes relationnelles dans la mobilisation de l'épargne des ménages de cacaoculteur ;
5. Comprendre les enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages de cacaoculteur.

1.8 Modèle d'analyse

Par définition le modèle d'analyse est le lieu d'opérationnalisation des concepts clés de la recherche. Cette logique de recherche permet de faire la jonction entre la théorie et la pratique. Il s'agira dans cette rubrique de présenter notre thèse, notre hypothèse de recherche et de définir les concepts clés de notre étude.

1.8.1 La thèse

Les comportements d'épargne et de dépenses de consommation expriment un état de rapports sociaux entre les individus, les institutions et autres cadres organisationnels dans la structure sociale. L'épargne et les dépenses de consommation apparaissent donc comme des aspects symboliques des formes spécifiques de relations sociales articulant l'interconnexion des acteurs aux institutions sociales au sein de la société. Dans cette perspective, le rapport à l'épargne et aux dépenses de consommation est légitimé par la nature des propriétés cognitives c'est-à-dire des idéologies et des systèmes de représentations véhiculées par les cadres sociaux d'appartenance et qui participent à la structuration des logiques sociales d'épargne et des dépenses des acteurs.

1.8.2 L'hypothèse de recherche

Le statut de l'hypothèse dans la recherche qualitative diffère de celle de l'approche quantitative. Selon Paillé et Micchielli (2003), l'hypothèse sert à la sélection des données pertinentes et contribue à une meilleure compréhension des phénomènes observables. Elle procure à la recherche un fil conducteur particulièrement efficace qui, à partir du moment où elle est formulée remplace la question de recherche dans cette fonction, même si celle-ci doit rester présente à l'esprit. Il s'agit dans cette logique de la recherche de donner à titre provisoire la réponse à notre question de recherche.

Avant de dévoiler l'hypothèse de recherche, rappelons la question centrale que soulève notre étude. Celle-ci se présente ainsi : « **quelle est la structuration des dépenses de consommation et les fonctions sociales de l'épargne des ménages producteurs de**

cacao dans le contexte de l'Est de la Côte d'Ivoire ? ». Notre hypothèse³⁸ provisoire à cette question est celle-ci : « **la structuration des dépenses de consommation et les fonctions sociales de l'épargne des ménages de cacaoculteur sont encadrés dans un système de relations sociales** ».

1.8.3 Définition des concepts de l'hypothèse de recherche

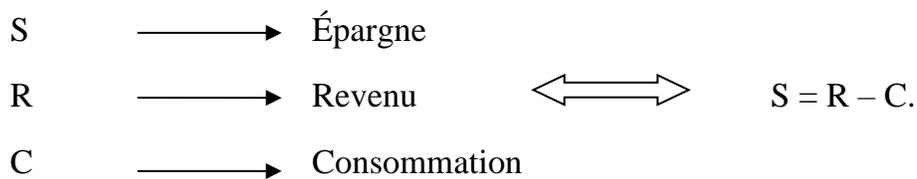
Selon Durkheim (1968 : p35), « *tout discours scientifique doit utiliser des concepts clairs et précis afin de se démarquer de la confusion qui caractérise le sens de chacun* ». Ainsi, une clarification des concepts s'avère nécessaire à la compréhension de notre étude. Elle est également utile pour mieux organiser et orienter notre recherche. Il s'agit pour nous de définir ici les termes qui sont essentiels à la compréhension de notre étude. Ces concepts sont ceux : de l'épargne et de relations sociales.

1.8.3.1 Épargne

Selon le dictionnaire Le Petit Larousse (2016), l'épargne c'est l'action d'épargner, d'économiser, de mettre en réserve. Au sens micro-économique de terme, pour les néo-classiques l'épargne est le renoncement à la consommation immédiate. Dans cette perspective, c'est le taux d'intérêt qui conditionne l'épargne. En effet, le taux d'intérêt étant le prix de l'argent, le prix du temps, le taux d'intérêt est la rémunération du renoncement à la consommation immédiate. Par conséquent, plus le taux d'intérêt est élevé, plus les individus acceptent facilement de renoncer à une consommation immédiate de cet argent et épargnent.

Par contre, pour les partisans de la théorie économique Keynésienne, l'épargne est vue comme étant la partie du revenu qui n'est pas consommée. Dans cette logique, c'est le revenu qui conditionne le comportement d'épargne. Pour un revenu élevé, on aura une épargne élevée. Pour un revenu faible, on aura une épargne faible. Ainsi, supposons cette relation :

³⁸ L'hypothèse de cette étude ne cherche pas nécessairement à être vérifiée. L'orientation à la fois quantitative et qualitative de cette recherche ne l'exige pas. Toutefois, elle conduit et oriente la collecte des données.



On en déduit alors que les variations de la consommation induisent celle de l'épargne, et que c'est lorsque le revenu excède les dépenses de consommation qu'il existe une épargne.

Toutefois, Giraud (2008) dans une approche définitionnelle selon la perspective sociologique, désigne l'épargne comme une catégorie de l'activité sociale. Elle désigne des modalités de rapports, elle prend sens dans les logiques d'action inter-individuelles et collectives.

C'est dans cette logique, que Lida (Op.cit.) postule que l'épargne est un substrat du système de relations sociales. Il définit l'épargne comme une action économique structurée par des représentations sociales et des cadres relationnels dans lesquels il s'insère ou est inséré. Pour lui *« l'objet de la Sociologie de l'épargne consiste à rendre intelligible le système de relations qui se traduit en pratiques, usages et rapports qui y réfèrent. En d'autres termes, faire de la sociologie de l'épargne c'est traduire, par une démarche propre, fondée en théorie et en pratique, les pratiques, usages et rapports à l'épargne en système de relations qui les supportent où les engendrent. Mettre de l'argent de côté et lui assigner des objectifs à l'avance participe donc bien plus de ce système de relations qu'il ne le détermine »*.

C'est dans cette présente approche définitionnelle, cadrant à la fois avec l'inscription théorique mobilisée et le postulat général de recherche, que s'insère le concept de l'épargne tel qu'utilisé dans cette thèse. En effet, « l'épargne est une activité sociale encadrée dans des rapports sociaux et légitimée par des référents idéologiques et des systèmes de représentation ». Cette définition opérationnelle de l'épargne est celle qui se rapporte le plus à notre hypothèse de recherche à savoir les logiques d'épargne sont encadrées dans un système de relations sociales.

1.8.3.2 *Les représentations sociales*

Représenter vient du latin « *repraesentare* » c'est-à-dire rendre présent. Le dictionnaire Le petit Larousse (2016) précise qu'en philosophie, la représentation est ce par quoi un objet est présent à l'esprit et qu'en psychologie, c'est une perception, une image mentale dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène (etc.) du monde dans lequel vit le sujet.

C'est au sociologue Français Emile Durkheim (1897 ; 1898 ; 1968 ; 1983), que l'on doit l'invention du concept de représentation. Il abandonne la représentation collective pour s'intéresser aux représentations sociales. Il essaye de voir en quoi la production intellectuelle des groupes sociaux, joue un rôle dans la pratique sociale.

Mais c'est à Moscovici (1961), que l'on doit la reprise et le renouveau des acquis Durkheimiens. Selon lui « *les représentations sont des formes de savoirs naïfs, destinées à organiser les conduites et orienter les communications* ». Durkheim voyait dans les représentations le siège d'une conscience collective qui organise les différentes représentations personnelles.

La représentation sociale est donc un mode de connaissance spécifique. Dans un groupe social donné la représentation d'un objet correspond à un ensemble d'informations, d'opinions et de croyances relatives à cet objet. « Ainsi, comprendre une représentation revient à observer comment cet ensemble de valeurs, de normes sociales et de modèles culturels, est pensé et vécu par des individus de notre société » (Herzlich,1972).

D'après Jodelet (1997), la représentation est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Placées à la frontière du psychologique et du social, les représentations sociales permettent aux personnes et aux groupes de maîtriser leur environnement et d'agir sur celui-ci.

Abrieu (1994), définit la représentation sociale comme le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe, reconstitue le réel auquel il

est confronté et lui attribue une signification spécifique. Autrement dit, une représentation sociale est un ensemble organisé et structuré d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes. Ces savoirs constituent les spécificités des groupes sociaux qui les ont produits. Ainsi, une représentation sociale est caractérisée par plusieurs éléments corrélés regroupés en deux (2) systèmes : le noyau central et les éléments périphériques de la représentation sociale.

❖ Les constituants de la représentation sociale

La représentation sociale est constituée d'un système sociocritique particulier composé de deux sous-systèmes en interaction : un système central et un système périphérique. Le noyau central constitue la base commune et consensuelle de la mémoire collective et du système de normes auquel un groupe se réfère. Il est constitué d'un nombre très limité d'éléments qui lui donne sa signification (fonction génératrice) et détermine les relations entre ses éléments constitutifs (fonction organisatrice).

Le système périphérique est quant à lui beaucoup plus flexible. Il permet une différenciation en fonction du vécu et une intégration des expériences quotidiennes (*Abric, Op.cit*). Il contribue à la protection du noyau central en permettant une certaine hétérogénéité de contenu au sein de la représentation et permet l'adaptation aux évolutions du contexte. Comme le souligne Abric (*Op.cit*) étudier une représentation sociale, c'est d'abord et avant tout, chercher les constituants de son noyau central. Ainsi, l'approche structurale d'un objet, quel qu'il soit, suppose la recherche du noyau central de la représentation.

❖ Les fonctions des représentations sociales

- *La fonction cognitive*

Les représentations dotent les acteurs sociaux, d'un savoir qui est commun, donc partagés, ce qui facilite la communication. Cette fonction de communication permet aux individus d'intégrer des données nouvelles à leurs cadres de pensée.

- *La fonction d'orientation des conduites*

Les représentations sociales guident les comportements et les pratiques. Elles sont porteuses de sens, elles créent du lien ; en cela elles ont une fonction sociale. Elles aident les gens à communiquer, à se diriger dans leur environnement et à agir. Elles engendrent donc des attitudes, des opinions et des comportements.

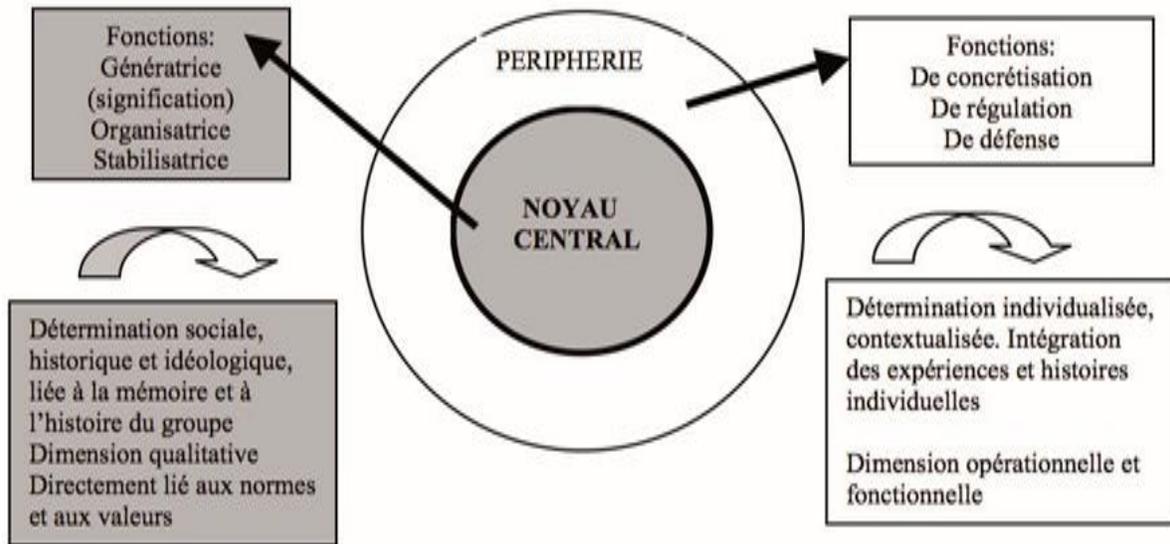
- *Une fonction identitaire*

Les représentations ont aussi pour fonction de situer les individus et les groupes dans le champ social... (Elles permettent) l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est-à-dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés. Jodelet parle d'affiliation sociale. Partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité.

- *Des fonctions de justification des pratiques*

Elles nous semblent très liées aux fonctions précédentes. Elles concernent particulièrement les relations entre groupes et les représentations que chaque groupe va se faire de l'autre groupe, justifiant a posteriori des prises de position et des comportements. Selon Abric, il s'agit d'un nouveau rôle des représentations : celui du maintien ou du renforcement de la position sociale du groupe concerné. Dans le contexte de notre étude, l'objet de la représentation sociale s'identifie à l'épargne des ménages producteurs. Quant au sujet, il renvoie à la structuration des rapports sociaux c'est-à-dire aux cadres relationnelles dans lesquels s'insèrent et s'encastrent les comportements d'épargne de ces ménages.

Figure 4 : Les deux sous-systèmes d'une représentation sociale selon l'approche structurale du noyau central



Source : Construction de Samuel Fontaine et Jean-François Hamon, 2010.

En somme, nous retenons que les représentations sociales peuvent être individuelles (modèles mentaux et conceptuels) ou collectives (idéologies, croyances et mythes) (Meyer, 2007). Les représentations collectives sont socialement élaborées et partagées par des processus qui se constituent à partir de nos expériences, nos savoirs, nos modèles de pensées que nous recevons et transmettons par la tradition, l'éducation et la communication sociale. Elles permettent d'orienter l'action sociale, de réguler les relations entre les groupes et participent à la construction identitaire. (Godelier, 1978).

Ensuite, « *elles organisent les rapports des hommes entre eux et avec la nature* ». Elles leur servent à la fois d'armature interne et de finalité abstraite. Elles existent alors sous forme de règles de conduite, de principe d'action, de permissions ou d'interdits. Enfin, « *elles légitiment ou illégitiment les rapports des hommes entre eux ou avec la nature* » en ce sens ou les représentations sociales telles qu'elles fonctionnent, s'apparentent au concept d'*habitus* de Bourdieu (1979). En définitive, nous nous proposons d'inscrire notre approche conceptuelle de la représentation sociale dans celle décrite par Abric.

Par conséquent, il s'agira dans cette perspective d'identifier d'une part les éléments constituant le noyau central de la représentation sociale de l'épargne des ménages producteurs de cacao et d'autre part de mettre en évidence les éléments regroupant le système périphérique.

1.8.3.3 Les relations sociales

Les relations sociales constituent pour plusieurs sociologues l'objet principal au centre de l'analyse des phénomènes sociaux. Cette sociologie relationnelle de l'objet de recherche est amorcée avec Simmel. Bien que n'ayant pas eu le même succès qu'Emile Durkheim et Max Weber, c'est à Georges Simmel que l'on doit de placer les relations sociales au cœur de l'analyse sociologique. En effet, Simmel (1908) définit les relations sociales comme les formes prises de l'ensemble des actions réciproques dans la société. Ces actions réciproques entre les hommes (interactions) sont à l'origine des phénomènes sociaux qui, en s'institutionnalisant, oriente ensuite, les rapports entre les individus. Ces interactions produisent des phénomènes sociaux d'abord micro puis macrosociologiques (solidarité, conflit, division du travail...) que Simmel nomme "formes de la société" ou "formes de la socialisation". Les interactions peuvent être :

- Positives : coopération, collaboration, participation, adaptation, intégration ;
- Négatives : lutte, dépendance, conflictuelle, rivalité, ségrégation, discrimination ;
- Ambivalentes : compétition, concurrence.

D'autres cadres définitionnels plus théoriques postulent de l'intérêt analytique des relations sociales. D'abord, l'interactionnisme symbolique (Goffman, 1988 ; Mead, 2006 [1934]) qui analyse les phénomènes sociaux comme le résultat d'interactions entre les acteurs sociaux individuels ou collectifs. Interactions auxquelles les acteurs donnent un sens en fonction du contexte social. Ensuite, l'individualisme méthodologique et actionnisme dans une démarche compréhensive du social à travers les actions des individus développant des intentions et en interrelations (Bourdon, 1979). Crozier et Friedberg (1977) dans cette même démarche théorique analysent les relations sociales existant entre des acteurs autonomes et des systèmes d'action qui influent sur les stratégies de ces acteurs.

Touraine (1965) pense qu'une société est un ensemble de rapports sociaux : elle est l'ensemble des relations sociales qui opposent et unissent des acteurs sociaux. Pour lui, il n'y a pas des relations sociales spécifiques à la famille, à l'activité économique, à la pratique religieuse, au travail, à l'école, à l'activité politique. Derrière ces différents domaines de la vie sociale, se trouvent les mêmes relations sociales. En outre, la théorie des réseaux sociaux développés par White H. (1992), Degenne A. et Frosé M. (1994) conçoit les relations sociales en termes de nœud et de liens. Les nœuds sont habituellement les acteurs sociaux (individuels, collectifs, institutions) dans le réseau mais et les liens sont les relations entre ces nœuds.

C'est à juste titre que Lognon (2013) se fondant sur les orientations théoriques susmentionnées définit les relations sociales comme des liens, des échanges dotés de sens entre des acteurs sociaux (individuels, collectifs, institutions) dans un contexte social donné. Enfin, pour Roch Ghabéli (2014) « *les relations sociales sont des systèmes dont les modalités sociales, idéologiques, culturelles, etc. de construction, de fonctionnement, de structuration, de légitimation et de déstructuration varient d'un domaine à l'autre. Ce qui fait que chaque système de relations sociales est un montage original* » (Ghabéli, Op.cit, p.12). De plus Roch Ghabéli souligne que « *les faits économiques ne cachent pas des relations économiques mais plutôt des relations sociales* ».

Ainsi, au regard de ce qui précède, le cadre définitionnel des relations sociales retenu pour cette recherche est celle construite par Roch Ghabéli. De ce fait, notre analyse relationnelle de l'épargne des ménages consiste à faire apparaître les systèmes de relations c'est-à-dire les rapports de classes, les relations d'influence, de différenciation fonctionnelle, les relations hiérarchiques, de conflit, de coopération, de collaboration d'opposition, de domination, d'égalité, d'inégalité, de rejet, de dépendance, de subordination, de dette, etc. » derrière les comportements d'épargne des ménages, au-delà des normes sociales, au-delà des catégories sociales, au-delà des contrôles des organisations dans lesquelles les ménages de producteurs de cacao sont inscrits.

1.8.4 Opérationnalisation des concepts clés de l'hypothèse de recherche

1.8.4.1 Opérationnalisation de la variable dépendante

Tableau III : Opérationnalisation du concept d'épargne des ménages

Concepts	Dimensions	Composantes/Indicateurs	
L'épargne des ménages	Individuelle	Financière	1) Compte courant 2) Compte d'épargne 3) Thésaurisation 4) Compte d'argent électronique
		En nature/ Investissement	5) Biens immobiliers (maison) 6) Métaux et objets précieux (or, pagnes, bijoux...) 7) Cheptel (porcs, poulets, mouton...)
	Collective	Communautaire	8) Épargne mutualiste 9) Épargne coopérative 10) Épargne associative 11) Épargne tontinière
		Religieuse	12) La dime 13) Les deniers de culte 14) Les collectes financières lors des cultes religieux 15) Les dons ou les offrandes financières et matérielles

1.8.4.2 Opérationnalisation de la variable indépendante

Tableau IV : Opérationnalisation du concept de relations sociales

Concept	Dimensions	Composantes/Indicateurs
Système de relations sociales	Positionnelle	1) Statuts sociaux (chefs de ménage, métayers...) 2) Rôles sociaux 3) Positions sociales
	Cognitive	4) Représentations sociales 5) Croyances 6) Perceptions 7) Idéologies 8) Valeurs
	Affective	9) Charge et intensité des sentiments (amour, haine, confiance etc.)
	Normative	10) Normes sociales 11) Coutumes 12) Tradition
	Appartenance/Affiliation	13) Groupes sociaux d'appartenance 14) Association/Coopérative 15) Cadre sociaux (ethnie, famille, religion)
	Symbolique	16) Signes 17) Symboles 18) Pratiques sociales

II- LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE : LA PHÉNOMENOLOGIE COMME STRUCTURANT MÉTHODOLOGIQUE DE BASE DANS L'ANALYSE DU RAPPORT À L'ÉPARGNE CHEZ LES MÉNAGES DE CACAOCULTEUR

La méthodologie se définit comme l'ensemble des démarches intellectuelles (méthodes et techniques) destinées à la construction, à l'analyse et à l'explication d'un objet de recherche (N'da, 2015). Ainsi, dans notre démarche, le cadre méthodologique de notre étude portant sur l'épargne et la consommation des ménages producteurs de cacao se fonde sur l'approche phénoménologique qui met en évidence les expériences vécues et la quotidienneté des acteurs et des groupes sociaux (Ribau et aliiiii, 2005). En effet, l'objectif visé par la mobilisation de la phénoménologie dans cette étude est d'explorer et de décrire le sens attribué à une expérience c'est-à-dire la compréhension, la perception et la conscience que les acteurs et les groupes sociaux ont du phénomène étudié. La méthodologie de cette étude s'articule donc autour de la délimitation du champ d'investigation de l'étude, de l'échantillonnage, des techniques de collecte de données, des méthodes d'analyse de données ainsi que des conditions de production des données.

2.1 Délimitation du champ d'investigation de l'étude

Toute étude en Sciences Sociales porte sur un univers social demeurant dans un espace géographique qui mérite d'en saisir la connaissance. L'étude de cet espace d'investigation recoupe à la fois le champ géographique, le champ social et le champ sociologique.

2.1.1 Champ géographique de l'étude

Le champ géographique consiste à l'identification des unités géographiques d'observation. La présente étude porte sur le milieu rural du département d'Abengourou. En effet, pour mieux cerner la réalité sociale entourant la question de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao, nous avons circonscrit le cadre géographique de l'étude au village d'Amélékia, d'Aniassué, de Sankadiokro. Deux (2) raisons président au choix de cette localité.

Premièrement, le département d'Abengourou plus précisément les villages d'Amélékia, d'Aniassué et de Sankadiokro constitue l'ancienne zone de forte production

cacaoyère. Aujourd'hui, la baisse considérable de la production enregistrée depuis deux (2) décennies accorde une lucarne d'appréciation des mutations structurelles, des dynamiques organisationnelles et des changements sociaux opérés dans l'espace socio-temporel. Autrement dit, l'ancienne boucle du cacao offre un microcosme d'analyse des transformations sociales et des rapports sociaux (rapport à la production, rapport à l'état, rapport aux systèmes de valeurs communautaires...) au niveau micro, méso et macrosociologique.

Deuxièmement, la localité d'Abengourou et surtout les cantons d'Amélékia, d'Aniassué et le village de Sankadiokro en dépit du modernisme urbain ont conservé leur caractère traditionnel faisant d'elles, des villages à cheval entre la tradition et la modernité. Ce qui permet d'avoir un aperçu plus large et multidimensionnel des systèmes de rapports sociaux se structurant autour de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao.

2.1.2 Champ sociologique de l'étude

La concrétisation de cette étude passe nécessairement par l'identification des personnes ressources capables de mettre à la disposition du chercheur des données. Pour ce faire, en se basant sur les constats de l'enquête exploratoire, nous avons pu établir le champ social c'est-à-dire le profil des acteurs concernés par cette recherche. Ce profil est composé de trois (3) catégories d'acteurs sociaux. La première catégorie concerne les autorités villageoises, administratives et politiques des espaces ruraux des trois villages retenus pour l'enquête. Ce sont les chefs de canton, les chefs de village, des notables, des chefs de lignage et les sous-préfets et les adjoints au maire ; les entretiens avec ces autorités ont permis de recueillir simultanément les données relatives à l'organisation politique, économique et sociale des unités géographiques et les cadres sociaux investis par les ménages de producteurs ainsi que les implications microéconomiques et les enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages producteurs de cacao.

La seconde catégorie d'acteur renvoie aux collaborateurs directs et indirects des ménages producteurs de cacao. Ce sont : les responsables de coopérative, les responsables d'industrie chocolatière, les agents de structures d'appui agricole, les responsables de microfinance et de circuit d'épargne formel et informel. Ces enquêtés nous ont permis d'avoir des informations pertinentes d'une part sur l'environnement global de production cacaoyère et d'autre part sur les déterminants sociaux influençant le revenu, les dépenses de consommation et l'épargne des ménages producteurs de cacao.

La troisième catégorie de personnes ressources est constituée des '*petites*' unités de production agricole c'est-à-dire les ménages possédant une exploitation agricole comprise entre [1 à 5] Ha constituant la population cible de cette étude. Ce sont : les producteurs de cacao chefs de ménage, les conjoints de producteurs et leurs métayers ou manœuvres agricoles. Cette sélection catégorielle a permis d'apprécier directement la structure sociale des dépenses de consommation des ménages de producteurs de cacao, leurs rapports à l'épargne, les pratiques sociales et les représentations cognitives légitimant les actions économiques (épargne et dépense) de ces ménages.

La méthode d'enquête, soumise à ces catégories sociales composant le contexte sociologique du champ de l'étude, est une combinaison judicieuse d'enquêtes qualitative et quantitative sur le principe d'une démarche à la fois interactive et inductive. Deux raisons fondamentales expliquent cette option méthodologique d'enquête. La première raison qui justifie le choix de l'enquête qualitative résulte du fait qu'elle demeure la méthode d'approche sociologique par excellence. L'enquête qualitative essaie d'appréhender les problèmes du point de vue des intérêts des acteurs de base pris non plus comme un tout homogène, mais comme un ensemble différencié, hétérogène (arène sociologique). Pour ce faire, nous pensons comme Labatut (1989) et Olivier de Sardan (1995) que la méthode qualitative, qui intègre la dynamique locale dans un contexte global, est mieux adaptée pour aborder les problématiques des interactions entre acteurs sociaux. Dans cette perspective scientifique (holisme interactif entre le micro, le méso et le macro), les axes méthodologiques de l'enquête qualitative commandent la prise en considération

de tous les acteurs sociaux impliqués directement ou indirectement dans le champ social des producteurs du département d'Abengourou.

La seconde raison tient à l'existence de conditions scientifiques d'une enquête quantitative, c'est-à-dire à l'existence d'unités statistiques fiables et partant, sur la relative propension à la généralisation des résultats des méthodes quantitatives. Ainsi, cela peut constituer un fondement épistémologique majeur des connaissances produites dans la mesure où ces connaissances traduisent la fréquence des opinions identifiées à travers des indicateurs de mesure, des techniques de sondage. Tout ceci sera décodé par une analyse sociologique en profondeur, les liants à d'autres paliers de la réalité qui font éclater leurs significations sociologiques. Par exemple, la typologie des revenus des producteurs, la hiérarchisation des dépenses de consommation, les représentations sociales de l'épargne des ménages... méritent une attention particulière et révèlent une enquête quantitative. Dans la rubrique suivante, nous précisons les caractéristiques spécifiques et le mode de choix des unités statistico-sociologiques d'enquête.

2.2 Plan d'échantillonnage

La méthodologie d'échantillonnage établit le processus de sélection des différentes unités statistico-sociologique. Elle est choisie sur la base de son caractère opérationnel et sur la précision des estimateurs³⁹. Sur cette base, la qualité des extrapolations est étroitement liée à la procédure de sélection des unités statistiques et sociologiques. Cette étude est fondamentalement axée sur une approche qualitative. Toutefois, l'approche quantitative a été mobilisée pour la généralisation, la vérification et le test de certaines corrélations de variables qualitatives.

À cet effet, le choix de nos enquêtés a été basé sur les notions d'exemplarité et de représentativité. Concernant le critère d'exemplarité, notre choix s'est porté sur des personnes ressources capables de nous donner des informations relatives à la construction

³⁹ Pour un échantillon de conception déterminée, l'estimateur est la méthode d'estimation du paramètre décrivant la population sur la base des données relatives à l'échantillon ; par exemple, la moyenne arithmétique de l'échantillon est un estimateur

normative et substantielle de certains éléments de la structure sociale de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao. À savoir : les représentations sociales et idéologiques de l'épargne, les formes d'épargne des ménages producteurs de cacao, les pratiques sociales associées à l'épargne des producteurs, les rapports sociaux et les enjeux se structurant autour de l'épargne. Quant au critère de représentativité, il a consisté à choisir parmi la population agricole (les producteurs de cacao) un échantillon reflétant les différentes caractéristiques de la population mère capable de nous produire des données pertinentes et importantes servant pour des analyses de modélisation et de généralisation. De ces deux spécifications ressortent deux questions spécifiques : comment choisir les enquêtés et combien d'enquêtés doit-on choisir ? La réponse à ces préoccupations renvoie aux techniques d'échantillonnage et à la taille de l'échantillon.

2.2.1 Techniques d'échantillonnage

Notre étude se déroule dans une zone vaste. À cet effet, le choix de nos enquêtés passe forcément par l'identification de notre échantillon. Deux critères ont présidé au choix de l'échantillon. Notre étude portant sur les petits producteurs de cacao mobilise comme premier critère de sélection des enquêtés, la taille de leur exploitation agricole qui doit être comprise entre [1 et 5] Ha et le second critère repose sur le consentement de l'enquêté à participer à l'enquête. Pour ce faire, nous avons donc mobilisé deux (2) techniques d'échantillonnage.

2.2.1.1 Échantillonnage « en boule de neige ou par réseau »

Pour l'enquête qualitative, la détermination de notre échantillon a été faite par la technique « d'échantillonnage en boule de neige » ou « par réseau ». Cette technique consiste à choisir un noyau d'individus (des personnes considérées comme influentes et relationnelles par exemple) ; noyau auquel s'ajoute tous ceux qui sont en relation (de travail, d'affaire, d'amitié, etc.) avec eux. On se fonde donc sur des réseaux sociaux, d'où

l'expression « par réseau ». À ce niveau, nous sommes rentrés en contact avec des agents de l'ANADER, des responsables de coopératives, la chefferie de chaque village.

2.2.1.2 Échantillonnage sur place

Pour l'enquête quantitative, nous avons fait appel à la technique d'échantillon sur place. N'ayant pas une liste des producteurs des trois villages concernés et n'étant rentré par la porte des coopératives de producteurs, nous sommes passés par le biais de l'ANADER, qui dispose d'une liste des producteurs de cacao et de la superficie de leur exploitation agricole. Ainsi, l'échantillon sur place a consisté à interroger non seulement les petits producteurs de cacao identifiés sur cette liste mais ceux présents sur les lieux d'enquête pendant notre passage et qui ont manifesté leur disponibilité et leur volonté de participer à l'enquête. Ce modèle nous a permis de faire le choix direct des ménages de producteurs. Ces deux (2) technique d'échantillonnage ont permis de déterminer et d'approcher nos unités d'enquête. Il importe maintenant de préciser la taille de l'échantillon.

2.2.2 Taille de l'échantillonnage

Selon les sources de l'ANADER, organe étatique chargé du suivi et de l'encadrement de la population agricole, le département d'Abengourou compte environ trente un mille quatre cent soixante-trois (31.463) producteurs de cacao. De cette population mère, nous avons extrait celle des trois (3) villages qui font l'objet de cette étude. Le village d'Amélékia compte cinq cent cinquante-huit (558) ménages agricoles, le village d'Aniassué cinq cent soixante-trois (563) producteurs et celui de Sankadiokro deux cent quatre-vingt-cinq (285) producteurs de cacao. Notre population mère issue de ces trois (3) villages est donc de mille quatre cent six (1406) ménages agricoles d'enquête.

2.2.2.1 Échantillonnage qualitatif : modèle non probabiliste intentionnel de la saturation des données

Au niveau qualitatif, la technique d'échantillonnage mobilisée est l'échantillonnage intentionnel. Cette technique fait partir des techniques d'échantillonnage dites non

probabilistes. En effet, la force de l'échantillon dans la recherche qualitative, réside dans la qualité (richesse/robustesse) des enquêtés et non dans le nombre de personnes enquêtés (Guest et al, 2006). C'est le principe de saturation théorique des données axée sur la découverte d'une vaste gamme de connaissance, d'expérience et de pratiques reconnues comme pertinentes à la question de recherche qui a conduit au fur et à mesure le choix des enquêtés.

Dans cette logique, l'enquête qualitative a été réalisée auprès de trente (30) personnes ayant une expérience avérée au niveau des connaissances de l'épargne et des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao. Soit dix (10) enquêtés par unité sociologique. À côté de cela, deux (2) focus group regroupant six (6) personnes ont été réalisés dans chacun des trois (3) villages d'enquête. Les focus group ont concernés d'une part les chefs de ménage producteurs de cacao et d'autre part les conjoint(e)s des producteurs, précisément celles qui sont inscrites dans des structures formelles et informelles d'épargne. Au total, trente (30) entretiens individuels et six (6) entretiens de groupe de discussion ont été réalisés. Les entretiens individuels ont permis de capter des renseignements relatifs aux significations et aux sens de certains constats et pratiques sociales et de préparer les outils de recueils de données pour la phase quantitative en vue de permettre une généralisation des résultats de cette recherche. Les focus group quant à eux ont servi à la validation ou à l'infirmité des tendances catégorielles dégagées par analyse des entretiens individuels.

Tableau V : Détermination de l'échantillonnage qualitatif par unité sociologique

Localités villageoises choisies	Échantillonnage de l'enquête qualitatif	
	Entretiens individuels	Focus group
Amélékia	10	2
Aniassué	10	2
Sankadiokro	10	2
TOTAL	36	

Source : Enquête thèse, TANOHI 2016

La constitution des caractéristiques des profils des enquêtés repose ici sur trois critères essentiels de validité concernant les entretiens individuels. Le premier critère a tenu compte de la qualité du statut de l'enquêté en rapport avec le type d'information recherchée. Le second critère met en évidence l'appartenance ethnique au regard de la proportion de différentes communautés productrices de cacao qui sont pour la plupart composé dans cette zone de *Agni*, de *baoulé*, de *sénoufo*, de *malinké*, de *burkinabé*. Ainsi, au niveau de ce critère l'on a retenu une proportion catégorielle d'autochtone, d'allochtone et d'allogène. Enfin, le troisième critère a renvoyé naturellement à l'acceptabilité de l'enquêté (consentement éclairée) à participer à l'étude. En somme, les profils des enquêtés pour les entretiens individuels de l'étude se présente comme suit :

- 01 responsable de la chefferie (autochtone) par unité sociologique (3 enquêtés)
- 02 responsables de communauté allochtone et allogène (6 enquêtés)
- 01 responsable de coopérative par unité sociologique (3 enquêtés)
- 04 chefs de ménage producteurs de cacao par unité sociologique (12 enquêtés)
- 01 conjointes de producteurs de cacao par unité sociologique (3 enquêtés)
- 01 métayers ou manœuvres agricoles de producteurs de cacao par unité sociologique (3 enquêtés)

S'agissant des focus group qui ont lieu uniquement avec les chefs de ménages producteurs de cacao d'une part, et leurs conjointes d'autre part, soit trois (3) focus group avec des hommes et trois (3) focus group avec des femmes. Ainsi, nous avons sélectionné les participants selon trois (3) critères à savoir : i) les ménages producteurs de cacao disposant d'une exploitation cacaoyère comprise entre [1 et 5] Ha ; (ii) l'appartenance ethnique et (iii) le consentement de participation à l'étude.

2.2.2.2 Échantillonnage quantitatif: modèle non probabiliste à choix raisonné ou proportionnel

En s'appuyant sur les données de l'ANADER local relative à la population mère estimée à 1406 ménages agricoles repartis dans les trois (3) unités statistiques d'enquête et compte tenu de l'importance numérique de cette population, un estimateur a été mobilisé

à savoir l'estimateur de 10% de la population mère. Autrement dit, dans le souci de respecter les proportions numériques de chaque unité statistique, nous avons utilisé la méthode proportionnelle Périé et Rousseau (2014) qui a consisté à rapporter le pourcentage de 10% de la population mère à enquêter à chacune des trois (3) unités statistiques enquêtés. Sous ce rapport, la formule d'échantillonnage se présente selon l'archétype suivant :

$$N = \frac{1}{10} \sum Y_{1...n} \quad \text{ou} \quad N = \frac{1}{10} \sum (Y_{\text{Amélékia}} + Y_{\text{Anuanssué}} + Y_{\text{Sankadiokro}})$$

N est l'effectif de la population à enquêter ;

Y est la population mère des ménages agricoles des unités statistiques d'enquête ;

n est l'unité statistique d'enquête (village) ;

$\frac{1}{10}$ le coefficient directeur de proportion des ménages producteurs à enquêter par unité ;

Ce qui donne comme rapport numérique : $N = \frac{1}{10} (558 + 563 + 285)$

N enquêtés = 141 ménages producteurs de cacao

La répartition de l'échantillon de l'enquête quantitative s'est opérée à travers la technique de quota de proportionnalité des populations mères de chaque unité statistique à enquêter. Ainsi, le tableau suivant mais en perspective l'échantillonnage par localité des enquêtés de la phase quantitative.

Tableau VI : Calcul de l'échantillonnage quantitatif par unité statistique

Localités villageoises choisie	Ménages agricoles	L'équivalent de 10% à enquêter par localité	Échantillon quantitatif par localité
Amélékia	558	55,8	56
Aniassué	563	56,6	57
Sankadiokro	285	28,5	28
TOTAL ENQUETE			141

Source : Enquête thèse, TANO 2016

Les données présentes dans le tableau (5) laissent apparaître la taille de l'échantillon de chaque village et la taille de l'échantillon de l'enquête quantitative. Ainsi, nous avons enquêtés 141 unités de production agricole (ménage) répartis comme suit : 56 chefs de ménages à Amélékia, 57 chefs de ménages à Aniassué et enfin 28 chefs de ménage à Sankadiokro. Cet échantillon bien entendu a tenu compte des deux critères de sélection ci-dessus mentionnés.

En somme, l'échantillon total de l'étude portant sur l'épargne et les dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao comporte 239 enquêtés dont 32 enquêtés pendant la phase exploratoire et respectivement 30, 36 et 141 enquêtés pour les entretiens semi-directifs individuels, les focus group et l'enquête ménage pendant la phase collecte à proprement dite.

2.3 Les techniques et les outils de collecte de données

C'est le lieu de préciser quels outils heuristiques nous avons utilisé pour mener à bien notre étude. En effet, les techniques de collecte et de construction des données sont tributaires non seulement des objectifs de recherche, mais aussi de la configuration des groupes sociaux étudiés. Le contexte de l'Est de la Côte d'Ivoire composé en majorité par les autochtones Agni a connu de nombreuses mutations qui ont été amorcées durant la colonisation, puis accentuées par les politiques de développement de la période post-coloniale. C'est donc une société hybride qui fonctionne sur le registre de "l'ambiguïté sociologique" (Tradition / Modernité). Une telle configuration ambivalente ou syncrétique des sociétés étudiées demande une double approche méthodologique : une enquête monographique (approche ethnologique) et une autre phénoménologique (approche par la quotidienneté).

Dans cette double approche méthodologique (en rapport avec le champ sociologique), un ensemble de techniques d'enquête a été utilisé comme support essentiel dans le recueillement des informations. Ce sont dans un premier temps, pour les techniques d'enquête qualitative : la recherche documentaire, l'enquête exploratoire, les techniques de

l'observation directe, d'entretien individuel et / ou de groupe (*Focus group*). Et dans un second temps, les techniques d'enquête quantitative : le questionnaire et le test de mise en cause de l'épargne comme objet de représentations sociale.

2.3.1 La recherche documentaire

La recherche documentaire est considérée comme un travail préalable, essentiel, permettant d'aborder le terrain avec un ensemble de connaissances pertinentes sur son sujet et d'avoir en même temps une vue panoramique de la problématique dans laquelle s'inscrit son sujet. De façon pratique, elle a constitué une composante essentielle et importante des procédés d'investigation utilisés dans le cadre de cette étude. Les axes d'orientation théorique et méthodologique de l'analyse documentaire ont eu comme vecteurs disciplinaires, la philosophie, l'anthropologie de la consommation, la psychologie, l'économie et la sociologie économique.

En tant que principal outil d'investigation, la recherche documentaire s'est effectuée durant tout le long de l'étude et a porté sur une littérature aussi diverse que variée. Aussi, pendant les phases de conception et de rédaction de l'étude, la recherche documentaire s'est-elle d'avantage orientée sur les documents théoriques et méthodologiques de base. L'objectif en recourant à cette méthode a été d'obtenir des informations utiles afin d'ériger des garde-fous. Celles-ci ont contribué à la construction de l'architecture conceptuelle de notre étude.

La revue documentaire a aussi permis de dresser l'état du savoir de la question théorique, la construction de l'hypothèse et le cadrage de l'enquête. En effet, la documentation a servi de se prémunir de renseignements sur l'histoire, la culture, le fonctionnement et l'organisation sociale du peuple Agni de *l'Indénié* ou encore *ndénié*. Elle s'est faite avant, pendant et après l'étude de terrain.

Avant, elle a servi à préparer notre étude sur le terrain et à nous informer sur les réalités historiques, économiques, géographiques et ethnographiques de notre objet et de notre zone d'étude. Pendant l'enquête, elle a permis de vérifier les « zones d'ombres »

observées dans les données recueillies sur le terrain en s'imprégnant d'ouvrages spécifiques. Après la collecte des informations, les critiques des textes spécialisés sur l'objet et le terrain d'étude ont guidées les interprétations.

Toute cette documentation qui constitue l'armature sur laquelle nous nous sommes appuyés pour mener notre recherche a été consultée dans les bibliothèques :

- de l'Université Félix Houphouët Boigny
- de l'Institut d'Ethnosociologie (IES)
- de la Faculté de Science Économique
- de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA)
- du CERAP
- du Centre Culturel Américain

Enfin, nous avons eu recours à des sites Internet (Wikipédia, Google...) et des bibliothèques numériques comme celle créée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, pour la documentation en ligne.

2.3.2 L'enquête exploratoire

Après la phase de la documentation, l'enquête exploratoire fut celle du premier contact avec le terrain. C'est à cette étape de notre travail que nous avons établi les premiers rapports avec les autorités des villages d'Amélékia, d'Aniassué et de Sankadiokro ainsi que des chefs de ménages producteurs de cacao au nombre de trente-deux (32) et des responsables d'organisation coopérative, des structures d'encadrement des producteurs, des responsables de structures d'épargne formelle (COOPEEC ; SGBCI ; BIAO ; NSIA) et informelle.

L'enquête exploratoire nous a permis de saisir le contexte social de la zone d'enquête. Elle a contribué à adapter notre outil de recueil des données à la réalité du terrain. Aussi, de peaufiner notre question de recherche et, de connaître les limites et les difficultés inhérentes au terrain en vue d'un ajustement judicieux de nos outils de recherche. Ainsi, certaines questions ont été reformulées, complétées ou supprimées et

d'autres ont été rajoutées pour faire la lumière sur certains points qui nous paraissaient confus pour les enquêtés. Enfin, la constitution de notre échantillonnage et l'élaboration de nos questionnaires d'entretien ont été facilitées par elle. C'est à la fin de cette opération que nous sommes passés à l'enquête proprement dite.

2.3.3 L'observation non participante et participante

L'observation non participante a consisté, après l'analyse documentaire, en un outil de recueil de données nécessaire à la construction de la monographie sociologique du paysage socio-culturel de l'aire culturelle Agni. Les instruments d'observation ont été d'une manière générale conçus de repères minimaux à partir desquels nous avons pu être attentifs à toutes situations intéressantes ou pertinentes en rapport au sujet de recherche. Ainsi, l'observation non participante a-t-elle été faite à l'aide d'une grille d'observation thématifiée, avec des rubriques concernant l'environnement physique (relief, climat, végétation), les infrastructures socio-économiques et éducatives, l'organisation sociale, économique et politique de l'espace, le système foncier, les structures de parenté...

Quant à la technique de l'observation participante, elle a permis d'assister à certaines activités sociales en relation avec notre sujet de recherche à savoir la fête des ignames, la célébration de mariages en pays Agni, des visites guidées à la cour royale, des activités champêtres en lien avec la production cacaoyère, des réunions de distribution de revenu aux producteurs dans des coopératives, une réunion de femme appartenant à la même structure informel d'épargne, des échanges autour de la gestion de biens et des actifs lignagers...

Ces informations relatives au contexte géographique et sociologique de la zone d'étude par observation ont été complétées par des données primaires (entretiens semi-directifs individuels et de groupes) et secondaires (des rapports, le plan directeur de la zone d'étude et d'autres données statistiques issu de mairie d'Abengourou).

2.3.4 Le guide d'entretien semi-directif individuel

La méthode d'entretien se distingue par la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Correctement mis en valeur, ces processus permettent au chercheur de retirer de ses entretiens des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés. Ainsi, au regard du caractère qualitatif de notre étude, l'entretien semi-directif individuel a été l'une des techniques privilégiées. Les entretiens semi-directifs ont facilité le recours aux savoirs et aux souvenirs des acteurs sociaux. Le recours aux représentations des acteurs sont des éléments nécessaires pour comprendre les faits sociaux (Olivier de Sardan, Op.cit). Ils ont permis de prendre en charge les questions causales « les pourquoi », faire apparaître les processus « les comment » et les logiques d'action, leur principe de fonctionnement (Blanchet et Gotman, 2007).

Ainsi, la particularité de l'entretien semi-directif dans cette recherche sert à la compréhension détaillée des réalités structurelles, idéologiques et symboliques structurant les pratiques quotidiennes d'épargne et de dépense de consommation des ménages. Sur cette base, il a fallu insister sur la captation des tendances relatives aux perceptions et opinions par rapport à l'expérience des ménages en matière d'épargne et de dépenses de consommation et les stratégies de réalisation de ces pratiques sociales.

À cet effet, un guide d'entretien a été adressé aux autorités villageoises pour saisir l'organisation sociale du peuple Agni, les implications de l'épargne dans la gestion politique du village, les pratiques traditionnelles, sociales, culturelles et religieuses liées à l'épargne des ménages producteurs.

Aussi, un guide d'entretien a été adressé aux chefs de communautés autochtones, allochtones et allogènes, aux chefs de ménage, à leurs conjoints, aux métayers/manœuvres agricoles en vue d'obtenir des informations essentielles et des éléments de réflexions sur la structure sociale des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur, les représentations sociales et les idéologies associées à l'épargne des ménages, les formes et les pratiques sociales d'épargne, les rapports sociaux s'articulant autour de l'épargne et les

enjeux sociaux s'articulant dans la pratique de l'épargne. Le guide d'entretien semi-directif s'est articulé donc autour de sept (7) principaux axes :

- I- Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage
- II- Structuration des dépenses de consommation des ménages
- III- Les référents idéologiques associées à l'épargne des ménages
- IV- Les formes et les pratiques sociales liés à l'épargne.
- V- Les rapports sociaux s'articulant autour de l'épargne des ménages
- VI- Les enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages

Cette structuration des entretiens a permis de percevoir le sens et les significations que les populations rurales donnent à l'épargne, aux dépenses de consommation (alimentation, éducation, santé...), à la construction relationnelle qui s'y rapporte, toute en établissant une rationalité propre aux populations rurales du département d'Abengourou. Rationalité à partir desquelles se meuvent les acteurs dans l'espace social qu'est le milieu rural.

En somme, l'entretien semi-directif a été utilisé comme technique de collecte. Les entretiens ont été enregistrés individuellement à l'aide d'un dictaphone pour garantir la fidélité de l'information et la confidentialité des données.

2.3.5 Les focus group

Le rôle du focus group dans la recherche qualitative consiste à évaluer les tendances issues des entretiens approfondis individuels afin de procéder à leur validation/relativisation dans l'explication du phénomène (Wolff, Knodel et Sittitrai, 1993). Concrètement, le focus group consiste à recruter des profils diversifiés correspondant à la structure sociale du groupe en fonction de l'objet à l'étude.

Le nombre de participants à un focus groupe est compris entre six (6) et huit (8). Le support d'animation du focus group se structure autour d'une grille d'entretien définissant les différents thèmes de l'étude. Une analyse/synthèse de la discussion permet de relever

les principaux mots clés des participants ainsi que les points de convergence et de divergence entre les groupes.

Dans le cas d'espèce, les focus group ont permis de corroborer certaines pratiques sociales d'ordre collectif en matière d'épargne et de dépenses des ménages qui s'origine dans la dimension culturelle de l'espace social étudié. Les focus group ont aussi permis de consolider les représentations sociales de l'épargne et certaines dépenses de consommation et d'identifier rapidement les consensus et les désaccords. Le guide d'entretien de groupe s'est articulé donc autour de huit (8) principaux axes :

- I- Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage
- II- Structuration des dépenses de consommation des ménages
- III- Les référents idéologiques associées à l'épargne
- IV- Les formes et les pratiques sociales liés à l'épargne.
- V- Les rapports sociaux s'articulant autour de l'épargne des ménages
- VI- Les enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages

2.3.6 Le questionnaire

L'enquête par questionnaire dans cette recherche a permis de quantifier certaines tendances mise en perspective par l'enquête qualitative. Un seul questionnaire a été administré à l'unité de production cacaoyère ou ménage agricole. En effet, nous entendons par unité de production cacaoyère un groupe d'individus vivant ensemble et partageant le même espace agricole. Le questionnaire a concerné uniquement le chef de l'unité de production c'est-à-dire le chef de ménage producteur de cacao.

Ainsi, à l'issue des entretiens semi-directifs individuels et de groupe avec les personnes ressources ci-dessous mentionnées des villages visités, les informations recueillies, analysées et catégorisées nous ont permis de retenir quelques principaux axes autour desquels le questionnaire ouvert a été élaboré. Le questionnaire s'articule donc autour de sept (7) principaux axes :

- I- Caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménage
- II- Activités et revenus des chefs de ménages.
- III- Structuration des dépenses de consommation des ménages
- IV- Les référents idéologiques associés à l'épargne des ménages
- V- Formes et pratiques sociales liés à l'épargne.
- VII- Les rapports autour s'articulant autour de l'épargne des ménages

Toutes les questions ont été pré-codifiées au moment de l'administration du questionnaire afin de faciliter les travaux de dépouillement après l'enquête. Cette opération de codification a consisté à transformer les réponses à certaines questions en modalités ou d'attribuer des codes à d'autres réponses. Ainsi, pour avoir des résultats fiables et pertinents, il est important de disposer des données de qualité. Cet objectif a imposé donc la réalisation d'un ensemble d'opérations importantes pour garantir une meilleure qualité aux données collectées.

Concrètement, il s'est agi de la création d'un masque de saisie sous le logiciel CsPro 6.2. La mise en œuvre de ce masque a nécessité la définition d'un dictionnaire de variables à partir de notre questionnaire, la génération d'un masque de saisie, la spécification des procédures de contrôle et enfin la création de l'application de saisie qui a été installée sur un support numérique. En comparaison avec la technique papier crayon, cet outil à l'avantage de faire l'économie de la saisie des données après l'opération de collecte. Cette application permet de collecter une diversité de type de données (alpha/numérique) qui sont facilement exportable sur Excel et autres logiciels de traitement de données.

2.3.7 La technique de reconnaissance de l'objet de la représentation sociale

L'analyse structurale des représentations sociales s'articule autour de quatre (4) outils techniques permettant de mesurer le noyau central de la représentation sociale et de ses éléments périphériques. Ce sont : la technique des schèmes cognitifs de base (Guimelli et Rouquette, 1992) ; l'induction par scénario ambigu (Moliner, 1993a) ; la technique de mise en cause (Moliner, 1989) et la technique de reconnaissance de l'objet (Abric, 2003).

Nous avons mobilisé cette dernière technique pour la mesure des représentations sociales de l'épargne des ménages producteurs de cacao. Elle vise d'une part à repérer et à faire émerger les éléments constitutifs de la représentation et d'autre part à connaître l'organisation de ces éléments et à repérer les éléments susceptibles d'appartenir au noyau central (Abric, 1994c, p.60). L'objectif est de connaître les « *composantes essentielles de la représentation, c'est-à-dire : le contenu, la structure interne et le noyau central* » (Moliner et al., 2002, p.54).

Pour ce faire, nous avons déterminé dans un premier temps les items relatifs à la cognition de la représentation sociale de l'épargne au cours des entretiens qualitatifs. Par la suite, nous avons établi une liste de treize (13) éléments de mise en cause de la représentation sociale de l'épargne et consigné dans le questionnaire que nous avons utilisé pour la seconde phase de l'enquête à vocation quantitative.

Tableau VII : Liste des 13 items de mise en cause de la représentation sociale de l'épargne des ménages de cacaoculteur

13 Éléments de mise en cause	Formulation dans le questionnaire
Thésaurisation financière	L'épargne c'est garder l'argent à la maison
Utilisation des services bancaires	L'épargne c'est garder son argent à la banque
Être dans un groupe d'épargne	L'épargne c'est être en groupe (tontine, mutuelle, coopérative,)
Réaliser les dépenses futures	L'épargne sert à la réalisation des dépenses futures du ménage
Troupeaux de bétails, volailles	L'épargne c'est avoir un troupeau de bétail ou une ferme de volaille
Biens matériels et immobiliers	L'épargne c'est posséder de l'or, des bijoux, des pagnes etc.
Offrandes divines	L'épargne c'est faire des offrandes divines
Utilisation des plateformes mobiles	L'épargne c'est de l'argent électronique (Orange ou MTN money)
L'investissement	L'épargne sert à l'investissement
Thésaurisation des produits agricoles	L'épargne c'est garder une partie des produits agricoles
Honorer aux les obligations sociales	L'épargne sert à honorer les obligations sociales
Reserve de précaution	L'épargne constitue une réserve de précaution
Retraite et avenir des enfants	L'épargne permet de préparer la retraite et l'avenir des enfants

Source : enquête qualitative, TANOH 2016

Pour le recueil des données de la représentation sociale de l'épargne, nous avons fait appel à une méthode associative, « moins contrôlée et par hypothèse plus spontanée »

(association libre) et à une méthode interrogative qui consiste à « recueillir une expression des individus concernant l'objet de la représentation étudiée » (les questions fermées). Nous avons utilisé l'évocation libre et hiérarchisée comme méthode associative. Ainsi, pour chaque élément de mise en cause les enquêtés ont donné leur avis suivant quatre modalités de réponse : i) Entièrement d'accord ; ii) D'accord ; iii) Pas du tout d'accord et iv) Ne sait pas.

Ainsi, nous avons considéré comme éléments centraux les items qui statistiquement possèdent le plus grand score de caractérisation de la représentation sociale de l'épargne des ménages producteurs de cacao et les éléments périphériques de la représentation de l'épargne, ceux possédant les scores les plus faibles. L'ensemble de ces éléments de mise en cause tend à montrer que l'épargne est un objet social sensible et heuristique dans une perspective d'analyse psychosociologique.

2.4 Méthodes de traitement des données

Le traitement des données de cette recherche s'est opéré à deux (2) niveaux. Le premier concerne le traitement des données qualitatives et le second renvoie aux traitements des données dites quantitatives.

2.4.1 Traitement des données qualitatives

La première étape du traitement des données qualitatives a été la transcription intégrale des entretiens individuels et des focus group. En effet, la transcription consiste à écouter les fichiers audios des entretiens individuels et de groupes en les mettant sous version électronique de manière intégrale. Cette activité de transcription respecte des normes précises. Parmi ces normes, quatre (04) jouent un rôle central dans la structuration du travail de transcription.

La première concerne l'identifiant à attribuer au fichier Word. Le deuxième est relatif au paramétrage électronique du fichier. Le troisième consiste à rendre anonyme les personnes et les lieux cités dans l'entretien, et, qui sont susceptibles de permettre

d'identifier lesdits éléments énumérés. Et enfin la quatrième norme se situe au niveau de l'identification des passages relatifs à la qualité de l'enregistrement.

Pour ce qui concerne les identifiants, il s'agit de nommer le fichier Word de la transcription avec l'identifiant du participant. Chaque identifiant est composé de quatre positions que sont : ID de la ville_ Numéro d'ordre du participant Type d'entretien_ et enfin l'initial de l'enquêteur sur trois positions. A titre d'exemple, envisageons le cas de figure d'un entretien semi-directif individuel dans le village d'Amélékia, nous aurons comme code identifiant : AME_ 01_EI_TFO. Au niveau du paramétrage Word, les marges suivantes : haut, bas, gauche, droite sont calibrées sur 1 cm. Pour ce qui concerne la matérialisation des séquences des interventions entre l'enquêteur et l'enquêté, les puces permettant de marquer les paragraphes sont utilisées à ce propos.

En ce qui concerne l'anonymat des noms et lieux cités dans l'enregistrement audio, il fallait remplacer les noms de personne par la syntaxe suivante :] nom de personne [;] nom de ville [;] nom de maquis [. Toutefois, en vue de l'analyse, nous avons fourni des descriptions contextuelles concernant les éléments à rendre anonymes. Et enfin, pour marquer les passages difficiles à transcrire les syntaxes qui suivent sont utilisées :] passage inaudible [] diaphonie [.

2.4.2 Traitement des données quantitatives

Concrètement, à la suite de l'administration du questionnaire numérique sur l'application CSPro (Census and Survey Processing System) de l'enquête de terrain, une première phase du traitement informatique des données a été consacrée à l'apurement des données. Cette opération a consisté à corriger les valeurs aberrantes et manquantes, à mener les contrôles de cohérence et de vraisemblance. Par la suite, les données ont été importées à la fois sur SPSS 20.0 et STATA 14.0 pour les analyses.

2.5 Méthodes d'analyse des données

La méthode d'analyse dont la fonction épistémologique est d'identifier les facteurs structurels de fonctionnement, les manifestations des rapports et les mécanismes de régulation des pratiques commandent la combinaison de cinq (5) méthodes d'analyse. Parmi ces méthodes, trois (3) renvoient à des modèles qualitatifs. Ce sont : l'analyse de contenu, la méthode d'analyse stratégique-structurale et la méthode dialectique. Et deux méthodes concernent les données quantitatives. Ce sont l'analyse descriptive des données et les tests statistiques tels que le test d'Anova, ...

2.5.1 L'analyse qualitative des données

2.5.1.1 L'analyse de contenu thématique

Selon Quivy et Campenhoudt (1988), les domaines d'application de l'analyse de contenu sont « *l'idéologie d'un journal, les représentations sociales d'une personne, les logiques de fonctionnement d'une association, les conditions sociales dans lesquelles les discours des enquêtés sont produits...* ». Ces auteurs distinguent les méthodes quantitatives d'analyse de contenu et les méthodes qualitatives d'analyse de contenu. Ces dernières, propices pour l'analyse « *d'un petit nombre d'informations complexes et détaillées* » semblent correspondre à notre objet de recherche.

De façon pratique, nous avons opté pour l'analyse de contenu thématique. Cette approche nous est apparue particulièrement pertinente au regard des objectifs de l'étude. Concrètement, après le dépouillement des entretiens, l'analyse de contenu a consisté à une analyse taxinomique associée à l'analyse textuelle systématique des données. De façon précise ces deux méthodes d'analyse de données permettent de mettre en évidence les dimensions structurelles et idéologiques des réalités évoquées par les participants. A côté de la mise en perspective de ces deux dimensions de la réalité l'autre étape de l'analyse consiste à mettre en évidence les tendances en regroupant et en classant les éléments de réponses des enquêtés pour en faire des concepts sociologiques et par la suite de procéder à leur catégorisation systématique en vue d'apporter une interprétation des catégories

d'information. Cela permet de présenter les situations particulières et de mettre en exergue les significations des signes et des symboles.

2.5.1.2 L'analyse structurale

L'analyse structurale cherche à identifier, dans le cadre de cette étude, les lois ou normes de structures, les schèmes sociaux, les archétypes et les systèmes axiologiques qui codifient et orientent les attitudes, les opinions et les comportements des ménages ou groupes d'acteurs sociaux locaux dans leur approche de l'épargne et des dépenses de consommation. L'analyse stratégique-structurale (identification des acteurs, de leurs stratégies d'intervention et la recherche des aspects sous-jacents et implicites des discours des enquêtés). Dans cette optique, l'analyse structurale intervient à deux niveaux.

Dans un premier temps, elle vise dans un premier temps à cerner les structures sociales, les réseaux de relations ou d'interdépendance entre unités sociales en relation avec les pratiques d'épargne et les dépenses de consommation. Nous avons les unités sociales traditionnelles telles que le système de parenté, le mode de production et les structures sociales de régulation (Chefferie traditionnelle). Il s'agit notamment par l'approche structurale de cerner au mieux la nature des rapports qui se nouent entre les structures locales, les facteurs sociologiques d'appui dans les mécanismes de régulation sociale en général et les pratiques d'épargne et de dépense des ménages cacaoculteurs.

Dans un second temps, l'analyse structurale part au-delà de la dichotomie structurelle tradition / modernité pour appréhender d'autres types de relations structurelles entre les différents acteurs ou groupes d'acteurs stratégiques et leur environnement socio-culturel de référence, en prenant ainsi en compte des indicateurs sociaux d'observation (la structure ethnique, le mode d'organisation sociale, les cadres sociaux d'appartenance...) en rapport avec les unités sociologique d'observation (les pratiques identitaires, les représentations collectives...). L'analyse structurale s'est préoccupée plus ici des interactions, des influences mutuelles ou réciproques entre les mécanismes sociaux de mobilisation de l'épargne ou les actions de consommation et le contexte global de l'espace

social étudié. Mieux, elle vise à comprendre les stratégies sociales mise en œuvre en rapport avec les cadres socioculturels de référence des acteurs stratégiques, leurs impacts, leurs influences, sur la manière d'épargner et d'administrer leur dépense de consommation des ménages producteurs de cacao.

2.5.1.3 *La méthode dialectique*

Selon Lavelle (1962), l'analyse dialectique « *permet de saisir les relations de contradictions dynamiques dans la réalité sociale* ». Elle tend donc à privilégier la recherche des contradictions, car derrière l'apparente homogénéité de la réalité des choses se cachent des tensions, des oppositions, des conflits, des luttes... En tant que mouvement réel, l'analyse dialectique met en relief l'historicité des faits sociaux dont le principe est le mouvement engendré par les contradictions, mais aussi de les dépasser grâce à la compréhension de "l'opposition" qui existe entre les deux (2) conceptions (modernes et traditionnelles). De fait, une fois les structures sociales et les réseaux de relations structurelles entre les unités sociales sont identifiés, l'analyse dialectique permet de mettre en évidence le jeu de distorsion relationnelle entre conditions politiques, institutionnelles, culture symbolique, cadres socio-culturels de référence, enjeux sociaux et économiques et conditions individuelles et collectives (Gurvitch, 1962).

L'analyse dialectique intervient aussi dans ce champ de relations structurelles pour saisir les mécanismes d'intégration sociale liés à l'épargne et aux dépenses de consommation, le marquage culturel, ainsi que les dynamiques stratégiques des pratiques d'épargne et de réalisation des dépenses, en rapport avec le système de parenté, en vue d'identifier les variables socio-culturelles (les plus pertinentes) qui influencent le comportement d'épargne et partant la structure sociale des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur dans la société *Agni* du département d'Abengourou.

2.5.2 L'analyse quantitative des données

À la suite de la saisie, de la codification et de l'apurement des données collectées, il s'est agi de dresser une analyse descriptive des données avec les logiciels SPSS 20.0, STATA 14.0 et de Excel. Des tableaux, des graphiques et d'autres outils d'analyse statistiques ont été édités et commentés, conformément au plan de rédaction. Concernant la mesure des variables constituant le noyau central et le système périphérique des représentations sociales de l'épargne, la construction de modèles statistiques (le Modèle des Moindres carrés Ordinaires et l'Analyse par Correspondances multiples) ont été appliqués pour déterminer la significativité de chaque variable qualitative retenue renvoyant aux représentations sociales de l'épargne.

2.6 Les considérations éthiques

C'est par cette articulation méthodologique que les différents entretiens qualitatifs et l'administration du questionnaire ménage ont débuté. Elle consiste à présenter aux enquêtés au travers d'un consentement éclairé, les objectifs de l'étude, les risques liés à la participation à l'enquête, les avantages de la participation, la procédure de protection de la vie privée ou en d'autres termes la confidentialité des données d'enquête. En effet, cette recherche par son sujet et la population visée, n'a comporté aucun risque connu pour les participantes. Les ménages et autres personnes ressources liées au secteur du cacao interrogés étaient tous majeurs et consentants. Un feuillet d'information explicite contenant les objectifs de l'étude et les risques/avantages liés à la participation à l'étude a été soumis aux participants avant chaque entretien afin de s'assurer du consentement éclairé.

Pour ceux-ci, la participation à cette recherche leur a donné une occasion d'apporter une réflexion sur les implications que comportent leurs actes d'épargne et de consommation, les comportements de différenciations et d'homogénéisation et de même qu'un moment où les chefs de ménages ont pu exposer leur opinion et leur sentiment quant aux dépenses de consommation. Les entretiens ont eu lieu dans des endroits et à des moments propices à ce que les participants se sentent à l'aise et ce, dans le but que les

discussions soient des plus agréables, conviviales et confidentielles. De plus, après l'enquête terrain les données personnelles sur les participants ont été sécurisées à travers un processus de codification qui vise à rendre anonyme les informations personnelles sur les participants à l'étude (voir méthodologie de traitement de données).

2.7 Les conditions sociales de production de données

L'enquête s'est déroulée sur une période de deux (2) mois. Elle a débuté dans le Lundi 11 Avril 2016 avec la réunion de démarrage des activités à Abengourou avec un responsable de l'ANADER. Par la suite, une rencontre avec les autorités administratives préfectorales d'Abengourou s'est achevée par la décharge de la lettre d'autorisation d'enquête délivrée par l'Institut d'Ethnosociologie.

Ainsi, encadré par l'agent de l'ANADER local, nous nous sommes rendus dans chaque village, où nous avons rendu visite d'abord à la chefferie d'Aniassué, ensuite à celle d'Amélékia et enfin à la chefferie de Sankadiokro à qui nous avons offert respectivement deux (2) bouteilles de liqueur appelé communément *Gin Dry*. Dans certains villages, après ce don, il s'en est suivi une cérémonie de libation par le chef de terre afin que les ancêtres protecteurs du village apportent leur caution à cette enquête. À la suite, de cette cérémonie nous étions autorisés à commencer les entretiens. À la fin de la rencontre, la chefferie nous a informés du nom de notre hôte qui devrait nous héberger.

Par la suite, les enquêtes ont commencé. Guidé par l'agent de l'ANADER, nous avons commencé par le village d'Aniassué. Nous sommes passés de cours en cours et souvent dans des exploitations agricoles afin de rencontrer nos enquêtés déjà prédéfinis par nos critères d'éligibilité à l'étude. Nous avons administré les guides d'entretien semi-structuré aux différentes personnes ressources identifiées dans notre échantillon. Après cela, nous avons mis le cap sur le village d'Amélékia pour finir avec celui de Sankadiokro. Les entretiens individuels ont pris fin le Mardi 10 Mai 2016. L'analyse rapide des prises de note au cours des entretiens semi-directifs, nous ont permis de mieux articuler le questionnaire pour la phase quantitative.

De sorte que, le Lundi 23 Mai 2016, nous avons repris l'enquête pour administrer le questionnaire aux unités de production agricole (ménage) suivant le même itinéraire comme dans la phase qualitative. L'enquête quantitative s'est réalisée en général entre 7 heures et 10 heures et après 16 heures pour les jours consacrés aux travaux champêtres et à partir de 8 heures pour les jours de repos. Toutefois, il est à relever quelques écueils qui sans pouvoir affectés directement la qualité des données, ont contribué à rallonger la période de déroulement de l'étude tant au niveau conceptuel qu'empirique. Les difficultés rencontrées dans la réalisation de cette étude sont de trois (3) ordres.

Le premier se situe au niveau de la mobilisation documentaire. En effet, les ouvrages spécifiques sur l'épargne et les dépenses de consommation des ménages sont en grande partie écrits en anglais. Ainsi, il nous a fallu donc fournir des efforts supplémentaires en mobilisant des techniques de traduction offert par certains moteurs de recherche informatique tels que « *Google Traduction* » et des dictionnaires spécialisés en traduction académique afin de surmonter la barrière linguistique que constituait pour nous la langue anglaise. Ensuite, la seconde difficulté constatée et qui a failli rallonger considérablement la période d'enquête sur le terrain fut le manque de moyen financier à certaines périodes. En effet, face à cette situation, nous étions obligés de marquer à plusieurs reprises des arrêts dans le recueillement des données afin de rechercher des ressources additionnelles pour la poursuite de l'enquête terrain.

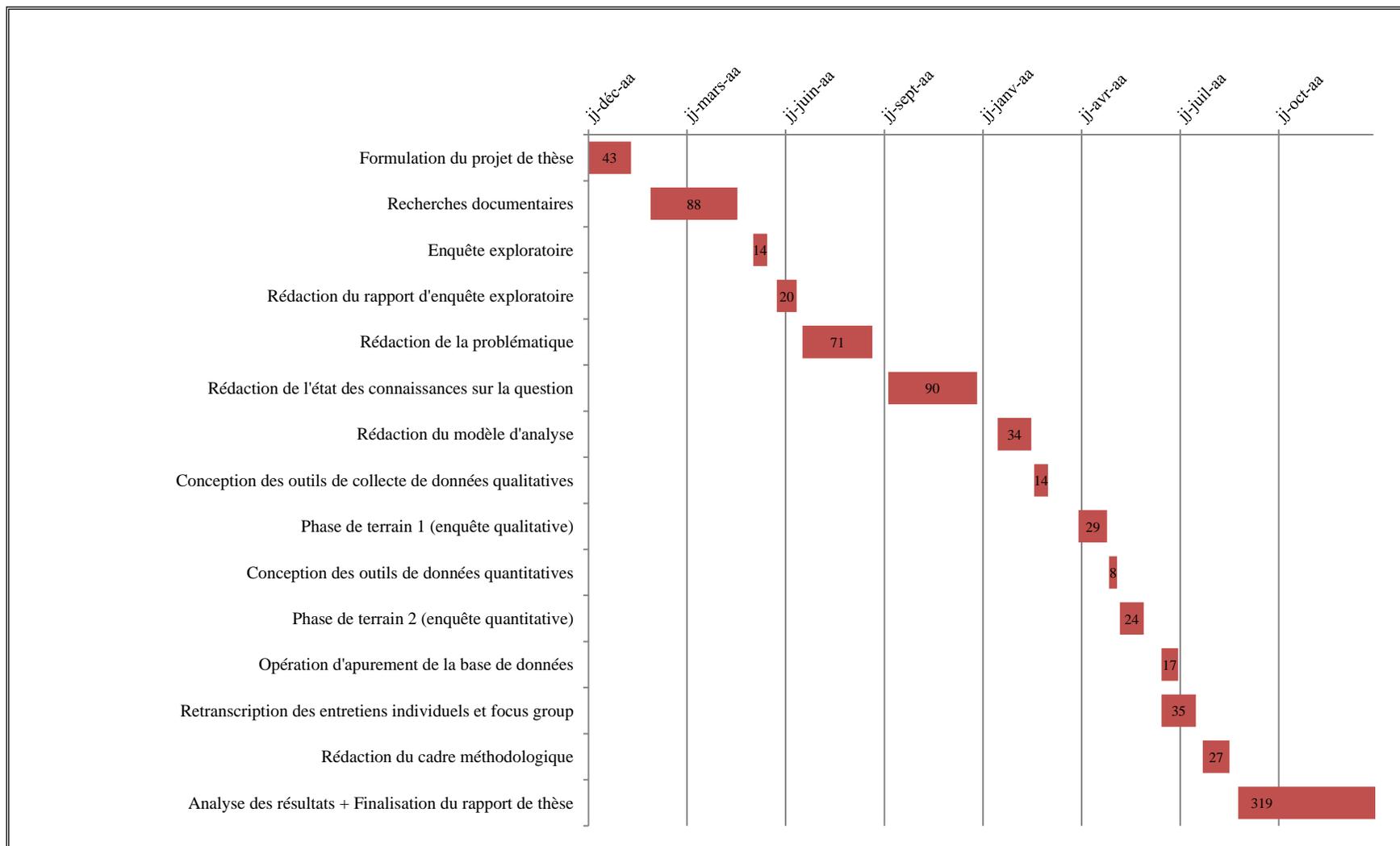
Enfin, la troisième difficulté fut l'indisponibilité de plusieurs chefs de ménage sélectionnés à enquêter et surtout la méfiance de ceux-ci à prendre part à une telle étude qui aborde un sujet sensible en occurrence leur épargne et leur dépense de consommation. Certains enquêtés ont refusé de répondre à notre questionnaire à cause du fait que la plupart d'entre eux n'apprécient pas de révéler des informations relatives à leur situation financière, encore moins à leur épargne. Ils préfèrent maintenir secret, vis-à-vis d'autrui, les informations relatives à leur épargne à cause des différents enjeux stratégiques liés à celui-ci. Ainsi, nous avons dû négocier et expliquer longuement l'importance que revêt cette étude. C'est à la suite de plusieurs négociations et explications, que certains ont

accepté de participer à l'enquête. Les autres ménages ayant catégoriquement refusé de participer à l'enquête ont été systématiquement remplacés par les ménages plus disposés à fournir les informations dont nous avons besoin.

En définitive, ces trois (3) difficultés pratiques dans réalisation des travaux de cette recherche loin d'avoir eu un impact sur la qualité des données, elles ont contribué cependant à rallonger la durée qui était préalablement consacrée à chaque activité composant les différentes phases de cette recherche.

2.8 Calendrier d'exécution des activités de la recherche

Tableau VIII : Le chronogramme des activités de recherche selon le modèle du diagramme de Gantt



DEUXIEME PARTIE

LA MONOGRAPHIE SOCIALE
DE LA REGION DE L'INDENIE
DJUABLIN

I. LES RESSOURCES FORESTIERES, OROGRAPHIQUES, HYDRAULIQUES, CLIMATIQUES, PEDOLOGIQUES ET HUMAINES DE LA REGION DE L'INDENIE DJUABLIN

Ce présent chapitre s'articule autour de cinq (5) points essentiels à savoir la localisation géographique de la zone d'étude (1), la présentation de la végétation (2), le relief (3), les caractéristiques du climat et de l'hydrographie (4), et enfin le sol (5).

1.1 Situation géographique

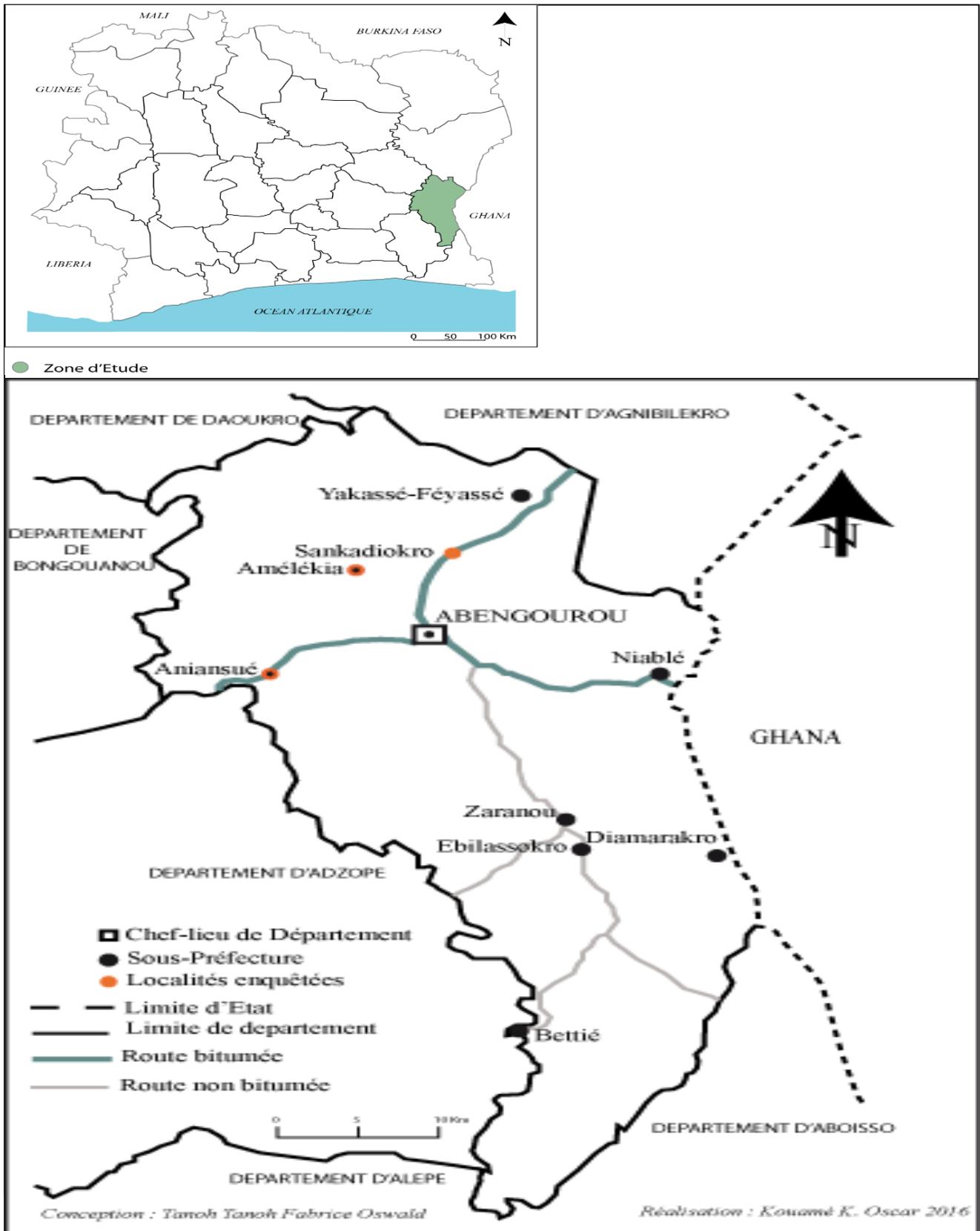
Le département d'Abengourou fait partie de la région administrative de l'Indénié-Djuablin. Il est situé à l'Est de la Côte d'Ivoire, entre le 6^{ième} et le 7^{ième} parallèle Nord de part et d'autre du fleuve Comoé et de la frontière Ivoirio-ghanéenne, à deux cent dix (210) Km de la ville d'Abidjan (cf. figure 4). Le département s'étend sur une superficie de 5200 Km². Il est délimité au Nord par les départements d'Agnibilékro et de Daoukro, au Sud par ceux d'Alépé et d'Aboisso. À l'Ouest le département fait frontière avec les départements d'Adzopé et de Bongouanou puis à l'Est avec la république du Ghana.

Depuis la nouvelle réorganisation territoriale par le décret N°2004-182 du 09 Février 2004, le département d'Abengourou est déconcentré en huit (8) sous-préfectures (Abengourou, Niablé, Béttié, Amélékia, Aniassué, Ebilassokro, Yakassé-Féyassé et N'Zaranou) et dix-huit (18) communes.

Cette région de la Côte d'Ivoire est habitée par le peuple *Indénié*. Cette terminologie désigne à la fois l'identité ethnique du peuple et la région territoriale, d'où les notions d'Agni *Indénié* et de l'*Indénié Djuablin*. Le noyau central de ce groupe ethnique s'étend du canton Yakassé-Féyassé à celui de Béttié. Le département d'Abengourou est le chef-lieu du royaume *Indénié*. Il est suivi du département de Niablé la ville intermédiaire et de Béttié la petite ville.

La figure 4 ci-dessous présente la situation géographique de la zone d'étude qui est circonscrit principalement entre trois (3) localités du département d'Abengourou. Ce sont : Amélékia, Aniassué et Sankadiokro.

Figure 5 : Carte géographique de la zone d'étude du département d'Abengourou



1.2 Une végétation variée

De façon générale deux grands types de paysage traversent le territoire ivoirien. Il s'agit du paysage de savane et du paysage forestier. C'est le second c'est-à-dire le paysage forestier dans lequel est localisé le département d'Abengourou. En effet, le département est couvert par une forêt de type équatorial. C'est une forêt très épaisse que les Agni appellent '*bomlan*' avec des espèces végétales sempervirentes marquées par des lianes et une strate herbacée. La composition floristique de cette forêt comprend une variété d'espèces qu'on peut regrouper en deux catégories : la végétation de forêt à arbres ombrophiles et la végétation de forêt à arbre mésophiles. La végétation à arbre ombrophile correspond à la forêt dense sempervirente qui conserve sa verdure quel que soit le climat. C'est une forêt humide matérialisée par la présence massive de lianes, de touffes d'herbes, d'animaux féroces, d'essences de valeurs dont '*l'Assamela*', le '*N'gavi*' et '*l'Aniouket*'. Cette végétation est propice aux cultures agricoles, notamment le café et le cacao. Elle est localisée au Sud du département. En ce qui concerne la végétation à arbre mésophiles, c'est une forêt clairsemée dit sempervirente décidue caractérisée par la chute quasi simultanée des feuilles d'arbre. Ce type de forêt ne résiste pas à la saison sèche. Elle est susceptible d'être ravagée à la moindre flamme. Les espèces sont dominées par les '*chromalaena odorata*' qui couvrent toute la partie Nord du département d'Abengourou et vers ceux d'Agnibilékro et de Daoukro. Par ailleurs, on note l'existence des galeries de forêts à arbres '*symphonia globulifera*' le long des cours d'eau.

1.3 Un relief peu accidenté

Le relief de la région est très peu accidenté. Il est à cheval entre les plaines du Sud et les plateaux du Centre. On y distingue dans l'ensemble, des plateaux de petites tailles d'environ 150 à 200 mètres d'altitude. Au Sud, vers Béttié, le paysage est vallonné, bosselé et parsemé de petites collines que les Agni appellent '*boka*'. A l'Est, une large bande de pentes moins amples de 200 à 300 mètres d'altitude longe le fleuve Comoé. L'ensemble du territoire est dominé par des formations schisteuses et des roches d'étages barrémiens dans lesquels sont introduites des granites post-tectoniques.

1.4 Le climat et l'hydrographie

Comme toute région forestière, le département d'Abengourou présente un climat de type subéquatorial avec des températures qui oscillent entre 21° et 30° C (SODEFOR, 2002). Le climat est caractérisé par quatre (4) saisons⁴⁰ dont une grande saison sèche, une grande saison des pluies, une petite saison sèche et une petite saison pluvieuse.

La grande saison des pluies ou "folsè"⁴¹ commence au milieu du mois de Mars pour prendre fin à la mi-juillet. Cette saison est marquée par une forte pluviométrie qui atteint les 1100 mm de pluies. En général, cette saison est appréciée par les producteurs pour leurs activités agricoles. Ainsi, lorsque cette saison débute, la plupart des producteurs Agni s'installe dans leurs campements pour s'adonner aux travaux champêtres. La fin de cette saison marque le début d'une autre, moins arrosé, la petite saison sèche ou "mougoun". Elle ne dure qu'un mois soit de mi-juillet à mi-août. Elle offre l'occasion aux producteurs de marquer un temps de repos après de longs moments de rudes labeurs aux cours de la période consacrée aux travaux champêtres.

Ensuite, survient une petite saison de pluies ou "botchè" qui s'étend pratiquement sur trois (3) mois et qui va de Septembre à mi-novembre. C'est la période de début des récoltes. En général, pendant cette période les producteurs s'apprêtent à faire la récolte cacaoyère.

Enfin, le cycle saisonnier se termine par une grande saison sèche ou « wawa » qui part de mi-novembre à mi-mars. Elle est caractérisée par une forte chaleur avec des températures variant entre 25° et 30° C. Cette saison s'annonce par l'harmattan qui est un vent humide et sec qui dure deux (2) mois et dont les traits visibles sont marqués par la brume, le vent sec chargé de poussière et le dessèchement de la verdure des plantes. C'est la période de vente des différents produits agricoles, mais aussi le bilan des activités au niveau des producteurs de cacao.

⁴⁰ Avec le changement climatique, on observe de plus en plus un bouleversement du calendrier pluvial du département d'Abengourou. Ce qui conduit à des saisons (sèches ou pluvieuses) de longues ou courtes durées modifiant les périodes saisonnières normativement établies.

⁴¹ Terminologie en langue Agni désignant la grande saison des pluies de même que « eyrè » qui est l'harmattan, « wawa » la grande saison sèche, « mougoun » la petite saison sèche et « botchè » la petite saison des pluies.

L'hydrographie quant à elle, reste dominée par le principal cours d'eau : le fleuve *Comoé*. D'une longueur de 1160 Km, ce fleuve prend sa source depuis la région de Bonfora au Burkina Faso. Il est alimenté dans son lit par les affluents des rivières *Béki* et *Manzan*. Son lit draine un bassin de 7800 Km² entrecoupé par endroit de seuils rocheux donnant ainsi des rapides dont la dénivellation de chute est de 50 mètres. Ces mouvements d'eau s'observent entre le village d'Attakro et celui d'Aniassué d'une part et d'autre part entre les villages de Daboassué et Malamasso. On note également la présence de cours d'eau de moindre importance dont les rivières *Ehouman* et *Bossomantié*.

1.5 Les types de sols

La région d'Abengourou présente quatre (4) types de sols aux caractéristiques communes : ce sont des sols ferralitiques mais à variables multiples. Ainsi, on distingue les sols ferralitiques, les sols moyennement ferralitiques et les sols faiblement ferralitiques et les sols alluvionnaires.

1.5.1 Les sols ferralitiques

Ce sont des sols formés d'îlots granitiques riches en phosphate et en potasse de couleur rouge d'oxyde de fer. Ces sols ont une consistance assez compacte et difficilement perméable à l'eau. Ils conviennent généralement aux cultures vivrières et de rente. On les retrouve dans la région de Niablé. Les anciens producteurs Agni désignent ce type de sol par le vocable "*assiè kokorè*" pour identifier sa vocation culturelle. Il peut être convenable aux cultures du café et du cacao.

1.5.2 Les sols moyennement ferralitiques

Ce sont des sols dont le substratum pédologique est constitué de schistes ou micaschistes et d'une teinture mixte : le noir mélangé au rouge. À première vue, ce type de sol présente à sa surface une terre de couleur noir mais à une profondeur de 30 à 40 cm, il contient des graviers compacts dominés par la couleur rouge d'oxyde de fer. On l'appelle terre gravillonneuse et les Agni le désigne par le terme de "*yébouê n'zika assiè*". Elle est beaucoup convoitée par les producteurs de cacao et de café à cause de sa texture de graviers

compacts qui permet aux plantes d'être plus résistantes. Elle se rencontre beaucoup au sud de la région vers Aboisso. Toutefois, les producteurs répugnent ce type de sol pour les cultures vivrières.

1.5.3 Les sols faiblement ferrallitiques

Ce sont des sols composés de matériaux schistes et micaschistes, pauvres en oxyde de fer. Ils sont généralement de couleur noire due à la décomposition de débris d'animaux et de végétaux qui forment l'humus. Ils ont une teneur assez considérable en potasse et donc très propice aux cultures de café et de cacao. En revanche, ces sols ne garantissent pas une durée de vie assez longue aux cultures du café et du cacao. Ce type de sol appelé en langue locale '*assiè-blé*' se rencontre la plupart du temps dans la partie Nord du département.

1.5.4 Les sols sablonneux et alluvionnaires

On trouve également dans le département d'Abengourou des sols sablonneux autour des périmètres des cours d'eau (rivières, fleuves, marigots). Ces sols sont très perméables à l'eau et pauvres en matières organiques et végétales. Enfin, dans les zones marécageuses et les bas-fonds, on a des sols de types alluvionnaires. En somme, les caractéristiques physiques du département d'Abengourou mettent en perspective une région dont l'environnement naturel est propice aux activités agricoles notamment à la culture du cacao. D'ailleurs, tout en évitant de faire de l'ethnocentrisme, il est nécessaire de préciser qu'avant même le programme d'intensification agricole présenté par l'administration coloniale, le sol de la région de *l'Indénié-Djuablin* présentait des espèces de culture de rente telle que le café (Tauxier, 1932). Tout ceci pour souligner que le pays Agni regroupe un potentiel de ressources naturelles mais aussi c'est une région de forte interactions économiques, sociales et culturelles.

II. L'ORGANISATION SOCIALE DU ROYAUME AGNI DE L'INDENIE DJUABLIN

Ce présent chapitre s'articule autour de quatre (4) principaux axes. Il s'agit (1) des sources historiques du peuplement des Agni de l'Indénié ou N'dénian⁴², (2) de l'organisation politique du royaume Indénié, (3) de l'organisation économique et enfin (4) de l'organisation culturelle du pays Agni de l'Indénié Djuablin.

2.1 Source historique du peuplement du royaume N'denian

L'exploration des travaux scientifiques et des sources orales portant sur le peuplement des Agni N'dénian montre des origines sous fonds de conflits intertribaux. En effet, consécutivement au conflit entre les royaumes du Denkyra et de l'Ashanti, le peuple Agni a émigré d'Anyouan-anyouan sous la conduite d'AHY Bayé vers le sud-ouest de Kumasi. La migration des N'dénian remonte au milieu du XVIIIe siècle, c'est-à-dire entre 1740–1745. Pour échapper à la domination Ashanti, selon les données historiques, les N'dénian conduits par AHY Bayé se dirigèrent vers l'Ouest. Ils s'installèrent sur la rive gauche du fleuve Comoé dans une zone forestière non peuplée. Les premières vagues comprenaient cinq (05) sous-groupes. Il s'agit des Bettié, Alangoua, Ahua, Abradé et N'dénian.

Lors de leur départ d'Anyouan-anyouan, leur pays d'origine, ces sous-groupes se sont donc regroupés pour mieux résister à leurs poursuivants. Par la suite, ces différents sous-groupes se dispersèrent sur l'ensemble du territoire actuel du département d'Abengourou. La première installation correspond au territoire situé entre Zaranou et Ebilassokro. La tribu du chef AHY Bayé, qui est le groupe N'denian se déplaça de Sananéhoué à Zaranou. Les quatre (4) autres groupes s'installèrent sur les bords du fleuve Comoé. Ainsi, du sud au nord, on a :

⁴² À l'origine ce mot s'écrivait « *n'dé me néan* » c'est à dire « *je suis assis, j'observe* », sous-entendu « *je veux voir si mes poursuivants viendront jusqu'à moi* ». C'est cette phrase prononcée par Ahy Bayé qui, en forme contractée, a donné le mot *n'dénian*. Ce mot *n'dénian* a été à son tour déformé par l'Administration coloniale pour devenir *Indénié*.

- Les Bettié autour de Bettié ;
- Les Abradé à Abradinou ;
- Les Alangoua à Ehuasso ;
- Les Ahua à Aniassué.

Les autres groupes à leur arrivée se partagèrent le reste du territoire. Ainsi, les Agnagaman se fixèrent autour de Zamaka, les Assonvo à l'emplacement actuel d'Ebilassokro et les Féyassé à Yakassé. Il convient de signaler que le groupe N'denian, à la suite de leur installation, créa d'autres villages dont l'importance est liée au déplacement du chef-lieu du royaume. Ainsi, de 1745 à 1887, le chef-lieu sera Zaranou. De 1887 à 1900, le chef-lieu sera déplacé à Amoakonkro, actuel village d'Amélékia. Depuis 1900, le chef-lieu du royaume est Abengourou. Les sources historiques (Perrot, 1970) montrent que l'histoire du peuplement du royaume Indénié s'est fait essentiellement en quatre (4) phases. La première concerne l'occupation des premiers migrants au bord du fleuve Comoé. La deuxième phase s'est faite sous le règne du roi Boa Tiumassi dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Cette phase se caractérise par l'extension géographique en créant des villages stratégiques en vue d'une domination politique des Indénié sur tous les autres groupes venus dans la région. La troisième phase va concerner une fois encore l'évolution des Indénié avec un successeur du roi Tiumassi qui créa à son tour des villages et enfin la phase quatre selon Perrot renvoie à l'éclatement du lignage royal Indénié de Zaranou peu avant l'arrivée du colonisateur.

En somme, après les derniers mouvements migratoires, le peuplement de la région s'est fait de génération en génération avec la création de nouveaux villages stratégiques. Elle a permis d'étendre la densité de la population et du pouvoir politique des groupements humains d'origine. Ainsi, tenant compte de sa croissance démographique et économique l'Indénié fut cautionné par l'administration coloniale et son nom fut également donné à tout le département et Abengourou comme chef-lieu de département. Ainsi, le département d'Abengourou présente de nos jours une population cosmopolite composée à la fois d'autochtone Agni, d'allochtone (Sénoufo, Baoulé, Lobi, Abron, Malinké...) et d'allogène

(Burkinabé, Malien, Guinéen, Ghanéen et Nigérian...). Selon les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1975, 1988 et 1998, la population communale est passée respectivement de 33 794, à 64 426 et à 79 509 habitants. Les estimations de l'Institut National de la Statistique (INS) donnent 113 784 habitants en 2010 et 119 694 habitants en 2012. Le dernier RGPH (2014) indique que de la population d'Abengourou est estimée à 336 148 habitants.

2.2 Organisation politique du peuple Agni Indénié d'Abengourou

L'organisation politique des Agni Indénié repose sur une sorte de monarchie très hiérarchisée où le pouvoir est héréditaire par la lignée matrilineaire. Quatre (4) institutions dominent la vie publique des Agni Indénié et constituent l'armature politique de cette société : (i) l'institution royale, (ii) les chefferies des cantons, (iii) les chefferies villageoises et (iv) les chefs de lignage ou de *l'abousuan*.

2.2.1 L'institution royale

L'institution royale comprend quatre (4) principaux paliers. Le roi, le conseil des chefs de canton, les chefs de village et les chefs de lignage. La cour royale quant à elle est composée de la reine mère, qui exerce aussi le pouvoir au côté du roi, du gardien du trône, qui sécurise et procède aux sacrifices des trônes, le porte-canne, le para-solier, le chasseur de mouche, le secrétariat et le chef du protocole du roi.



Figure 6 : Une vue de la cour royale du royaume Agni Indénié

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANOI 2016



Figure 7 : Liste des différents rois en pays Agni Indénié

Source : Données d'enquête qualitative, TANOI 2016

En pays Agni Indénié, le roi incarne un personnage divin. Il exerce des fonctions religieuses. Il est l'intermédiaire d'une part, entre les ancêtres disparus et la communauté des vivants, d'autre part, entre les forces mystiques et la communauté des vivants. A ce titre, il officie en qualité de prêtre en invoquant les mânes des ancêtres, et en activant les "étimu" (forces mystiques) qui lui confère des pouvoirs à la fois bénéfiques et dangereux. En raison de son pouvoir mystique, le roi est soumis à de nombreux interdits. Il ne peut, par exemple, sortir de sa résidence ; il ne peut ni rire, ni boire et manger en public. L'accident ou le malheur qui lui arrive rejailit sur toute la population qui est affectée au même degré. Le roi doit être corporellement intègre. Il ne doit avoir aucune cicatrice. La royauté en pays Agni Indénié est symbolisée par trois (3) objets matériels hautement symbolique : le tabouret, le sabre et le *dja*.

D'abord, le tabouret ou *bia* ou encore *adjabia* symbolise le pouvoir temporel, spirituel et politique du roi. Tout pouvoir politique légitimement reconnu est matérialisé par l'existence des *bia* dont le nombre équivaut à celui des rois ayant eu un règne prospère. Il existe deux catégories de *bia* : la première concerne les *bia* ou tabourets d'origine, emportés en Côte d'Ivoire, au cours de l'exode (ils ont été transmis de façon héréditaire) et la deuxième catégorie correspond aux *bia* inclinés ou dédiés à un chef défunt, qui a connu un règne exceptionnel ou un sujet du roi, qui lui a rendu un très grand service. Les *bia* ont un gardien qui assure leur sécurité et qui est généralement chargé d'effectuer toutes les cérémonies qui leur sont consacrées. Les Akan disent : « *Là où il n'y a pas de tabouret, il n'y pas de roi ; le roi est mortel, le tabouret est permanent* », Propos d'un chef de village.

Ensuite, Le sabre royal ou "éhôtô" est le symbole du pouvoir militaire du roi, chef suprême des armées. Il symbolise la paix lorsque la lame est émoussée. Il est souvent accompagné de la machette "alèlè" dont le détenteur est le descendant de celui qui, pendant la migration, a ouvert la route dans la forêt devant le roi et son peuple. Dans la hiérarchie politique, son lignage vient immédiatement au-dessous du roi, et lors des cérémonies, il ouvre la marche en tête du cortège royal. C'est également avec le sabre que

les peuples soumis et les chefs de province prêtent serment de fidélité et d'allégeance. Le sabre reste également le symbole du messager du roi.

Enfin, le ‘*dja*’ ou la collection des poids à peser l'or, communs à tous les Akan, symbolise le monde, les états de conscience des rois défunts et le pouvoir économique du souverain régnant. Ils ne sont que des instruments de mesure de la poudre d'or et ne changent jamais de mains, mais restent à leur propriétaire. C'est dans le *dja* que les Akan ont consigné la somme de leurs connaissances par image et par écrits.

À côté de ces trois (3) principaux attributs royaux, il existe d'autres accessoires du pouvoir royal tels que le ‘*kinyankpli*’, (le grand tambour), qui ne se fait entendre qu'en de rares occasions : pour annoncer le décès du roi ou d'un membre (homme et femme) de son lignage, pendant les funérailles royales, les cérémonies d'intronisation, la fête des ignames ; le hamac « *d'osier tressé mongay* » dans lequel le roi est porté à demi étendu, lors de la fête des ignames ; les cannes et les chasse-mouches dont les plus anciens sont des queues d'éléphant. Ces chasse-mouches sont destinés à éloigner les mauvais esprits.

2.2.2 Les chefferies des cantons

Après le roi, viennent les chefs tribaux ou de cantons, qui sont chargés de rendre compte des affaires courantes du royaume au roi. Les chefs cantons font partie de la notabilité du royaume. Ils administrent plusieurs villages au sein du royaume. En pays Agni Indénié, on compte sept (7) cantons. Ce sont :

- la Majesté Amon N'Douffou V et la notabilité de Krindjabo constitue le premier canton du royaume ;
- Le canton Amélékia (Amélékia, Zébénou, Kotienkro, Kouadiokro, Améakro, Elinso, Tahakro, Konankonankro, Amanikro) ;
- Le canton Aniassué (Aniassué, Kodjinan, Ettienkro, Amiankouassikro, N'Grakon, Agbakro, Alluikouankro, Kabrankro, Assemanou, Satikran, Amanguouakro, Anougbakro, Anékouadiokro, Ahinikro, Assakro) ;

- Le canton Béttié (Béttié, Aka-Comoèkro, Diamalakro, N'Zikro, Akrébi, Abradinou, Anékro, M'Mragnisso, Ewassoborobo, Attiékro, Yérédougou, Saib) ;
- Le canton Niablé (Niablé, Affalikro, Diangobo, Zouhounou, Abronamoué, Assékro, Angouakro, Kouakoun'dramankro, Brindoukro) ;
- Le canton Yakassé (Yakassé, Sankadiokro, Zinzénou, Zamaka, Kirifi, Padiégnan, Apprompronou, Eboissué, Yaobabikro, Kouaméziankro) ;
- Le canton Zaranou (Zaranou, Bossématié, Bokakokoré, Apoisso, Apouèba, N'Dakro, Prakro, Takiman, Kouadiokro, Kouakoukro, Blékoum, Soukou-Soukou, Mafia, Bébou, Ehuassomrasso, Ebilassokro, Akati, Apprompron, Moussakro, Adamakro, Assidjan, N'Guessankro).

Il faut souligner que ces chefs de canton gouvernent à leur tour les chefs de villages qui sont circonscrits dans leur canton.

2.2.3 Les chefferies villageoises

Les Agni accordent une très grande importance à cette institution politique. Les chefs de village sont les garants moraux de la tradition du village. En pays Agni Indénié les chefs de village ou '*KouloKpangni*' sont les premières autorités villageoises. Ils sont chargés du règlement de tous les litiges dans le village. Très considérés, ils proviennent tous du groupe des nobles appelé '*Dihyé*'. Ces derniers sont issus de la lignée de l'ancêtre-fondateur du royaume. Dans les faits, les chefs de village sont investis des mêmes pouvoirs que le roi, mais à un niveau restreint, celui du village. Ils n'ont de compte à rendre qu'au roi de qui ils détiennent leur autorité. Toutefois, le caractère très hiérarchisé de la société Agni Indénié souhaite que les chefs cantons soit leurs premiers interlocuteurs.

Ils cohabitent avec leurs administrés « *Abrouwa* », de la classe des hommes libres, et les esclaves « *Kanga* » toujours d'origine étrangère dont les enfants bénéficient cependant d'un statut plus ou moins égal à celui des personnes libres. Le peuple a, quant à

lui, tous les devoirs et tous les droits, y compris celui de contester les ordres et les jugements des chefs s'ils ne sont pas conformes aux coutumes.

2.2.4 Les chefs de lignage ou Abusua

En pays Agni Indénié, l'essentielle de la vie sociale se déroule dans l'orbite du lignage. Le lignage auquel appartient un individu est composé par tous ceux (hommes et femmes) qui lui sont apparentés suivant la lignée maternelle. C'est l'ancêtre commun à tous les membres du lignage qui donne généralement son nom au lignage. Par exemple : le lignage *Kokobossofoué* qui sont les gens issus de *Koko*. Ainsi, c'est dans le lignage que se transmet l'essentiel des droits et des devoirs de l'individu. Le rôle économique du lignage est particulièrement remarquable, puisque c'est par lui que se fait le système d'héritage.

À l'intérieur du lignage, il existe précisément des rapports hiérarchisés. Les membres d'un même lignage sont presque toujours dispersés sur un territoire étendu, leur distribution dans l'espace étant la conséquence de la règle de mariage obligeant les hommes à prendre leurs épouses en dehors du lignage et de la règle résidentielle amenant les épouses à vivre dans la famille de leur mari. La combinaison de ces trois (3) facteurs (exogamie de lignage, résidence patrilocale et héritage suivant la ligne maternelle) favorise l'extrême dispersion des membres du lignage et l'instabilité de leur distribution spatiale.

A la tête du lignage, le chef de la lignée, l'héritier de la branche aînée détient l'autorité sur tous les membres du lignage ; son pouvoir a des assises religieuses, juridiques et économiques, dont le symbole est représenté par la chaise « *bia* ». À chaque chef qui se succède à la tête du lignage est dédiée une chaise, sorte de tabouret assez frustement sculpté sur lequel il s'assied au cours des fêtes et cérémonies qui se déroulent pendant son règne.

L'ensemble des « chaises » ayant appartenu à tous ceux qui se sont succédé à la chefferie est l'objet d'une grande vénération et de sacrifices : elles sont notamment arrosées avec le sang de bêtes sacrifiées rituellement lors de la fête de la Nouvelle Igname. En effet, le chef de lignage arbitre et juge les conflits qui peuvent surgir entre les membres du lignage

et il le représente auprès du chef de village ou du chef de canton lorsque l'un des membres de son lignage est en cause dans une affaire qui dépasse le cadre propre du lignage.

Par ailleurs, le lignage en tant qu'unité sociale est une sorte de personne morale, responsable pénalement et financièrement pour chacun de ses membres. C'est cette solidarité qui donne au chef du lignage, au moins en principe, un droit de regard sur les faits et gestes des membres du lignage. Le fondement économique qui implique une telle responsabilité collective est le trésor de famille dont la gestion est confiée au titulaire de la chaise sous le contrôle de quelques parents âgés, homme et femmes, du chef de lignage qui forme une sorte de conseil de famille. Composé en partie d'objets rituels ou cérémoniels : statuettes, enseignes, pagnes, et en partie d'or sous différentes formes, bijoux, pépites, lingots, le trésor du lignage n'est pas à la libre disposition du chef du lignage.

C'est ainsi que le trésor qui représente en somme, l'actif du lignage sous la gestion de son chef peut servir à éteindre la dette contractée par un de ces membres, ou encore à faire des funérailles jugées dignes du lignage, c'est-à-dire souvent somptueuses, pour l'un de ces notables. Dans ce schéma, les hommes et les femmes composant le lignage ont pour obligation de travailler afin de consolider les actifs du trésor lignager. Dans cette perspective, les membres constituant le lignage sont contraints périodiquement à des apports financiers et matériels afin d'accroître l'actif du trésor commun pour les générations futures.

Toutefois, si la vie sociale se passe en grande partie au sein du lignage, c'est la concession ou *l'ahoulo* qui est le cadre de la vie quotidienne. Ainsi, le lignage regroupe plusieurs *ahoulo* qui sont des unités d'habitation se présentant généralement sous la forme d'une cour rectangulaire entourée de bâtiments contigus ou non, qui servent soit de logements soit encore de cuisine ou de magasin.

La composition de *l'ahoulo* est très variable et reflète par là même la diversité des groupes familiaux qui l'habite. En moyenne, il comprend environ vingt-cinq (25) habitants représentant un peu moins de trois (3) ménages. À ce niveau, un ou plusieurs producteurs

apparentés, avec leurs femmes, leurs enfants et quelques collatéraux mènent une existence ayant de nombreux traits communautaires.

L'ahoulo est avant tout l'unité d'habitation, le lieu de travail domestique des femmes et des enfants. C'est aussi l'endroit où l'on prend ses repas. Le plus souvent, les hommes de *l'ahoulo* se réunissent pour manger ensemble les plats préparés par leurs femmes et mis en commun.

La gestion des différentes opérations de production est construite selon une réalité bio-culturelle (Ehui, 2011). Au sein de *l'ahoulo*, l'action des hommes et des femmes est une interaction complémentaire et harmonieuse dans l'effort du travail. En effet, selon une représentation idéologique soutenue, les hommes et les femmes se regroupent simultanément ou indifféremment pour accomplir leur partition au cours de l'exécution des travaux.

Par exemple, pour les cultures vivrières, les hommes sont chargés du défrichage de la terre, du brûlis, des buttes s'agissant de l'igname (aliment de base), de la récolte et de la confection des greniers. Les femmes ont pour tâche d'entretenir le champ, de planter et de semer la tomate, le piment, l'arachide, bref tout ce dont elles ont besoin pour la confection de la cuisine. Néanmoins, même si cette division sexuée du travail répond à des référents idéologiques et sociaux, il faut toutefois noter qu'elle s'établit en fonction du besoin de la force physique.

2.3 Organisation économique du peuple Agni Indénié

L'organisation économique de la région de l'Agni Indénié laisse apparaître quatre (4) pôles d'interaction économique des populations et des institutions. Ce sont : le foncier, les rapports économiques entre autochtones et communautés étrangères (allochtones et allogènes), les activités économiques et enfin les infrastructures socio-économiques du département d'Abengourou.

2.3.1 La question foncière chez les Agni Indénié

Dans le grand groupe Akan, le foncier est géré par l'autorité coutumière. Cette gestion est caractérisée par une forte emprise des notables et des anciens sur le fonctionnement de la collectivité, des familles et des exploitations agricoles (Babo, 2000) ; Babo et als, 2009).

Quant à Viti F., (2000) il abonde dans le même sens en soutenant que les aînés maintiennent encore avec les dieux de la terre nourricière des relations surnaturelles. Cette tâche est en général assumée par le chef de terre ou le chef de lignage. Elle est la marque et le moyen de domination des aînés sur les cadets par la maîtrise des rapports mystiques sur les liens qui lient la société dans son ensemble à la terre. Le droit à la terre apparaît ainsi comme un outil de domination sur les autres membres de la communauté.

Ainsi, la terre en pays Agni Indénié est un bien familial, elle est étroitement liée au système matrilineaire et à la gestion traditionnelle du patrimoine. Cependant, l'un des principes essentiels est que chacun a accès à la terre, c'est-à-dire le droit de cultiver une superficie qui lui permette ainsi qu'à sa famille de vivre décemment. C'est probablement parce que, au moins jusqu'à ces dernières années, les terres riches en forêt étaient en abondance, c'est-à-dire disponible à peu près sans restriction, que la terre ne semble pas être valorisée par les Agni Indénié en tant que bien rare, au même titre que l'or par exemple, mais plutôt en fonction de considérations divines et surnaturelles.

En effet, la terre ou « *assiè* » est tout particulièrement un objet de vénération ; avec « *Niamyien* » (le ciel), ce sont les deux forces aux caractéristiques assez vagues qui dominent la cosmogonie Agni. C'est à la terre en tant que source de fécondité que sont dédiés la plupart des rituels qui la mettent en cause : des sacrifices et des offrandes précèdent le défrichage d'un nouveau champ, et d'autres marquent la fête annuelle de la Nouvelle Igame.

Cette dernière atteste de façon certaine la conjonction entre d'une part le culte de la terre et celui de la fécondité, et d'autre part le culte des ancêtres qui sont censés jouer les

médiations avec les puissances de l'au-delà. D'autres manifestations magico-religieuses précisent le rôle des ancêtres qui doivent garantir aux habitants du village ou du canton, entre autres bienfait et l'abondance des récoltes.

Ainsi, la terre est moins estimée comme une ressource économique, une richesse en soi-même que comme la source de la fécondité qui ne prend sa pleine valeur, avec l'aide des forces surnaturelles, que quand elle est exploitée, c'est-à-dire travaillée. Dans cette logique, deux (2) principes ressortent de cette conception foncière : il n'existe pas de terre sans maître, puisque la terre est du ressort des ancêtres, donc du village ou du canton. D'autre part, le travail donne à celui qui l'accomplit des droits sur la terre où il exerce.

Le territoire des Agni Indénié est reparti entre un certain nombre de chefferies suivant une délimitation que seule l'histoire détaillée des premières décades de l'immigration Agni pourrait expliquer. C'est en sens que l'on pourrait dire que sur chaque pouce de terrain, une « chaise royale » a certains droits. Les frontières entre les terres dépendant de chaque chef sont le plus souvent précises, même si elles donnent parfois lieu à des contestations ; elles sont représentées par des arbres, des marigots ou certains accidents naturels. Les droits du chef sont en fait étroitement limités par ceux des membres de la chefferie. Chacun de ces derniers (quelques soit d'ailleurs leur statut social, homme libre ou descendant de captif) doit pouvoir disposer de terres suffisantes pour les besoins de son groupe familial tant en culture vivrière que pour les cultures de rente.

Dans le plus grand nombre de cas, l'autorisation de défrichement d'une parcelle n'est même pas soumise à l'approbation du chef et elle s'apparente sous certains aspects au droit de propriété. Le producteur qui a décidé du futur emplacement de sa plantation marque son choix sur le terrain même, au bord de la piste qui traverse la zone qui l'intéresse, par l'installation d'un piquet d'un mètre à 1,5 m de hauteur fendu à l'extrémité supérieure et partant inséré dans cette fente un autre morceau taillé : c'est le signe conventionnel indiquant aux autres planteurs les terrains qui seront occupés la saison suivante.

Dans ce système, la seule limitation au choix du planteur provient de la proximité d'autres planteurs. En fait, par une sorte d'entente tacite, ils s'arrangent pour créer leur plantation le plus loin possible les uns des autres de façon à ne pas se gêner mutuellement et à disposer de superficie importante qui leur permet d'étendre leur plantation.

Ainsi, il existe une sorte de superposition des droits fonciers. En premier lieu il y a le droit de canton ou du chef d'un lignage important au moment de l'immigration Agni : ce droit qui s'exerce en général sur de très vastes superficies trouve son origine dans le droit de conquête et il est actuellement soutenu par l'ensemble des croyances magico-religieuses sur les rapports entre la terres et les ancêtres divinisés ; son contenu est assez vague et en dehors des rituels et des sacrifices qui peuvent donner lieu à des cadeaux et redevances coutumières à son titulaire, le rôle principal de ce dernier est d'arbitrer les conflits qui peuvent s'élever à propos de ces terres.

Ensuite, vient les droits des lignages ou des segments de lignages installés sur les terres des chefferies plus importantes ou plus anciennement fixées dans le Indénié : ils sont plutôt fondés sur les droits de ceux qui les premiers ont défriché la terre et qui se sont accumulés et transmis de génération en génération.

On rencontre très souvent dans le droit foncier africain l'inaliénation des terres et en un certain sens le pays Agni Indénié ne fait pas exception à cette règle. La terre en tant que domaine des ancêtres du canton ou du lignage, participe de leur caractère sacré et la vente à quelqu'un d'étranger à la tribu paraîtrait sacrilège à tous les défenseurs de la coutume. D'autre part, si les ventes de terrains du domaine villageois et traditionnel ne se rencontrent pratiquement pas jusqu'à ce jour c'est surtout en raison de l'abondance des terres disponibles et de la pratique foncière Agni qui admet largement les concessions de terres en faveur de quiconque, Agni ou étranger.

C'est cette disposition foncière qui a entraîné une ruée des autres communautés ethniques de la Côte d'Ivoire et des populations de la sous-région vers le pays Agni Indénié, faisant de cette région de la Côte d'Ivoire, la première boucle de production cacaoyère

ivoirienne. Toutefois, le caractère moins restrictif de la propriété foncière en pays Agni est à la base de nombreux conflits fonciers. En effet, ces dernières années quelques ventes⁴³ concernant des plantations ont engendré des mésententes fréquentes entre les Agni et les communautés étrangères.

En résumé, le système foncier Agni peut sembler particulièrement équitable puisqu'il concilie les droits des premiers occupants de la région et les droits de celui qui exploite la terre en donnant très nettement la prépondérance à ces derniers. Conditionné par l'abondance des terres disponibles, le système foncier était bien adapté au système d'exploitation des terres traditionnellement basé sur les cultures vivrières. Cependant, l'extension des superficies cultivées et le développement des cultures industrielles font apparaître des défaillances dans le système foncier Agni au regard des conditions nouvelles.

Ainsi, l'incertitude concernant les droits réciproques des tribus, des lignages et des individus, l'insuffisance du cadastre actuel, incomplet et sans valeur juridique, les complexités des règles successorales, la confusion qui entoure tous les contrats de ventes et de location de terres... risquent dans l'avenir d'être à l'origine de gaspillage de ressources foncières mais surtout de conflits inter ou intra-communautaires pouvant freiner le développement économique entamé dans cette région de la Côte d'Ivoire.

2.3.2 La transmission de l'héritage chez les Agni Indénié

La transmission de l'héritage en pays Agni Indénié s'articule autour de deux (2) types de biens structurant la succession à l'héritage. Il s'agit des biens inscrits dans le patrimoine familial d'une part et d'autre part des biens inscrits dans le patrimoine du lignage. Toutefois, quel que soit l'origine des biens, ils procèdent d'une transmission dans la parenté utérine. Autrement dit, la succession ou l'héritage chez les Agni Indénié est matrilineaire. Les enfants des sœurs sont les héritiers de droit de leurs oncles maternels.

⁴³ Ces ventes faites de gré à gré généralement entre étrangers ont une assise juridique très douteuse et les Agni de l'entourage des chefs ont plutôt tendance à les considérer comme des ventes d'arbres en production, la terre restant propriété du chef Agni et devant rentrer dans son patrimoine une fois que la plantation seront abandonnées, parce que trop âgées pour produire, par leurs exploitants actuels.

Après le décès de l'oncle, une concertation familiale avec les membres de la famille associant hommes et femmes surtout, permettra de désigner l'héritier de droit de l'oncle défunt. Les femmes à cette occasion désignent par lignage et par droit d'aînesse l'héritier. L'héritier doit être capable de gérer les affaires et les biens de la famille. Il aura pour tâche de veiller sur tout (biens, femmes, enfants...). Une fois l'héritier désigné ou choisi, son intronisation se fait en général un Vendredi Saint (*A nan ya*) pour respecter la tradition. L'héritier doit avoir certaines qualités reconnues comme la probité, l'intégrité. Il doit être de bonne renommée, respectueux, de bonnes moralités et être un rassembleur d'hommes. Toutes ces vertus sont des qualités essentiellement exigées dans le cas de la succession d'un chef du lignage, du village, du canton ou du roi.

Cependant, au regard de la modernité actuelle et du droit positif ivoirien, la transmission de l'héritage suivant la parenté matrilineaire, dans la plupart des sociétés Akan, tend à être de moins en moins pratiquée. Elle garde encore son caractère prépondérant seulement qu'au niveau idéologique et culturel. Toutefois, les systèmes de rapports découlant des pratiques sociales montrent concrètement que cette transmission successorale au niveau des actifs financiers et matériels tend à se faire suivant la filiation patrilinéaire (Niava, 2014).

2.3.3 Les rapports économiques entre les Agni et les communautés allochtones et allogènes

Les Agni Indénié ont de tous temps eu des rapports économiques avec la plupart des communautés ethniques avoisinantes et des communautés étrangères. En effet, les Agni Indénié entretenaient des relations commerciales et d'amitié avec les Abouré et d'autres groupes ethniques du Sud-est de la Côte d'Ivoire avec lesquelles ils partagent la même origine historique, tant du point de vue géographique que linguistique. Cependant, en pays Agni Indénié une différenciation des rapports économiques s'opère entre Agni et communautés de migrant selon le milieu de résidence c'est-à-dire urbain ou rural.

De nos jours, en milieu urbain les communautés allochtones et allogènes en pays Agni Indénié occupent une place très importante dans l'économie de la région et ce, du fait de l'immigration massive de ces communautés vers cette région pendant la période postcoloniale pour la culture des produits agricoles en particulier le café et le cacao. Ces communautés contrôlent aujourd'hui des pans entiers de l'économie local tels que le secteur du transport, le commerce, l'agro-industrie, voire même certaines activités agricoles.

Devant l'importance croissante prise par les communautés étrangères dans l'économie de la région, les réactions des Agni sont surtout des réactions de défenses qui conduisent parfois à des rapports conflictuels. Ainsi, la ségrégation de fait dans les quartiers séparés de la majeure partie des immigrants, les difficultés faites pour leur concéder de bonnes terres, les tensions sous fonds de préjugés raciaux et la non reconnaissance par les autorités coutumière Agni de l'organisation politique des immigrés formant une communauté homogène sont quelques signes apparents des rapports conflictuels entre Agni et immigrants découlant de la lutte pour le contrôle du champ économique en zone urbaine.

Toutefois, en milieu rural, ces rapports semblent être moins conflictuels mais au contraire plus hiérarchisés. En effet, en milieu rural les Agni Indénié se considèrent comme très supérieur à tous les groupes représentés dans le milieu migrant⁴⁴. Dans ce rapport de supériorité on peut distinguer essentiellement deux (2) grands éléments : une supériorité économique et une supériorité sociale. Le niveau de vie des Agni Indénié est assez élevé comme en témoigne les opinions exprimées par les immigrants eux-mêmes.

L'administration et leurs représentants élus, les confirment sans cesse dans ce sentiment d'avoir atteint un niveau de confort qu'aucun autre peuple voisin n'a encore approché. Ils sont d'autant plus fiers de cette évolution qu'elle ne date pas seulement des dernières années, mais remonte à un passé plus ancien. En effet, les Agni Indénié évoquent

⁴⁴ La terminologie de migrant se rattache dans ce contexte précis, aux allochtones et aux allogènes vivant dans les villages à dominance du groupe ethnoculturel Agni

leur parenté avec les Ashanti et les seigneuries de la région de Kumasi, avec lesquelles d'ailleurs ils entretiennent encore certains rapports économiques. Ces liens avec la civilisation Ashanti tenus en haute estime n'ont pas seulement une valeur historique, mais traduisent en réalité une ressource idéologique qu'ils mobilisent en vue d'imprimer dans le système cognitif des migrants leur domination au niveau sociale.

Ce rapport de supériorité développée dans l'imaginaire populaire Agni ne se limite pas seulement au niveau de vie et à l'origine sociale, mais aussi par une structure des dépenses bien différentes. Tandis que le budget des migrants est tout entier orienté vers l'épargne et les transferts fonds intrafamiliaux, le budget des Agni comporte une grande part de dépenses destinées à améliorer le confort social et même des dépenses qu'on peut sans exubérance, qualifier de somptuaires.

De plus, ce sentiment de supériorité que les Agni Indénié ont par rapport aux migrants en milieu rural apparaît dans les rapports que ces deux entités communautaires distinctes entretiennent face aux activités de production agricole notamment cacaoyère. En effet, les Agni désignent certains migrants par le sobriquet de « *kanga* » en langue local qui signifie esclave. Même si cette désignation ne qualifie pas particulièrement, au sens générique du terme les manœuvres agricoles immigrés actuels, toutefois dans une certaine mesure, ceux-ci accomplissent les tâches agricoles naguère réservées aux esclaves captifs. Ces tâches sont l'ensemble des travaux pénibles dans l'exploitation agricole (le nettoyage et l'entretien du champ, le cabossage, la fermentation, le séchage...) alors que les producteurs Agni s'occupent essentiellement de la supervision des tâches agricoles et de la vente du produit. Ce rapport différencié à la production agricole laisserait croire une totale domination du producteur Agni. Cependant, la structuration d'un tel rapport économique procède tout simplement de la nature du contrat agricole (*abousan*) entre le producteur Agni et le manœuvre migrant.

Ainsi, au-delà de cette apparence de supériorité, se cache un rapport d'interdépendance économique mutuel en milieu rural entre les autochtones Agni et les

communautés de migrant. En ce sens où, les producteurs Agni disposent des moyens de production et les migrants quant à eux de la force productive. Dans cette perspective, les rapports économiques entre les Agni Indénié et les populations immigrantes présentent dans l'ensemble un caractère dual, très différencié selon qu'on soit en zone urbaine (rapport conflictuel) ou en zone rurale (rapport d'interdépendance et de collaboration).

2.3.4 Les activités économiques en pays Agni Indénié

Les activités économiques du département d'Abengourou tournent principalement autour de la production agricole tout comme celle de l'ensemble de la région. L'agriculture constitue la base de l'économie dans l'Indénié et la vie sociale est structurée en fonction de cette activité agricole. Cependant, il existe un relatif développement du secteur secondaire tel que l'industrie du bois et les complexes agro-industriels.

2.3.4.1 La production agricole : un pôle économique essentiellement tournée vers la culture du café/cacao

La culture du binôme café/cacao domine depuis longtemps la production agricole en pays Agni Indénié. Elle se pratique dans toutes les localités du département. Le système de production est de type traditionnel et extensif. Les exploitations agricoles sont en général de type familial avec une main d'œuvre foncièrement familiale sans ignorer la forte présence de la main d'œuvre étrangère. Le café et le cacao occupent plus de 90% de la superficie totale des produits cultivés.



Figure 8 : Vue d'une plantation caféière à Aniassué

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANO 2016



Figure 9 : Visite d'une plantation cacaoyère à Sankadiokro

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANO 2016

La production cacaoyère de la région de l'Agni Indénié se situe approximativement entre 4000 et 6000 tonnes par an (Comoé, 2005). Toutefois, depuis quelques années on assiste à une tendance à la baisse de cette production cacaoyère du département. En effet, la part de production cacaoyère du département s'élève aujourd'hui à 6,57% contre 9,1% dans les années 1990-2000. On enregistre 67 coopératives agricoles chargées de collecte et de la commercialisation du café et du cacao.

À côté de cette production caféière et cacaoyère, on enregistre une diversification des produits agricoles en pays Agni Indénié. En effet, l'épuisement des surfaces cultivables et le changement climatique qui impactent négativement les productions agricoles ont entraîné l'introduction de nouvelles cultures dans le paysage agricole. Ce sont l'hévéaculture, le palmier à huile et la banane douce. La culture de ces produits qui d'emblée se pratiquait uniquement dans la zone de Bettié s'est étendue dans toute la zone de l'Indénié au détriment du café et du cacao. Dans les zones visitées (Amélékia, Aniassué et Sankadiokro), on constate une décapitation des vergers de café et de cacao au profit de nouvelles plantations d'hévéa et de palmier à huile. La figure ci-dessous illustre cette réalité.



Figure 10 : Grand plan d'une plantation d'hévéa et de palmier à huile à Amélékia
Source : Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANOH 2016

Au-delà de ces productions agricoles industrielles de la région de l'Indénié, les cultures vivrières occupent une place de choix dans l'économie agricole. On y trouve les produits vivriers comme l'igname, la banane plantain, le maïs, l'arachide, le manioc, le riz et les légumes (gombo, aubergine, tomate, piment...). Ces produits vivriers sont originellement cultivés par les femmes. Mais de plus en plus les hommes s'adonnent à ces cultures comme la production de manioc, de l'aubergine et surtout de la tomate. Ces cultures autrefois pratiquées pour la consommation familiale sont investies à grande échelle par les ménages agricoles et destinées à la commercialisation. Elles participent à l'atténuer de la baisse du revenu constatée dans la production des cultures de rente. Elles sont pratiquées sur des jachères et de plus en plus incorporées dans les exploitations de culture de rente.

2.3.4.2 L'élevage et la pêche : deux activités agropastorales pratiquées dans l'informalité

L'élevage et la pêche sont deux (2) activités économiques pratiquées dans l'informalité en pays Agni Indénié. Tout d'abord, l'élevage n'est pas originellement une pratique économique de la région. Importée par les immigrants soudanais, elle a été adoptée par les populations Agni. Ainsi, les élevages de volailles et d'ovins sont les formes les plus représentées dans la zone. Les élevages non conventionnels sont encore dans leur phase de démarrage (Amélékia et Abengourou commune). Selon les agents de la mairie d'Abengourou, on note très peu d'opérateurs dans ce secteur et leurs productions ne sont pas déclarées pour la plupart. Il n'existe vraiment pas de parcs à bétail dans le département. Pour les quelques circuits de commercialisation de bétail qui existent, le convoyage des troupeaux se fait à pied par les bouviers. La vente se fait par le biais des circuits traditionnels.

Quant à la pêche, elle sert de moyens de subsistance aux populations vivant aux alentours du fleuve Comoé et dans la commune. En effet, la présence du plus grand fleuve ivoirien offre une opportunité relativement aux activités piscicoles. Ainsi, dans plusieurs localités villageoises situées aux abords du fleuve, il existe des fermes piscicoles pour la

production de poisson. Toutefois, le manque de matériel de conservation de ce produit halieutique conduit la plupart du temps à une mauvaise rationalisation économique dans l'utilisation des produits issus de l'activité de pêche.

2.3.4.3 Le transport

La ville d'Abengourou est dans un département ayant un réseau routier d'environ 1984 km dont 1 883 km en terre et 101 bitumé. Elle possède un linéaire total de voirie d'environ 259 km dont 33 km de bitumes. Toutefois, le développement du transport terrestre en pays Agni Indénié est fortement entravé par le mauvais état de la voirie. En effet, la voirie urbaine constituée de routes bitumées et de routes en terres est dans un état de dégradation très avancée. Elle devient totalement impraticable par endroits en saison pluvieuse. Le Département d'Abengourou ne dispose plus d'aérodrome. Le seul qui existait a été morcelé en lots commerciaux et vendus à des particuliers. Les services de transport urbain et interurbain sont dominés par le transport des personnes et des biens. Le transport intra-urbain se fait principalement en taxis-ville communément appelés « Warren ».



Figure 11 : Type de taxis-ville desservant le transport intra-urbain à Abengourou

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANOH 2016



Figure 12 : Type de Véhicules « badjan » chargés du transport inter-sous-préfectures d'Abengourou

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANOH 2016

Selon les sources de la mairie d'Abengourou, on dénombre au total dans la ville d'Abengourou environ deux-cent cinquante (250) taxis. Pour les lignes Abengourou et villages situés à environs 15 km, le transport des personnes est assuré par les taxis brousse et les motos. On dénombre environ 50 motos qui desservent les villages. Le transport interurbain est assuré par les minicars et les grandes compagnies de transport. On compte trois (3) compagnies de transport qui assurent principalement les liaisons de l'axe Abidjan-Abengourou quotidiennement. Les liaisons vers les sous-préfectures environnantes sont assurées par les minicars communément appelés « *massa ou badjan* ».

2.3.4.4 *Le commerce et l'artisanat*

Le commerce et l'artisanat en pays Agni Indénié sont deux (2) secteurs d'activités dynamiques qui emploient la plupart des jeunes sans formation professionnelle. D'abord, selon les sources du Secrétariat Général de la mairie d'Abengourou, le commerce est dominé par la présence du marché centrale d'Abengourou d'une superficie totale de 14.696 m² avec une capacité d'accueil d'environ 14.500 commerçants. À côté du marché central, trois (3) autres marchés ethniquement connotés, de plus petite capacité meuble l'espace commercial d'Abengourou. Ce sont le marché de *Cafétou* avec une superficie de 3 500 m² ; le marché de Dioulakro avec une surface de 8 000 m² et le marché d'Agnikro avec un espace de 5 000 m².

En plus des quatre (4) marchés existants, comme dans toutes les grandes villes de la Côte d'Ivoire, on retrouve le long des grandes artères notamment la voie principale allant de la gare routière d'Abidjan à l'hôtel de ville passant par le marché central, un ensemble de magasins et de supermarchés offrant des services commerciaux pour le bien-être de la population. Ces équipements de proximité contribuent également à la croissance des ressources financières de la commune.

Ensuite, quant à l'artisanat, elle regroupe plusieurs spécialités. Selon les agents de la chambre régionale des métiers d'Abengourou, on enregistre deux-cent quatre cinq (245) artisans regroupés en sept (7) branches professionnelles. Ce sont ; le bâtiment ; les métaux

et la mécanique ; le bois et l'ameublement ; les textiles, l'habillement, cuirs et les peaux ; l'hygiène, l'alimentation et les services ; l'artisanat d'art ; l'électronique et le froid.



Figure 13 : Vue panoramique du marché central d'Abengourou

Source : *Données d'enquête qualitative thèse, TANO 2016*



Figure 14 : Présentation d'un motif de pagne artisanal porté en pays Agni Indénié

Source : *Données d'enquête qualitative thèse, TANO 2016*

2.3.4.5 Les activités agro-industrielles

Les activités agro-industrielles s'articulent principalement autour de l'agroforesterie et de la transformation des produits agricoles de la localité. La commune d'Abengourou possède deux (2) unités industrielles de transformation du bois (NSES et SNTRA) qui emploient une importante main d'œuvre. Ce secteur secondaire occupe 17% des actifs de la ville. Toutefois, ce secteur d'industriel rencontre d'énormes problèmes du fait du phénomène de changement climatique qui a considérablement réduit le couvert forestier de la région. De sorte qu'aujourd'hui l'exploitation des essences forestières rares est de plus en plus difficile menaçant ainsi la viabilité de ce secteur d'activité.

Par ailleurs, la transformation des produits agricoles (riz, manioc, café, cacao, hévéa, fruits, etc...) semble être un secteur dynamique qui valorise les produits agricoles locaux. En effet, certains produits agricoles sont transformés localement. Par exemple, la transformation du manioc en Attié et vendus sur les différents marchés de la ville. Cette

transformation est réalisée avec de très petites unités agro-industrielles et le plus souvent des micro-entreprises familiales évoluant de manière informelle. Ces unités sont d'une grande utilité pour l'approvisionnement des centres urbains. Les produits issus de cette transformation contribuent à l'approvisionnement de la population en aliments de qualité et à la régulation du marché local en atténuant les variations saisonnières de prix des produits



Figure 15 : Usine de conditionnement de produits céréaliers à Abengourou

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANO 2016



Figure 16 : Unité agro-alimentaire traditionnel de fabrication d'Attiéké à Abengourou

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANO 2016

2.3.5 Les infrastructures socio-économiques

Le paysage global du pays Agni Indénié présente plusieurs infrastructures économiques et sociales qui participent à l'intégration économique et sociale de la population. Ces infrastructures sont relatives à l'éducation, à la santé, aux édifices religieux, et enfin aux infrastructures religieuses et culturelles.

2.3.5.1 Infrastructures éducatives

Selon les sources de la direction régionale de l'éducation (2012), quatre (4) catégories d'infrastructures éducatives meublent l'espace social du pays Agni Indénié. La première concerne l'éducation préscolaire. En effet, à Abengourou l'éducation préscolaire est structurée en trois (3) sections à savoir la petite, la moyenne et la grande section, et

concerne les enfants de 3 à 5 ans. La commune compte 14 écoles préscolaires dont 10 publiques et 4 privées avec un effectif d'un peu plus 1507 enfants. Cet effectif est faible par rapport à la taille des enfants de 0-4 ans révolus qui s'élève à 139 992 uniquement que pour la commune d'Abengourou.

Ce secteur enregistre soixante-onze (71) enseignants dont 69 femmes et 2 hommes. Le rapport nombre d'enfants par enseignant est de 21. Cependant, ce taux n'est pas homogène pour l'ensemble des écoles préscolaires. S'agissant du niveau d'équipement des écoles préscolaires, l'on observe quelques déficits en adduction en eau potable, cantines, latrines, coopératives, etc. Le constat est le suivant : 12 écoles sur 14 sont raccordées au réseau d'adduction d'eau potable ; aucune école n'est dotée de cantines scolaires ; 11 écoles sur 14 disposent de latrines ; 14 écoles sur 14 sont dotées d'une coopérative.

La seconde catégorie renvoie à l'enseignement primaire. À ce niveau, on note que la commune d'Abengourou compte cinquante-cinq (55) écoles primaires dont 41 publiques et 14 privées. L'effectif des enseignants du primaire de la commune d'Abengourou se chiffre à 387 dont 243 hommes et 144 femmes. Le secteur public enregistre à lui seul 303 enseignants contre 84 pour le privé. Pour l'année scolaire 2012-2013, on notait un effectif de 12 796 élèves dans le public contre 3438 pour le privé, soit un total de 16234 subdivisé en 51% pour les garçons et de 49% pour les filles. Concernant le niveau d'équipement sur les 55 écoles primaires que compte la Commune, 44 disposent d'une coopérative, 43 dotées d'une cantine scolaire et 38 raccordées au réseau d'eau potable. Quant aux latrines, 42 établissements en disposent. Par contre, l'on note une quasi-absence de bibliothèques scolaires dans les établissements primaires.

La troisième catégorie d'infrastructures éducatives s'identifie à l'enseignement général secondaire et technique. L'enseignement secondaire compte 13 établissements dont 3 publics pour un effectif de 328 enseignants et 10 privés pour 298, soit un total de 626 enseignants. Pour l'année scolaire 2012-2013, l'on dénombrait 16514 élèves dont 9570 pour

l'enseignant public contre 6944 pour le privé avec une proportion de 61% d'hommes et 39% de femmes.

Quant à l'enseignement technique, il enregistre 5 établissements privés avec un effectif de 261 enseignants dont 171 vacataires et 90 permanents. Les formations se limitent à l'obtention du Brevet de Technicien (BT). Pour la période de 2012-2013, le nombre d'élèves était de 4437 avec une faible proportion de femmes, soit 6% contre 84% d'hommes. Le ratio élèves/enseignant est inégalement réparti car l'on note par exemple, 78 élèves pour l'ESIEG Abengourou contre 4 pour GETPTI Abengourou.

Enfin, la quatrième catégorie d'infrastructures éducatives est consécutive à l'enseignement professionnel. Ainsi, la ville dispose de 2 centres de formation professionnelle. (i) Le Centre de Formation Professionnelle (CFP) d'Abengourou ouvert en 1966 avec une capacité d'accueil de 250 élèves, le CFP enregistre 322 élèves avec 42 formateurs depuis l'année 2013. Il regroupe 4 filières de formation dont la maçonnerie, la menuiserie-ébénisterie, l'électricité d'équipement et la construction métallique.

Le diplôme délivré au terme des 3 années de formation est le Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) ; (ii) L'École Régionale d'Agriculture de l'Est d'Abengourou (ERA-EST). Elle est une structure placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et sous la responsabilité administrative de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA). Créée en 1971 sous l'appellation de Centre de Formation Rurale (CFR), cette école devient l'École Régionale de l'Agriculture de l'Est en 1998.

Elle est chargée de former les élèves titulaires du diplôme du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) en vue de l'obtention du Brevet de Technicien Agricole (BTA). Cette école accueille également les titulaires du Baccalauréat toutes séries (BAC) pour une formation en tronc commun d'un an pour l'obtention du Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA). Ainsi, au titre de l'année scolaire 2012-2013, l'on note un effectif de 240 étudiants.

2.3.5.2 Infrastructures sanitaires

La région de l’Agni Indénié est pourvue en plusieurs structures hospitalières et centres sanitaires. Elle compte 29 établissements sanitaires dont un seul Centre Hospitalier Régional (CHR), 17 établissements sanitaires publics, 12 établissements sanitaires privés dont 4 confessionnels, 3 centres de santé spécialisés (1 PMI, 1 SSSU, 1 CDV) avec un centre antituberculeux et un centre de transfusion sanguine non fonctionnel. La plupart de ces centres de santé sont des centres de premier contact et seul le CHR est de niveau supérieur. En outre, l'on note quelques établissements scolaires du second cycle dotés d'infirmierie publique. Le Plateau technique du CHR est sous-équipé et ne répond pas aux besoins sanitaires exprimés par la population. En effet, cet établissement sanitaire créé en 1935 et érigé en CHR en 1991 dispose de 20 médecins, 67 infirmiers et 15 sages-femmes avec une ambulance et une pharmacie publique.

Au titre de l'année 2012, l'on relève 22 331 consultations dont 82% réalisées par des médecins et 18% par des infirmiers. Par ailleurs, le centre de maternité du CHR a enregistré 169 accouchements pour la même année. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme, les infections respiratoires, les anémies, les hypertensions artérielles et les appendicites. Le CHR est géré par un COGES santé dont la Commune est membre. Il se réunit en début d'année pour valider le bilan de gestion de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.



Figure 17 : Aperçu du Centre Hospitalier Régional d’Abengourou

Source : Données d’enquête qualitative thèse, TANOH 2016

2.3.5.3 Infrastructures religieuses

Les religions occupent une place de choix dans les sociétés africaines. En pays Agni Indénié, trois (3) grande religion structure le cadre religieux dans l'espace social. Ce sont : la religion *Komian*, le christianisme et l'islam. Concernant la religion *Komian*, elle domine l'espace religieux en pays Agni Indénié. Elle est majoritairement exercée par les femmes appelées prêtresses *Komian*. Elles sont les intermédiaires entre les génies (*bosson*) et les hommes, d'où le nom « *bossonisme* » donné depuis quelques années à cette pratique par Jean-Marie Adiaffi. Ces prêtresses sont principalement vaticinatrices et tradi-praticiennes, elles protègent la communauté des mauvais sorts. C'est pourquoi elles précèdent toute cérémonie en pays Agni (intronisation de rois et chefs, grandes manifestations, etc.) et purifient l'espace avant le démarrage de la cérémonie.

La *Komian* se reconnaît à son costume très spécial : une longue jupe en escalier, généralement blanche, un chapeau rouge orné de cauris, un morceau de percale autour de la poitrine, de nombreuses perles autour des chevilles, des poignets, aux bras et en croix sur la poitrine. Elle tient dans ses mains une lance et une queue de cheval. La plupart des familles en pays Agni ont recours aux services de cette religion faisant partie intégrante des coutumes et des pratiques religieuses de la région.



Figure 18 : Photographie de prêtresses *Komian* en pays Agni Indénié

Source : FATOM, 2015

À côté de cette religion dominante, il existe les confessions religieuses chrétiennes telles la confession catholique, méthodiste, évangélique et la religion islamique. Ces confessions sont pour la plupart pratiquées par les populations allochtones et allogène, et une partie de la population des autochtones.

2.3.5.4 Infrastructures culturelles et sportives

Le pays Agni Indénié abrite plusieurs édifices et monuments culturels et sportifs. Au niveau culturel, Abengourou dispose d'un musée des attributs royaux installé dans l'ancienne cours royale. À l'origine, ce musée était le 1^{er} palais du Roi Amoakon Dihyè datant de 1883. En 2008, avec l'appui d'organismes privés il a été réhabilité et est devenu le musée des attributs royaux d'Abengourou.

Selon les propos du responsable du musée, « *la transformation de ce palais en musée répond au désir de permettre aux nouvelles générations et celles à venir de connaître l'histoire du royaume Indénié, d'avoir une connaissance approfondie des attributs et symboles royaux (leur rôle, leur utilité et leur usage)* ». Le musée compte à ce jour 10 salles où sont exposés 520 objets. En plus, de ce musée royal, on note l'existence du centre de peinture artistique (musée Bieth) et du conservatoire régional des arts et métiers d'Abengourou qui sont des structures contribuant à la promotion des valeurs culturelles Agni.

Quant aux infrastructures sportives, la commune d'Abengourou regorge de plusieurs infrastructures, aires de jeux, espaces aménagés et sites naturels publics et privés pour la pratique d'activités sportives telles que : l'athlétisme, le football, le volleyball, le handball, le basketball, le maracana et la pétanque.

Au total, la commune compte 19 espaces et aires de jeux en bon état. Ce sont entre autres : le stade régional Henri Konan Bédié, l'espace sportif du collège Kirmann et celui du CAFOP. Les espaces et aires de jeux, notamment « EPP Dioulakro », « Lycée départemental d'Abengourou » et « Kouassibeniekro », sont en mauvais état.



Figure 19 : Vue du musée des attributs royaux d'Abengourou

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANO H 2016



Figure 20 : Le stade municipal Henri Konan Bédié d'Abengourou

Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANO H 2016

2.4 Organisation culturelle du peuple Agni Indénié

Les activités culturelles en pays Agni Indénié s'articulent principalement autour de cinq (5) grandes célébrations populaires. i) La fête des ignames ; ii) la célébration du mariage ou « *Atôvlè* » en Agni ; iii) la cérémonie de la femme nourrice ou « *Eta* » ; iv) la cérémonie de la fille pubère ou *manzanmouan* et iv) le culte de jumeaux, meublent l'espace festif et cérémoniel du cadre culturel du peuple Agni Indénié.

2.4.1 La fête des ignames

La fête des ignames est l'une des plus grandes manifestations du royaume Agni Indénié. Cette fête, réunissant tous les fils et filles du royaume autour de leur souverain, est l'occasion pour les vivants de rendre grâce aux ancêtres et aux esprits. En effet, l'igname est une denrée qui a permis au peuple Agni Indénié de se nourrir pendant leur exode. C'est donc l'occasion pour les Agni de remercier de façon solennelle les esprits et les ancêtres de leur assistance et protection. Pour les Agni Indénié la fête des ignames revêt un sens et une signification très importante. Elle marque le trait d'union entre les vivants et les morts. C'est un rendez-vous au cours duquel les vivants demandent et implorent, pour l'année

nouvelle, la bénédiction de ce que l'on espère auprès du Dieu créateur. C'est également une occasion de purification en même temps que de réjouissance pour l'abondance des récoltes.

Par ailleurs, cette fête est le moment propice où l'on s'acquitte des promesses faites aux mânes dans tel ou tel malheur ou dans telle circonstance. Elle marque aussi la nouvelle année c'est-à-dire le début d'un nouveau calendrier annuel pour le peuple Agni. C'est enfin un espace socio-temporel de rencontre des cadres de la région afin d'échanger sur le développement local de la région et permettant aux parents, aux amis et connaissances de la communauté vivant dans le royaume d'échanger symboliquement des présents.

Elle a lieu le Vendredi-Saint de la semaine faste du mois de Novembre. Le lancement est fait à la cour royale et ensuite elle est éclatée dans tout le royaume jusqu'en Février. A la veille de la fête, les prêtresses ou *Komian* font leurs cérémonies rituelles pour prévenir les maux éventuels qui pourraient s'abattre sur le royaume. En cas de besoin, les sacrifices sont faits en conséquence. Le jour de la cérémonie, dès le lever du jour, tout doit refléter la virginité dans les cours. Les anciens tisons sont remplacés, l'eau des canaris est renouvelée. À l'appel du *Kinian-Kpli* littéralement « tambour gros » ou tambour parleur, le peuple se rassemble dans la Cour royale. Un cortège se forme, et le roi vêtu simplement, est conduit au marigot pour sa purification. Pendant qu'il se baigne, les *Komian* préparent l'eau lustrale. Après le bain, le roi est paré de ses plus beaux bijoux et habillé d'un pagne de grande valeur. Le cortège reprend le chemin de retour sous les acclamations des femmes qui chantent l'*Osseyhié*, le chant de victoire.

L'après-midi est marquée par l'exposition des chaises ou *bia* et les cérémonies rituelles. Les cérémonies sont ouvertes par l'aspersion de la cour royale d'eau lustrale. Le « *nvùfù* » c'est-à-dire le foutou d'igname mélangé à l'huile rouge et aux œufs préparés est également déposé sur la chaise royale en signe d'offrande aux ancêtres car ceux-ci doivent manger l'igname avant les vivants. Cette cérémonie autorise le roi à consommer l'igname et ouvre également la cérémonie de l'igname. Viennent ensuite la libation et l'immolation des bêtes dont le sang recueilli sert à enduire les sièges, les cannes, les vieilles armes...

Pour matérialiser le rendez-vous que les vivants ont avec les morts, le foie des animaux sacrifiés est braisé. La viande est découpée en petits morceaux. Une partie est réservée aux reliques et déposée sur le siège tandis que l'autre partie est consommée séance tenante par toute l'assistance sauf les femmes. Dans la soirée, de grandes réjouissances populaires sont organisées un peu partout dans le royaume. C'est l'occasion de démonstration des danses traditionnelles (*Abodan, Grolo, l'Adjoss, l'Assamalan, l'Attougblan*) qui rythme la fin de la fête des ignames.

2.4.2 La célébration du mariage ou « Atôvlè » en Agni

Le mariage en pays Akan est l'alliance entre deux familles. Malgré quelques variantes selon le groupe ethnique, la base du mariage est toujours la même. Chez les Agni Indénié, la première étape consiste en la célébration des fiançailles. Quelques membres de la classe d'âge du prétendant sont chargés de porter aux parents de la fiancée une dame-jeanne de vin de palme et un peu d'argent pour sceller les liens. L'argent compense les souffrances endurées par les parents pour l'éducation de la jeune fille et le vin sert aux libations.

La deuxième étape concerne le mariage proprement dit. Le fiancé constitue la dot (vin de palme, liqueurs, sel, machette, pagnes, une somme d'argent dont le montant varie selon les moyens du fiancé et les exigences des parents de la jeune fille, etc.) et, en accord avec les beaux-parents, fixe la date du mariage. Le jour venu, les deux familles se retrouvent pour la célébration. Les parents de la jeune fille formulent leurs exigences en ce qui concerne la dot. Les négociations commencent et lorsqu'un terrain d'entente est trouvé, les parents du fiancé présentent la dot. Une fois celle-ci acceptée par les parents de la femme, le mariage est conclu. Le vin de palme sert alors pour les libations et l'argent est partagé entre tous les membres de la famille de la jeune fille. On fait venir la jeune mariée parée et on la présente à tous. Généralement, un repas met fin à la cérémonie.



Figure 21 : Célébration de mariage coutumier en pays Agni Indénié
Source : *Données d'enquête qualitative thèse, TANOI 2016*

2.4.3 La cérémonie de la femme nourrice ou « Eta »

En pays Agni Indénié, toute naissance est une joie. C'est la victoire de la vie sur la mort. La femme qui vient de donner la vie est l'objet d'un soin particulier. Après huit mois de grossesse, elle quitte son domicile conjugal pour rejoindre ses parents afin d'accoucher sous le contrôle de sa mère. Après l'accouchement, pendant trois mois, elle est l'objet de tous les soins afin d'être bien nourrie pour allaiter son bébé et le maintenir en bonne santé, mais aussi pour se préparer à être encore plus belle et désirable pour son époux. Avec le soutien financier de ce dernier, la femme va vivre des moments exceptionnels chez ses parents. Pendant trois mois, elle ne quitte pas le domicile parental. Après deux semaines, elle peut sortir mais pas en dehors des limites de la concession familiale. Pendant ce temps, plusieurs fois par jour, elle est lavée, massée, ointe d'huile de palme blanchie au feu, parfumée de plantes odorantes. Un champignon blanc connu sous le nom de *opouê* en abouré ou *bakafoué* en Agni (*Lentinus tuberregium*), aux vertus embellissantes et grossissantes, lui est appliqué. La nourrice reçoit aussi des bains de vapeur parfumés. À la

fin du troisième mois, elle est enfin autorisée à sortir. Cette sortie se fait précisément en trois (3) phases.

Phase 1 : la nourrice est autorisée à se rendre en famille, au marché, chez ses amies. Elle peut même aller saluer sa belle-famille. Recouverte de la poudre de champignon blanc à laquelle on adjoint des plantes odorantes et du musc de civette, elle est vêtue de la tenue traditionnelle : des pagnes superposés en escalier, noués aux reins, un tissu noué à l'arrière recouvre les seins. Une bande de *kita* (pagne traditionnel) en guise de gaine qui lui maintient la taille lui permettra de retrouver la ligne. Elle est maquillée au kaolin, avec des motifs divers généralement géométriques, sur le visage et sur tout le corps. La coiffure est constituée de tresses généralement disposées en arc de cercle et réunies en grappe. Les bijoux sont essentiellement des perles de verre, de plastique ou de graines végétales, qu'elle porte aux poignets, au cou et en dessous des genoux. Un collier spécifique porté à cette occasion est constitué de perles à six rangs, fait de graines végétales enfilées et se terminant par deux grosses boules en fibres végétales servant de médailles. Ces deux boules peuvent être remplacées par un rectum de civette séché, très parfumé. Sur l'épaule droite, un coussinet et à la main, un foulard noué comportant les changes du bébé. Dans cette tenue, elle sort saluer ses connaissances qui lui font des cadeaux en guise de félicitations.

Phase 2 : elle est parée de deux pagnes *kita* blancs, l'un autour des reins, l'autre au-dessus des seins, et de bijoux argentés pour continuer ses visites à ses connaissances et, pour les temps modernes, se rendre à l'église. Elle est maquillée de motifs au kaolin sur tout le corps. *Phase 3* : elle intervient une semaine après la phase 2. La nourrice est richement vêtue, de pagnes de couleur or, de bijoux en or de grande valeur, les cheveux finement coiffés et recouverts d'or. C'est un étalage de richesse, qui montre la capacité de la famille et de l'époux. À la fin du quatrième mois, la nourrice peut rejoindre son domicile conjugal. Pendant cette période, elle prend de l'embonpoint, ce qui fait la fierté de sa famille et de son époux.

2.4.4 La cérémonie de la fille pubère ou « manzanmouan »

Chez les Agni, le passage de l'enfance à la vie de femme est l'objet d'une cérémonie particulière. Lorsque la jeune fille atteint l'âge de la puberté et qu'elle a ses premières menstrues, la mère en informe les membres de la famille et procède à la cérémonie de purification de la jeune fille qui dure trois mois successifs. Durant le premier mois, tous les jours, au réveil, la jeune fille, avec l'aide de sa mère, fait sa toilette. Elle est ointe d'un mélange d'huile de palme et de beurre de karité, et parfumée de plantes odorantes. Elle est ensuite vêtue d'un petit pagne autour des reins et est installée sur une natte entourée de ses amies. Elle y demeure du matin au soir, se déplaçant juste pour aller se changer. Dans certains groupes ethniques, elle est également maquillée d'un mélange de kaolin et d'*effiandron* (*Sesatum radiatum*). Les seins sont nus, des fleurs dans les cheveux et autour d'elle, elle ne porte aucuns bijoux. À cette occasion, des chants sont entonnés qui interpellent le fiancé car, dans la société traditionnelle, toute jeune fille a un prétendant. C'est d'ailleurs lui qui finance en grande partie la cérémonie.

C'est aussi l'occasion de parfaire son éducation et de la préparer à son rôle de future mère. C'est une période très sensible car c'est le moment où se joue l'honneur de la famille. Les deuxièmes et troisièmes mois, elle est parée : un tissu de couleur jaune autour des reins, des colliers et bracelets en or au cou, elle passe de cour en cour saluer la communauté. Durant cette période de purification, si une grossesse intervient, la famille est déshonorée, la grossesse est refusée et l'enfant souvent tué. À l'issue de cette cérémonie, la jeune fille est prête pour le mariage.

2.4.5 Le culte de jumeaux

Chez les Agni Indénié, une femme qui met au monde des jumeaux est célébrée. Elle est élevée au rang de princesse et un culte lui est rendu. La naissance de jumeaux est l'objet de cérémonies spéciales car on leur attribue des pouvoirs mystiques, des dons thérapeutiques spéciaux. Après leur naissance, les enfants sont présentés au chef du village. Pour éviter le mauvais œil, devant la maison des parents, on dresse un enclos avec des

branches de palmier. Les visiteurs, triés sur le volet, viennent saluer les parents et les bébés avec des présents où domine le blanc, généralement des œufs blancs, du poulet blanc, du tissu blanc, un mouton blanc, etc... Une cuvette blanche est déposée devant la maison pour recueillir des dons en numéraire. Le jour de la sortie (quatrième mois), la famille, tout de blanc vêtue, couverte de kaolin, reçoit les félicitations de la communauté. Les membres de la famille sont parés de perles spéciales, blanches et rouges. Un collier spécial, assez coûteux, est réservé aux jumeaux, composé d'une ou de deux perles noires à motifs blancs (*kenianmozon*), de perles de verre rouges en forme de losange (*ewoya*), de perles jaunes avec des rayures (*manouan*) et de petites perles rouges et rondes (*damlin*). La mère asperge les bienfaiteurs d'une décoction à base de kaolin à l'aide d'un branchage en signe de bénédiction, de purification et de remerciement. Le soir, la famille, accompagnée de la grand-mère, passe de concession en concession pour remercier la communauté.

En conclusion partielle de ce chapitre sur l'organisation culturelle du peuple Agni de l'Indénié, nous retenons que toutes ces pratiques sociales et culturelles traversent la vie politique et économique du peuple Agni Indénié. En effet, la population Agni Indénié accorde une importance capitale au respect de ces normes sociales et de ces pratiques culturelles. De sorte que, cette organisation culturelle du peuple Agni met en perspective un système particulier de mobilisation de ressources économiques partant de la plus petite unité sociale (*l'ahoulo*) à l'unité collective la plus importante c'est-à-dire le lignage (*l'abusan*). Ainsi donc, toutes ces pratiques socio-culturelles ci-dessus énumérées constituent à la fois des leviers sociaux et des déterminants socio-culturels qui fabriquent et orientent les actions de mobilisation de l'épargne des populations vivant dans le royaume Agni Indénié.

III- PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, SOCIO-ECONOMIQUES, ACTIVITES ECONOMIQUES ET REVENUS DES MENAGES DE CACAOCULTEUR ENQUETES

Ce chapitre est consacré à la présentation de quelques caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques ainsi que les activités économiques et les revenus des ménages enquêtés. Cette partie montre comment la structure démographique de la population et les activités économiques participent à la structuration du rapport à l'épargne des ménages ainsi qu'à l'agencement de leurs dépenses de consommation.

3.1 Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-démographiques

Tableau IX : Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques des ménages de cacao cultivateur enquêtés	Amélékia		Aniassué		Sankadiokro		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Sexe								
Masculin	41	73,2%	43	75,4%	21	75,0%	105	74,46%
Féminin	15	26,8%	14	24,6%	7	25,0%	36	25,54%
Age								
19-30	7	12,5%	11	19,3%	5	17,9%	23	16,31%
30-40	10	17,9%	13	22,8%	8	28,6%	31	21,99%
40-50	18	32,1%	22	38,6%	10	35,7%	50	35,47%
50-60	11	19,6%	5	8,8%	4	14,3%	20	14,18%
60 et plus	10	17,9%	6	10,5%	1	3,6%	17	12,05%
Niveau d'instruction								
Primaire	18	32,1%	14	24,6%	4	14,3%	36	25,53%
Secondaire général	11	19,6%	12	21,1%	5	17,9%	28	19,85%
Secondaire technique / professionnel	1	1,8%	3	5,3%	1	3,6%	5	3,55%
Supérieur	4	7,1%	2	3,5%	3	10,7%	9	6,38%
École coranique	4	7,1%	7	12,3%	4	14,3%	15	10,63%
Sans niveau	18	32,1%	19	33,3%	11	39,3%	48	34,04%
Le plus haut diplôme obtenu								
CEPE / CEAP	9	17,3%	9	18,0%	4	16,7%	22	17,46%
BEPC / BEP	5	9,6%	2	4,0%	2	8,3%	9	7,14%
BAC / BT	1	1,9%	3	6,0%	1	4,2%	5	3,96%
DEUG / BTS / DUT	3	5,8%	1	2,0%	0	0,0%	4	3,17%
LICENCE / MAITRISE	2	3,8%	0	0,0%	2	8,3%	4	3,17%
DIPLOME D'INGENIEUR	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,00%
SANS DIPLOME	32	61,5%	35	70,0%	15	62,5%	82	65,07%
Statut matrimonial								
Marié (e)/Union traditionnelle	35	62,5%	34	59,6%	16	57,1%	85	60,28%
Célibataire avec enfants	5	8,9%	9	15,8%	6	21,4%	20	14,18%
Célibataire sans enfants	5	8,9%	5	8,8%	4	14,3%	14	9,92%
Séparé(e) / divorcé(e)	2	3,6%	3	5,3%	0	0,0%	5	3,54%
Veuf/Veuve	9	16,1%	6	10,5%	2	7,1%	17	12,05%

Nombre d'enfants								
0 à 3	17	30,4%	20	35,1%	12	42,9%	49	34,75%
4 à 6	17	30,4%	23	40,4%	9	32,1%	49	34,75%
7 à 9	16	28,6%	10	17,5%	6	21,4%	32	22,69%
Plus de 10	6	10,7%	4	7,0%	1	3,6%	11	7,80%
Taille des ménages								
1 à 3	7	12,5%	12	21,1%	5	17,9%	24	17,02%
4 à 6	7	12,5%	9	15,8%	6	21,4%	22	15,60%
7 à 9	8	14,3%	20	35,1%	8	28,6%	36	25,53%
10 à 12	14	25,0%	8	14,0%	6	21,4%	28	19,86%
13 à 15	6	10,7%	4	7,0%	1	3,6%	11	7,80%
Plus de 16	14	25,0%	4	7,0%	2	7,1%	22	15,60%
Nationalité d'origine								
Ivoirienne	46	82,1%	46	80,7%	24	85,7%	116	82,26%
Burkinabé	4	7,1%	5	8,8%	2	7,1%	11	7,80%
Maliennne	4	7,1%	1	1,8%	2	7,1%	7	4,96%
Ghanéenne	2	3,6%	1	1,8%	0	0,0%	3	2,13%
Libérienne	0	0,0%	1	1,8%	0	0,0%	1	0,70%
Guinéenne	0	0,0%	3	5,3%	0	0,0%	3	2,13%
Groupe ethnoculturel								
Agni	31	55,4%	25	43,9%	12	42,9%	68	48,23%
Baoulé	8	14,3%	9	15,8%	4	14,3%	21	14,90%
Senoufo	2	3,6%	2	3,5%	2	7,1%	6	4,25%
Abron	0	0,0%	4	7,0%	1	3,6%	5	3,55%
Malinké	0	0,0%	2	3,5%	2	7,1%	4	2,83%
Koulango	1	1,8%	0	0,0%	1	3,6%	2	1,41%
Abouré	0	0,0%	2	3,5%	0	0,0%	2	1,41%
Lobi	1	1,8%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,70%
Autre à préciser	13	23,2%	13	22,8%	6	21,4%	32	22,69%
Religion								
Catholique	19	33,9%	22	38,6%	9	32,1%	50	35,46%
Protestante/Méthodiste	4	7,1%	4	7,0%	4	14,3%	12	8,51%
Évangélique/Pentecôtiste	7	12,5%	3	5,3%	1	3,6%	11	7,80%
Musulman	10	17,9%	12	21,1%	7	25,0%	29	20,56%
Animiste	16	28,6%	16	28,1%	7	25,0%	39	27,66%

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

Il ressort de la lecture du tableau IX que la majorité des chefs de ménage enquêtés est de sexe masculin soit 74,46% contre seulement 25,54% de femmes. Plus de la moitié de cette population est concentrée entre deux tranches d'âge 30-40 ans et 40-50 ans. Ces tranches d'âges à elles seules représentent plus de 57,46% des enquêtés. Concernant, leur niveau d'instruction, 34,04% n'ont jamais été scolarisés et 25,53% d'entre eux n'ont fait que l'école primaire et 19,85% le secondaire.

Par conséquent, 65,07% des enquêtés sont sans diplômes contre seulement 17,46% qui possèdent le CEPE/CEAP comme le plus haut diplôme obtenu. En outre, le décryptage

du statut matrimonial montre que la grande majorité des enquêtés (60,28%), dans toutes les localités, vit en union libre ou mariée coutumièrement. La majorité des ménages possède un nombre d'enfants (69,50% des enquêtés) compris entre 0 et 6 enfants et une taille de ménage (45,45% des enquêtés) de 7 à 12 membres. Plus de 82,26% des enquêtés sont de nationalité ivoirienne contre 17,74% de populations issues des pays limitrophes.

On observe aussi que 48,23% des enquêtés sont des autochtones et 51,77% des allochtones et des allogènes. Aussi, on enregistre que le christianisme est la religion la plus pratiquée par les enquêtés avec 51,77%. Toutefois, on note une forte proportion d'animistes 27,66% et de musulmans 20,56%.

3.2 Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-économiques

Tableau X : Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-économiques

Caractéristiques socio-économiques des ménages de cacaoculteur enquêtés	Amélékia		Aniassué		Sankadiokro		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Statut d'occupation du logement								
Propriétaire	26	46,4%	28	49,1%	15	53,6%	69	48,9%
Maison familiale	21	37,5%	17	29,8%	7	25,0%	45	31,9%
Locataire	9	16,1%	12	21,1%	6	21,4%	27	19,1%
Type de construction habité par les ménages								
Villa moderne	4	7,1%	5	8,8%	2	7,1%	11	7,8%
Maison simple	11	19,6%	8	14,0%	5	17,9%	24	17,0%
En bande	3	5,4%	4	7,0%	2	7,1%	9	6,4%
Immeuble	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Concession	37	66,1%	34	59,6%	15	53,6%	86	61,0%
Baraque	1	1,8%	6	10,5%	4	14,3%	11	7,8%
Type d'aisance utilisé par les ménages								
WC avec chasse	8	9,2%	5	7,5%	3	7,3%	16	8,2%
WC sans chasse	19	21,8%	19	20,3%	19	46,3%	57	29,2%
Latrines dans la cour	30	34,5%	26	38,8%	5	12,2%	61	31,3%
Latrines hors de la cour	12	13,8%	4	5,9%	9	22,0%	25	12,8%
Dans la nature	18	20,7%	13	19,4%	5	12,2%	36	18,5%
Principale source d'approvisionnement en eau								
Eau courante (SODECI)	15	26,8%	11	19,3%	10	35,7%	36	25,5%
Pompe villageoise	21	37,5%	14	24,6%	6	21,4%	41	29,1%
Puits	20	35,7%	31	54,4%	10	35,7%	61	43,3%
Sources, Rivières, Marigot	0	0,0%	1	1,8%	2	7,1%	3	2,1%
Principal mode d'éclairage dans les maisons								
Électricité (CIE)	30	53,6%	29	50,9%	17	60,7%	76	53,9%
Électricité privée (groupe, panneau solaire)	14	25,0%	4	7,0%	4	14,3%	22	15,6%
Lampe torche	10	17,9%	16	28,1%	5	17,9%	31	22,0%
Lampe à pétrole	1	1,8%	1	1,8%	0	0,0%	2	1,4%
Feu de bois	1	1,8%	7	12,3%	2	7,1%	10	7,1%

Les sources d'énergie pour la cuisson des aliments								
Bois de chauffe	42	44,7%	49	57,6%	25	67,6%	116	51,3%
Charbon de bois	31	33,0%	25	29,4%	5	13,5%	71	31,4%
Gaz	16	17,0%	9	10,6%	7	18,9%	32	14,2%
Bouse d'animaux	5	5,3%	2	2,4%	0	0,0%	7	3,1%
Les modes d'évacuation des ordures ménagères								
Jetées dans la nature	8	6,3%	10	6,8%	5	7,1%	23	6,6%
Jetées dans la rue/ fossé	51	39,5%	47	31,8%	24	34,4%	122	35,2%
Enterrées	27	20,9%	5	3,4%	0	0,0%	32	9,2%
Brûlées	7	5,4%	33	22,3%	14	20,0%	54	15,6%
Recyclées	36	27,9%	51	34,4%	27	38,6%	114	38,8%
	0	0,0%	2	1,3%	0	0,0%	2	0,6%
Les modes d'évacuation des eaux usées du ménage								
Cour	39	33,0%	50	51,5%	22	45,8%	111	42,1%
Rue	31	26,3%	18	18,5%	6	12,5%	55	21,0%
Caniveau	8	6,8%	6	6,3%	2	4,2%	16	6,1%
Fosse septique	40	33,9%	23	27,7%	18	37,5%	81	30,8%
Les différents moyens de déplacement/ transport utilisés couramment par les ménages								
Vélo	29	27,9%	31	28,0%	9	17,3%	69	25,8%
Moto	40	38,5%	40	36,0%	20	38,5%	100	37,4%
Véhicule	29	27,9%	34	30,6%	23	44,2%	86	32,2%
Pirogue	5	4,8%	4	3,6%	0	0,0%	9	3,5%
Charrette	1	0,9%	2	1,8%	0	0,0%	3	1,1%
Les différents équipements électroménagers disposés par les ménages								
Ventilateur	46	52,9%	30	51,7%	16	48,5%	92	51,7%
Réfrigérateur	13	14,9%	13	22,4%	9	27,3%	35	19,7%
Cuisinière à gaz	13	14,9%	6	10,4%	5	15,1%	24	13,5%
Fer à repasser	11	12,7%	5	8,6%	2	6,1%	18	10,1%
Climatiseur	4	4,6%	4	6,9%	1	3,0%	9	5,0%
Les équipements audiovisuels et TIC des ménages								
Radio	46	31,7%	49	34,7%	25	36,2%	120	33,8%
Télévision	27	18,6%	20	14,2%	13	18,9%	60	16,9%
Téléphone cellulaire	52	35,9%	57	40,5%	27	39,1%	136	38,3%
Téléphone fixe	2	1,4%	4	2,8%	0	0,0%	6	1,7%
Ordinateur	5	3,4%	5	3,5%	2	2,9%	12	3,4%
Connexion Internet	13	9,0%	6	4,3%	2	2,9%	21	5,9%

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANO 2016

L'analyse du tableau X indique que 48,9% des enquêtés sont les propriétaires de leur logement contre 31,9% de vivant dans la maison familiale et 19,1% de ménages enquêtés vivant comme les locataires. Aussi, la majorité des enquêtés (61%) habite dans des concessions communément appelées *ahoulo* par les autochtones Agni.

Les types d'aisance les plus utilisés sont les latrines dans la cour (31,3%) et les WC sans chasse (29,2%). Les principales sources d'approvisionnement en eau sont les puits (43,3%) et les pompe villageoises (29,1%), tandis qu'au niveau du mode d'éclairage dans les maisons, nous avons l'électricité courant (53,9%) et les lampes torches (22%). Le bois de chauffe (53,9%) et le charbon de bois (31,4%) constituent les premières sources d'énergie pour la cuisson des aliments.

Au niveau, des modes d'évacuation des ordures ménagères, les enquêtés ont principalement recours au brûlage des ordures (38,8%) et au dépôt dans la rue/fosse (35,2%). Concernant l'évacuation des eaux usées, les ménages utilisent l'espace arrière des cours (42,1%), des fosses septiques (30,8%) et les ruelles villageoises (21%). De plus, au niveau des moyens de déplacement des ménages, on relève une prépondérance dans l'utilisation de la moto (37,4%), du véhicule (32,2%) et du vélo (25,8%).

En outre, le ventilateur (51,7%) et le réfrigérateur (19,7%) représentent les équipements électroménagers les plus fréquemment utilisés. Enfin, concernant les équipements audiovisuels et les TIC, le téléphone cellulaire (38,3%), la radio (33,8%) et la télévision (16,9%) sont les appareils les plus utilisés par les ménages.

3.3 Répartition des enquêtés selon leurs activités économiques et leurs revenus

Tableau XI : Répartition des enquêtés selon leurs activités économiques et leurs revenus

Activités économiques et revenu des ménages de cacaoculteur enquêtés	Amélékia		Aniassué		Sankadiokro		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Possession d'une exploitation cacaoyère par les chefs de ménages enquêtés								
Oui	56	100,0%	57	100,0%	28	100,0%	141	100,0%
Non	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Nombre d'hectare de cacao possédant les chefs de ménages								
] Moins de 0,5 HA [4	7,1%	4	7,0%	4	14,3%	12	8,5%
] 0,5HA à 1 HA [6	10,7%	7	12,3%	2	7,1%	15	10,6%
] 1 HA à 2 HA [22	39,3%	28	49,1%	11	39,3%	61	43,3%
] 2 HA à 3 HA [4	7,1%	10	17,5%	4	14,3%	18	12,8%
] 3 HA à 4 HA [7	12,5%	4	7,0%	3	10,7%	14	9,9%
] 4 HA à 5 HA [13	23,2%	4	7,0%	4	14,3%	21	14,9%

Niveau de revenu annuel des chefs de ménage enquêtés issu de la campagne cacaoyère de 2013-2014								
[0- 300.000]	12	21,4%	13	22,8%	6	21,4%	31	22,0%
[300.000 - 600.000]	23	41,1%	30	52,6%	13	46,4%	66	46,8%
[600.000 - 900.000]	3	5,4%	6	10,5%	3	10,7%	12	8,5%
[900.000 - 1.200.000]	4	7,1%	2	3,5%	0	0,0%	6	4,3%
[1.200.000 - 1.500.000]	0	0,0%	1	1,8%	2	7,1%	3	2,1%
[Plus de 1.500.000]	14	25,0%	5	8,8%	4	14,3%	23	16,3%
Niveau de revenu annuel des chefs de ménage enquêtés issu de la campagne cacaoyère de 2014-2015								
[0- 300.000]	11	19,6%	14	24,6%	6	21,4%	31	22,0%
[300.000 - 600.000]	19	33,9%	25	43,9%	13	46,4%	57	40,4%
[600.000 - 900.000]	8	14,3%	12	21,1%	3	10,7%	23	16,3%
[900.000 - 1.200.000]	2	3,6%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,4%
[1.200.000 - 1.500.000]	1	1,8%	1	1,8%	2	7,1%	4	2,8%
[Plus de 1.500.000]	15	26,8%	5	8,8%	4	14,3%	24	17,0%
Activités économiques secondaires des chefs de ménage								
Petit commerce	8	16,7%	7	12,3%	3	10,7%	18	13,5%
Fonctionnaire	2	4,2%	4	7,0%	2	7,1%	8	6,0%
Entrepreneur (location d'immobilier)	3	6,3%	1	1,8%	0	0,0%	4	3,0%
Travailleur du privé	0	0,0%	1	1,8%	1	3,6%	2	1,5%
Ouvrier	0	0,0%	2	3,5%	1	3,6%	3	2,3%
Artisanat	3	6,3%	3	5,3%	1	3,6%	7	5,3%
Transport	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Travail de construction	1	2,1%	2	3,5%	0	0,0%	3	2,3%
Exploitation minière	3	6,3%	4	7,0%	2	7,1%	9	6,8%
Cultures vivrières	19	39,6%	17	29,8%	13	46,4%	49	36,8%
Élevage	6	12,5%	3	5,3%	1	3,6%	10	7,5%
Pêche/chasse	2	4,2%	2	3,5%	0	0,0%	4	3,0%
Cultures pérennes autres que le cacao (café, hévéa, palmier)	1	2,1%	11	19,3%	4	14,3%	16	12,0%
Niveau de revenu annuel des chefs de ménage issu des activités économiques secondaires en 2014								
[0 - 300.000]	39	81,3%	43	75,4%	20	71,4%	102	76,7%
[300.000 - 600.000]	7	14,6%	4	7,0%	4	14,3%	15	11,3%
[600.000 - 900.000]	2	4,2%	4	7,0%	1	3,6%	7	5,3%
[900.000 - 1.200.000]	0	0,0%	1	1,8%	0	0,0%	1	0,8%
[1.200.000 - 1.500.000]	0	0,0%	1	1,8%	3	10,7%	4	3,0%
[Plus de 1.500.000]	0	0,0%	4	7,0%	0	0,0%	4	3,0%
Niveau de revenu annuel des chefs de ménage issu des activités économiques secondaires en 2015								
[0 - 300.000]	39	81,3%	41	71,9%	20	71,4%	100	75,2%
[300.000 - 600.000]	9	18,8%	5	8,8%	2	7,1%	16	12,0%
[600.000 - 900.000]	0	0,0%	5	8,8%	3	10,7%	8	6,0%
[900.000 - 1.200.000]	0	0,0%	1	1,8%	0	0,0%	1	0,8%
[1.200.000 - 1.500.000]	0	0,0%	1	1,8%	3	10,7%	4	3,0%
[Plus de 1.500.000]	0	0,0%	4	7,0%	0	0,0%	4	3,0%
Période de régularité du revenu des chefs de ménage								
Par jour	3	6,3%	4	7,0%	3	10,7%	10	7,5%
Par semaine	3	6,3%	5	8,8%	2	7,1%	10	7,5%
Par mois	4	8,3%	10	17,5%	4	14,3%	18	13,5%
Par trimestre	0	0,0%	1	1,8%	1	3,6%	2	1,5%
Par traite cacaoyère	38	79,2%	37	64,9%	18	64,3%	93	70,0%

Existence d'acteurs du ménage disposant aussi d'un revenu qui sert de ressource complémentaire à celui du chef de ménage	22	39,3%	15	26,3%	6	21,4%	43	30,5%
Oui	34	60,7%	42	73,7%	22	78,6%	98	69,5%
Non								
Acteurs du ménage disposant aussi d'un revenu servant de ressource complémentaire à celui du chef de ménage								
Le conjoint/conjoint(e)	17	77,27%	12	80%	5	83,33%	34	79,06%
Père/mère	0	0,0%	0	0,0%	1	16,66 %	1	2,32%
Mon enfant/Neveu	3	13,63%	2	13,33%	0	0,0%	5	11,62%
Cousin/cousine	0	0,0%	1	6,66%	0	0,0%	1	2,32%
Oncle/tante	1	4,54%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,32%
Un protégé	1	4,54%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,32%
Niveau de revenu capté par des acteurs du ménage disposant aussi d'un revenu servant de ressources complémentaires à celui du chef de ménage								
[0 - 300.000]	18	81,8%	11	73,3%	5	83,3%	34	79,1%
[300.000 - 600.000]	0	0,0%	1	6,7%	0	0,0%	1	2,3%
[600.000 - 900.000]	2	9,1%	1	6,7%	0	0,0%	3	7,0%
[900.000 - 1.200.000]	0	0,0%	1	6,7%	0	0,0%	1	2,3%
[1.200.000 - 1.500.000]	1	4,5%	1	6,7%	0	0,0%	2	4,7%
[Plus de 1.500.000]	1	4,5%	0	0,0%	1	16,7%	2	4,7%

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

Le décryptage du tableau (XI) relative aux activités économiques des ménages et de leurs revenus montre que la totalité (100%) des enquêtés dans les localités possèdent une exploitation cacaoyère qui constitue pour la plupart, la principale activité économique.

Ces activités consécutivement à la production cacaoyère se pratiquent en grande partie sur de très petites surfaces de moins de 0,5 HA à 2 HA qui représentent 62,4% des enquêtés et de 2 HA à 5 HA qui représentent quant à elle 37,6% des enquêtés. De ces exploitations cacaoyères, la plupart des ménages enquêtés soit 68,8% ont capté lors de la campagne cacaoyères 2013-2014, un revenu cacaoyer compris entre [50.000 et 600.000] FCFA contre 31,2% des ménages enquêtés qui ont eu un revenu supérieur à 600.000 FCFA.

Par contre, lors de la campagne de 2014-2015, on observe que 62,4% des ménages enquêtés ont obtenu un revenu oscillant entre [50.000 et 600.000] FCFA, tandis que 37,6% ont capté un revenu annuel de plus de 600.000 FCFA issu de la production. Autrement dit, on enregistre une légère augmentation du revenu cacaoyer des enquêtés de la campagne 2013-2014 à la campagne 2014-2015.

En plus de la pratique du cacao comme principale activité économique de la quasi-majorité des enquêtés, les ménages ont des activités économiques secondaires qui sont des sources de revenus additionnels. Ainsi, la pratique des cultures vivrières (36,8% des enquêtés), les activités commerciales (13,5%) et les cultures pérennes (café, hévéa et palmier) autres que le cacao (12,0%) constituent les principales activités secondaires des ménages.

Ces activités économiques secondaires ont permis à 76,7% des ménages enquêtés d'avoir durant l'année 2014 un revenu additionnel à celui issu de la production cacaoyère compris entre [10.000-300.000] et durant l'année 2015, 75,2% des ménages enquêtés ont obtenu sensiblement la même tranche de revenu additionnel.

En outre, la majorité des enquêtés soit 70,0% obtiennent leur revenu agricole durant les deux traites cacaoyères, 13,5% d'entre eux notamment les enquêtés ayant une double profession telle que les fonctionnaires et les employés du secteur privé pratiquant le cacao obtiennent un revenu mensuel régulier.

Aussi, seulement 30,5% des chefs de ménages ont des membres disposant d'un revenu qui sert de ressources complémentaires. Ces acteurs participant à la constitution du revenu familial sont principalement le conjoint ou la conjointe (79,06%) ou les enfants/neveux (11,62%). Les ressources complémentaires apportées au revenu du chef de ménage par les autres membres se situent en grande partie entre 20.000 FCFA et 300.000 FCFA soit 79,1%.

TROISIEME PARTIE

**ANALYSE DE LA STRUCTURE DES
DEPENSES DE CONSOMMATION ET
DES FONCTIONS SOCIALES DE
L'EPARGNE DES MENAGES DE
CACAOCULTEUR**

I- ANALYSE GLOBALE DE LA STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES DE PRODUCTEUR DE CACAO

La description de la structure sociale des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao s'articule autour de trois (3) catégories analytiques. La première concerne (i) la structuration globale des dépenses de consommation des ménages, la seconde renvoie (ii) à la clé de répartition des dépenses de consommation au sein du ménage et enfin la troisième catégorie analytique est consécutive aux (iii) mécanismes sociaux et aux stratégies de résiliences adoptées par les ménages afin de satisfaire aux dépenses de consommation des membres du ménage.

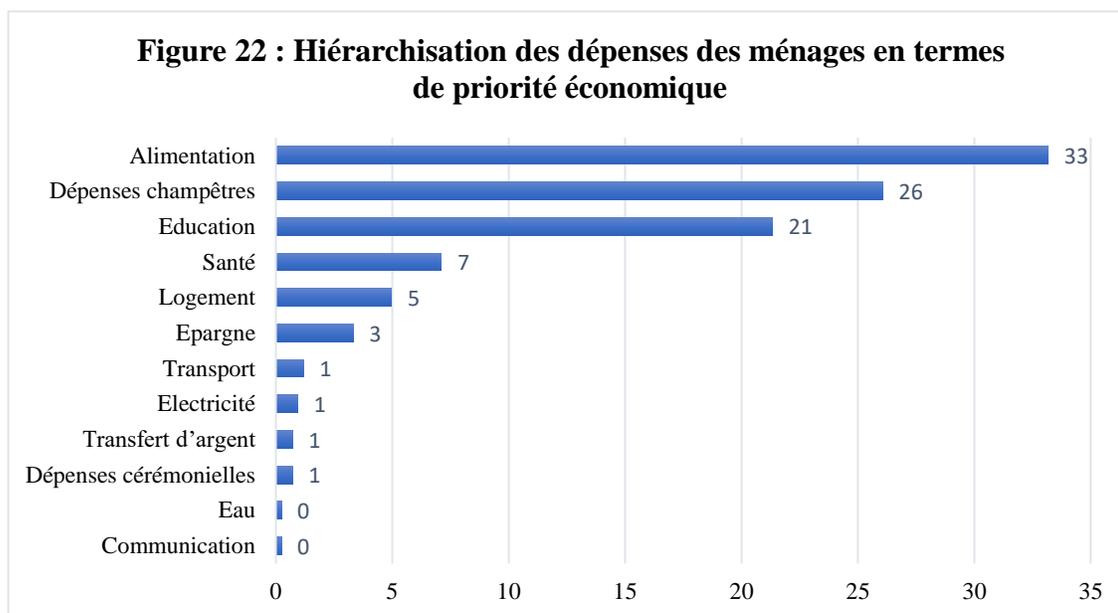
1.1 Structuration globale des dépenses de consommation des ménages cacaoculteurs

Quatre (4) tendances ressortent de la procédure d'analyse de cette structure des dépenses. En effet, l'analyse des données recueillies auprès des ménages producteurs de cacao montre en premier lieu une double hiérarchisation des dépenses de consommation, c'est-à-dire une hiérarchisation en termes de priorité économique et une hiérarchisation en termes de priorité sociale. En second lieu, le décryptage des données montre les différentes fréquences et les principaux cadres sociaux de réalisation des dépenses des ménages de cacaoculteur. En troisième lieu, le corpus de données met en évidence une variation de la structure des postes budgétaires de dépenses de consommation des ménages en termes de revenu alloué. En quatrième lieu, la procédure d'analyse de données fait un examen synoptique et comparatif des revenus globaux annuels et des dépenses globales annuelles des ménages producteurs de cacao.

1.1.1 Hiérarchisation des dépenses des ménages en termes de priorité

Les ménages producteurs de cacao de l'Est de la Côte d'Ivoire présentent une double grille de structuration en termes de priorité dans la réalisation des dépenses de consommation. Ce sont d'une part une hiérarchisation des dépenses en termes de priorité économique et d'autre part, une grille d'hiérarchisation en termes de priorité sociale comme le montre les figures 19 et 20 ci-dessous.

1.1.1.1 Hiérarchisation des dépenses en termes de priorité économique



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

L'analyse de la Figure 19 montre que trois (3) principales dépenses constituent la priorité économique pour les producteurs de cacao enquêtés. La première priorité économique concerne les dépenses d'alimentation du ménage (33% des enquêtés). En effet, l'analyse des entretiens individuels et des groupes de discussion met en évidence que la responsabilité sociale du chef de ménage dans la satisfaction des besoins alimentaires de subsistance des membres du ménage, ainsi que le caractère primaire et vital du poste de dépense alimentation ajouté à la taille élevée des ménages conduisent la plupart des chefs de ménage cacaoculteurs à accorder une priorité économique à l'alimentation.

Toutefois, cette priorité économique octroyée pour les dépenses d'alimentation ne reflète pas certaines réalités notamment la qualité des aliments composant le repas offert par les ménages et surtout la fréquence de consommation alimentaire au sein des ménages. En effet, en dépit du caractère primordial accordé aux dépenses d'alimentation, on observe que dans la plupart des ménages une faible qualité de repas ainsi qu'une fréquence discontinue de prise de repas au sein du ménage.

La seconde priorité économique des ménages cacaoculteurs est relative aux dépenses champêtres (26% des enquêtés). A ce niveau, les données issues des entretiens individuels montrent que l'exploitation cacaoyère est la principale ressource de production économique de la majorité des ménages. Alors que cette activité agricole est directement liée à de nombreuses contingences naturelles et sociales.

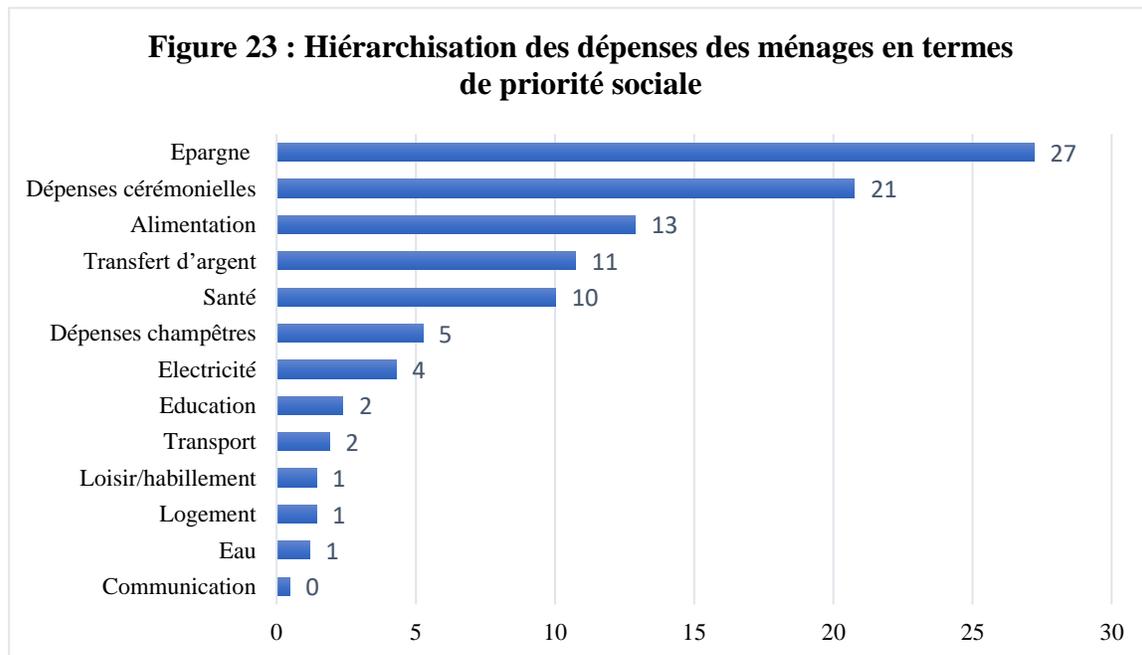
Ainsi, réinvestir une bonne partie du revenu dans l'exploitation agricole à travers l'achat de matériels de production, de nouveaux matériels végétal, des intrants agricoles et de l'entretien du champ... permet d'une part d'améliorer les conditions sociales de production agricole et d'autre part de pérenniser l'existence des ménages, face aux phénomènes de changement climatique, des maladies du verger qui sont autant de risque qui pourraient contribuer à réduire considérablement les revenus futurs des ménages.

La troisième priorité économique renvoie aux dépenses d'éducation (21% des enquêtés) c'est-à-dire aux dépenses liées à la scolarisation des enfants. En effet, les groupes de discussion indiquent que la scolarisation des enfants dans les communautés cacaoyères devient de plus en plus une priorité économique dans les ménages.

Dans le passé, les infrastructures éducatives étaient très éloignées des communautés cacaoyères. Scolariser tous les enfants du ménage dans ce contexte revenait pour le chef du ménage à accorder une plus grande partie de son revenu aux dépenses d'éducation. Les chefs de ménage procédaient à la sélection sur la base soit du sexe de l'enfant, soit de son âge avancé ou encore soit des capacités propres à leurs enfants afin de les scolariser.

Ainsi, l'école était réservée à seulement quelques uns des enfants des ménages et les autres enfants en particulier les filles étaient confinées dans une éducation agricole et ménagère. Mais depuis la démocratisation du système éducatif avec les politiques publiques de l'école pour tous obligeant les parents à la scolarisation des enfants de plus 6 ans, le poste de dépense éducation est devenu par coercition, une priorité économique pour les ménages cacaoculteurs.

1.1.1.2 Hiérarchisation des dépenses en termes de priorité sociale



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

Concernant la hiérarchisation des dépenses en termes de priorité sociale, trois (3) principaux postes de dépense se dégagent. La première priorité sociale des ménages cacaoculteurs concerne l'épargne (27% des enquêtés). Comme le souligne un enquêté lors d'un focus group dans la localité d'Amélékia : « (...) Nous les planteurs, ce n'est pas tous les jours on gagne de l'argent. Quand la période de cacao arrive et qu'on vend le cacao à la coopérative, on divise l'argent de cacao là en trois parties. Une partie est pour les dépenses de la nourriture de la maison. L'autre partie c'est pour entretenir le champ. La troisième partie même si ce n'est pas beaucoup, on met cela de côté on ne sait jamais. Il faut garder cet argent sur toi. Il peut avoir un décès dans la famille, une cérémonie ou bien quelqu'un peut tomber malade, c'est cet argent qu'on va prendre pour régler le problème ». Ainsi, l'épargne en vue de la réalisation des dépenses de participations sociales constitue une priorité sociale pour les ménages de cacaoculteur.

La deuxième priorité sociale est consécutive aux dépenses cérémonielles (21% des enquêtés). En effet, les dépenses cérémonielles des ménages sont principalement l'apanage

de la population autochtone Agni. Entre célébration de la fête des ignames, des mariages coutumiers, des funérailles traditionnelles et même des naissances..., les ménages investissent beaucoup de ressources financières à la réalisation de ces cérémonies qui constituent un pan important de la vie en communauté. En ce sens, les dépenses cérémonielles représentent pour les ménages une priorité sociale.

La troisième priorité sociale est relative aux dépenses d'alimentation (13% des enquêtés). Les dépenses d'alimentation s'inscrivent donc dans la double grille d'hierarchisation des dépenses de consommation en tant que priorité économique et priorité sociale des ménages de cacaoculteur. À ce niveau, dans le but de mieux structurer leurs dépenses alimentaires dans le temps, les ménages consacrent une partie de leur revenu disponible ou le revenu anticipé à une consommation alimentaire future.

Sous ce rapport, la hiérarchisation des postes de dépenses de consommation en termes de priorité sociale se structure essentiellement autour de l'épargne réalisée par les ménages et qui sert à ventiler la plupart des dépenses comme l'alimentation, les dépenses cérémonielles, de participations sociales, considérées comme des priorités sociales.

1.1.2 Fréquences et cadres sociaux de réalisation des dépenses des ménages producteurs de cacao

Les dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur se structurent dans un espace social et suivant une temporalité bien définie. Le tableau XII ci-dessous mais en évidence les fréquences de réalisation des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur suivant la temporalité calendaire.

1.1.2.1 Les fréquences de réalisation des dépenses de consommation des ménages

Tableau XII : La fréquence de réalisation des postes de dépenses des ménages de cacaoculteur enquêtés

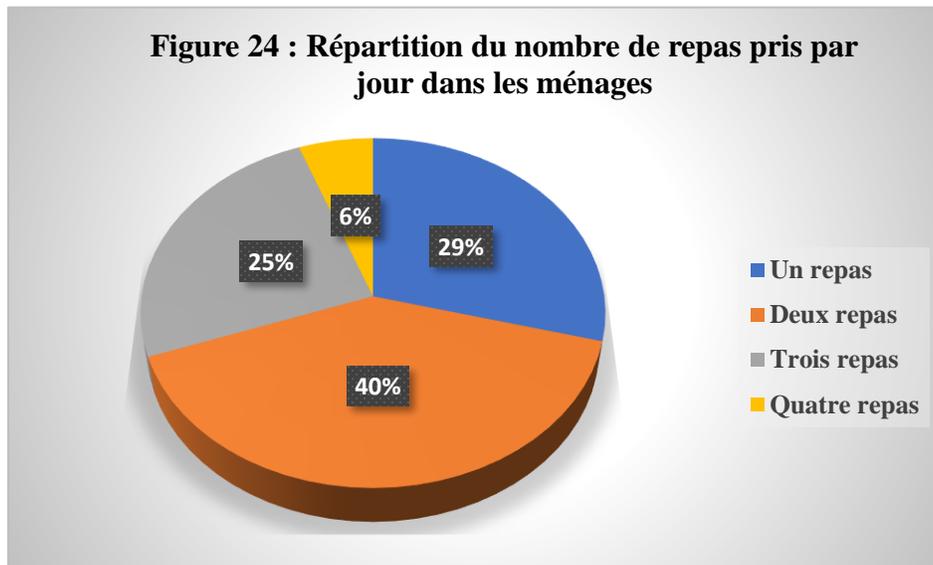
Fréquences	JOUR		SEMAINE		MOIS		TRIMESTRE (Bimestre pour l'électricité)		ANNEE		NEANT		TOTAL
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Postes de dépenses													
Alimentation	130	92	11	8	0	0	0	0	0	0	0	0	141
Santé	1	1	1	1	23	16	37	26	79	56	0	0	141
Éducation	2	1	2	1	0	0	0	0	120	85	17	12	141
Communication	10	7	114	81	16	11	0	0	0	0	1	1	141
Électricité	0	0	0	0	3	2	104	74	0	0	34	24	141
Eau	24	17	2	1	1	1	93	66	0	0	21	15	141
Logement	0	0	0	0	27	19	0	0	0	0	114	81	141
Transport	4	3	57	40	56	40	3	2	21	15	0	0	141
Loisir	29	21	51	36	35	25	0	0	0	0	26	18	141
Habillement	0	0	0	0	1	1	4	3	136	96	0	0	141
Dépenses cérémonielles	0	0	0	0	0	0	4	3	127	90	10	7	141
Transfert d'argent	0	0	1	1	77	55	33	23	18	13	12	9	141
Dépenses champêtres	0	0	0	0	0	0	4	3	136	96	1	1	141
Épargne	5	4	11	8	28	20	1	1	87	62	9	6	141

Source : Données quantitatives thèse, TANO 2016

L'analyse du tableau XII met en perspective une double structuration du caractère spatio-temporelle dans les fréquences de réalisation des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao. La première structuration concerne *les dépenses spatio-temporelles fixes* que sont : les dépenses d'alimentation, d'éducation, d'habillement, les dépenses cérémonielles ou de participations sociales, les dépenses champêtres, de l'eau, de l'électricité, du logement et de l'épargne des ménages. En effet, parmi ces dépenses fixe, les dépenses liées à l'alimentation sont les dépenses les plus réalisées quotidiennement par les ménages de cacaoculteur soit 92% des enquêtés.

Toutefois, seulement 8% des ménages enquêtés administrent leurs dépenses d'alimentation de manière hebdomadaire. Ainsi, cette fréquence quasi-quotidienne dans la réalisation des dépenses alimentaires concerne principalement l'achat des intrants (riz, légume, vivriers...) entrant dans la composition et dans la préparation du repas du ménage,

des sources d'énergie pour la cuisson ainsi que le nombre de repas accordé dans la journée aux membres au sein des ménages. À cet effet, la figure 21 montre le nombre de repas pris par jours au sein des ménages de cacaoculteur.



Source : Données quantitatives thèse, TANOI 2016

La fréquence d'alimentation montre qu'au sein des ménages de cacaoculteur la proportion de deux repas/jour est la plus importante. Elle concerne 40% des ménages enquêtés. Vient ensuite les ménages qui offrent un seul repas/jour (29% des enquêtés), trois repas (25% des enquêtés) et quatre repas/jour (6% des enquêtés). Ces fréquences de repas au sein du ménage excluent les repas pris hors du ménage (restaurant, cantine pour les enfants...).

Quant aux dépenses d'éducation, d'habillement, de participations sociales ou cérémonielles et les dépenses champêtres, elles sont réalisées dans une dimension quasi-annuelle par les ménages de cacaoculteur. En effet, contrairement à l'alimentation, l'éducation se présente essentiellement dans les ménages de cacaoculteur comme une dépense annuelle (85% des enquêtés) et qui s'articule spécifiquement autour de la scolarité et des fournitures des enfants. Autrement dit, les dépenses journalières, mensuelles ou trimestrielles relatives aux cotisations et autres participations du ménage à la gestion scolaire ne sont pas la plupart du temps effectuées les ménages de cacaoculteur. Ce qui

pourrait expliquer la faible proportion de 2% des ménages prenant en compte cette dimension des dépenses liées à l'éducation.

Tandis que les dépenses d'habillement et les dépenses cérémonielles sont respectivement réalisées annuellement à 96% et 90% par les ménages enquêtés durant la période de la grande campagne cacaoyère qui rime avec les fêtes de fin d'année pour les ménages de cacaoculteur. En effet, s'agissant particulièrement des dépenses cérémonielles, la coutume Agni marque des temps et des activités précises pour la célébration de certaines situations sociales (naissance d'un enfant, mariage coutumier, célébration de la puberté...) et autres manifestations culturelles et religieuses (Fêtes des ignames, baptême...) auxquelles les acteurs sociaux doivent se conformer.

Dans cette perspective, les normes sociales traditionnelles tendent à accorder un caractère de fixité aux dépenses cérémonielles chez les ménages producteurs de cacao de l'Est de la Côte d'Ivoire alors que dans d'autres contextes sociaux ces dépenses cérémonielles seraient juste occasionnelles.

Concernant la dépense d'électricité, 74% des ménages enquêtés l'exécutent de manière bimestrielle par la consommation de l'électricité fournie par la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE). En effet, l'électricité domestique générale 5 Ampères, le 5 Ampère social et le prépayé domestique constituent les principales catégories tarifaires des dépenses de consommation en électricité des ménages en milieu rural. Mais aussi, certains ménages enquêtés utilisent de l'électricité privé (groupe électrogène et panneaux solaires). Seulement 2% des ménages enquêtés consomment mensuellement de l'électricité issue de branchement anarchique et prohibé. Par contre, 24% des ménages enquêtés n'effectuent aucunes dépenses relatives à l'électricité. Ces ménages utilisent encore les lampes torches, les lampes à pétrole et les feux de bois pour l'éclairage de la maison.

Quant à la dépense d'eau, la majorité des ménages de cacaoculteur enquêtés paient trimestriellement (66% des enquêtés) de l'eau courante pour leur consommation issue principalement des pompes hydrauliques villageoises et de la Société de Distribution d'Eau

de Côte d'Ivoire (SODECI). Seulement 17%, 1% et 1% des ménages enquêtés achètent respectivement dans la journée, dans la semaine et dans le mois de l'eau issue des pompes hydrauliques villageoises dont le coût varie entre 25 FCFA et 50 FCFA selon le point d'installation. Par contre, 15% de la population des cacaoculteurs enquêtés n'effectuent pas des dépenses consécutives à la consommation d'eau. Ces ménages utilisent pour la plupart de l'eau provenant des puits et des sources d'eau naturelle (rivières, marigot...).

S'agissant des dépenses liées au logement des ménages de cacaoculteur, il ressort que la majorité des enquêtés soit 81% n'exécutent pas cette dépense. Cette catégorie est composée en grande partie d'autochtones Agni. En effet, la plupart des ménages de cacaoculteur interviewés, habitent des concessions familiales qui appartiennent au chef du lignage ou de famille (vivant ou décédé). Cette propriété familiale est occupée par les enfants ayant eux-mêmes leurs propres ménages au sein de cette concession familiale. Du coup, au sein d'une même concession familiale se côtoient plusieurs ménages. Ce qui justifie dans cette logique que le statut du logement des chefs de ménage interrogés se classe dans la catégorie de propriétaire du logement.

Autrement dit, la plupart des chefs de ménage sont des ayant-droit des logements qu'ils occupent. Dans cette perspective, la particularité des structures familiales en milieu rural module en partie le poids du poste de dépense logement dans la structure des dépenses de consommation du ménage. Ainsi, on observe que seulement 19% des ménages enquêtés réalisent des dépenses liées à la leur logement. Ces dépenses de logements se résument essentiellement à la location de maison simple et villa moderne (fonctionnaires), de baraque et maison en terre cuite (ouvrier agricole) et concerne particulièrement les allochtones et les allogènes.

La dernière dépense spatio-temporelle fixe concerne l'épargne des ménages de cacaoculteur qui est effectuée en grande partie annuellement (62% des ménages enquêtés). À ce niveau, l'articulation temporelle de la dépense relative à l'épargne est liée à l'activité principale du ménage. En effet, les ménages de cacaoculteur dont la culture est du cacao

est la principale source de revenu réalisent la plupart de leur épargne pendant la période de grande campagne cacaoyère et donc de façon annuelle.

Toutefois, des ménages de cacaoculteur consacrent mensuellement (20% des enquêtés), hebdomadairement (8%) et journalièrement (4% des enquêtés) une partie de leur revenu qu'ils allouent au poste épargne. Ce sont les cacaoculteurs exerçant comme fonctionnaires, commerçants, ouvriers.

La seconde structuration des fréquences de réalisation des dépenses de consommation concerne *les dépenses spatio-temporelles occasionnelles*. Ce sont : les dépenses de santé, les dépenses liées à la communication, les dépenses de transport, les dépenses de loisir et les dépenses liées aux transferts d'argent.

Le poste santé quant à lui considéré par les ménages comme une dépense occasionnelle, s'effectue en grande partie de manière annuelle (56% des enquêtés) avec comme point de mire les services médicaux obstétricale des conjointes de cacaoculteurs. Cependant, face à des maladies ou affections sévères des enfants et autres membres du ménage, une bonne partie des chefs de ménages enquêtés accordent des consultations médicales à leurs membres de manière mensuelle (16%) et trimestrielle (26%). Les dépenses relatives à la communication chez les ménages producteurs de cacao enquêtés c'est-à-dire l'achat des recharges téléphoniques, de la connexion à internet pour une infirme catégorie de producteurs, des batteries (piles) pour la radio... sont réalisés en grande partie de manière hebdomadaire (81% des enquêtés). Toutefois, 11% des ménages enquêtés réalisent ces dépenses de communication mensuellement et 7% des ménages effectuent cela de façon quotidienne.

Les dépenses de transport des ménages sont principalement effectuées par semaine (40% des enquêtés) et par mois (40% des enquêtés). En effet, certains ménages de cacaoculteur passent de nombreuses semaines dans les campements pour s'adonner à l'entretien de l'exploitation agricole. Tandis que d'autres, disposant de manœuvres agricoles ou *métayers* ne se rendent seulement qu'une fois dans le mois dans l'exploitation cacaoyère pour contrôler les tâches agricoles qui s'y effectuent.

Sous ce rapport, ces dépenses de transport concernent en partie l'achat des titres de transport intra-urbain ou intra-village, de carburant pour la moto..., pour se rendre dans l'exploitation agricole familiale. Aussi, 18% des ménages réalisent annuellement des dépenses de transport qui se résume à l'achat de titre de transport pour les déplacements interurbains ou inter-États pour les non nationaux afin de visiter soit un proche, un parent dans les localités ou pays d'origine.

Les loisirs et les transferts d'argent se présentent comme des postes de dépense occasionnelle au sein du ménage avec une nette différence au niveau des fréquences temporelles de réalisation. En effet, les loisirs apparaissent dans des fréquences à la fois journalière (21% des enquêtés), hebdomadaire (36% des ménages enquêtés) et mensuelle (25% des enquêtés). Tandis que les transferts d'argent se font de façon mensuelle (55% des enquêtés), trimestrielle (23%) et annuelle (13% des ménages enquêtés).

1.1.2.2 Les cadres sociaux de réalisation des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur

Au-delà de leurs fréquences de réalisation, les dépenses de consommation des cacaoculteurs s'effectuent dans un contexte social particulier ou du moins dans des cadres sociaux bien définis. La Figure 22 montre les principaux cadres sociaux de réalisation des dépenses de consommation des cacaoculteurs.

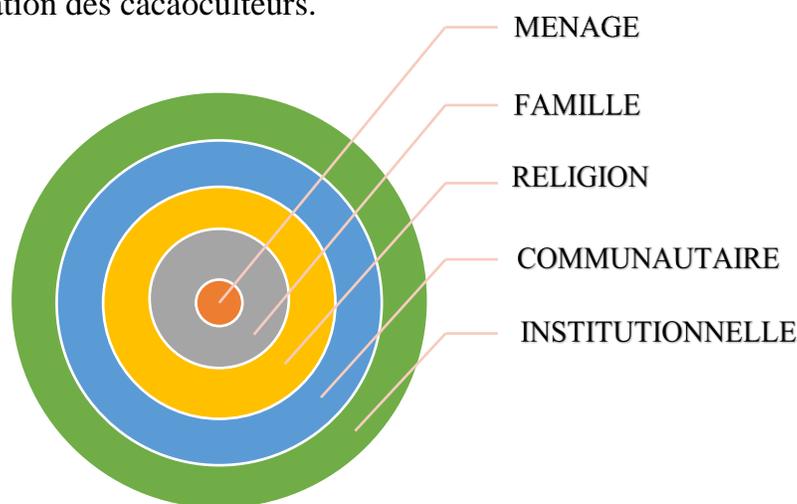


Figure 25 : Les cadres sociaux des dépenses de consommation des ménages
 Source : Données d'enquête qualitative thèse, construction de l'auteur, TANOAH 2016

En effet, l'analyse des données issues des entretiens individuels et des groupes de discussion met en relief cinq (5) sphères de cadres sociaux de réalisation des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteurs. Le premier cadre social de réalisation des dépenses des cacaoculteurs est le ménage. En effet, le ménage constitue la plus petite unité sociale. Tous les postes de dépenses de consommation s'effectuent au sein du ménage. En dépit de sa petite taille, le ménage concentre l'ensemble des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur. C'est du ménage que la réalisation des dépenses de consommation dans les autres cadres sociaux s'opère.

Le second cadre social de réalisation des dépenses des ménages de cacaoculteurs est la famille. Les dépenses réalisées dans le cadre social familial sont effectuées hors du ménage. Les membres de la parenté sociale (enfants fréquentant en ville, frères, sœurs, ami, collègues, lignage...) constituent les acteurs sociaux bénéficiaires de ces dépenses du cadre social familial. À ce niveau, les dépenses de consommation les plus significatives réalisées par les cacaoculteurs concernent essentiellement les transferts d'argent et les dépenses cérémonielles et de participations sociales.

Comme le souligne N.H, producteur de cacao, lors d'un focus group : *« il n'y a pas que pour ta femme et tes enfants qu'il faut penser, mais il y a aussi les sœurs, les frères à qui il faut envoyer souvent de l'argent pour les aider. Aussi, chaque année il y a les cotisations que chaque membre de notre lignage doit payer pour soutenir. Donc, tu vois que l'agent de cacao là ce n'est pas pour une seule personne, c'est pour toute la famille ».*

Le cadre social religieux constitue le troisième espace social de réalisation des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteurs. Le cadre social religieux regroupe les mouvements ou autres communautés religieuses pratiqués par les cacaoculteurs et les membres de leurs ménages. En effet, le cadre social religieux est plus important en termes de composition et de taille par rapport aux deux premières. Cependant, les dépenses réalisées par les ménages sont économiquement moins significatives. Les dépenses qui y sont réalisées, sont faites sous formes de dons et d'offrandes à la communauté religieuse ou d'action symbolisant des sacrifices aux ancêtres et autres protecteurs de la famille. Dans

cette perspective, la plupart des cacaoculteurs mobilisent une infirme partie de leur épargne en vue d'administrer les dépenses dans le cadre social religieux.

La sphère communautaire est quant à elle, le quatrième cadre social d'affectation des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur. Ce cadre social communautaire regroupe les groupements d'appartenances coopératives, associatives, et villageoises des producteurs et des membres de leurs ménages. En effet, la plupart des dépenses de consommation qui y sont réalisées, concernent spécifiquement les dépenses de participations sociales. Les dépenses de participations sociales effectuées dans le cadre communautaire s'inscrivent principalement au niveau du cadre coopératif et associatif à travers le paiement des cotisations liées aux décès des membres de la communauté, aux projets de développement tels que la construction d'écoles, de pompes hydrauliques villageoises, de réhabilitation des pistes de transport de produits agricoles... De plus, ces dépenses de participations sociales dans la sphère communautaire intègrent une dimension plus globale par l'intégration sociale des ménages à la communauté villageoise.

Enfin, le cadre institutionnel est le cinquième espace de réalisation des dépenses de consommation des cacaoculteurs. Ce cadre rassemble les institutions telles que l'école, les services sanitaires, les marchés et les partenaires publiques au développement agricole (CNRA, ANADER). Les dépenses les couramment réalisées par les producteurs de cacao sont consécutives aux dépenses d'alimentation, aux dépenses d'éducation, aux dépenses de santé et aux dépenses relatives aux activités champêtres.

En somme, ces cadres sociaux de réalisation des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur sont imbriqués les uns dans des autres. Autrement dit, une dépense réalisée dans le cadre du ménage peut avoir une portée familiale, religieuse, communautaire et même institutionnelle. Dans cette perspective, la fréquence de réalisation des dépenses de consommation dans les cadres sociaux met évidence une forme d'hierarchisation de ces cadres de dépenses des ménages de cacaoculteur et donc, un cadre de référence qu'est la sphère du ménage.

1.1.3 Variation de la structure budgétaire en termes de revenu alloué aux dépenses selon le sexe du chef de ménage

Dans cette partie, nous proposons une analyse très globale, des variations de la structure du budget⁴⁵ des ménages de cacaoculteur enquêtés pour la période 2015-2016. Plus précisément, il s'agit de décrire les variations en Francs CFA et les écarts entre les principales catégories de dépenses en fonction du sexe du chef de ménage afin de saisir les priorités d'achat des ménages et l'importance économique de chaque poste de dépenses de consommation dans le budget total des ménages de cacaoculteur.

Tableau XIII : Variation en FCFA des postes budgétaires de dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur

Postes budgétaires de dépenses pour l'année 2015	Sexe du chef de ménage enquêté								
	Masculin			Féminin			Total		
	Effectif	Moyenne en FCFA	Écart-type	Effectif	Moyenne en FCFA	Écart-type	Effectif	Moyenne en FCFA	Écart-type
Alimentation	105	503.590	290.841	36	465.444	298.116	141	493.851	292.120
Santé	105	166.838	88.630	36	58.806	49.703	141	139.255	76.576
Éducation	90	209.956	249.217	34	189.471	238.964	124	204.339	245.653
Communication	104	57.014	54.305	36	34.628	38.923	140	51.258	51.606
Électricité	80	79.916	59.213	27	69.256	44.749	107	77.226	55.909
Eau	89	31.381	19.422	31	25.335	16.181	120	29.819	18.762
Logement	21	228.000	366.049	6	176.000	48.990	27	216.444	322.518
Transport	105	141.020	115.600	36	76.656	54.742	141	124.587	107.096
Loisir	91	147.031	126.565	24	81.121	66.378	115	133.276	119.411
Habillement	105	56.790	35.942	36	56.000	34.289	141	56.589	35.407
Dép. cérémonielles	96	153.419	226.488	35	118.857	80.660	131	144.185	198.553
Transfert d'argent	99	136.505	161.563	30	101.500	105.691	129	128.364	150.785
Dép. champêtres	104	165.813	116.898	36	134.139	99.481	140	157.668	113.186
Épargne	96	200.676	155.025	35	119.541	92.628	131	179.861	279.860

*Dép. = Dépenses

Source : Données quantitatives thèse, TANO 2016

⁴⁵ Cette analyse du budget des dépenses de consommation se fonde sur la déclaration d'allocation ou de ventilation accordée par chaque chef de ménage aux différents postes budgétaires. Ainsi, au cours des entretiens, les enquêtés ont évalué les montants en F CFA consacré à chaque poste de dépenses durant l'année 2015. Sur cette base, il pourrait y avoir des écarts non moins négligeables entre les montants déclarés par les chefs de ménage et les sommes réelles consacrées aux dépenses pour chaque poste de consommation. Aussi, durant l'enquête une grande partie des ménages ont réalisé des dépenses en particulier celles relatives à l'entretien de l'exploitation agricole sur la base de crédit contracté auprès des coopératives et de certains acteurs informels (pisteurs, prêteur sur gage, amis...). Du coup, ces dépenses effectuées sur base des revenus anticipés tendent à déséquilibrer le rapport revenu/dépense.

L'analyse verticale du tableau XIII montre que parmi les différentes positions des postes de budget, les dépenses de priorité économique représentent la première catégorie de postes de dépenses auxquelles les ménages consacrent plus de ressources. En effet, l'alimentation représente presque que le quart (soit 493 851 FCFA) du budget total annuel moyen (2 136 722 FCFA) des ménages de cacaoculteur. Ce poste de dépense constitue en termes de ressources économiques allouées le plus important dans la structure du budget.

Vient ensuite le logement, l'éducation et les dépenses champêtres qui représentent respectivement 216.444 FCFA, 204 339 FCFA et 157 668 FCFA du budget global annuel des ménages enquêtés. Ainsi, le cumul des dépenses d'alimentation, d'éducation et de logement représentent près de la moitié du budget total moyen.

À contrario, les postes de dépenses dites de priorité sociale constituent la seconde catégorie de postes budgétaires les plus significatives. En moyenne, les ménages de cacaoculteur enquêtés consacrent annuellement dans leur budget global 179 861 FCFA à l'épargne, 144 185 FCFA aux dépenses cérémonielles et de participations sociales, 139 255 FCFA à la santé et 128 364 FCFA aux transferts d'argent.

En outre, parmi les postes de dépenses résiduels, il est intéressant de noter que le transport et les loisirs dont les parts dans le budget total des ménages de cacaoculteur correspondent respectivement en moyenne à 124 587 FCFA et 133 276 FCFA sont plus importants en termes de ressources financières consacrées que celles de l'électricité (77 226 FCFA), de la communication (51 258 FCFA) et de l'eau (29 819 FCFA).

Quant à l'analyse horizontale du tableau XII, on observe globalement que quel que soit le poste de dépense de consommation, les ménages dirigés par les hommes allouent plus de ressources financières aux postes budgétaires que les ménages de cacaoculteur dirigés par les femmes.

Toutefois, l'écart entre les montants consacrés par les femmes chefs de ménages à la réalisation des dépenses d'alimentation, d'éducation et d'habillement se rapproche

sensiblement des montants alloués par les hommes. En effet, au niveau de l'alimentation les femmes chefs de ménages enquêtés ont dépensé pour l'année 2015 en moyenne 465 444 FCFA tandis que les hommes enquêtés ont exécuté pour cette même année 503 590 FCFA de dépenses d'alimentation.

S'agissant des dépenses d'éducation, les femmes consacrent annuellement 189 471 FCFA et les hommes 209 956 FCFA. L'écart est donc seulement de 20 485 FCFA. Enfin, il existe un écart insignifiant de 790 FCFA entre femme et homme dans l'allocation du budget des dépenses d'habillement. Tandis que les hommes chefs de ménages consacrent 56 790 FCFA annuellement, les femmes quant à dépenses en moyenne 56 000 FCFA.

En somme, on note que pour toutes les dépenses l'écart type est supérieur à la moyenne. Autrement dit, il y a une forte dispersion et variation des montants alloués par les ménages à chaque poste de dépense. On observe que les analyses verticales et horizontales des postes budgétaires mettent en perspective, trois (3) postes centraux de dépenses de consommation en termes de revenu alloué. Ce sont l'alimentation, le logement et l'éducation. Aussi, quel que soit le poste de dépenses de consommation, les hommes chefs de ménage consacrent plus de ressources aux différents postes budgétaires que les femmes chefs de ménages.

Toutefois, pour les trois postes centraux que sont l'alimentation, le logement et l'éducation, les montants alloués par les hommes chefs de ménage sont relativement similaires par rapport aux ressources consacrées par les femmes chef de ménage.

1.1.4 Analyse synoptique des revenus globaux et des dépenses totales des ménages de cacaoculteur selon certaines caractéristiques socio-démographiques

Cette quatrième partie de l'analyse de la structure globale des dépenses de consommation des ménages enquêtés met en relation les revenus globaux moyens et les dépenses totales moyennes des ménages de cacaoculteur afin de saisir d'une part la *balance*⁴⁶ de la consommation des ménages de cacaoculteur et d'autre part le niveau d'épargne des ménages.

De plus, sachant qu'il existe une relation étroite entre les trois (3) agrégats socio-économiques que sont le revenu du ménage, les dépenses de consommation et l'épargne, exprimé par la fonction : $R_{\text{revenu}} = C_{\text{consommation}} + E_{\text{épargne}}$, toute variation de l'un des éléments de ce rapport induit systématiquement une dynamique de niveau des deux autres indicateurs. Le tableau XIV et la figure 23 qui suivent montrent respectivement une analyse comparative des revenus globaux et des dépenses totales des ménages de cacaoculteur, mais surtout l'écart entre le rapport revenus/dépenses induisant le niveau d'épargne des ménages de cacaoculteur.

Autrement dit, il s'agit d'appréhender les conditionnalités socio-démographiques du caractère excédentaire de la consommation des ménages de cacaoculteur (revenu globaux \geq dépenses totales) ainsi que les conditionnalités du caractère déficitaire de la consommation des ménages de cacaoculteur (revenu globaux \leq dépenses totales) sous l'angle du niveau d'épargne.

⁴⁶ Ce concept de balance de la consommation des ménages est analogique au terme macro-économique de balance commerciale qui se définit comme le rapport entre les produits d'importations et des exportations d'un État. Ainsi, l'utilisation de ce concept dans une dimension micro-économique relative à la consommation des ménages traduit le rapport entre les revenus globaux captés par les ménages et les dépenses totales qu'ils réalisent durant une année de consommation.

Tableau XIV : Analyse comparative des revenus globaux moyens annuels et des dépenses totales moyennes annuelles des ménages

Caractéristiques socio-démographiques des ménages		Revenu secondaire moyen des chefs de ménage	Revenu principal issu du cacao des chefs de ménage	Revenu moyen d'autres acteurs du ménage	Revenus totaux moyens des ménages	Dépenses totales moyennes des ménages
Sexe	Masculin	394 342	1 981 681	214 353	2 590 376	2 666 084
	Féminin	165 781	985 352	421 199	1 571 893	1 844 289
Situation matrimoniale	Marié (e)/Union traditionnelle	407 197	1 946 584	385 450	2 739 231	2 908 989
	Célibataire avec enfants	314 412	852 838	294 823	1 462 073	1 900 916
	Célibataire sans enfants	135 667	1 049 190	215 311	1 400 168	1 547 804
	Séparé(e) / divorcé(e)	261 000	696 000	408 000	1 365 000	1 515 730
	Veuf/Veuve	118 636	1 078 191	42 835	1 239 662	1 870 758
Tranche d'âge	[19;30]	194 286	494 409	276 298	964 993	1 740 411
	[31;40]	265 520	760 612	648 868	1 675 900	2 389 886
	[41;50]	392 436	1 000 038	662 464	2 054 938	2 880 891
	[51;60]	562 333	1 164 925	381 417	2 108 675	2 888 204
	[60 et plus]	181 818	2 086 441	467 594	2 735 853	1 788 743
	Sans niveau	251 711	1 430 060	610 326	2 292 097	2 090 136
Niveau d'instruction	École coranique	314 286	1 338 737	152 380	1 805 403	2 175 728
	Primaire	213 103	1 508 563	684 635	2 406 301	2 297 571
	Secondaire général	373 320	1 542 859	651 191	2 567 370	2 722 803
	Secondaire tech / prof	689 000	1 483 000	734 200	2 903 200	3 267 600
	Supérieur	1 817 936	1 412 417	819 286	4 049 639	4 231 300
Groupes d'originaire	Allogène	707 237	1 327 934	226 563	2 261 734	2 120 930
	Autochtone	790 060	1 095 344	363 333	2 248 737	2 527 787
	Allochtone	518 537	956 608	319 026	1 794 171	2 529 592

Source : *Données quantitatives thèse, TANOH 2016*

On observe que le revenu global du ménage de cacaoculteur se construit autour de trois (3) grandes ressources. Un revenu principal du chef de ménage provenant de l'activité cacaoyère, un revenu secondaire du chef de ménage provenant des autres activités économiques (culture vivrière, production de rentes autre que le cacao, commerce, etc...) et le revenu d'un membre du ménage en occurrence le conjoint(e) qui participe à la consolidation des ressources financières du ménage.

Ainsi, l'analyse du tableau XIV montre que dans l'ensemble les dépenses totales des producteurs de cacao au cours de l'année 2015 sont plus élevées que leurs revenus totaux suivant les différentes catégories socio-démographiques. En effet, concernant le rapport

revenus/dépenses suivant le sexe du chef de ménage, il ressort que les ménages dirigés par les hommes ont un revenu moyen annuel de 2 590 376 FCFA pour des dépenses de consommation atteignant 2 666 084 FCFA tandis que les ménages dirigés par les femmes ont obtenu en moyenne un revenu annuelle de 1 571 893 FCFA pour des dépenses globales estimées à 1 844 289 FCFA.

Concernant le rapport revenus/dépenses sous l'angle de la situation matrimoniale, les chefs de ménage mariés ou vivant en union traditionnelle captent plus de revenu annuel soit 2 739 231 FCFA que les célibataires avec enfants (1 462 073 FCFA), les célibataires sans enfants (1 400 168 FCFA), les séparés ou divorcés (1 365 000 FCFA) et les veufs/veuves (1 239 662 FCFA). Au niveau des dépenses, on remarque une double structuration. D'une part, les chefs de ménage mariés ou vivant en union traditionnel dépensent (2 908 989 FCFA) globalement plus que les autres statuts matrimoniaux et d'autre part, les dépenses de tous les statuts matrimoniaux sont plus élevées que leurs revenus.

L'analyse du rapport revenus/dépenses selon l'âge du chef de ménage met singulièrement en évidence une évolution du revenu suivant l'augmentation de l'âge du chef de ménage. En effet, plus l'âge du chef de ménage augmente, proportionnellement son revenu tant à croître. La catégorie la moins âgée c'est-à-dire les chefs de ménage jeune ayant entre [19 ; 30 ans] a un revenu annuel moyen de 964 993 FCFA, tandis que les revenus des catégories intermédiaires [31 ; 40 ans], [41 ; 50 ans], [51 ; 60 ans] ont respectivement un revenu annuel de 1 675 900 FCFA, 2 054 938 FCFA et 2 108 675 FCFA. Enfin, les catégories les plus âgées les [60 ans et plus] disposent d'un revenu annuel de ménage plus élevé qui est de 2 735 853 FCFA.

Cette configuration des revenus selon l'âge, apparait aussi au niveau des dépenses totales de consommation. On observe une évolution croissante des dépenses totales des ménages selon l'âge. Ainsi, les [19 ; 30 ans] dépensent annuellement en moyenne 1 740 411 FCFA, les [31 ; 40 ans] 2 389 886 FCFA, les [41 ; 50 ans] 2 880 891 FCFA et les [51 ; 60

ans] 2 888 204 FCFA. Toutefois, au niveau des catégories les plus âgées c'est-à-dire les [60 ans et plus], bien qu'il ait les plus hauts revenus, on remarque une baisse significative de leurs dépenses totales de consommation qui s'élève à 1 788 743 FCFA par rapport aux autres catégories d'âge.

S'agissant du rapport revenus/dépenses au regard du niveau d'instruction des chefs de ménage, on enregistre une augmentation significative à la fois des revenus et des dépenses au fur et à mesure que le chef de ménage à un niveau d'instruction plus élevé.

De plus, hormis les chefs de ménage qui n'ont pas eu une instruction scolaire et dont les revenus sont supérieurs aux dépenses, les autres catégories de niveau d'instruction présentent des dépenses totales supérieures à leurs revenus. En effet, les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction ont des revenus globaux annuels se situant autour de 2 292 097 FCFA contre 2 090 136 FCFA de dépenses totales annuelles. Quant aux autres catégories c'est-à-dire ceux ayant le niveau d'instruction primaire, secondaire général, secondaire technique/professionnel, supérieur et ayant pratiqué l'école coranique présentent un rapport revenus/dépenses déficitaire.

Enfin, l'analyse du rapport revenus/dépenses suivant les groupes sociaux d'origine c'est-à-dire les autochtones, les allochtones et les allogènes montre une différence significative dans le rapport revenus/dépenses selon les appartenances sociales. En effet, les chefs de ménage allogène ont un revenu annuel moyen (soit 2 261 734 FCFA) plus élevé que les autochtones (2 248 737 FCFA) et les allochtones (2 529 592 FCFA).

À contrario, concernant les dépenses totales des ménages suivant les groupes sociaux d'origine, on observe une plus grande propension à dépenser des ménages allochtones (2 529 592 FCFA) et autochtones (2 527 787 FCFA) que des ménages allogènes (2 120 930 FCFA).

En somme, l'analyse du rapport revenus/dépenses des ménages de cacaoculteur enquêtés suivant certaines caractéristiques socio-démographiques met globalement en

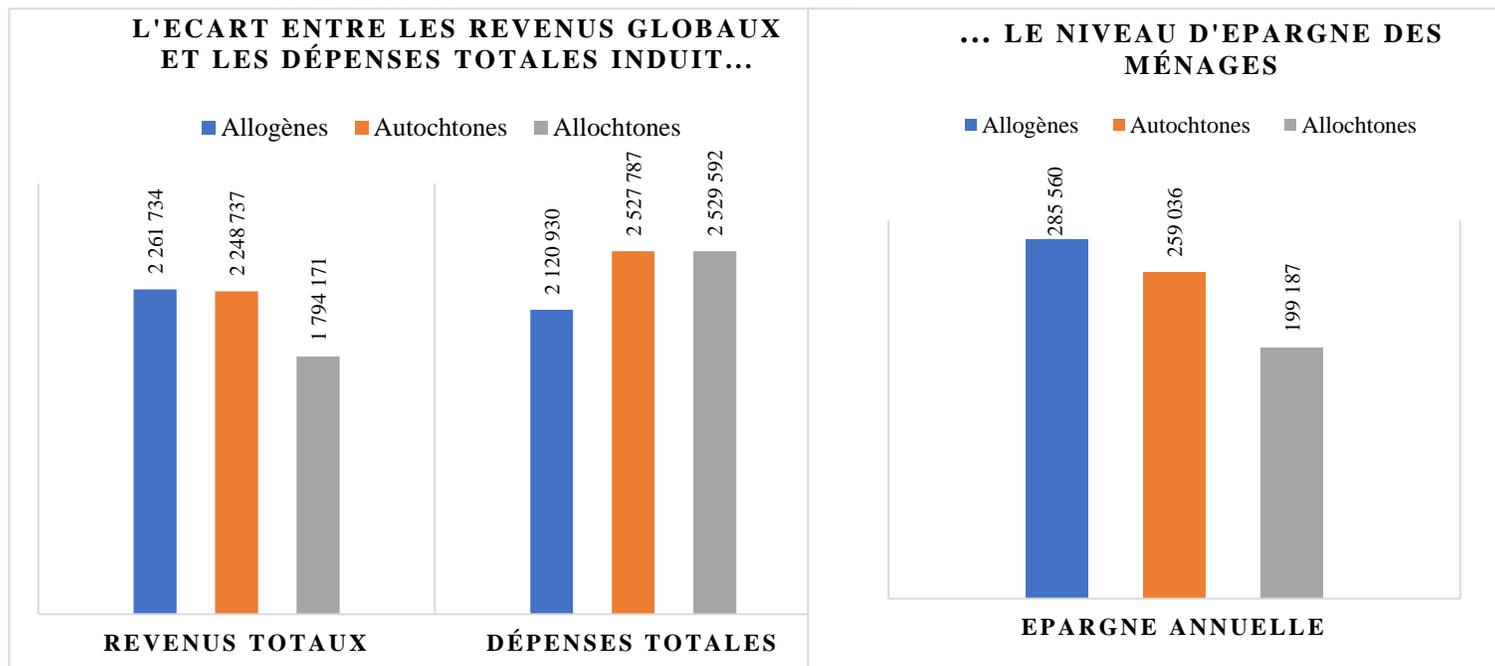
perspective un écart significatif entre les revenus et les dépenses de consommation. En effet, les ménages de cacaoculteur dépensent plus qu'ils en gagnent. Cette configuration s'observe à la fois chez l'homme et chez la femme chef de ménage.

Aussi, quel que soit le statut matrimonial du chef de ménage, ces dépenses totales sont supérieures aux revenus globaux du ménage. Ce constat apparaît quasiment pour les autres caractéristiques socio-démographiques (l'âge, le niveau d'instruction et les groupes sociaux d'origine). Toutefois, pour ces trois caractéristiques socio-démographiques, on remarque qu'au niveau la classe d'âge des [60 ans et plus], du niveau d'instruction primaire et du groupe d'origine allogène, les dépenses sont inférieures aux revenus des ménages.

Sous ce rapport, l'écart entre les revenus et les dépenses apparaît négatif lorsque les dépenses totales sont supérieures aux revenus globaux du ménage. Dans cette configuration le niveau d'épargne des ménages est décroissant. Par contre, l'écart entre revenus et dépenses est positif quand les revenus globaux sont supérieurs aux dépenses totales du ménage.

Dans cette configuration, l'épargne au sein des ménages de cacaoculteur est de nature croissante. La figure 23 ci-dessous met en évidence le niveau d'épargne des ménages de cacaoculteur suivant le rapport des revenus globaux/dépenses totales des groupes sociaux d'origine.

Figure 26 : Rapport revenus moyens/dépenses moyennes et niveau d'épargne moyen des ménages de cacaocteur



Source : Données quantitatives thèse, TANOI 2016

En effet, comme le montre la figure 23 ci-dessous, au fur et à mesure que les revenus des ménages de chaque groupe ethnoculturel augmentent, les dépenses totales diminuent proportionnellement. Ainsi, le niveau de l'épargne tant à être positif dans la structure du budget. Cela concerne particulièrement les populations allogènes qui ont un revenu global moyen de 2 261 734 FCFA et une dépense totale moyenne de 2 120 930 FCFA pour une épargne moyenne de 285 560 FCFA. Par contre, l'analyse de la structure globale du budget des enquêtés montre que lorsque les revenus des ménages de cacaocteur diminuent, leurs dépenses totales augmentent sensiblement ou restent en état proportionnellement au revenu antérieur.

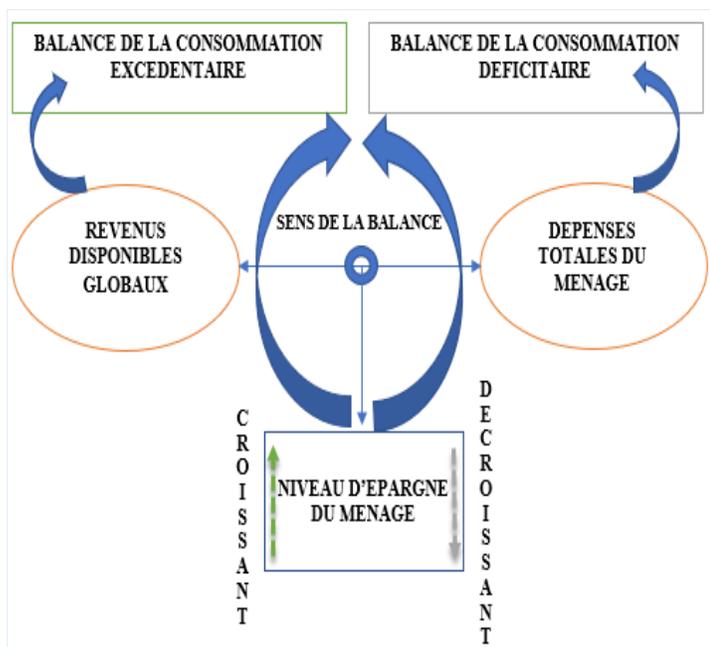
Dans cette perspective, le niveau d'épargne est de nature négative comme on le note chez le groupe d'origine autochtone qui ont un revenu global moyen de 2 248 737 FCFA et des dépenses totales moyennes de 2 527 787 FCFA pour une épargne annuelle moyenne de 259 036 FCFA et le groupe d'origine allochtone qui présente un revenu global moyen

de 1 794 171 FCFA pour des dépenses totales moyennes de 2 529 592 FCFA et une épargne annuelle de 199 187 FCFA.

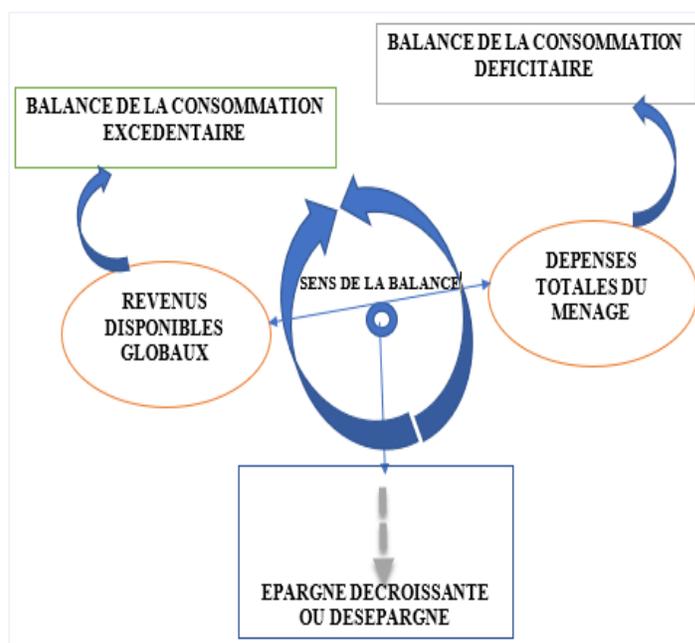
Sur cette base, l'analyse de la structure de consommation des ménages de producteurs de cacao met en perspective une structuration précise entre les trois constituantes (revenu, dépenses et épargne) de la structure des dépenses de consommation des ménages. Cette structuration peut se schématiser par une balance de la consommation déficitaire représentée par la figure 27ii ci-dessous.

Figure 27 : La balance de la structure de consommation des ménages

27i) Balance de consommation des ménages en équilibre



27ii) Balance de consommation des ménages enquêtés



Source : Données quantitatives thèse, construction de l'auteur, TANOH 2016

En effet, la figure 27(i) met en perspective une structure de la balance de consommation en équilibre. Autrement dit, un modèle parfait et idéal de réalisation d'équilibre structural et budgétaire entre les revenus disponibles globaux et les dépenses totales réalisées par un ménage. Alors que la figure 27(ii) montre dans la réalité concrète la

structuration de la balance de consommation des ménages de cacaoculteur enquêtés qui présente un déséquilibre structural et de budget.

On observe à l'analyse de la figure 27(ii) que la balance de la consommation est déficitaire lorsque les revenus disponibles globaux du ménage sont strictement inférieurs aux dépenses totales du ménage. C'est le cas de la structure de dépense des allochtones et des autochtones enquêtés. Par contre, cette balance de consommation est excédentaire quand les dépenses totales sont inférieures aux revenus globaux. C'est la situation des communautés d'allogène enquêtés. Dans ces deux perspectives, l'épargne des ménages selon la structure de la consommation acquiert une nature croissante (lorsque la balance est excédentaire) ou décroissante (lorsque la balance est déficitaire).

Ainsi, nous pouvons retenir que l'analyse globale de la structure de consommation des ménages de cacaoculteur montre dans l'ensemble une balance de consommation déficitaire. En effet, les ménages de cacaoculteur consacrent la quasi-totalité de leurs revenus aux différents postes de dépenses.

Même l'épargne mobilisée au cours de la grande campagne cacaoyère qui ne dure que trois (3) mois c'est-à-dire de Novembre à Janvier, est réinjectée en grande partie dans les dépenses des ménages notamment des dépenses d'alimentation, d'entretien du champ, de participations sociales et de loisir pour la satisfaction des ménages. Ce qui explique le caractère de désépargne systématique constaté chez les ménages producteurs de cacao. Un pan d'entretien de focus group réalisé avec les conjointes de cacaoculteurs dans le village d'Amélékia montre la nature déficitaire de la balance de consommation des ménages cacaoculteurs et le caractère de décroissance de leur épargne.

« (...) mon fils aujourd'hui nos dépenses ont tellement augmenté qu'on ne sait comment faire pour s'en sortir. Avant ça allait un peu parce qu'il n'y avait pas école des enfants, à la maison ont étaient pas beaucoup et le champ de cacao donnait un peu. Mais maintenant c'est très grave. Quand nos maris vendent le cacao, l'argent-là ne peut même pas faire trois mois. En Février déjà l'argent est déjà fini. Même l'argent qu'on a mis de

côté pour payer les engrais et les produits phytosanitaires on prend cela pour payer la nourriture. (...) Actuellement ou je te parle mon fils, mon mari doit payer la cotisation de 4 000 FCFA du COGES pour les enfants et on n'a même pas l'argent pour régler cela. Je serais obligé d'aller voir une connaissance pour me prêter l'argent » A.N, participant au focus group des conjointes de cacaoculteurs à Amélékia.

En somme, ce déséquilibre constaté dans la structure de consommation des ménages de cacaoculteur montre certes le caractère de désépargne systématique chez ces acteurs. Cependant, il met en évidence les fonctions sociales de l'épargne. Autrement dit, L'action de désépargne ou encore le retour sur investissement social à travers la participation de ces acteurs au niveau des groupes d'appartenance sociales avec leur épargne, réarticule et rééquilibre la structure de dépenses de consommation

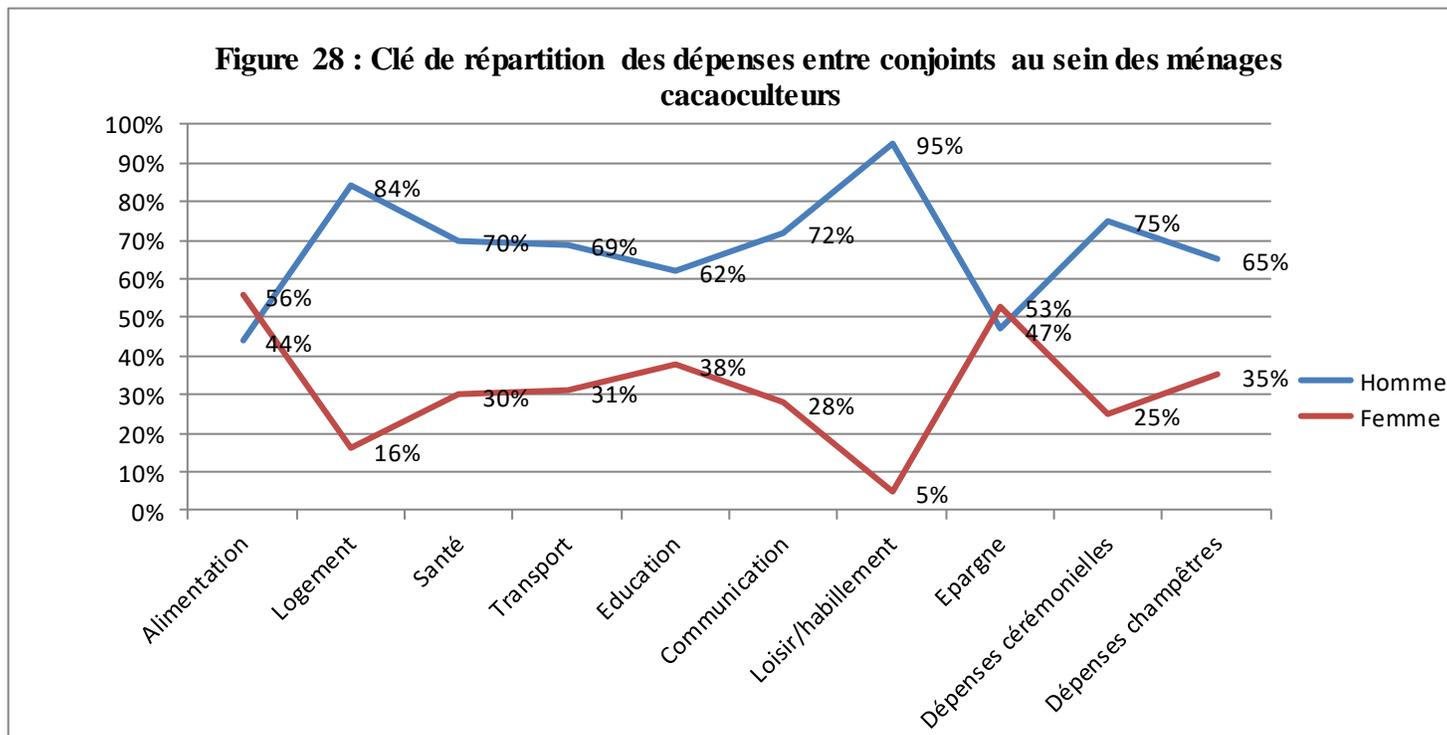
1.2 Clé de répartition des dépenses de consommation au sein des ménages de cacaoculteur

La clé de répartition des dépenses au sein des ménages de cacaoculteur se fait principalement entre trois catégories de rapports familiaux : conjoint/conjointe ; chef de ménage/descendants de la famille nucléaire et chef de ménage/descendant famille élargie. Toutefois, le modèle le plus répandu est la clé de répartition conjoint/conjointe.

Le décryptage des données montre une différence significative de comportement entre les conjoints dans la manière d'allouer les ressources (matériels et financières) du ménage aux différents postes de dépenses. Autrement dit, certaines dépenses sont principalement réalisées soit par le chef de ménage ou son (sa) conjoint(e) tandis que d'autres dépenses sont faites de manière conjointe.

L'analyse de la figure 25 ci-dessous met en relief principalement trois (3) tendances constituant la clé de répartition des dépenses entre les conjoints. La première concerne une tendance des hommes à la quasi-réalisation des dépenses ostentatoires et de participations sociales du ménage.

La seconde tendance renvoie à une propension des femmes à l'administration des dépenses primaires telles que l'alimentation, l'éducation et l'épargne. La troisième tendance est consécutive aux dépenses de consommation réalisées conjointement.



Source : Données quantitatives thèse, TANO H 216

1.2.1 Une propension des femmes à l'administration des dépenses alimentaires, d'éducation et d'épargne au sein des ménages

L'analyse de la figure 28 montre que la clé de répartition des dépenses de consommation au sein des ménages de cacaoculteur est plus favorable aux dépenses d'alimentaires, d'éducation et d'épargne lorsque les choix de dépenses du ménage dépendent plus de la femme.

Au sein des ménages enquêtés les femmes consacrent une plus grande partie de leur revenu aux dépenses d'alimentation, d'éducation et d'épargne, soit un rapport conjointe/conjoint d'allocation de ressources aux dépenses de 56% des femmes et de 44% des hommes concernant les dépenses d'alimentation ; de 53% des femmes contre seulement

47% des hommes s'agissant de l'épargne et de 38% des femmes et de 62% des hommes au niveau des dépenses d'éducation. Ces proportions du rapport conjoint/conjointe dans l'allocation des ressources aux dépenses du ménage diminuent lorsque les choix de dépenses dépendent principalement du conjoint. Cependant, les montants alloués par les femmes sont très inférieurs par rapport aux hommes.

Ces deux configurations masquent principalement deux catégories de rapport entretenues par les femmes avec leurs conjoints concernant les dépenses du ménage. Celles qui participent activement avec leurs conjoints à la conception du budget et à la réalisation des dépenses de consommation du ménage. Et les femmes qui sont exclues par leurs conjoints de la conception et de la gestion budgétaire du ménage et confinées dans un rôle strictement exécutif des dépenses.

Ainsi, la répartition des dépenses au sein le ménage, met en perceptible la répartition des pouvoirs décisionnels dans le couple. De sorte que, la propension à épargner du ménage ou à réaliser les dépenses alimentaires ou d'éducation par exemple, est d'autant plus élevée que la part de la femme dans les décisions du ménage est plus importante. Ainsi donc, la qualité du repas octroyée par le ménage et le niveau d'instruction des enfants dépendent directement de la propension des femmes à l'allocation des ressources du ménage dans ces postes de dépenses de consommation.

1.2.2 Ostentation et participations sociales : deux logiques de dépenses intrinsèquement associées à la masculinité

Au sein des ménages de cacaoculteur les hommes ont la responsabilité sociale de toute les dépenses qu'elles soient primaires ou secondaires. Cependant, l'analyse du rapport aux dépenses de consommation entre homme/femme au sein des ménages montre une forte propension des hommes à la réalisation des dépenses ostentatoires et de participations sociales.

Comme la figure 28 plus haut le montre, concernant les dépenses cérémonielles, on observe un rapport aux dépenses de 75% pour les hommes contre 25% pour les femmes.

S'agissant des dépenses de loisirs et d'habillement du ménage, elles sont quasiment effectuées par les hommes avec un rapport de 95% pour ces dépenses contre seulement 5% pour les femmes. Quant aux dépenses relatives aux communications, elles présentent un rapport similaire aux autres dépenses soit 78% pour les hommes contre seulement 28% pour les femmes.

Les dépenses ostentatoires et participations sociales des hommes s'articulent autour de trois (3) catégories de pratiques sociales par ordre d'importance dans la structure de consommation des ménages. En effet, pendant la traite cacaoyère qui dure de d'Octobre à Janvier et qui rime avec les festivités entourant la nouvelle année, les hommes des ménages de cacaoculteur dispose de ressources financières importantes issues de la commercialisation des fèves de cacao qui leur permet d'effectuer toutes sortes de dépenses sans calcul préalable.

C'est la période favorable pour les ménages de cacaoculteur de rééquiper leurs maisons. On assiste alors à l'achat de nouveaux biens de consommation tels que les appareils électroménagers, les vêtements traditionnels honorifiques, les motos, les téléphones portables... Mais aussi, une bonne partie de cette manne financière des ménages de cacaoculteur est employée aux préparatifs festifs de la plus importante cérémonie traditionnelle à savoir la fête des ignames à laquelle tous chefs de ménage autochtones se doit de sacrifier dans le mois de Février.

Ainsi, pour préserver l'image familiale et assumer la responsabilité de chef de famille, les hommes sont socialement contraints d'effectuer les dépenses ostentatoires et de participations sociales. Ces dépenses n'ont pas pour but de satisfaire à leurs besoins de consommation personnels ou encore moins à ceux des membres du ménage, mais les inscrivent tous dans une dynamique de pratique communautaire afin de consolider symboliquement l'appartenance au groupe social.

Aussi, Ces dépenses ostentatoires et de participation sociales s'identifient dans d'autres pratiques sociales non moins prégnant telles que les funérailles, la naissance d'un

nouvel enfant, les mariages traditionnels et même civils, les célébrations religieuses... La particularité de ces dépenses réside dans leur caractère onéreux, ponctuel, à influence sociale versus économique et qui mobilise ma foi le principe d'épargne et de désépargne systématique afin de réaliser ces dépenses de consommation.

La communication, les loisirs, l'habillement représentent la troisième catégorie de pratiques sociales associée aux dépenses d'ostentation et de participations sociales des hommes au sein des ménages de cacaoculteur. La distribution du modèle de vie urbain, la démocratisation des systèmes de communication et le principe d'universalité des valeurs liées à la consommation de masse véhiculé par les médias favorisent de plus en plus dans les zones rurales une orientation des choix de dépenses et d'allocation du revenu des ménages vers ces postes de dépenses.

En général, ces dépenses d'ostentation concernent les jeunes chefs de ménages qui ont un besoin d'interconnexion au nouveau modèle de communication à travers l'accès aux réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Twitter...) qui transmettent un mode de consommation toujours exhibitionniste afin d'intégrer la communauté virtuelle des consommateurs.

En somme, la clé de répartition des dépenses de consommation aux seins des ménages producteurs de cacao traduit à la fois une répartition du pouvoir décisionnel entre les acteurs au sein du ménage, une assignation de leurs rôles sociaux et de leurs positionnements dans la stratification familiale, sociale et communautaire.

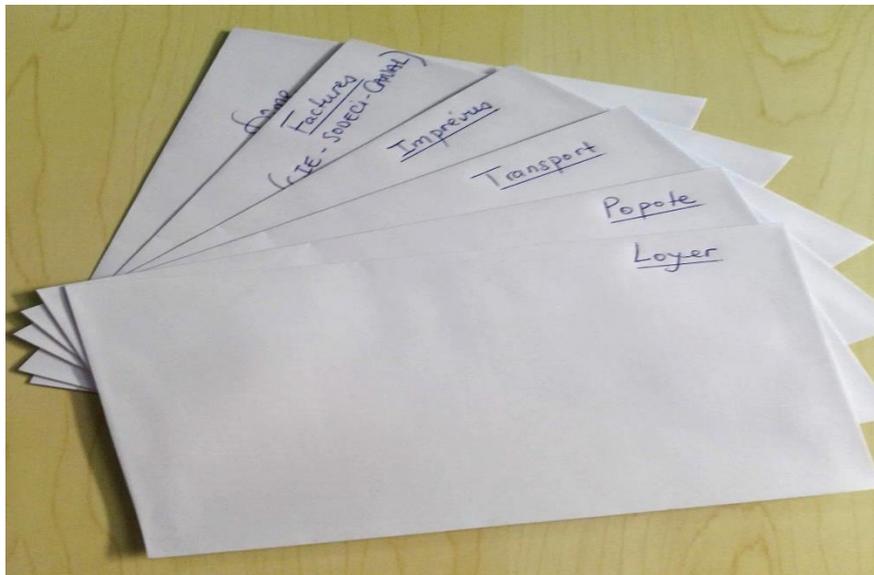
Dans cette perspective, on retient que les conjointes orientent une plus grande partie de leurs ressources financières dans les dépenses primaires des ménages (alimentation, éducation, épargne) tandis que les hommes des ménages producteurs de cacao consacrent la majeure partie de leur revenu aux dépenses ostentatoires et de participations sociales.

1.3 Les mécanismes sociaux liés à la satisfaction des dépenses de consommation des ménages

1.3.1 Le système de ventilation du revenu dans les enveloppes budgétaires

Le système des enveloppes budgétaires consiste en une répartition du revenu en espèce soit de façon mensuelle ou hebdomadaire, dans des enveloppes identifiées par catégories de dépenses. La figure 29 ci-dessous montre une représentation du système des enveloppes budgétaires.

Figure 29 : Technique de ventilation du revenu à travers les enveloppes budgétaires



Source : Données d'enquête qualitative thèse, TANOI 2016

Ce système est principalement utilisé par les ménages ayant une activité professionnelle en dehors de la production cacaoyère (les fonctionnaires enseignants, les travailleurs du secteur privé et les femmes chef de ménage célibataire). Le principe consiste à gérer les dépenses avec de l'espèce issue uniquement du revenu salarial sans recours au crédit. En effet, le chef de ménage procède à une analyse de ces dépenses généralement sur une période de trois (3) à six (6) mois pour évaluer mais surtout apprécier les valeurs moyennes du tableau des dépenses du budget du ménage. Par la suite, les ménages font correspondre ces valeurs moyennes pour chaque poste de dépenses à leur revenu pour une meilleure gestion du budget familial.

Cependant, il y a des postes budgétaires de par leurs natures, qui ne peuvent pas être pris en compte dans ce système des enveloppes budgétaires. Ce sont les dépenses inhabituelles et spontanées. Les dépenses qui se prêtent au mieux au système des enveloppes sont les dépenses courantes, certaines dépenses fixes, et les dépenses variables. Ce système des enveloppes se pratique soit de manière régulière ou soit ponctuellement pour permettre au ménage de reprendre le contrôle du budget dans une période financièrement plus difficile.

Comme le souligne K.T, enseignante à Sankadiokro, interviewé au cours d'un entretien individuel « *Moi j'ai appris à gérer l'argent en regardant ma maman. Quand on était petit elle mettait son argent dans des enveloppes. C'est très pratique. (...) Supposons que je gagne 300.000 FCFA par mois et le total des charges fixes et courantes (que je dois gérer avec de la liquidité) est de 255.000 FCFA. Je retire seulement 255.000 FCFA en espèces, que je vais répartir dans des enveloppes : Loyer 75.000, Alimentation 60.000, Transport 20.000, Communication 10.000, Éducation 30 000 (Dîme 30.000;-), etc... De plus, je ne touche jamais aux 45.000 que j'ai laissés dans mon compte en guise d'épargne. Je note au fur et à mesure sur chaque enveloppe, le détail des dépenses effectuées. Cela me permet d'affiner encore plus la gestion de mon budget familial. Quand il ne reste plus d'argent dans une enveloppe, je ne l'approvisionne jamais avant le mois suivant. Bref, quand il n'y a plus, il n'y a plus! Si je dois me déplacer, 30 jours sur 30, je vais me débrouiller pour utiliser au plus $20.000/30 = 600$ FCFA par jour. En tout cas, c'est une discipline auto-imposée que je me fixe pour gérer mon budget chaque fin de mois ».*

Le système de gestion du budget familial à travers les enveloppes est un mécanisme de rationalisation des dépenses. Il favorise un ajustement entre les dépenses réelles du ménage et le revenu disponible. Cela contribue à réguler les dépenses dans le but de satisfaire à la consommation des membres du ménage.

1.3.2 La pratique du crédit comme moyen de régulation des dépenses de consommation des ménages

L'analyse du tableau (XV) montre que les ménages de cacaoculteur, dans les trois localités visitées pratiquent le crédit en grande majorité (71,63% des enquêtés) contre seulement 28,37% qui n'ont pas recours au crédit. L'accessibilité des ménages de cacaoculteur au crédit se fait selon deux (2) grandes modalités. La première concerne le mode d'accès au crédit le plus important c'est-à-dire le crédit en espèces (62,75% des enquêtés) et la seconde modalité renvoie au crédit en nature qui est composé d'intrants agricoles (18,63%), de matériels de production (7,84%), d'emprunt alimentaire (3,92%) et des appareils électroménagers (6,86%).

Tableau XV : La pratique du crédit par les ménages de cacaoculteur

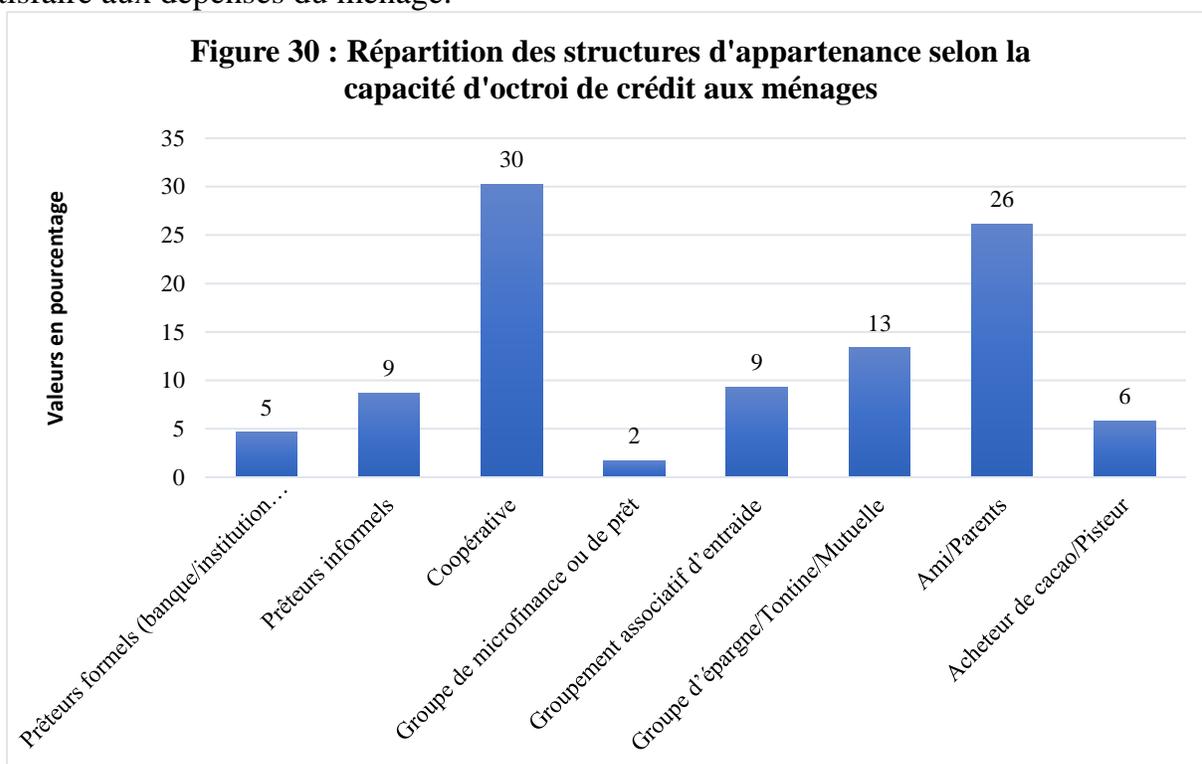
La pratique du crédit par les ménages de cacaoculteur		VILLAGE							
		AMELEKIA		ANIASSUE		SANKADIOKRO		Total	
		N	%	N	%	N	%	N	%
Contraction de crédit	Oui	45	80,36	39	68,42	17	60,71	101	71,63
	Non	11	19,64	18	31,58	11	39,29	40	28,37
	Total	56	100	57	100	28	100	141	100
Nature du crédit contracté par les ménages	Espèces	22	48,89	30	75,00	12	70,59	64	62,75
	Intrants agricoles	11	24,44	4	10,00	4	23,53	19	18,63
	Matériels de production	6	13,33	2	5,00	0	-	8	7,84
	Emprunt alimentaire	2	4,44	1	2,50	1	5,88	4	3,92
	Électroménagers	4	8,89	3	7,50	0	-	7	6,86
	Total	45	100	40	100	17	100	102	100

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOI 2016

L'accès au crédit des ménages de cacaoculteur sous forme d'espèces sert principalement à l'achat d'intrants agricoles (27% des enquêtés) c'est-à-dire l'engrais, les produits phytosanitaires pour le traitement du verger. Et secondairement, aux dépenses de consommation notamment à l'achat des produits alimentaires pour le ménage (25% des enquêtés), au paiement des frais de scolarisation et autres fournitures scolaires des enfants (16% des enquêtés), à régler les frais liés aux soins de santé (11% des enquêtés), aux dépenses d'autres cérémonielles liées aux activités religieuses ou communautaires et à l'achat de biens mobiliers et immobiliers (9% des enquêtés). Très rarement, au paiement du salaire des ouvriers agricole (2% enquêtés).

1.3.3 La mobilisation des appartenances sociales comme ressources d'obtention de crédit et de satisfaction des dépenses de consommation

Dans les zones rurales visitées, les ménages ont recours au crédit afin de satisfaire aux dépenses de consommation de leur membre. La mobilisation de certains groupes appartenances sociales constitue la principale source d'obtention de crédit. La figure 30 montre que trois (3) groupes de références sont les plus sollicités. Ce sont les coopératives de producteurs (30%), la parenté sociale et familiale (26%) et les groupements d'épargne tels que les tontines et les mutuelles (13%). D'autres liens d'affiliation sociale et professionnelle comme les associations d'entraide féminine (9%), les prêteurs d'argent informel communément appelé « *margouillat* » (usuriers) (9%), les traitants/pisteurs du cacao (6%) représentent dans une moindre mesure des sources d'accès au crédit pour les ménages. Dans cette perspective, les ménages de cacaoculteur multiplient leur appartenance les groupes sociaux. Cette multiplicité de groupe d'appartenance accorde une probable possibilité d'avoir accès à des prêts sans intérêt financier en cas besoin pour satisfaire aux dépenses du ménage.



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANO H 2016

1.3.4 La division sociale du travail : un mécanisme socio-temporel de répartition et de satisfaction des dépenses de consommation

En milieu rural, plus précisément dans les villages d'Amélékia, d'Aniassué et de Sankadiokro, il existe une division sociale du travail. Cette division sociale du travail obéit à une répartition des tâches agricoles suivant une temporalité précise et en fonction du sexe et du type d'activité. Ainsi, Les hommes réalisent la culture du cacao et les autres cultures pérennes, et les femmes⁴⁷ s'adonnent à la culture des produits vivriers (manioc, piment, aubergine, gombo...).

De ce fait, pendant la période de la campagne cacaoyère de novembre-décembre-janvier (grande traite) et de juin-juillet-août (petite traite), les dépenses du ménage sont en grande partie adossées au revenu de l'homme. Tandis que dans les périodes intermédiaires et de soudure, les dépenses du ménage en particulier les dépenses alimentaires et d'éducation des enfants sont réalisées par les femmes grâce au revenu capté dans la vente des produits vivrières ou encore des petites activités commerciales exercées par les femmes. En conséquence, cette répartition sociale du travail confine l'homme et la femme dans des rôles différenciés selon la temporalité sociale. Cette répartition socio-temporelle des dépenses de consommation entre l'homme et la femme au sein du ménage en milieu rural met en perspective une structuration des dépenses de consommation fondée en principe sur un rapport d'interdépendance entre les conjoints.

Cette structuration particulière des dépenses des ménages s'origine d'une part dans le cycle annuel de production du cacao et d'autre part dans les modalités d'utilisation de la ressource foncière du ménage. En effet, les chefs de ménages, dès la fin du mois de Février qui marque à la fois la fin de la récolte et de la vente du cacao et le début des pluies de la nouvelle année, initient le désherbage de la plantation et des terres cultivables jouxtant la parcelle principale, pour permettre à leur épouse de semer les produits vivriers

⁴⁷ Dans la région de l'est de la Côte d'Ivoire, l'on observe une forte proportion des femmes en occurrence de l'ethnie Agni qui pratiquent la culture du cacao. Toutefois, dans leur grande majorité, les femmes sont confinées à la pratique des cultures vivrières comme source principale de leur revenu.

soit directement dans la parcelle de cacao soit dans une petite portion de terre mis à disposition par le chef de ménage.

Ces cultures vivrières servent d'une part de produits de consommation alimentaire pour nourrir les membres du ménage et d'autre part de produits commerciaux pour permettre aux ménages d'avoir des ressources financières pour la ventilation des autres postes de dépenses. Ainsi donc, ce cycle annuel de rotation culturelle alliant à la fois culture cacaoyère et culture vivrière sur le même espace agricole du ménage traduit une double réalité sociale. La première réalité met en perspective une reproduction des rapports sociaux existant entre l'homme et la femme dans le champ social du ménage vers le champ économique. En effet, particulièrement en milieu rural les femmes sont confinées à la réalisation des travaux domestiques et ménagers.

Du coup, dans l'imaginaire populaire, elles sont considérées comme l'aide de l'homme. Cette conception collective tend à les positionner dans un rapport de dépendance à l'homme. Cette structuration des rapports au niveau social se reproduit dans la sphère de la production économique du ménage. D'où le fait que les cultures vivrières et autres activités ménagères sont réservées spécifiquement aux femmes et les cultures pérennes considérées comme l'activité des hommes. La seconde réalité met en évidence la rareté des ressources foncière cultivable. En toute évidence, l'indisponibilité des terres agricoles amènent le chef de ménage et sa conjointe à partager la plupart du temps la même parcelle à travers le mécanisme sociotechnique de la division sociale du travail par l'utilisation efficiente de la ressource foncière du ménage.

En somme, la division sociale du travail à travers les indicateurs de la répartition dans le temps et dans l'espace social des activités agricoles, le cycle annuel de production du cacao, les modalités d'utilisation de la ressource foncière du ménage, le rapport de collaboration entre les conjoints et la conception du rôle de l'homme et de la femme dans la communauté rurale, conduit à une structuration diachronique des dépenses de consommation entre l'homme et la femme au sein du ménage.

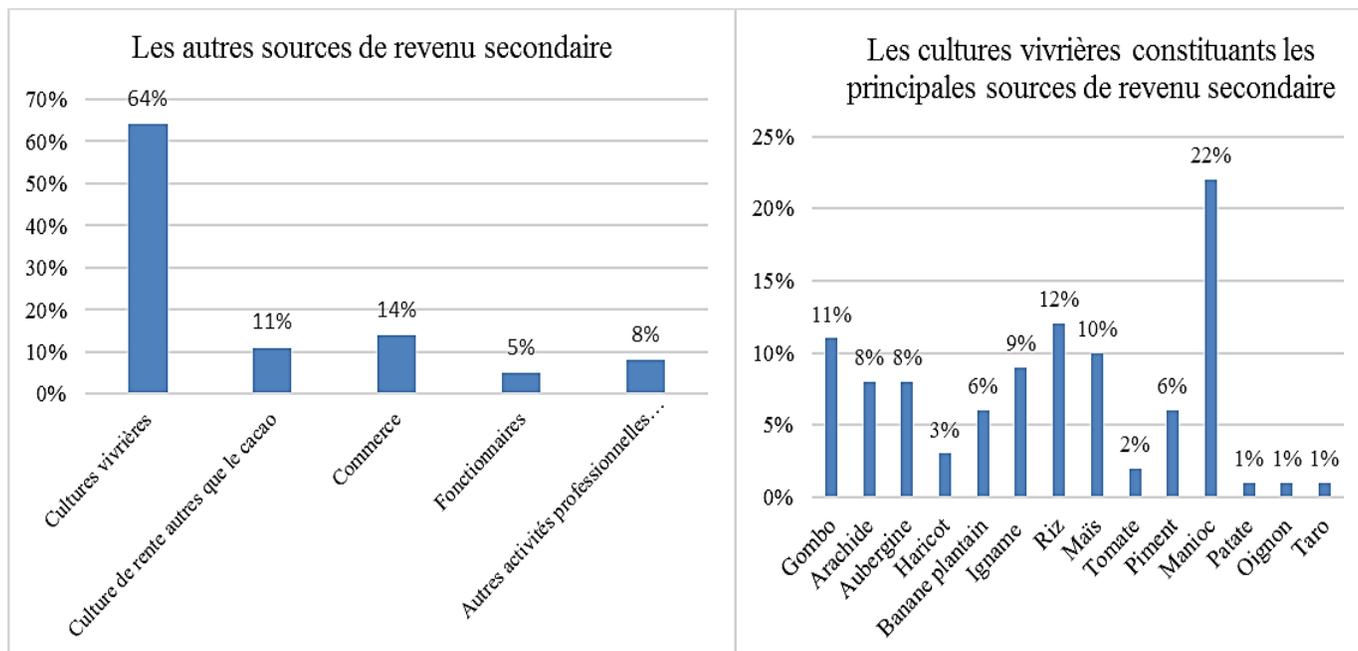
1.4 Les stratégies de résilience mises en œuvre par les ménages pour faire face aux périodes de soudure

Face à l'insatisfaction dans la réalisation des dépenses de consommation, les ménages de cacaoculteur développent de nombreuses stratégies de résilience afin de satisfaire leurs membres. Ainsi, ces stratégies de résilience tournent principalement autour de i) la diversification des sources de revenu et ii) l'ajustement structurel du budget des dépenses de consommation.

1.4.1 La diversification des sources de revenu des ménages

Le décryptage des données quantitatives et qualitatives met en perspective deux (2) principales tendances constituant des stratégies de résilience pour les ménages pendant les périodes de soudure. La première stratégie de résilience mise en œuvre par les ménages producteurs de cacao dans la satisfaction de leurs dépenses de consommation concerne la diversification des sources de revenu. La figure 31 ci-dessous montre les principales sources de revenu secondaires après le revenu du cacao.

Figure 31 : Diversification des sources de revenu des ménages de cacaoculteur



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOI 2016

L'analyse de la figure 31 laisse entrevoir principalement trois (3) sources de diversification de revenu pour les ménages. Ce sont : i) la pratique des cultures vivrières (64% des enquêtés) ; ii) le commerce (14% des enquêtés) et iii) les cultures de rentes autres que le cacao (11% des enquêtés).

D'abord, au niveau de la première source de diversification des revenus c'est-à-dire les cultures vivrières, la culture du manioc (22% des enquêtés), le riz (12% des enquêtés), le gombo (11%) et le maïs (10%) constituent les produits les plus cultivés par l'ensemble des ménages interrogés.

Ces produits servent d'une part à l'autoconsommation du ménage et d'autre part comme première source de diversification du revenu des ménages. Cette source de revenu est essentiellement captée par les femmes. Ensuite, au niveau des cultures de rente autres que le cacao, elles concernent la culture de l'hévéa, du palmier à huile et du café.

Ces cultures sont en majorité pratiquées par les hommes et constitue pour l'ensemble des ménages interrogés la deuxième source de diversification de revenu. Enfin, la pratique des petites activités commerciales telles que la restauration, la vente d'articles divers... constitue la troisième source de diversification des ménages.

En comparaison avec le milieu urbain où les opportunités d'accroissement des sources de revenu pour le ménage peuvent s'inscrire dans plusieurs domaines d'activité, les possibilités en milieu rural se focalisent essentiellement autour d'un seul secteur, en l'occurrence le secteur agricole.

1.4.2 L'ajustement structurel du budget des dépenses de consommation du ménage de cacaoculteur

La deuxième stratégie de résilience adoptée par les ménages dans la satisfaction des dépenses de consommation s'articule autour de l'ajustement structurel du budget des dépenses de consommation. En effet, cette stratégie se perçoit à un double niveau. Tout d'abord, certains ménages modifient la structure des dépenses en réduisant voir supprimant

la part consacrée à certains postes de dépenses en occurrence les dépenses de loisirs, de participations sociales (les transferts de fonds, les dépenses cérémonielles) et surtout les dépenses relatives à l'entretien du champ. Ainsi, la différence économisée est réinjectée dans d'autres dépenses dites incompressibles (alimentation, éducation).

Ensuite, au second niveau les ménages ajustent d'une part les habitudes de consommation aux ressources réelles et rabaissent leur propension à consommer en réduisant la qualité des produits de consommation d'autre part.

Par exemple, au niveau de la consommation alimentaire pendant les périodes de réduction du revenu, les ménages choisissent de manière stratégique de dépenser dans la consommation de poisson fumé plutôt que de la viande ; dans la consommation de riz au détriment du foutou banane ou igname... Ainsi, les préférences alimentaires se voient réduites face à la contrainte budgétaire.

Par ailleurs, ces ajustements dans la structure de dépense de consommation des ménages traduisent aussi un type particulier de rapports sociaux dans lesquels les différents membres du ménage sont inscrits. En effet, ces pratiques d'ajustements structurels du budget mettent en perspective des mécanismes d'exclusion sociale de certains membres du ménage qui ne s'inscrivent pas dans le cercle de système de parenté rapproché.

Autrement dit, les chefs de ménage se soucis beaucoup plus de la satisfaction restreinte de la famille nucléaire. Laissant ainsi à la débrouille du quotidien, les autres membres du ménage. Cet état de fait met en évidence une forme d'individualisation de plus en plus significative des ménages en milieu rural comme cela se perçoit dans les zones urbanisées.

En définitive, le résultat de tous ces mécanismes de résilience mise en œuvre par les ménages face à la cherté de la vie, à la précarisation constante du revenu des producteurs a pour conséquence social le bien-être des membres du ménage. Toutefois, certains

ménages de cacaoculteur ont du mal à développer des stratégies de résilience pour les membres du ménage à la fois.

Ainsi, certains membres surtout de la famille élargie sont exclus de ces mécanismes. Ce qui conduit de plus en plus à l'affaiblissement des solidarités traditionnelles des zones rurales qui fonctionne comme des filets de sécurité sociale pour les économiquement faibles et les disqualifiés sociaux des différentes familles, à la récession de la taille des familles, au déclassement des liens sociaux forts vers des liens sociaux faibles au sein de certains ménages, à l'accroissement de la vulnérabilité et de la précarité sociale pour certains membres des ménages dont les effets sociaux perceptibles dans ces zones rurales visitées sont la délinquance juvénile (consommation de drogue, d'alcool, la sexualité précoce et la criminalité dans ces communautés cacaoyères).

II. LES CONSTITUANTS DU NOYAU CENTRAL ET DU SYSTEME PERIPHERIQUE DE LA REPRESENTATION SOCIALE DE L'EPARGNE DES MENAGES DE CACAOCULTEUR ET AUTRES REFERENTS IDEOLOGIQUES ASSOCIES A LA MOBILISATION DE L'EPARGNE

Dans cette section de l'analyse des résultats, il s'agira de présenter globalement les constituants du noyau central et du système périphérique de la représentation sociale de l'épargne des ménages de cacaoculteur et les deux (2) référents idéologiques qui participent à la mobilisation de l'épargne des ménages de cacaoculteur. Le premier concerne les représentations sociales de l'épargne. L'analyse de ce référent idéologique consiste à la détermination statistique des éléments du noyau central et des éléments du système périphérique de la représentation sociale de l'épargne. Le second référent idéologique s'articulera autour du maintien du statut social du chef de ménage et le troisième, la croyance en "Dieu" comme ressource idéologique de constitution de l'épargne des ménages.

2.1 Les modes d'épargne informel comme constituant du noyau central et les modes d'épargne formel comme éléments du système périphérique de la représentation de l'épargne des ménages

Tableau XVI : Répartition des constituants du noyau central et du système périphérique de la représentation de l'épargne des ménages

Éléments de mise en cause de la représentation de l'épargne Items	Caractéristiques significatives (Éléments centraux) N=141 (%)		Caractéristiques médianes (Éléments du système périphérique) N=141 (%)		Les moins caractéristiques (Éléments contrastés) N=141 (%)		Caractéristique non choisie (Éléments sans rapport) N=141 (%)	
Thésaurisation financière	138	97,9	1	0,7	1	0,7	1	0,7
Réaliser les dépenses futures	91	64,5	31	21,9	13	9,2	1	0,7
Être dans un groupe d'épargne	87	61,7	31	21,9	18	12,8	5	3,5
Biens matériels et immobiliers	80	56,7	36	25,5	24	17	1	0,7
Offrandes divines	73	51,7	43	30,5	20	14,2	4	2,8
Utilisation des plateformes mobiles	17	12,1	114	80,9	17	12,1	1	0,7
L'investissement	24	17	101	71,6	11	7,8	5	3,5
Utilisation des services bancaires	15	10,6	80	56,7	35	24,8	11	7,8
Reserve de précaution	14	9,9	75	53,2	40	28,4	12	8,5
Honorer aux les obligations sociales	68	48,2	20	14,2	47	33,3	6	4,2
Troupeaux de bétails, volailles	52	36,9	18	12,8	65	46,1	6	4,2
Thésaurisation des produits agricoles	32	22,7	16	11,3	81	57,4	12	8,5
Retraite et avenir des enfants	17	12,1	67	47,5	41	29,1	16	11,3

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

Le contrôle de la centralité et de la périphérie de la représentation de l'épargne est effectué à l'aide de la technique de reconnaissance de l'objet. Les données issues de l'évocation hiérarchisée des éléments de mise en cause de la représentation de l'épargne ont fait l'objet d'une analyse descriptive à l'aide du logiciel Excel et, d'une analyse prototypique et catégorielle à travers l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) à l'aide du logiciel Stata. Les tests de significativité ont été réalisés par la méthode des Moindres Carrées Ordinaires (MCO) avec le même logiciel.

Les résultats de l'évocation hiérarchisée des éléments de mise en cause sont consignés dans le tableau XVI ci-dessous. Ces résultats donnent les éléments constitutifs de la représentation des ménages de cacaoculteur sur l'épargne. En effet, le décryptage du tableau (XVI) montre que chez les ménages de cacaoculteur, le noyau central de la représentation de l'épargne s'articule autour de cinq (5) principaux éléments caractéristiques : la thésaurisation financière (97,9%), la réalisation des dépenses futures (64,5%), être dans un groupe d'épargne (61,7%), les biens matériels et immobiliers (56,7%) et les offrandes divines (51,7%). Le tableau montre également que le système périphérique de la représentation de l'épargne chez les ménages de cacaoculteur est composé de quatre (4) éléments : l'utilisation des plateformes mobiles (80,9%), l'investissement (71,6%), l'utilisation des services bancaires (56,7%) et la réserve de précaution (53,2%).

En outre, le dernier groupe d'items à savoir : honorer aux obligations sociales, possession de troupeaux de bétails, volaille..., thésaurisation des produits agricoles et retraite/avenir des enfants n'appartiennent pas aux systèmes de centralité et de périphérie de la représentation de l'épargne. Toutefois, leur caractère très dispersé et contrasté, laisse entrevoir qu'ils sont susceptibles selon une approche individuelle ou contextuelle, appartenir à la représentation de l'épargne, en occurrence les items « honorer les obligations sociales » et « posséder des troupeaux de bétails et de volailles ».

2.2 Analyse économétrique des variables associées à la mobilisation de l'épargne des ménages de producteurs de cacao

Dans cette étape, nous ferons une analyse économétrique pour l'identification des modes d'épargne et des variables socio-démographiques significatives dans la mobilisation de l'épargne des ménages de cacaoculteurs. Vu la nature qualitative dichotomique de notre variable dépendante, nous utiliserons un modèle économétrique binaire, notamment la régression logistique binomiale. Cette méthode d'analyse faisant partie des analyses multivariées explicatives, consiste à prendre en compte simultanément plusieurs variables explicatives dans les analyses. Cela aux fins d'évaluer les effets nets de chaque variable sur la variable dépendante. Notons que les variables explicatives seront à la fois les modes d'épargne pratiqués par les cacaoculteurs, les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages enquêtés et certaines caractéristiques socioculturelles. L'application de la régression logistique permettra d'estimer la probabilité pour qu'un ménage de producteur de cacao pratique soit l'épargne formelle (bancairisation) ou soit l'épargne informelle. Autrement dit, il est question d'estimer l'effet net des variables associées au fait de pratiquer ou non l'épargne formelle au moment de l'enquête.

2.2.1 Spécification de la régression logistique binaire

Si l'on considère le cas de notre variable dépendante, p ($Y=1$) est la probabilité qu'un individu soit dans le système d'épargne formelle et $1-p$ ($Y=0$) la probabilité contraire. Le modèle de régression logistique est donné par la formule ci-après :

$$f(x) = \frac{\exp(x)}{1 + \exp(x)} = p \text{ avec } 0 < f(x) < 1 \text{ et } E(Y) = 1 \text{ ou } 0.$$

L'application de la transformation logit permet ainsi de travailler sur les valeurs comprises dans l'intervalle $[-\infty; +\infty]$. Cela aboutit à la formule suivante :

$$\text{logit } p = \ln \frac{p}{1-p} = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k + \varepsilon$$

$$\text{Logit } p = \beta X \text{ (forme matricielle)}$$

En conclusion,

$$p = \frac{e^{\text{logit } p}}{1 + e^{\text{logit } p}} = \frac{e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_k X_k + \varepsilon}}{1 + e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_k X_k + \varepsilon}}$$

Avec X_i la i ème variable explicative ou régresseur ($0 \leq i \leq k$).

β_i : est le coefficient qui mesure l'effet net de la variable (ou de la modalité) i sur la fréquence de l'événement considéré après ajustement sur toutes les autres.

β_0 : est un constant représentant l'ordonnée à l'origine.

ε : représente la variation aléatoire due à l'action des variables implicites agissant sur la variable à expliquer.

La régression logistique binaire fournit des statistiques d'interprétation des résultats :

- *la statistique de khi-deux (Khi-deux) pour le test de signification du modèle et des paramètres ;*
- *le pseudo R-carré pour le test de l'adéquation du modèle ;*
- *le "odds ratio" ou risque relatif de connaître l'évènement étudié ;*
- *les seuils de signification des odds ratios.*

Le test de khi-deux permet de savoir si le modèle est adéquat ou pas. Si la probabilité critique associée au khi-deux est inférieure au seuil choisi, le modèle est donc adéquat. Ceci signifie que les variables indépendantes considérées dans l'ensemble expliquent la variation de la variable dépendante. Elles peuvent donc prédire la valeur de Y . Dans le cas de cette étude, un modèle sera adéquat lorsque le seuil de signification associé au khi-deux est inférieur ou égale à 5%. Le pseudo R-carré permet d'estimer la part (en %) de la variance de la variable dépendante expliquée par le modèle.

Les odds ratio e^{β_i} , traduisent les risques de pratiquer l'épargne formelle d'un groupe donné par rapport au groupe de référence.

Si β_i est négatif, $e^{\beta_i} < 1$: on a moins de chance de vérifier la propriété. En d'autres termes dans le cadre de la présente étude, les individus appartenant à la modalité considérée de la variable indépendante ont $(1 - e^{\beta_i}) * 100$ ou e^{β_i} fois moins de risque que leurs homologues de la modalité de référence d'être dans l'épargne formelle.

Si $\beta_i = 0$, $e^{\beta_i} = 1$: la modalité considérée n'induit pas de différence dans l'occurrence du phénomène par rapport à la modalité de référence.

Si β_i est positif, $e^{\beta_i} > 1$: on a plus de chance de vérifier la propriété. Autrement dit, dans le cadre de notre étude, les individus appartenant à la modalité considérée de la variable indépendante ont $(e^{\beta_i} - 1) * 100$ ou e^{β_i} fois plus de risque que leurs homologues de la modalité de référence d'être dans l'épargne formelle.

La qualité d'ajustement d'un modèle économétrique demeure une condition préalable avant son utilisation dans toutes analyses. Ainsi, nous ferons recours au test d'adéquation des modèles aux données et le test d'ajustement des modèles afin de nous rassurer de la qualité d'ajustement du modèle utilisé.

2.2.2 Test d'adéquation du modèle

Le test d'adéquation du modèle se fait en se référant à la probabilité de Chi deux. En effet, lorsque la probabilité du chi deux probabilité est inférieure au seuil choisi (5% dans cette étude), le modèle est adéquat ; dans le cas contraire le modèle n'est pas adéquat. L'adéquation d'un modèle montre que les variables indépendantes utilisées, expliquent la variation de la variable dépendante. Par conséquent, elles peuvent bien prédire la valeur de Y. Par ailleurs, le pseudo R-carré sert à évaluer la qualité de l'ajustement du modèle et elle est bornée entre 0 et 1 (0 à 100%). On conclut à un fort pouvoir prédictif du modèle si la statistique est proche de 1. Pour ce qui est de la présente étude, le tableau XVII montre que le Khi2 est significatif au seuil de 1% ($\text{Prob} > \text{chi}^2 = 0.0035$). Quant au pseudo R², il est de 33,06%. Partant des résultats ci-dessus, nous pouvons juger acceptable la qualité du modèle utilisé.

2.2.3 Test d'ajustement du modèle

L'adéquation du modèle peut être appréciée à partir de 3 différents :

- ✓ Le test basé sur le pouvoir explicatif du modèle ;
- ✓ Le test basé sur la comparaison des probabilités observées et estimées au sein de différents profils construits sur les variables explicatives du modèle ou fixés ;
- ✓ Le test consistant à faire la représentation graphique de la qualité discriminatoire du test pour différents seuils.

Pour la présente étude, nous nous ferons recours au premier et le dernier test cité précédemment. Le test basé sur le pouvoir explicatif consiste à déterminer le pouvoir explicatif du modèle en calculant les concordances et discordances entre les valeurs estimées et celles observées. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le pourcentage de bonne prédiction se trouve sur la diagonale (56+39) soit un taux de 76,61. Cela traduit une bonne prédiction. Partant de ces résultats (taux supérieur à 50%), nous pouvons conclure que les variables explicatives retenues dans nos modèles permettent de prédire le type

Tableau XVII : Taux de bonnes prédictions du modèle

Logistic model for type_epargne			
Classified	True		Total
	D	~D	
+	56	17	73
-	12	39	51
Total	68	56	124
Classified + if predicted Pr(D) >= .5 True D defined as type_epargne != 0			
Sensitivity	Pr(+ D)		82.35%
Specificity	Pr(- ~D)		69.64%
Positive predictive value	Pr(D +)		76.71%
Negative predictive value	Pr(~D -)		76.47%
False + rate for true ~D	Pr(+ ~D)		30.36%
False - rate for true D	Pr(- D)		17.65%
False + rate for classified +	Pr(~D +)		23.29%
False - rate for classified -	Pr(D -)		23.53%
Correctly classified			76.61%

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANO H 2016

Pour le test basé sur la représentation graphique de la qualité discriminatoire du test, on reporte sur l'axe des abscisses la variable « 1-spécificité ». Pour un seuil donné, la spécificité est égale à l'effectif de « y » correctement estimé à 0 sur le nombre de « « y=0 » observé. En ordonnée, on reporte la « sensibilité » du modèle qui correspond au nombre de « y » correctement estimé à 1 sur le nombre de « y=1 » observé. À partir de ces méthodes on a la courbe qu'on obtient ROC (Receiver Operating Characteristic). L'aire sous la courbe ROC est un estimateur de l'efficacité globale du test :

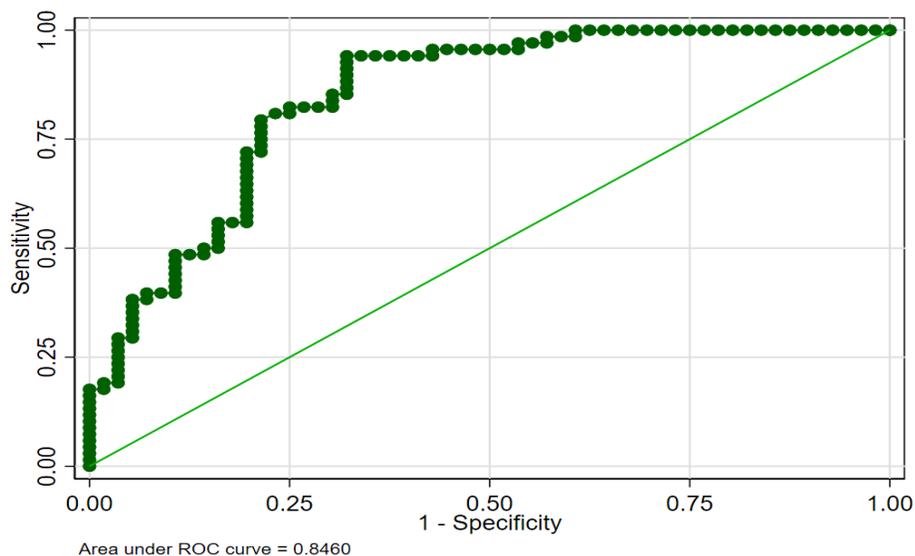
- Si le test n'est pas informatif, l'aire est de $\frac{1}{2}$.
- Si le test est parfaitement discriminatif, l'aire sera de 1.

On peut se donner comme règle, la règle du pouce pour apprécier cet ajustement. Pour une aire comprise, entre :

- 0,90 et 1 excellente discrimination.
- 0,80-0,90 bonne discrimination
- 0,70-0,80 faible discrimination
- 0,60-0,70 très faible discrimination
- 0,50-0,60 mauvaise discrimination

En observant le graphique (ROC), plus la courbe s'écarte de la bissectrice, meilleure est la discrimination, par conséquent le modèle est meilleur. En appliquant cette règle à la courbe obtenue dans notre analyse, nous concluons que le pouvoir discriminatoire est bon (Area under curve=0,8460).

Figure 32 : Courbe ROC donnant le pouvoir discriminatif du modèle



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

2.2.4 Test de rapport de vraisemblance des variables liées à la mobilisation de l'épargne

Tableau XVIII : Effets nets (Odds Ratio) des variables indépendantes sur le type d'épargne

Variables	Odds Ratio	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Statut d'occupation						
Maison familiale	.0651906	.0697163	-2.55	0.011	.0080148	.5302476
Locataire	.2870634	.283489	-1.26	0.206	.0414357	1.988752
Propriétaire	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Statut matrimoniale						
Marié (e)/Union traditionnelle	.1650155	.1493562	-1.99	0.047	.0279962	.9726374
Célibataire sans enfants	.0065727	.0099665	-3.31	0.001	.0003365	.1283674
Séparé(e) / divorcé(e)		1 (empty)				
Célibataire avec enfants	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Veuf/Veuve	.0089288	.0124008	-3.40	0.001	.000587	.1358259
Sexe						
Féminin	.2816091	.2472083	-1.44	0.149	.0503995	1.573502
Masculin	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Sert à réaliser les dépenses futures						
D'accord	.0540583	.0569143	-2.77	0.006	.0068658	.4256328
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Sert à investir						
D'accord	3.155976	3.357546	1.08	0.280	.3922531	25.39223
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Sert à honorer ses obligations						
D'accord	1.443136	.8963291	0.59	0.555	.4271964	4.875138
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Réserve de précaution						
D'accord	.1835967	.1444991	-2.15	0.031	.0392582	.8586174
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Offrande divine						
D'accord	.6076178	.5471112	-0.55	0.580	.1040379	3.548701
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Niveau d'instruction						
Primaire	2.92907	2.354786	1.34	0.181	.6059235	14.1593
Secondaire général.	.8492526	.6874525	-0.20	0.840	.1737828	4.15018
Secondaire tech / prof.	3.325525	4.69606	0.85	0.395	.2088607	52.94974
Supérieur.	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
École coranique	3.918234	4.470148	1.20	0.231	.4187843	36.65982
Nationalité						
Non ivoirien	.459939	.4636651	-0.77	0.441	.063768	3.317398
Ivoirien	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Garder l'argent à la maison						
D'accord	.6349252	.3874525	-0.20	0.710	.1337828	4.13248
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Garder agricole						
D'accord	2.193073	1.763755	0.98	0.329	.4534023	10.60773
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Être dans un groupe de tontine						
D'accord	4.624876	4.02326	1.76	0.078	.8406691	25.4434
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Épargne électronique						
D'accord	.6239671	.8727885	-0.34	0.736	.0402276	9.678314
Pas d'accord	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Avoir des troupeaux de bœuf						
D'accord	.23937	.1788128	-1.91	0.056	.0553618	1.034974

<i>Pas d'accord</i>	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Avoir de l'or et des bijoux						
<i>D'accord</i>	1.566781	1.370326	0.51	0.608	.2821867	8.699212
<i>Pas d'accord</i>	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Avoir compte bancaire						
<i>D'accord</i>	4.977277	3.215569	2.48	0.013	1.40305	17.65673
<i>Pas d'accord</i>	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Age						
[19;30]	7.861907	9.007776	1.80	0.072	.8322698	74.26628
[41;50]	1.106787	.9200762	0.12	0.903	.2169987	5.645093
[31;40]	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
[51;60]	.1780755	.2031518	-1.51	0.130	.0190343	1.665984
[60 et plus]	.3334026	.3524922	-1.04	0.299	.0419788	2.647937
Religion						
<i>Catholique</i>	1.642844	1.656093	0.49	0.622	.2277877	11.84847
<i>Protestante/Méthodiste</i>	.7171871	.956408	-0.25	0.803	.0525423	9.7894
<i>Évangélique/Pentecôtiste</i>	.1006496	.1388647	-1.66	0.096	.0067363	1.503838
<i>Animiste</i>	.6252971	.6300783	-0.47	0.641	.0867713	4.506056
<i>Musulman</i>	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
_cons	117.2607	277.5239	2.01	0.044	1.133945	12125.87

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANO 2016

2.2.4.1 Les variables non significatives associées à la mobilisation de l'épargne

Il ressort des résultats de l'estimation que 11 variables explicatives sur les 20 utilisées dans le modèle n'ont aucune de leurs modalités significatives. En effet, toutes les probabilités critiques associées aux modalités de ces variables sont supérieures à 5%. Ce sont :

• <i>L'investissement</i>	• <i>Argent électronique</i>
• <i>Thésaurisation des produits agricoles</i>	• <i>Honorer les obligations sociales</i>
• <i>Avoir de l'or des bijoux</i>	• <i>Sexe</i>
• <i>Retraite et avenir des enfants</i>	• <i>Religion</i>
• <i>Offrandes divines</i>	• <i>Niveau d'instruction</i>
• <i>Utilisation des plateformes mobiles</i>	

2.2.4.2 Les variables significatives associées à la mobilisation de l'épargne

- Statut d'occupation du logement

En se basant sur le modèle, on constate que comparativement aux individus propriétaire de la maison, ceux vivant dans la maison familiale ont 0,065 fois moins de chance de faire recours à l'épargne moderne. Par ailleurs, qu'il n'y a pas de différence significative entre les individus vivants en location et les propriétaires en termes de recours aux systèmes d'épargne. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les propriétaires de maisons n'ont pas de loyer à payer les fins de mois donc pourraient faire plus d'économie en épargnant en banque contrairement aux locataires et ceux qui vivent en famille.

- Réaliser les dépenses futures

Parmi les individus enquêtés, on note que ceux qui sont d'avis avec le fait que l'épargne sert à réaliser les dépenses futures sont 0,05 fois moins de risque de faire recours aux systèmes d'épargne moderne comparativement à ceux qui ne partagent pas leurs avis.

- Statut matrimonial

Comparés aux mariés, les veufs/veuves et les célibataires sans enfants ont respectivement 0,08 et 0,06 fois moins de risque de s'engager dans l'épargne moderne. Quant aux célibataires avec enfants, ils ont 0,16 fois plus de chance de faire recours à l'épargne moderne. L'on pourrait justifier cet état par le fait que ces derniers, bien que n'étant pas encore marié, ont déjà un enfant et pense donc à épargner de manière sûre pour assurer l'avenir de cet enfant.

- Réserve de précaution

Les individus ne partageant pas l'avis selon lequel l'épargne constitue une réserve de précaution ont 0,18 fois plus de chance de faire recours au système moderne comparativement à ceux qui partagent cet avis.

- Avoir un troupeau de bétail, la ferme de volaille

Les individus qui ne pensent pas que l'épargne consiste à avoir un troupeau de bétail ou une ferme de volaille ont 4,17 fois plus de chance d'épargner en banque et/ou dans un mobile money par rapport à ceux qui ont une pensée opposée à leur. Cela se justifie par le fait qu'au lieu d'investir dans les troupeaux pour épargner, ces individus préfèrent aller sécuriser leurs argents dans les banques ou sur leurs comptes mobiles money.

- Nationalité

Le modèle révèle que les individus non ivoiriens ont 0,46 fois moins de risque de garder leurs argents à la banque et/ou sur leurs comptes orange money. En effet, compte tenu du fait que dans la zone d'étude les individus non ivoiriens qu'on retrouve pratiquent essentiellement la cacaoculture pour rapatrier leurs fonds dans leurs pays d'origine, cela fait qu'ils préfèrent garder leurs argents en espèces dans leurs logements afin d'en avoir accès quand ils le veulent.

- Avoir un compte bancaire

L'analyse des résultats du modèle montre que l'individu qui ne sont pas d'accord avec le fait qu'avoir un compte bancaire permet d'épargner ont 4,97 fois moins de risque d'épargner par rapport à ceux qui ne partagent pas leur pensée. Cela pourrait paraître évident dans la mesure où les individus possédant déjà un compte bancaire quel que soit la nature de ce compte, ont déjà franchi un grand pas vers l'épargne bancaire et sont donc plus sujets à y garder leurs argents.

- L'âge

L'âge des individus constitue un facteur de ségrégation en termes de recours aux systèmes d'épargne. En effet, comme l'indiquent les résultats du modèle, l'individu de [31 ;40], [41 ;50], [51 ;60] et [60 ans et plus] ont respectivement 0,13, 0,14, 0,02 et 0,04 fois moins de chance de faire recours à l'épargne moderne par rapport à la jeune génération de [19 ;30]

ans. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les plus jeunes ont souvent encore moins de charge car étant en majorité célibataire et donc ont un peu plus d'argent à économiser. Par ailleurs, l'on pourrait évoquer aussi le fait que ces jeunes soient un peu plus ouverts à la modernité, et donc plus partant pour épargner en banque et/ou sur mobile money.

2.2.5. Test de significativité globale des dimensions catégorielles des variables liées à la mobilisation de l'épargne

L'observation de la structuration du système de représentation sociale de l'épargne montre une similitude d'une part entre les éléments constitutifs du noyau central et d'autre part entre les items du système périphérique. Une Analyse par Correspondance Multiples (ACM) a été faite afin d'aboutir à des cartes de représentation sur lesquelles on peut visuellement observer les proximités entre les variables qualitatives et en faire des dimensions catégorielles. L'Analyse par Correspondances Multiples (ACM) a permis de faire ressortir deux dimensions catégorielles à partir des treize (13) variables comme le montre le tableau (XVI) à ci-dessous. Premièrement, la dimension un (1) correspondant à la catégorie nommée par l'ensemble *des modes d'épargne informel* et secondairement, la dimension deux (2) correspondant à l'ensemble *des modes d'épargne formel*. La consistance des dimensions est donnée par le coefficient « Alpha de Cronbach » qui mesure la cohérence interne des éléments qui constituent une dimension. Une bonne mesure de fiabilité (ou de cohérence) correspond à une valeur de l'indice supérieure à 70%.

Dans cette analyse, une bonne cohérence interne des variables regroupées se dégage. L'indice donne une valeur de 78,8% pour la première dimension et 74,8% pour la deuxième dimension. Autrement dit, les constituants du noyau central de la représentation sociale de l'épargne des ménages proviennent essentiellement des modes d'épargne informelle. Tandis que les éléments de reconnaissance du système périphérique de la représentation sociale de l'épargne résultent des modes d'épargne formels.

Tableau XIX : Les dimensions catégorielles de l'analyse des correspondances multiples des éléments constituant la représentation de l'épargne

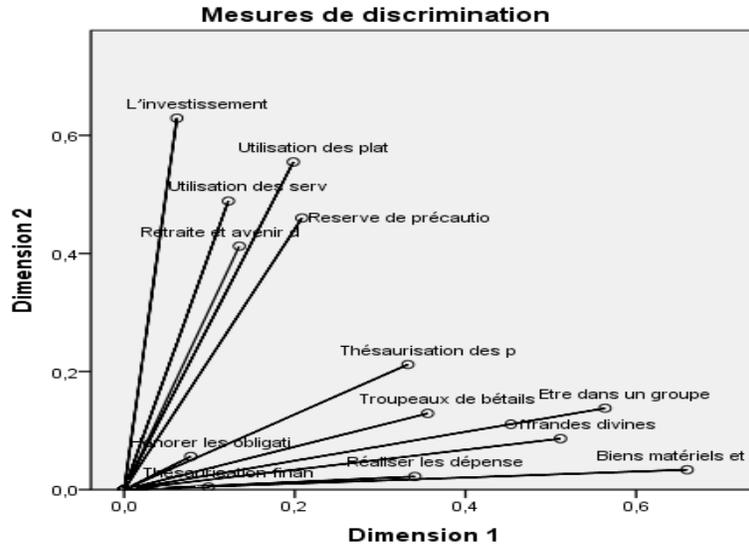
Dimension 1	Dimension 2
Les modes d'épargne informelle	Les modes d'épargne formelle
Être dans un groupe d'épargne	Utilisation des services bancaires
Biens matériels et immobiliers	Utilisation des plateformes mobiles
Honorer aux les obligations sociales	L'investissement
Réaliser les dépenses futures	Réserve de précaution
Troupeaux de bétails, volailles	Retraite et avenir des enfants
Offrandes divines	
Thésaurisation des produits agricoles	
Thésaurisation financière	

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

Le tableau (XVII) ci-dessous met en évidence les corrélations des variables par rapport chacune des dimensions. Sur les huit (8) variables de la première dimension catégorielle, six (6) variables sont fortement corrélées aux modes d'épargne informel alors que toutes les cinq (5) variables de la deuxième dimension catégorielle sont fortement corrélées aux modes d'épargne formel. Seuls les items « Thésaurisation financière » et « Honorer les obligations sociales » ne sont corrélées ni à la première ni à la deuxième dimension dans le modèle statistique.

Tableau XX : Corrélation de chaque variable par rapport aux dimensions catégorielles des éléments constituant la représentation sociale de l'épargne

Variables	Dimension 1	Dimension 2	Moyenne
Thésaurisation financière	0,099	0,004	0,052
Utilisation des services bancaires	0,122	0,489**	0,305
Être dans un groupe d'épargne	0,563***	0,138	0,351
Réaliser les dépenses futures	0,341*	0,022	0,181
Troupeaux de bétails, volailles	0,356*	0,129	0,242
Biens matériels et immobiliers	0,660***	0,034	0,347
Offrandes divines	0,511***	0,086	0,299
Utilisation des plateformes mobiles	0,198	0,555***	0,377
L'investissement	0,062	0,629***	0,346
Thésaurisation des produits agricoles	0,333*	0,212	0,272
Honorer les obligations sociales	0,078	0,056	0,067
Reserve de précaution	0,208	0,460**	0,334
Retraite et avenir des enfants	0,135	0,412**	0,274



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

Pour voir la significativité des deux dimensions pris séparément dans leur ensemble sur la mobilisation de l'épargne et aussi de certaines variables sociodémographiques, nous avons estimé un modèle de régression linéaire ou par les Moindre Carrés Ordinaires (MCO). Les variables liées à la mobilisation de l'épargne sont représentées dans le modèle par les deux dimensions (les modes d'épargne informels et les modes d'épargne informel) comme le montre la figure 33. Les variables qui sont significatives sont celles dont la p-valeur est inférieure ou égal à 0,05 (voir Tableau XVIII).

Pour voir la significativité des variables de mobilisation de l'épargne et des variables sociodémographiques sur l'épargne nous avons estimé un modèle par MCO. Les variables de mobilisation de l'épargne sont représentées dans le modèle par les deux dimensions comme le montre le tableau 1. Les résultats du modèle sont consignés dans le tableau suivant. Les variables qui sont significatives sont celles dont la p-value est inférieure à 0,05. Nous remarquons que seule la dimension 2 est significative. Ce qui veut dire que les variables constituant la deuxième dimension agissent significativement sur l'épargne.

Tableau XXI : Test de significativité des dimensions catégorielles des représentations sur la mobilisation de l'épargne

Variable à expliquer	Variabiles explicatives	Dimension de représentation	Coefficients	P-value
Mobilisation de l'épargne	Les modes d'épargne informelle	Dimension 1	51921	0,173
	Les modes d'épargne formelle	Dimension 2	250235***	0

*** : P-value $\leq 0,05$

Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

2.2 L'affirmation du statut social comme ressource idéologique liée à la pratique de l'épargne

Dans la société traditionnelle de la région de *l'Indénié Djuablin* dominé par la population *Agni*, le statut social détermine la personnalité de l'individu. En effet, la capacité de l'individu à survenir à un besoin lui confère un statut social d'homme ou de femme responsable. L'enquête a révélé que la mobilisation de l'épargne permet d'affirmer le statut social de l'acteur dont le rôle est d'assurer la survie économique du ménage.

La clé de répartition des dépenses dans les ménages indique que les dépenses primaires sont principalement adossées aux revenus des conjoints, alors que celles dites secondaires sont plus effectuées par les conjointes. Ces rapports aux dépenses au sein des ménages des villages visités, traduit ainsi la capacité des acteurs à mobiliser l'épargne comme l'indique ce propos ci-après :

« Dans ce village tout le monde se bat pour assurer les besoins de sa famille. Femme comme garçon, nous sommes tous à la tâche. Voyez-vous, moi, je me débrouille au marché de d'Amélékia où je gère un magasin de produits cosmétiques. Ma femme, elle est à la maison ici. Mais, elle produit et vend de l'attiéké (aliment à base de semoule de manioc). On se complète dans le ménage. C'est moi qui prends en charge les dépenses essentielles du ménage et ma femme les petites dépenses. Mais, la différence entre elle et moi, c'est que quand ça chauffe c'est moi qui intervient pour régler le problème. C'est grâce à l'argent que j'économise dans le mois. Donc, il faut toujours fait ça sinon toi l'homme tu vas avoir toujours honte dans le village ». (Homme, Chef de ménage)

Si la mobilisation des ressources est une contrainte majeure pour les acteurs des ménages, la répartition sociale des dépenses indique une asymétrie dans l'allocation desdites ressources. Alors que les conjoints s'approprient les dépenses dites essentielles du fait d'un revenu permanent lié à l'activité cacaoyère, les dépenses des conjointes quant à elles restent subordonnées aux dépenses de son conjoint au regard de son activité moins rémunérée.

Dans ces conditions, le statut d'épargnant confère la puissance décisionnelle à l'acteur dont le revenu est plus important dans le ménage. Ce statut d'épargnant met en relief un rapport de domination au sein du ménage. Dans cette perspective, en tant que chef de ménage, le conjoint dispose d'une certaine marge de manœuvre en raison de son statut d'épargnant qui lui permet d'infléchir les positions sociales et les prises des décisions au sein du ménage.

Toutefois, dans certaines situations les conjointes bénéficient d'un avantage comparatif en matière de gestion quotidienne du ménage. En effet, bien que n'ayant pas une épargne en termes de valeur financière plus importante que les hommes, leur propension à l'épargne est sensiblement plus élevée que ceux-ci. Elles mettent en branle des stratégies de survie pour assurer l'alimentation quotidienne des membres du ménage, y compris l'aide financière au conjoint surtout pendant les périodes de soudure où les ressources se font rares.

Ces stratégies consistent par exemple pour elles à mener des petites activités agricoles d'autoconsommation familiale, de faire du commerce de vivrier qui leur permet de dégager de petit montant d'épargne. Le témoignage d'une enquêtée illustre cette analyse en ces termes :

« Je suis une femme qui ne se laisse pas comme cela. Même si mon mari économise l'argent pour la famille, moi je dois l'aider parce que ce n'est pas du tout facile même ici au village. À cause de ça, j'ai un petit champ de manioc associé à des cultures saisonnières comme aubergines, gombo, piments ; un peu de tout quoi ! Et c'est ça qui me permet de nourrir à chaque la famille quand l'argent de cacao fini et même le peu

qu'il a gardé. Aussi, l'argent que mon mari me donne, comme ce n'est pas beaucoup, je prends ça pour payer autres choses comme poisson, charbon, bois de chauffe... » (Femme, ménagère, Sankadiokro).

L'activité agricole ou le petit commerce qu'exercent ces femmes permet d'assurer le repas quotidien du ménage en dépit du budget familial proposé par les conjoints. Cette contribution des conjointes qui consiste à supporter aussi les charges du ménage tend à modifier les rapports entre les acteurs.

Ainsi, la position de domination qui caractérisait les chefs de ménages par l'affirmation de leur statut d'épargnant se transforme en rapports de complémentarité du fait du rôle prépondérant que jouent désormais les conjointes dans la participation aux dépenses. Il s'agit là aussi d'une affirmation de soi qui n'est pas lié au statut d'épargnant mais qui a tout de même sa raison d'être.

2.3 La protection communautaire et les bénédictions divines comme croyances socio-religieuses dans la constitution de l'épargne

Les espaces villageois d'Amélékia, de Sankadiokro et d'Aniassué sont dominés principalement par trois confessions religieuses. Le christianisme, l'animisme confondu à la pratique du *Komian* et l'islam. Les données indiquent que plus de la moitié des enquêtés (53%) appartient à la religion chrétienne. Les animistes plus ou moins adeptes de la religion *Komian* (27%) et l'islam (20%) constituent l'autre partie de la population.

À côté de ces religions, foisonnent une multitude de groupements communautaires et d'association allant du lignage jusqu'au groupe socio-professionnel en passant par l'appartenance d'origine et qui tiennent compte ma foi du sexe, de l'âge des individus..., en sommes de déterminants discriminatoires.

Ces religions et groupements communautaires ou associatifs véhiculent respectivement une idéologie du don et les principes de la protection sociocommunautaire.

S'agissant des religions, cette idéologie s'apparente au « don divin⁴⁸ ». Ainsi, la plupart des personnes enquêtées pratiquant l'une des religions ci-dessous citées, inscrivent leurs actions d'épargne dans une logique de don comme l'exigent leurs différentes croyances. Un pan du discours d'un chef de ménage enquête pendant les focus group met en relief cette dimension cognitive de la mobilisation de l'épargne des ménages :

« C'est grâce à Dieu qu'on vit. C'est pourquoi, moi je l'adore tous les jours. Il est magnifique. Normalement un bon chrétien doit aller à l'église ou au temple tous les dimanches pour louer le Seigneur Jésus Christ, roi des rois pour ses œuvres. Et quand on y va, il faut participer à l'édification de l'église et moi je donne ce que j'ai gardé pour lui. C'est parce que je n'ai assez de moyens sinon j'allais donner plus que je donne d'habitude c'est-à-dire plus de 1000 FCFA comme quête et 20000 FCFA comme dîme. Tu vois, notre église comme elle est grande, c'est parce que tout le monde fait des dons. Dieu compte sur nous pour que sa parole touche le maximum de personne. Donc pour cela, il faut contribuer à l'œuvre. Quand tu donnes à Dieu sans compter, il se souvient de toi ».

La mobilisation de l'épargne par les ménages en contexte religieux ne tient pas compte du statut de l'épargnant. Le dogme de la croyance divine qui se traduit par la pratique de la charité laisse penser aux ménages qu'en « donnant à Dieu, l'on reçoit beaucoup plus en retour ». Il y a là une manipulation du principe de réciprocité, c'est-à-dire du système d'échanges qui constitue une composante importante du répertoire symbolique des couches inférieures de la société, et qui oriente leurs rapports sociaux comme leurs rapports avec la divinité (Soko, 2010).

Le paroxysme de cette pratique d'épargne (épargne religieuse) tient lieu d'une démonstration financière à l'occasion des fêtes religieuses (fête des moissons, rentrées pastorales ou fêtes de la charité) des différentes communautés religieuses. Pendant ces

⁴⁸ Selon une prescription biblique, le fidèle chrétien doit épargner dans la maison de Dieu afin de recevoir en retour la grâce céleste.

cérémonies religieuses, les ménages expriment leur reconnaissance à Dieu par des dons importants en numéraire et/ou en nature à travers leurs épargnes.

Quant aux groupements communautaires ou associatifs, ils mobilisent les principes de la protection sociale et communautaire à savoir la solidarité intragénérationnelle et l'assistance aux membres. Tous les enquêtés de notre étude sont quasi membres d'un groupement associatif (groupe d'origine, groupe religieux, féminin), groupement coopératif (groupe professionnel,) ou groupement communautaire (lignage, groupe d'âge). Ces groupes peuvent être juste des regroupements identitaires, d'appartenance professionnelle ou souvent être des groupements très complexes comme les mutuelles de développement.

Cependant, le but de ces groupements est de mettre en place des mécanismes de protection individuelle et collective des membres face à l'exposition aux menaces sociales. Sous cet angle, la participation financière à ces groupes sociaux sous forme de cotisation souvent hebdomadaire, mensuel, trimestrielle..., au fonctionnement de la structure de protection constitue une épargne.

Cette épargne financière se transforme en principe, en investissement social dont le retour sur investissement en cas de nécessité (soin de santé, décès d'un membre du groupe de référence ou de l'un de ces ascendants ou descendants, défrichage de parcelle, récolte et cabossage de cacao...) est la mobilisation de la solidarité traditionnelle qui fonctionne à travers l'assistance soit financière, matériel ou humaine des autres membres à la satisfaction du besoin du membre en difficulté. Une partie de l'entretien réalisé avec un chef de ménage, président d'une association villageoise met en évidence cette réalité.

« (...) Au village ici, on n'a pas les sociétés d'assurance comme ceux qui travaillent à Abidjan. Donc l'association que j'ai mis en place là, c'est pour tous mes frères burkinabés qui travaillent comme manœuvre dans les champs. Si l'un de nous tombe malade, et qu'il n'a pas d'argent, l'association va lui donner l'argent pour qu'il paie les médicaments. Ça fait à peine cinq jours que l'association a remis 100.000f CFA à quelqu'un qui a perdu sa maman au Burkina. Ce n'est pas grande chose, mais cela peut lui permettre de voyager et aller enterrer sa maman. (...) Mais, c'est parce qu'il paie ses cotisations à chaque qu'on lui a remis cette somme d'argent. Ceux qui ne sont pas à jours

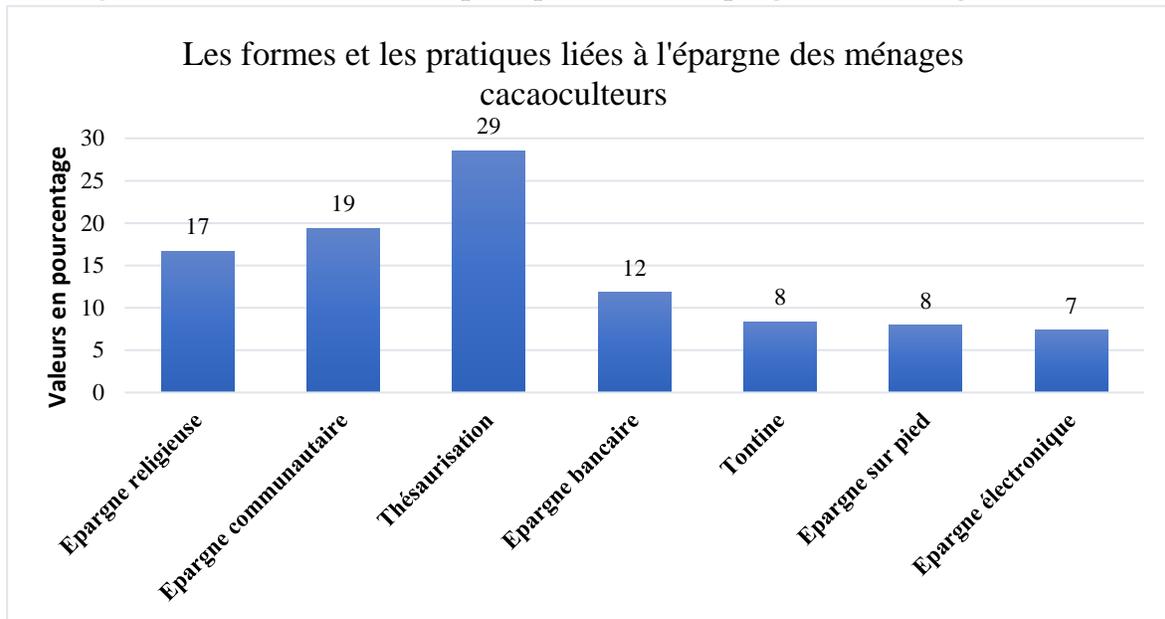
de leurs cotisations, on leur donne quelque chose mais ce n'est pas comme pour ceux paient leurs cotisations. Souvent aussi, lorsqu'un membre de l'association a besoin de personnes pour l'aider dans son champ, l'association peut aller travailler là-bas, et il donne juste à manger à tout le groupe et peu d'argent qu'on met dans la caisse ».

On observe une double perspective analytique dans les pratiques au sein des groupements. Le premier concerne le caractère non marchand de l'échange des biens (financiers, matériels), des services au sein des groupements et l'obligation d'assistance d'un membre du groupe de référence qui s'apparente logiquement à une forme de pratique de don – contre don des acteurs. Le second quant à lui renvoie à l'aspect régulier des cotisations financières qui est une traduction symbolique de la relation de protection sociale qu'accordent les associations, les mutuelles, les coopératives...

III. FORMES ET PRATIQUES SOCIALES LIEES A LA MOBILISATION DE L'EPARGNE DES MENAGES CACAOCULTEURS

Il existe plusieurs formes ou pratiques sociales liées à la mobilisation de l'épargne par les ménages ruraux. Ces pratiques se présentent sous la forme d'épargne individualisée ou à travers des réseaux constitués (épargne collective). Les résultats de l'enquête donnent les différentes proportions des pratiques de l'épargne sur la figure 33 ci-dessous :

Figure 33 : Les formes et les pratiques liées à l'épargne des ménages de cacaoculteur



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOH 2016

Le graphique montre sept (7) formes d'épargne ou pratiques sociales liées à l'épargne qui peuvent être regroupées en deux grands groupes : l'épargne individualisée comportant l'épargne domestique, l'épargne bancaire, l'épargne électronique et l'épargne sur pied, puis l'épargne par réseaux constitués (épargne religieuse, épargne communautaire et tontine). On note en effet, une proportion importante à la tendance d'une épargne individuelle (56% des ménages concernés). Ces derniers, bien qu'ayant opté pour une épargne individuelle, sont impliqués à la vie sociale du village. Cette caractéristique n'occulte pas le fait que 44% représentant l'ensemble des ménages épargnent en réseaux constitués. Cela dénote d'un souci de maintien ou de renforcement du lien social qui caractérise cette communauté villageoise.

3.1 Les pratiques individuelles de mobilisation de l'épargne des ménages

Ces pratiques sont beaucoup plus répandues dans les villages enquêtés. Elles se présentent sous forme de thésaurisation (29%), d'épargne bancaire (12%), d'épargne électronique (7%) et d'épargne sur pied (8%) soit un total de 56%. Ces formes d'épargne constituent non seulement des réserves matérielles et économiques que les ménages accumulent et utilisent pour faire face aux incertitudes de la vie (pauvreté, famine, cherté de la vie, maladies, calamités...). Mais au-delà, d'envisager certaines dépenses de participations sociales. Dans cette logique, une bonne partie des pratiques à priori individuelles de mobilisation de l'épargne s'inscrivent dans une dimension collective. Il en est ainsi de la thésaurisation qui est constituée d'objets matériels (bijoux, appareils traditionnels, chasse mouches...) et/ou d'espèces d'argent destinés à honorer des engagements sociaux. Le discours d'un enquêté décrit cette pratique à travers ce récit :

« Chez nous les Agni, chaque grande famille possède des biens en nature comme en espèces d'argent. C'est ça qui lui donne de la valeur dans le village. Moi, par exemple, je suis l'héritier de mon oncle maternel et l'ensemble des membres de ma famille m'a choisi pour garder les biens de notre famille qui sont des choses d'avant, de nos ancêtres. Ce sont des choses (objets traditionnels de valeurs, argent liquide) très précieuses que nous dévoilons de temps en temps pendant les grands moments de fêtes ou de décès. Lorsqu'il y a ces occasions, on sort ces choses-là, tout le village voit et respecte la famille parce que ce sont des choses de valeurs et qui prouve que notre famille est noble », (Homme, chef de ménage à Sankadiokro).

Cette thésaurisation financière et matérielle est différente de l'épargne bancaire qui est la forme classique de réalisation des économies en plaçant des fonds dans une entreprise bancaire. Une catégorie d'enquêtés (14%) qui s'adonne à cette pratique y voit la mesure de la précaution face aux imprévisibilités de la vie notamment les cas de maladie et de décès. Mais, cette épargne leur offre également l'avantage de participer aux événements socio-culturels comme le témoigne cet enquêté :

« Grâce à mon argent qui est à la coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC), je suis tranquille parce qu'en cas de quelque chose, je peux réagir. C'est important de le dire. Chaque fois que mes ventes me rapportent un peu d'argent, je m'en vais verser sur mon compte. On ne sait jamais, il y a trop de petits voleurs ici dans le village. Or, quand l'argent est en banque, tu es en paix. [...] En fait, j'économise de l'argent à la banque pour régler

les problèmes de famille. Par exemple, si quelqu'un est très malade dans ma famille, je prends aussi pour le soigner. Ou bien, quand il y a la fête de génération, j'utilise mon argent de la banque aussi pour habiller les membres de ma famille et puis pour fêter. Voilà pourquoi, je garde mon argent à la banque », (Femme, chef de ménage à Amélékia).

Certes, l'épargne bancaire permet de sécuriser et de garantir une disponibilité de fonds pour les épargnants mais les difficultés de souscription, l'inexistence des structures bancaires à proximité des villages, conduisent les ménages vers des formes d'épargne dites informelles dans les différents réseaux sociaux dans lesquels ils sont intégrés.

3.2 La mobilisation de l'épargne des ménages en réseaux sociaux constitués

Les formes de mobilisation de l'épargne des ménages en réseaux constitués les plus connues sont l'épargne religieuse (17%), l'épargne de solidarité intra-générationnelle (19%) et la pratique de la tontine (8%). En effet, comme évoqué plus haut, la religion est un véhicule de l'idéologie de la grâce divine. Les pratiques d'épargne développées par les ménages se caractérisent par des versements de deniers de culte, des collectes de fonds (offrandes, quêtes) organisées pendant les moments de cultes, des cotisations mensuelles de dîmes, etc. Cette épargne est destinée à faire « l'œuvre de Dieu » comme en témoigne un enquêté :

« Les dons qui sont faits par les fidèles chrétiens sont bénis. Quand ils donnent, c'est pour participer à l'édification de l'église, c'est-à-dire à l'évangélisation. Il y a beaucoup de choses dont l'église a besoin pour avancer. Donc, quand on cotise, c'est pour faire face aux charges de l'église, c'est-à-dire payer les frais d'électricité, d'eau courante, rémunérer le clergé, construire le temple, etc. Mais, tous ces dons ne sont pas gratuits parce que celui qui donne reçoit toujours en retour. Dieu se manifeste à lui par des bénédictions », (Homme, chef de ménage pratiquant la religion chrétienne).

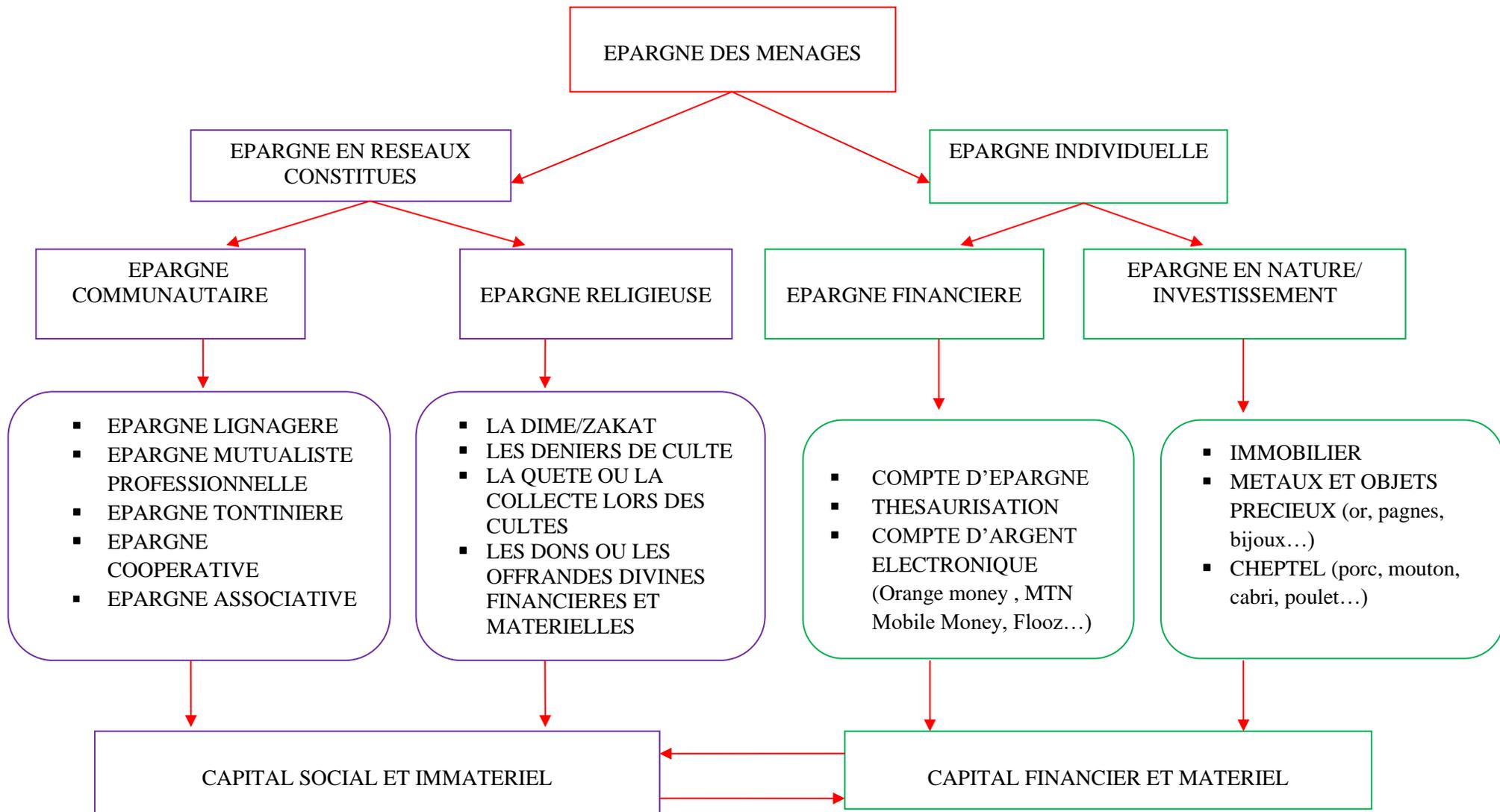
L'importance de cette forme d'épargne trouve sa justification dans un double caractère : elle est à la fois un élément de participation et d'intégration à la vie d'une communauté religieuse mais également une source de protection divine et de productions immatérielles. Autrement dit, dans le contexte religieux, les dons ou autres cotisations faits par les ménages à cette institution sociale subissent un processus de transformation tendant à une dématérialisation symbolique de la valeur accordée normativement à l'épargne à travers des rites religieux (les prières). En effet, ces rites religieux réinterprètent le sens de

cette participation financière des ménages à travers un processus de sacralisation et de sanctification de la contribution financière des ménages. La dépouillant ainsi de ces propriétés économiques (épargne) tout en lui accordant en perspective, toutes les propriétés de la divinité ('*semence divine*').

En ce qui concerne l'épargne de solidarité intra-générationnelle, elle symbolise les dépenses de détermination sociale. En effet, les ménages, de par leur contribution financière au sein des regroupements affinitaires tels que la famille lignagère, participent aux dépenses de financement des cérémonies traditionnelles et communautaires (fêtes des ignames, intronisation d'un chef, baptêmes dans une famille...) qu'organise les grandes familles ou encore le village chaque année. Chacun des évènements précités prennent ma foi une envergure communautaire autour duquel se développe un système de solidarité et d'entraide entre les différentes catégories sociales c'est-à-dire les cadres du village, les diasporas, les femmes, les jeunes... Ainsi, chaque ménage contribue financièrement et périodiquement dans son lignage pour l'organisation de ces cérémonies traditionnelles.

Cette forme d'épargne se fait de façon rotative pour perpétuer l'institution de la cérémonie. Elle prend une valeur symbolique car les dépenses effectuées en faveur des membres du lignage ou de la communauté se traduisent par un attachement au lien social. Quant à l'épargne tontinière qui représente que 8% des pratiques sociales liées à la mobilisation de l'épargne des ménages, elle est généralement pratiquée par les femmes exerçant dans le secteur informel. Le principe de fonctionnement repose sur la mutualité, l'égalité et la rétrocession des ressources financières émises. Elle consiste à faire de façon rotative des cotisations groupées habituellement de manière hebdomadaire ou mensuelle par un nombre défini de personnes qui sont socialement liées et à remettre la totalité des sommes collectées à l'une d'entre elles afin d'honorer un engagement social. Tous les membres du groupe doivent être servis par le même procédé. C'est une forme particulière de l'épargne qui ne repose sur aucune norme d'accumulation de la richesse, c'est-à-dire caractérisée par l'inexistence d'un cadre institutionnel de création et de fonctionnement d'une association tontinière. Elle est essentiellement fondée sur le "capital confiance".

Figure 34 : Typologie des formes et des réseaux d'épargne des ménages de cacaoiculteur



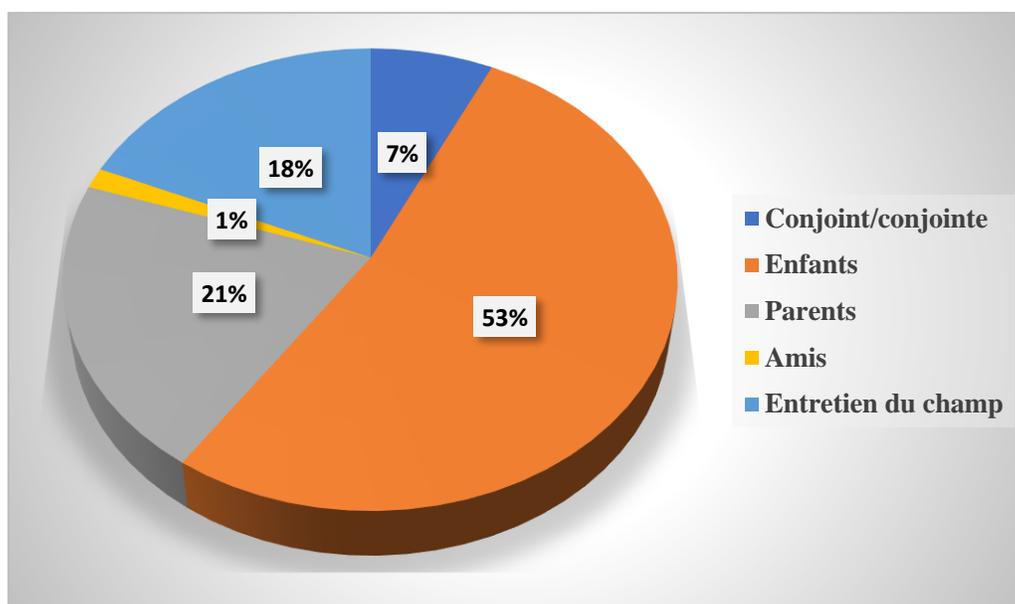
Source : Données d'enquête quantitative et qualitative thèse, TANOI 2016

IV. ARTICULATION ENTRE LES CHAÎNES RELATIONNELLES ET LES ESPACES SOCIAUX DANS LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE DES MÉNAGES

Dans ce chapitre, nous analysons comment la structuration des chaînes de relation (liens familiaux, liens professionnels, liens amicaux, liens de filiation, liens matrimoniaux...) dans les espaces sociaux participe à la mobilisation de l'épargne des ménages. En effet, au regard des observations statistiques, certains types particuliers de liens sociaux sont corrélés à la mobilisation de l'épargne des ménages. Ainsi, l'interaction entre ces liens sociaux et l'épargne dans des espaces déterminés produit des formes particulières de rapports sociaux.

4.1 Les chaînes relationnelles : un vecteur de mobilisation de l'épargne des ménages

Figure 35 : Proportion des liens sociaux associés à mobilisation de l'épargne des ménages



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOI 2016

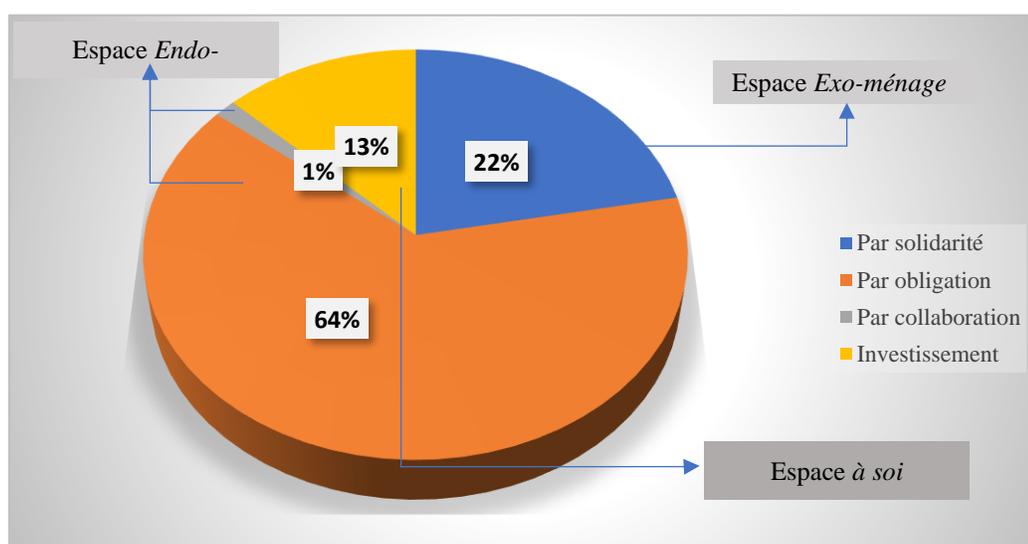
L'analyse du graphique ci-dessus montre que dans les communautés cacaoyères de l'Est, un système de rapports sociaux s'articule autour de l'épargne des ménages. Autrement dit, plusieurs liens sociaux participent à la mobilisation de l'épargne. Tout d'abord, les liens de filiation c'est-à-dire les liens de procréation (père, mère, fils, fille) et les liens de consanguinité (parents) constituent les ressources relationnelles les plus

importants dans la motivation des ménages quant à la mobilisation de leur épargne. Ces liens de filiation représentent respectivement 53% et 21% des liens sociaux légitimant la mobilisation de l'épargne. Ensuite, à côté des liens de filiation, une catégorie de liens sociaux justifie dans une moindre mesure, la mobilisation de l'épargne. Ce sont les liens professionnels (18% des enquêtés) les liens matrimoniaux (7%) et les liens d'amitié (1%).

En somme, ces liens sociaux participant à la mobilisation de l'épargne des ménages s'articulent principalement autour de trois espaces sociaux. Le premier concerne l'espace 'endo-ménage', c'est-à-dire au sein de la sphère du ménage qui est le plus souvent constitué uniquement des membres de la famille nucléaire et élargie. Le second renvoie à l'espace 'exo-ménage' qui met en relief tous les espaces sociaux en dehors de la sphère du ménage auxquels participent l'épargnant. Le troisième espace social d'articulation des liens sociaux autour de l'épargne met en évidence 'l'espace à soi' (l'exploitation agricole, l'activité professionnelle, les projets d'investissement...) de l'épargnant. Les interactions entre les liens dans ces différents espaces sociaux autour de la mobilisation et de l'utilisation de l'épargne produisent des types particuliers de rapports sociaux.

4.2 Les chaînes relationnelles comme finalité de la mobilisation de l'épargne des ménages

Figure 36 : Proportion des rapports sociaux associés à la mobilisation de l'épargne des ménages



Source : Données d'enquête quantitative thèse, TANOI 2016

Le graphique ci-dessous nous montre quatre (4) types de rapports sociaux constituant la serve nourricière ou la finalité de la mobilisation de l'épargne des ménages de cacao-culteur en milieu rural. Ce sont : les rapports d'obligation, les rapports de solidarité, les rapports d'investissement et les rapports de collaboration. Ces différents rapports sociaux autour de l'épargne s'articulent dans des espaces sociaux bien définis.

4.2.1 L'espace endo-ménage : entre rapport d'obligation et de collaboration autour de l'épargne

L'espace au sein du ménage est le cadre privilégié d'expression de deux types de catégorie de rapports sociaux liés à la mobilisation et à l'utilisation de l'épargne. La première catégorie de rapports sociaux au sein des ménages s'articulant autour de l'épargne concerne principalement les rapports d'obligation (scolarisation des enfants, achats d'équipements de la maison, nourrir les membres du ménage, dépenses d'électricité, dépenses de santé...) qui représentent 64% des interactions relationnelles dans l'espace social des ménages enquêtés. Cette forte proportion des rapports d'obligation autour de l'épargne met en perspective le caractère contraignant des actions d'épargne. Ce rapport d'obligation est essentiellement adossé au statut social de chef de ménage qui impose des rôles et des fonctions pour la plupart ayant un pouvoir coercitif dans les choix des acteurs sociaux. À ce titre, cette obligation associée à la mobilisation de l'épargne au sein des ménages pour la satisfaction des membres accorde à l'épargnant un pouvoir dominant dans la prise de décision ou les choix d'orientation des dépenses du ménage.

À côté, des rapports d'obligation dans la sphère du ménage, on observe une autre catégorie de rapports sociaux moins prégnante : ce sont les rapports de collaboration. Ils représentent seulement 1% dans le système de rapports sociaux s'articulant autour de l'épargne au sein des cadres sociaux des ménages enquêtés. Le décryptage des données montre que les rapports de collaboration sont principalement entretenus par les conjointes du chef de ménage afin d'apporter leur aide en cas de difficulté. Toutefois, la faible proportion des rapports de collaboration autour de l'épargne au sein des ménages met en évidence deux réalités relationnelles des ménages.

Tout d'abord, de manière pratique, l'épargne au sein du ménage représente moins un objet de discussion entre les conjoints comparativement aux autres postes de dépenses de consommation. Le conjoint comme la conjointe préfère garder secret la nature, le montant et aussi le lieu où se trouve son épargne. Ensuite, dans une logique théorique, cela dénote de la lutte stratégique ou des conflits latents entre conjoints dans le contrôle des postes de dépenses afin d'asseoir un pouvoir de participation à la vie du ménage. À ce titre, l'épargne représente un instrument de domination, un marqueur d'autorité au sein du ménage.

4.2.2 L'espace exo-ménage : de l'épargne à la construction des rapports de solidarité

L'espace exo-ménage est l'apanage de la structuration des rapports de solidarité autour de l'épargne des ménages. 22% des rapports sociaux associés à la mobilisation et à l'utilisation de l'épargne des ménages sont mis au profit de l'entretien des liens de solidarités au sein du lignage familial, du voisinage et de certains groupes d'appartenance sociales telles que les associations, les coopératives villageoises.

Cette forme de solidarité est principalement mécanique c'est-à-dire fondé sur la similitude des comportements des individus et des valeurs de la communauté. En effet, au sein des communautés, la proximité entre les individus, les ménages, les groupes sociaux, les collectivités organisées est très fortes. Les acteurs sociaux participent en dehors de la vie de leur ménage, à une multitude d'activités sociales et communautaires nécessitant des engagements matériels et financiers.

Ainsi, le poids du groupe est très important sur les individus en ce sens où cette conscience collective véhicule des valeurs et des normes sociales solidaires auxquelles les membres sont astreints. Dans cette perspective, l'épargne mobilisée et utilisée hors du ménage sert à la construction des rapports de solidarité dont l'objectif principale est de maintenir la cohésion sociale au sein de la communauté.

4.2.3 L'espace à soi comme cadre social de production des rapports à l'investissement

Les rapports à l'investissement des ménages enquêtés constituent 13% des rapports qui se structurent autour de leur épargne. Ces rapports s'articulent essentiellement dans l'espace à soi c'est-à-dire dans le cadre économique et commercial de l'épargnant plus précisément dans l'exploitation cacaoyère, le commerce et les rentes immobilières.

La majorité des rapports investissements sont de type agricole. Les ménages épargnent pour investir dans du matériel d'exploitation (machettes, moyens de protection, pulvérisateurs...), acheter des intrants agricoles (les engrais, les produits phytosanitaires, le matériel végétal amélioré) et mobiliser de la main d'œuvre (salaire des ouvriers agricoles) afin de développer leur exploitation agricole. En effet, face au vieillissement du verger dans cette zone cacaoyère qui est considérée comme l'ancienne boucle du cacao mais aussi des ravages des exploitations agricoles causé par les maladies du verger comme le "swollen shoot", les pourritures brunes qui réduisent drastiquement chaque année la production agricole et donc les revenus, certains ménages s'inscrivent dans un rapport d'épargne-investissement en vue de rétablir les exploitations agricoles et favoriser l'augmentation des rendements actuels.

De plus, la construction de maison comme rente immobilière représente dans une moindre mesure, après l'investissement agricole, une partie des investissements économiques provenant de l'épargne des ménages. Certains ménages de producteurs de cacao investissent dans la construction de maison pour les mettre en location en vue d'une part de se constituer un patrimoine et d'autre part, de percevoir des rentes immobilières faisant office de revenus complémentaires.

En somme, les rapports d'obligation et le "cadre endo-ménage" sont respectivement le type de rapports sociaux dominants et l'espace social privilégié structurant l'épargne des ménages dans les communautés rurales productrice de cacao.

V. LES ENJEUX SOCIAUX ASSOCIES A LA MOBILISATION DE L'EPARGNE DES MENAGES CACAOCULTEURS

La mobilisation de l'épargne des ménages dans les zones rurales de l'Est de la Côte d'Ivoire participe à plusieurs enjeux sociaux à la fois microsociologique et macrosociologique d'ordre économique, stratégique, politique et culturel. Le décryptage analytique des données qualitatives et quantitatives met en perspective quatre (4) principaux enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages. Ce sont : i) le maintien du statut social du chef de ménage ; ii) le renforcement du lien social par la solidarité intra-générationnelle ; iii) le positionnement et la distinction sociale au sein des communautés et iv) le développement social et économique.

5.1 Le maintien du statut social du chef de ménage

Dans la société *Agni*, les statuts sociaux des individus leurs confèrent des prestiges, des honneurs et des avantages sociaux. Au sein des ménages, la consolidation de ce statut social passe par deux réalités sociales identifiées liées aux dépenses. Tout d'abord, la capacité de résilience du chef du ménage face aux incertitudes d'ordre sociale et économique (problèmes familiaux, allocations quotidiennes aux dépenses du ménage, décès brusque d'un membre de la famille...) qui mettent quotidiennement à l'épreuve le rôle et les fonctions qui lui sont dévolues.

Cette situation traduit un enjeu capital : celui du maintien du statut social du chef au sein du ménage. En effet, pour ne pas être dans des conditions de dépréciation de leur autorité familiale et de chef pourvoyeur par le ou la conjoint(e), les chefs de ménage utilisent en grande partie et de manière stratégique leur épargne, non pas pour l'investissement, mais pour répondre aux contraintes sociales qui peuvent éventuellement entacher voir les déclasser de leur position sociale.

Ensuite, la deuxième réalité sociale concerne les dépenses de prestiges ou du moins les dépenses ostentatoires réaliser par certains ménages dans ces communautés

rurales. En effet, l'achat de biens de luxe, la démesure de certaines réalisations immobilières, le faste autour de certaines cérémonies (funérailles, baptêmes, sortie d'enfants, mariages) dénotent, au-delà de leur utilité pratique, une volonté manifeste de démonstration sociale, vis-à-vis des autres acteurs, de leur statut social.

Ainsi, les logiques de maintien du statut social du chef de ménage conduisent à des actions cycliques d'épargne et de désépargne systématique au sein du ménage. Par ailleurs, la compétition latente dans certains ménages entre conjoints pour le contrôle de la gestion familiale et surtout de l'attraction des honneurs et avantages sociaux accentuent le caractère stratégique de l'épargne pour le maintien et la consolidation du statut social du chef de ménage.

5.2 Le renforcement des liens sociaux par la solidarité intra-générationnelle

A l'instar des autres contextes territoriaux de la Côte d'Ivoire, la zone de l'Est est marquée par la cohabitation de multiples communautés ethniquement différentes. Cependant, le groupe ethnoculturel *Agni* est dominant dans cette zone. Dans cette perspective, les villages visités possèdent une organisation socio-politique rattachée au système de royauté en place dans cette région. Ce système de royauté regroupe une multitude de territoires hiérarchisés (cantons, villages) qui comportent en eux-mêmes des subdivisions. Ainsi, de la plus petite subdivision jusqu'à la cour royale, tous les individus appartenant à ce groupe sociolinguistique, sont reliés les uns aux autres au travers des groupes de références tels que l'*ahoulo* (la famille), l'*abusan* (le lignage).

La participation à la vie sociale et culturelle à travers les célébrations traditionnelles de certaines manifestations de solennité populaire (fête des ignames, les naissances, les funérailles...) confère un sentiment d'appartenance sociale. Ainsi, la participation financière à travers l'épargne collective (communautaire et religieuse) de l'individu dans l'endogroupe renforce son lien d'appartenance sociale. Elle lui confère une identité sociale ; celle de l'individu mature, c'est-à-dire qui peut se marier, assister aux rencontres

communautaires, participer aux cérémonies coutumières et aux décisions, et disposer de biens matériels ou fonciers en vue de pérenniser sa survie familiale.

Dans un tel contexte, la mobilisation de l'épargne des ménages devient donc un enjeu majeur pour les acteurs sociaux en présence. En effet, il s'agit pour les ménages ruraux de participer aux différentes cotisations qu'initie chaque catégorie d'appartenance sociale. En général, le montant des sommes versées varie selon le groupe endogène auquel appartient le ménage.

De même la célébration des fêtes culturelles et autres cérémonies coutumières dans les communautés et dans les lignages donne lieu à la collecte de dons en nature et en espèces auprès des ménages dont les membres ont des liens d'affiliation avec ces groupes de référence. Les dons sont composés de vêtements traditionnels, d'objets servant à la cérémonie de purification, de vivres alimentaires, de contribution financière etc. La solidarité qui se développe autour de la mobilisation de l'épargne dans les groupes d'appartenance sociale a pour finalité la consolidation des relations et le renforcement des liens sociaux.

5.3 La mobilisation de l'épargne, un enjeu de positionnement et de distinction sociale

Dans les espaces sociaux des villages d'Amélékia, de Sankadiokro et de Aniassué, les membres des différentes fractions des lignages d'autochtones s'affrontent le plus souvent dans le champ politico-économique afin d'avoir le contrôle de certaines institutions traditionnelles tels que la chefferie du lignage, la notabilité... qui donne droit de participation aux hautes décisions du système de gouvernance locale. En effet, dans la société *Agni*, les lignages jusqu'au royaume, sont composés d'une multitude de familles, elles-mêmes subdivisés en sous-groupes familiaux.

Dans cette perspective, les différents acteurs sociaux se mettent en compétition pour le contrôle de ces instances politiques incarnant le pouvoir. Certains acteurs sociaux mobilisent d'une part des ressources économiques dans ce jeu politique, et d'autres par

contre, font étalage de leur capital culturel pour se positionner dans cette arène. Sur cette base, l'affirmation sociale des individus est marquée par une double pratique sociale. Celle des actes de démonstration sociale qui mobilisent l'exposition avec fierté des richesses et des biens et celle de la parfaite connaissance des us et coutumes qui constituent les normes sociales régissant la vie de la communauté. Dans ce jeu social donc, les acteurs fortement dotés d'un double capital (économique et culturel) occupent des rôles primordiaux (chefs de lignage, notables, chefs de terres).

En revanche, ceux qui en sont moins « nantis » occupent des rôles secondaires dans la stratification des instances de pouvoir. Cette distinction sociale s'opère au niveau intra et inter-lignage. En effet, l'accumulation du capital culturel dans cette société est un enjeu de lutte pour les différentes familles composant ces grandes instances, forme particulière de la lutte symbolique. Dès lors, le capital culturel joue un rôle déterminant dans le mode de reproduction sociale, notamment au sein des lignages et des instances politiques. Or, les familles des lignages reproduisent et renforcent le pouvoir symbolique de leur capital culturel grâce à leur capital économique (par exemple, l'épargne mutualisée) par les investissements consentis dans l'espace social mais surtout par la constitution de réserves de valeurs (or, pagnes, bijoux, propriétés foncières, épargne collective).

Sous ce rapport, l'épargne individuelle des ménages ou en réseaux constitués mobilisé au service des instances familiales incarnant le pouvoir collectif constitue un enjeu de positionnement à la fois individuel et collectif à travers la démonstration des capitaux économiques et culturels par l'exposition des richesses et la maîtrise des connaissances des us et coutumes. Mais bien plus, l'épargne est un instrument de distinction sociale qui classe et octroie aux acteurs des rôles et des fonctions précises dans la stratification politique de la société.

5.4 L'épargne des ménages : un instrument dans le processus de développement économique, social et communautaire

Face à la pauvreté dans les communautés rurales visités, les populations se regroupent autour d'organisations sociales telles que les associations, les groupements à vocation coopératives, les tontines et les mutuelles de développement. Dans ces organisations sociales le principe de la solidarité inter-générationnelle constitue le substrat idéologique. Ces organisations sociales plus précisément les associations mutualistes ou communément appelé "mutuelle de développement" dans les communautés villageoises constituent de véritables instruments de développement communautaire.

La structuration de base de ces associations mutuelles dans les communautés est la même. Un groupe de personnes ayant en commun un lien affinitaire ou une appartenance d'origine (famille élargie, amis, résidents du même village ou du même quartier, salariés d'une entreprise, liens ethniques, etc.) se réunissent pour mettre en commun leurs ressources, quelle qu'en soit l'importance, afin de bénéficier de facilité d'épargne et/ou de crédit en vue de dépenses qu'ils ne peuvent assumer par eux-mêmes ou pour s'assurer d'une assistance mutuelle en cas d'urgence.

Parfois, et comme c'est le cas pour les villages enquêtés, l'objectif des mutuelles est de contribuer à un projet de développement. Les divers systèmes qui peuvent exister, se distinguent les uns des autres par les conditions d'adhésions, le nombre des membres, le montant et la périodicité des contributions, le mode de gestion, l'emploi des fonds... Tous les membres ont à la fois des droits et des obligations au sein de ces groupements.

La contribution financière de chaque membre est le principal mode de financement. Grâce à ce financement, ces groupements sociaux arrivent à initier des actions socio-économiques pour leur localité d'origine. En effet, ces mutuelles telles que la MUDESAN (Mutuelle de Développement de Sankadiokro), la MUDEVIZ (Mutuelle pour le Développement du Village de Zébénou) à Amélékia, avec leurs membres disposant d'importantes ressources financières, initient des actions de développement dans le

domaine de la santé. À titre d'exemple, la construction du centre de santé urbain d'Amélékia, les dons en médicaments et l'achat d'ambulance pour le centre de santé de Sankadiokro.

Au-delà des actions sanitaires, ces mutuelles procèdent à des actions de développement dans les secteurs de l'éducation, des infrastructures socio-économiques, à l'appui au développement de la promotion des cultures vivrières et maraichères, au financement de micro-projet des jeunes et des femmes à travers des fonds de garanties...

Aussi, ces mutuelles avec leurs membres aux compétences professionnelles variées exerçant au sein des institutions et entreprises étatiques et privées constituent de véritable lobbying et un plaidoyer politico-économique auprès des autorités gouvernementales et des partenaires financiers pour la captation et la réalisation de grands projets de développement au profit de leur localité. Se substituant ainsi, aux institutions traditionnelles de développement par l'instauration d'une institution de développement local plus inclusive, plus participative des populations au processus de développement.

Aussi, certaines associations tontinières bien structurées participent à ce processus de développement économique et local. En effet, certaines associations tontinières féminines constituent des sources de financement pour le développement d'infrastructures communautaires (reprofilage des pistes villageoises, aménagement d'espace) et de crédit pour les hommes. Comme le souligne A.R, responsable d'une tontine :

« Notre tontine est bien organisée. Nous avons prêt de 130 femmes qui ont adhéré actuellement à la tontine et chaque jour elles continuent de venir. (...) C'est vrai que ce sont les femmes qui sont dans la tontine mais cela bénéficie à tout le monde. L'année dernière, même la chefferie du village est venue emprunter deux fois de l'argent. La première fois, c'était 300.000 FCFA pour gratter la route afin de faciliter la sortie des produits agricoles dans les champs et la deuxième, ils ont pris 150.000 FCFA pour refaire les toitures de l'école primaire que le vent avait détruit ».

Ce rôle d'agent de financement du développement attribué aux organisations sociales à l'étude repose essentiellement sur le financement de l'épargne intérieure. Cette épargne intérieure détenue en grande partie par les ménages est principalement mobilisée par les associations, les groupements collectifs, les associations, les coopératives et les mutuelles. Dans cette perspective, l'épargne des ménages joue un rôle prépondérant dans le développement communautaire et au-delà, dans le processus de développement économique et social de cette région.

VI. DISCUSSION DES RESULTATS



Cette étude sur l'épargne et la structure sociale des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao met en perspective de nombreux résultats à interpréter et à théoriser au regard des questions de recherche et des objectifs de départ. En effet, dans la problématisation de cette recherche, nous avons constaté qu'en dépit de la précarité des ménages et surtout de l'insatisfaction de ceux-ci à réalisation toutes les dépenses de consommation, les ménages cacaoculteurs allouent une partie de leur revenu au poste épargne. Comment arrivent-ils à mobiliser cette épargne ? Quels est la nature de cette épargne ? Quelle en est l'utilité et les enjeux autour de l'épargne des ménages ?

Autant de questions qui ont conduit à l'adoption d'une posture théorique fondée sur la théorie de l'encastrement relationnel et structural des actions économiques et à la formulation d'une hypothèse générale qui se présente comme suit : « les fonctions sociales d'épargne des ménages et la structuration des dépenses de consommation sont encadrées dans un système de relations sociales ». Sur cette base, nous avons analysés les données et présentés les résultats par objectif de recherche.

Cette section vise donc à faire la discussion des résultats sub-mentionnés. Cette discussion s'organise autour de cinq (5) principaux résultats théorisés suivant les objectifs de recherche. Ce sont : i) une balance de la structure des dépenses de consommation des ménages cacaoculteurs déficitaire ; ii) les modes d'épargne informel comme noyau central et les modes d'épargne formel comme éléments périphériques de la représentation sociale de l'épargne ; iii) Les formes d'épargne des ménages : de la conversion du capital économique en capital social et culturel ; iv) Les chaînes relationnelles : des opérateurs symboliques dans la mobilisation de l'épargne des ménages et v) une contribution à la mobilisation de l'épargne des ménages pour le financement du développement : de l'approche économique à la perspective relationnelle. Maintenant, portons un regard interprétatif ou du moins discutons nos résultats théorisés à la lumière de l'approche théorique mobilisée et de l'état des connaissances de cette présente recherche.

6.1 Une balance de la structure des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur déficitaire

Nous postulons, pour notre premier objectif de recherche, qu'au terme de l'analyse de la structure des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao, que cette structure est globalement déficitaire. Autrement dit, les dépenses globales des ménages sont supérieures aux revenus totaux disponibles. Ce déficit structurel s'explique en grande partie par la conjugaison de deux phénomènes sociaux.

D'une part, l'irrégularité et la très grande variabilité du revenu des ménages dépendent essentiellement de la nature même de l'activité cacaoyère (dont les revenus sont perçus six mois sur douze) associée à l'analphabétisme des producteurs induisent un manque de maîtrise de la planification budgétaire des dépenses sur toute l'année. Aussi, les conjectures à la baisse des prix du cacao fixé à l'international et les dynamiques climatiques tendant à réduire considérablement la production des producteurs modifient considérablement la structure de revenu des cacaoculteurs comme le souligne Ruf F., et Akpro A., 2008.

D'autre part, la coercition des différents cadres sociaux de dépenses sur le budget familial et le style de vie communautaire des ménages. En effet, en dehors du ménage, des cadres sociaux tels que la famille, la religion, la communauté et certaines institutions modernes ou traditionnelles constituent des cadres de dépenses privilégiés par certains chefs de ménage. Cela s'explique par le fait que les normes sociales véhiculées dans la communauté impriment dans la conscience collective, un mode de vie communautaire plus important que les aspirations et les besoins individuels.

Face à ce déficit de la structure des dépenses de consommation, les ménages de cacaoculteur mettent en œuvre des mécanismes structurels tels que la régulation du budget familial à travers l'utilisation de la technique des enveloppes, la pratique du crédit dans les groupes d'appartenance et la division social du travail, mais aussi, les ménages développent des stratégies de résilience qui se résument à la diversification des sources

de revenu mais surtout à l'ajustement structurel du budget afin de ramener le pouvoir d'achat du ménage aux dépenses incompressibles. Ce qui confirme les résultats de Akindès F., (2001) concernant les ménages ivoiriens en situation de précarité et les différentes stratégies de résilience adoptées en vue de satisfaire les membres du ménage.

Dans cette perspective, les dépenses dites primaires telles que l'alimentaire, l'éducation et les dépenses champêtres constituent pour les ménages une priorité économique et des dépenses incompressibles. Globalement, les dépenses d'alimentation chez les ménages de cacaoculteur représentent sensiblement les dépenses les plus importantes en termes de revenu alloué du budget familial. Ce qui corrobore dans une certaine mesure la loi de Engel cité par Berthomieu (1966) qui stipule que « *plus une famille est pauvre, plus grande est la part de ses dépenses totales qu'elle doit utiliser pour se procurer sa nourriture* ». Toutefois, les dépenses d'alimentation sont très difficiles à évaluer objectivement à cause de la pratique de l'auto-consommation de certaines productions vivrières qui réduisent considérablement la part allouée aux dépenses d'alimentation.

Cependant, nos résultats montrent spécifiquement que concernant le rapport homme/femme au sein du ménage, les femmes allouent une plus grande partie de leur revenu aux dépenses d'alimentation. Toutefois, le rapport entre ménage dirigé par des hommes et ménages administrés par femmes, montre le contraire. En effet, les hommes chef de ménage allouent une plus grande partie de leur revenu aux dépenses d'alimentation par rapport aux femmes chefs de ménages. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une grande partie de la participation aux dépenses d'alimentation des femmes chefs de ménage est essentiellement constitué de l'auto-consommation des produits vivriers cultivés par celles-ci. Mais aussi, par le fait que dans les communautés rurales très peu de femmes acquièrent le statut de chef de ménage parce qu'elles n'ont pas facilement accès aux ressources productives et ne disposent pas de revenu subséquent. Néanmoins, à ressources égales et à revenu comparable, les femmes cacaoculteurs chefs de ménage pourraient consacrer une plus grande partie de leur budget à l'alimentation par rapport aux hommes.

Ce qui rejoindrait donc la thèse de Susan G., (1988) s'agissant des ménages ruraux du Kenya, qui indique que « *lorsque ce sont les femmes qui tiennent le cordon de la bourse, l'argent va à une meilleure alimentation du ménage* ».

Aussi, les dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur en général sont fortement corrélées au statut social du chef de ménage. Ainsi, ce statut social participe au maintien des postes de dépenses. Dans des études semblable (N'Doly C., 2014 ; N'drin R., 2014 ; Ebléounou N., 2014 ; Lida S., 2015), les dépenses de consommation deviennent des moyens de revendication du statut social qui lui-même traduit une position dans le système de relation qui va au-delà de la sphère ménage.

L'interprétation des résultats sur les motifs des différents types de dépense de consommation met en évidence une dimension ostentatoire dans certaines catégories de dépenses des ménages de cacaoculteur à savoir les dépenses cérémonielles, de participations sociales, de loisir et d'habillement qui sont essentiellement connoté à la masculinité. Cette consommation ostentatoire de certains ménages de cacaoculteur de l'Est de la Côte d'Ivoire décrit moins un effet d'appartenance à une classe sociale qu'une volonté de distinction sociale, un mode de vie que d'une détermination momentanément d'afficher sa personnalité à son entourage et à l'influence de son environnement social.

Dans cette perspective, nos résultats corroborent en partie la théorie de Veblen T., (1899) qui selon lui que la consommation ostentatoire d'article autour de trois principes. D'abord la capacité à dépenses sans compter, sans avoir à se priver de l'essentiel. Ensuite, le deuxième élément qui résulte in fine du premier, c'est l'effet de démonstration aux yeux des autres que Bourdieu P., (1979) nomme plus tard l'effet de distinction. Enfin, les trois principes évoqués par Veblen sont relatifs à la liberté de gérer son temps, d'où l'expression choisi par Veblen de « *leisure class* » pour caractériser le genre de vie des classes aisées qu'il qualifie d'oisives.

Toutefois, si nos résultats s'accordent avec le deuxième principe (effet de démonstration) émis par Veblen, nous le sommes moins pour les deux autres. Le décryptage

critique des deux autres principes évoqués par Veblen laisse entrevoir des faiblesses à un double niveau. En effet, les résultats enregistrés par notre étude ont permis de mettre en exergue d'autres variables plus prégnantes au niveau de la consommation ostentatoire. Elle est déterminée par des formes de représentations sociales (idéologies, croyances) plutôt que par la capacité à dépenser sans compter. Elle produit des formes d'appartenances, d'identité sociale qui participent à construction culturelle et immatériel au lieu du gaspille de temps et de ressources que Veblen évoque.

De plus, la consommation ostentatoire telle que décrite par Veblen est l'apanage des classes bourgeoises, des riches exhibitionnistes ayant des revenus relativement élevés. Cependant, notre étude sur les ménages de petits producteurs de cacao, a permis de constater que des ménages à revenu précaire et instable se donnent à des formes de consommation ostentatoire lors de l'organisation de certaines cérémonies à caractère sociale. Une telle disposition pratique conduit au dépassement de la thèse émise par Veblen sur les principes de la consommation ostentatoire qui pour nous, à la lumière de cette étude, se résume aux idéologies et croyances, à un effet de démonstration des membres de toutes les classes sociales existantes dans la société et qui induit des formes de distinction et de prestige sociale.

6.2 Les modes d'épargne informel comme constituant du noyau central et les modes d'épargne formel comme éléments périphériques de la représentation sociale de l'épargne des ménages

Notre second objectif de recherche montre que les résultats qui tournent autour de la représentation sociale de l'épargne indiquent premièrement, de manière statistique, que les éléments constituant les modes d'épargne informel influence d'une manière significative le noyau central de la représentation de l'épargne des ménages de cacaoculteur. Ce résultat corrobore les études empiriques menées par Soko C., (2010, 2012) sur les comportements d'épargne et des usages possibles de l'épargne des familles et des communautés du secteur

informel. Ces études empiriques montrent que les comportements d'épargne reflètent la situation socio-économique et culturelle des contextes sociaux étudiés.

En effet, l'épargne est vue comme un moyen de résoudre des impératifs sociaux (funérailles, participations sociales, religieuses...) aussi bien pour l'épargnant que pour le groupe social d'appartenance (famille, lignage, religion). Ainsi, pour avoir accès très rapidement à cette épargne ou encore bénéficier d'un retour social en termes de solidarité des membres du groupe d'appartenance, les ménages de cacaoculteur préfèrent placer leur épargne dans des modèles d'épargne informel (la thésaurisation, être dans un groupe social d'épargne, l'épargne en nature...) qui se présentent comme adapté à leur réalité sociale.

Deuxièmement, les constituants des modes d'épargne formelle sont en quasi-totalité les éléments du système périphérique de la représentation de l'épargne. Cependant, on note que les ménages ont parfaitement connaissance des modèles d'épargne formel (utilisation des services bancaires, utilisation des plateformes mobile, l'investissement...) qui existent dans l'espace social. Certains ménages utilisent ces modèles dans une perspective de stratégie économique tandis que d'autres dans un mouvement de responsabilité professionnelle ou encore dans une perspective d'imitation sociale.

On peut donc retenir que les comportements d'épargne des ménages de cacaoculteur s'inscrivent dans une dualité ambivalente, superposée et interconnectée : une logique sociale et une logique économique. D'abord, une logique sociale d'épargne qui priorise les fonctions sociales c'est-à-dire les liens sociaux, affinitaires et d'appartenance dans le choix des modèles d'épargne des ménages. Ces fonctions sociales de l'épargne trouvent leur légitimité dans les socialités primaires comme le souligne Mauss M., (1960) et Caillé A., (1986) qui procèdent à un dépassement de la catégorisation des pratiques sociales et des acteurs sociaux entre l'informalité et la formalité de l'épargne. Ensuite, une logique économique visant la maximisation du profit des épargnants et inscrivant les comportements des acteurs dans le champ des socialités secondaires qui coexistent avec la logique sociale.

Dans cette logique, les représentations sociales de l'épargne des ménages qu'elles soient formelles ou informelles renvoient principalement à une fonction sociale ou logique sociale d'entretien des liens sociaux (liens affinitaires, liens matrimoniaux,...) plus qu'à une fonction économique des acteurs comme le démontre la théorie de l'encastrement des actions économiques dans la structure sociale de Granovetter M., (1985) et celle de Servet J-M., (1995) sur l'épargne et les liens sociaux à l'épreuve de l'informalité financière.

Aussi, Ce résultat qui montre comment les représentations sociales de l'épargne (formelle et informelle) participent à l'explication de la mobilisation de l'épargne des ménages, réaffirment les travaux de recherche de Lida S., et Kra V., (2014) sur les logiques sociales d'épargne chez les entrepreneurs de l'Association des commerçants de Niangon Sud. Dans cette étude, les auteurs montrent comment les représentations sociales de l'épargne formelle et informelle expliquent le comportement d'épargne des entrepreneurs. Ensuite, ils montrent comment le cadre relationnel dans lequel les entrepreneurs sont insérés participe à la production de leurs comportements d'épargne. Enfin, l'étude a mis l'accent sur le fait que les pratiques d'épargne des entrepreneurs répondent à une logique d'entretien et de consolidation des liens sociaux dans les groupes sociaux d'appartenance.

À côté de ces représentations sociales de l'épargne des ménages, on note deux (2) productions idéologiques participant à la mobilisation de l'épargne des ménages que sont : i) l'affirmation du statut social du chef de ménage et, ii) la protection communautaire et les bénédictions divines comme croyances socio-religieuses dans la mobilisation de l'épargne des ménages. Ces résultats rejoignent quasiment en grande partie ceux de l'étude sur les logiques sociales d'épargne et de dépenses de consommation des ménages vivant dans le village d'Adjamé-Bingerville (Tanoh F., 2012, 2013) qui montrent que les ménages épargnent durant 2 ou 3 années pour s'acquitter des droits individuels et disposer de ressources conséquentes liée principalement à l'organisation de la cérémonie de sortie de la génération à laquelle ils appartiennent.

Le respect strict de cette disposition sociale à travers la mise en jeu de leur épargne dans cette institution sociale qu'est la fête de génération, symbolise l'attachement des ménages à leurs valeurs culturelles mais bien plus, une forme de reconnaissance et d'intégration sociale qui participe au maintien de leur statut social au sein de la société. Dans le cadre de cette étude, les productions idéologiques sont semblables. Toutefois, la singularité du contexte social fait apparaître seulement une différence symbolique. Au lieu de la fête de génération, les ménages de cacaoculteur des villages visités épargnent pour des cérémonies culturelles telles que la fête des ignames, les dépenses de participation (funérailles, aide à un proche parent...).

6.3 Les formes d'épargne des ménages : de la conversion du capital économique en capital social et culturel

S'agissant des résultats de notre troisième objectif de recherche, on distingue principalement deux (2) formes d'épargne des ménages de cacaoculteur dans les zones rurales à l'étude. La première concerne la forme d'épargne individuelle et la seconde forme renvoie à l'épargne en réseaux constitués. L'épargne individuelle comprend d'une part les épargnes financières (pour la plupart dans le mode formel) et d'autre part les épargnes en nature ou encore l'investissement (dans le mode informel). Tandis que l'épargne en réseaux constitués regroupe les différentes catégories d'épargne communautaires et d'épargne religieuse, inscrit le plus souvent dans le mode informel.

Chacune des formes d'épargne produit des types particuliers de capitaux chez les acteurs sociaux. En effet, l'épargne individuelle des ménages tend à produire et à consolider le capital financier et matériel des acteurs épargnant et l'épargne en réseaux constitués renforce quant à elle, le capital social et immatériel des ménages. Toutefois, ces deux catégories de capitaux s'interpénètrent et s'interconnectent selon que les formes particulières d'épargne s'investissent les uns dans les autres.

Ces capitaux (social, économique, culturel) constituent des instruments d'intégration et de reconnaissance sociale d'une part au sein des lignages et d'autre part, au sein de la

société Agni. En effet, la société Agni est un groupe ethnoculturel très hiérarchisé. Les différents espaces sociaux à l'étude sont des constructions multidimensionnelles qui opposent divers lignages, groupes sociaux et fractions ayant des rôles et des fonctions à la fois spécifiques et variés selon leur position dans la stratification sociale, mais suivant aussi le volume et la structure des capitaux qu'ils disposent. En effet, au-delà du capital culturel, d'autres formes de capitaux permettent de structurer l'espace social : le capital économique qui prend souvent la forme d'une épargne ; le capital social qui se définit essentiellement comme l'ensemble des relations sociales bénéfiques dont dispose un individu ou un groupe ; le capital symbolique qui correspond à l'ensemble des rituels (comme l'étiquette ou le protocole) liés à l'honneur et à la reconnaissance.

Parmi les différentes formes de capital, c'est le capital économique et le capital culturel qui fournissent les critères de différenciation les plus pertinents pour construire l'espace social de la société Agni. Dès lors, les acteurs sociaux se distribuent selon une double dimension. La première, verticale, consiste à hiérarchiser les groupes sociaux selon le volume de capital dont ils disposent. Ainsi pourra-t-on opposer les agents fortement dotés en capital tant économique que culturel (chefs de lignage, notables, chefs de terres) aux agents faiblement dotés (membres simples d'un lignage). La seconde opère une distinction selon la structure du capital, c'est-à-dire l'importance respective des deux espèces de capital dans le volume total de leur capital. Aussi pourra-t-on opposer les acteurs sociaux pour lesquels le capital économique prédomine par rapport au capital culturel (le chef de terres) aux agents aux propriétés opposées (notable).

L'accumulation de capital culturel en pays Agni est un enjeu de lutte entre les lignages et au sein des lignages, forme particulière de la lutte symbolique. Dans la société Agni, le capital culturel joue un rôle important dans le mode de reproduction sociale, notamment dans les familles. Or la structuration des lignages contribue à reproduire et à renforcer le pouvoir symbolique des dominants.

Dans le cas d'espèce, ce rapport de domination s'observe à deux niveaux. Le premier concerne des rapports de domination entre les lignages. Quoiqu'il y ait une structuration bien hiérarchisée des rôles et des fonctions de chaque lignage au sein de la société, il existe une lutte pour le contrôle du champ économique et culturelle des espaces sociaux entre les lignages. Cela se traduit d'une part par l'instrumentalisation des capitaux (économique, culturel et symbolique) existant au sein du lignage en les exposant pendant certaines cérémonies traditionnelles ou funéraires. Ainsi, pour maintenir sa position sociale ou obtenir la reconnaissance sociale des autres, certains lignages mettent en œuvre des formes d'organisations sociales et des stratégies à la fois individuelle et collective qui vise pour la plupart à l'accumulation du capital culturel ou du moins à la reconversion du capital économique en capital social et culturel.

Le second niveau de rapport de domination apparaît au sein des lignages. En effet, une hiérarchisation s'opère lorsqu'on analyse la structure des lignages. Le chef de lignage ou *l'Abusan*, est le garant des capitaux économiques. Il a l'obligation d'assurer la croissance du capital économique mais aussi des capitaux sociaux et culturelles du lignage. Ce rôle lui est tributaire en ce sens qu'il détient par legs familial, les ressources [(capital économique), (capital culturel)] sociales du lignage. Toutefois, ses actions sont étroitement contrôlées par les sages (personnes les plus âgées) du lignage.

En somme, les différentes formes d'épargne qu'elle soit individuelle ou en réseaux constitués, cimentent la structure des capitaux des individus et de leurs groupes d'appartenance. Ces capitaux économiques sont convertis selon l'enjeu social en capital social ou culturel. Ainsi, la multiplicité des formes d'épargne explique d'une part le phénomène de conversion des capitaux et d'autre part montre que les comportements d'épargne loin d'être de simples actions économiques sont des actions logiquement déterminées par la structure sociale d'existence des acteurs.

De nombreuses études (Granovetter M., 1985 ; Soko C., 2010 ;) corroborent l'influence des structures sociales (famille, religion, secteur informel...) sur les formes et

la nature de l'épargne. Celles-ci revêtent dans de nombreux contextes sociaux le caractère de la structure dans laquelle les épargnants sont intégrés. Elle prend la forme la plupart du temps de tontine quand c'est un regroupe d'épargne féminin (Dromain M., 1990 ; Anderson, S. et Baland, J-M., 2002), d'épargne religieuse lorsqu'elle est mobilisée dans les communauté religieuse (Soko C., 2010) ; de transfert de fond quand ce sont les migrants qui la pratique (Kei, M. et Gahié, T., 2017 ; Dieng, S.A., 1998) ou encore d'épargne social ou solidaire dont le fondement repose sur le principe de solidarité familiale (Dedise S., 2001 ; Morrison C., 2005 ; Morrison, C. et De Laiglesia, J.R., 2006). En tout état de cause, toutes ces formes d'épargne montrent clairement le besoin social des épargnants à entretenir les chaînes de relation dans lesquelles ils sont inscrits.

6.4 Les chaînes relationnelles et les espaces sociaux : deux opérateurs sociologiques dans la mobilisation de l'épargne des ménages

Les résultats issus de notre quatrième objectif de recherche montrent que les chaînes de relation constituent d'une part un vecteur dans la mobilisation de l'épargne des ménages et d'autre part, la finalité. En effet, dans l'ensemble des liens sociaux, les liens de filiation précisément ceux de la procréation et de la consanguinité représentent les liens les plus déterminants dans la mobilisation de l'épargne des ménages. Ensuite, vient respectivement les liens professionnels, les liens matrimoniaux et les liens amicaux.

Ces différents liens sociaux légitimant la mobilisation de l'épargne inscrit les acteurs dans des rapports complexes dont les principaux sont les rapports d'obligation, de solidarité, d'investissement et de collaboration. Ces liens et ces rapports sociaux sont confinés dans des espaces sociaux bien précis : l'espace endo-ménage, l'espace exo-ménage et l'espace à soi. D'autres études (Servet J-M., 1995) mettent en perspective la prééminence des liens sociaux dans l'épargne informel. Cependant, il est à noter que nos résultats au-delà des liens sociaux font la jonction des rapports à l'épargne et aussi des espaces sociaux de mobilisation de l'épargne.

Ce qui indique que les pratiques d'épargne des ménages sont encadrées dans un système de rapports sociaux. Ces interactions sociales autour de la mobilisation de l'épargne des ménages se confondent et s'étendent dans toutes les dimensions (politiques, religieuses, économiques et culturelles) de la société toute entière. Ces cadres sociaux influencent considérablement la nature et même le montant alloué à l'épargne par les individus et les groupes d'individus.

Cette conceptualisation s'apparente à la théorie de l'encastrement social des activités économiques (Granovetter, 1994) et de la théorie des pratiques non marchandes (Mauss, 1985) tels que le don considéré comme des phénomènes sociaux totaux. Dans cette logique, la mobilisation de l'épargne des ménages loin d'être des actions individuelles, s'inscrit dans un rapport collectif, d'interconnexion aux structures sociales et au rapport au monde qui procèdent « *de l'action symbolique de production, d'affrontement relationnel, de solidarité, de confiance, de domination, d'interdépendance, de participation sociale...* » (Giraud, 2016). En somme, les chaînes relationnelles s'articulant autour de l'épargne des ménages de cacaoculteur participent à la construction sociale de la réalité.

6.5 Une contribution à la mobilisation de l'épargne pour le financement du développement : l'épreuve de la perspective relationnelle

Enfin, les résultats de notre cinquième objectif de recherche mettent en perspective quatre enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages. Ce sont les enjeux liés au maintien du statut social du chef de ménage, les enjeux de renforcement du lien social par la solidarité intra-générationnelle, les enjeux de positionnement et de distinction sociale au sein des communautés et enfin les enjeux de développement social et économique des régions étudiées. Tous ces enjeux mettent en évidence une légitimité relationnelle de la mobilisation de l'épargne des ménages.

Ainsi, au-delà de la prééminence des aspects relationnels sur les aspects économiques, la question est de savoir quelle contribution sociologique pour une

mobilisation accrue de l'épargne intérieure adossée en grande partie sur les ménages pauvres ou à bas revenu pour un financement endogène du développement ?

Gnabeli Y.R., (2014) estime que la crise du modèle de développement économique ivoirien à travers le financement des politiques par l'état a légitimé les collectivités décentralisées, les associations d'originaires comme des opérateurs symboliques du passage de la construction de l'État moderne par le développement national à la construction de l'État moderne par le développement local.

Alors que cette perspective de développement, s'enracine dans les systèmes d'appartenance, dans les traditions régionalistes, dans les regroupements d'originaires à forte connotation ethnique et clanique... En un mot, un développement basé sur les structures sociales dans lesquelles fonctionnent les systèmes de relation des sociétés. Dès lors, ce modèle de développement impulsé par les institutions communautaires de base nécessite un financement endogène des politiques par la mobilisation de l'épargne intérieure des membres des collectivités.

Comme l'indique aussi Amethier J.B., (1989, p.100) dans sa contribution sur la mobilisation de l'épargne en milieu rural, « *les exploitants agricoles sont des thésauriseurs de tous ordres à un degré qui frise l'avarice. Ils thésaurisent des milliards. Ces milliards qui sont thésaurisés en Côte d'Ivoire doivent sortir pour permettre le développement économique du pays* ». En toute logique, cette épargne échappe totalement aux systèmes mis en place par les banques classiques et même par les microfinances. Elle s'encastre plus loin dans des dimensions cachées des structures sociales.

Comment appréhender donc cette énorme source d'épargne intérieure des ménages vivant dans les communautés rurales de la Côte d'Ivoire ? Nos travaux montrent clairement qu'en dépit de la faiblesse des revenus de cacaoculteurs, cette catégorie socio-professionnelle vivant en milieu rural dispose d'une forte propension à l'épargne, d'une multiplicité de forme d'épargne et d'un éventail dense de rapports sociaux pouvant faciliter

la mobilisation d'une épargne nationale au service du financement des politiques de développement.

En effet, ce constat scientifique est largement partagé par Silué B., (2016) dans son modèle de sécurisation du revenu et de la retraite des exploitants agricoles qui fait l'hypothèse de la constitution d'une épargne nationale par un prélèvement direct sur la production cacaoyère des exploitants agricoles. Autrement dit, en lieu et place d'un prélèvement ou d'une cotisation financière par la constitution d'actif financier, ce modèle propose un prélèvement en nature des fèves de cacao sur la production des exploitants agricoles sur la base de la confiance.

Il estime qu'en observant la croissance de production cacaoyère supplémentaire chaque année qui est d'environ 100.000 tonnes, il est possible de déterminer le niveau de cotisation faisable des producteurs sur une période d'une dizaine d'année. L'auteur aboutit au résultat selon lequel, la catégorie socio-professionnelle actuelle des producteurs de cacao peut mobiliser une épargne intérieure de 410 milliards en espace de huit années avec 46,250 milliards pour la première année, qui évoluera jusqu'à 55 milliards pour les sept années suivantes. Ceci pour un prélèvement en nature de 25f/kg de cacao.

Ce modèle d'épargne loin des modèles classiques et même du modèle proposé par certaines Institutions de Microfinance traduit une réalité concrète, celle de la mobilisation de l'épargne (en nature ou espèce) à travers l'approche relationnelle c'est-à-dire suivant les chaînes de relation (solidarité, collaboration, investissement...) dans les espaces sociaux (endo, exo et à soi) des structures et des organisations de la société.

En effet, en montrant dans notre étude que les acteurs sociaux sont inscrits dans des chaînes de relations qui constituent des opérateurs symboliques et sociologiques dans la mobilisation de l'épargne, nous avons abouti aux résultats que ces différents rapports sociaux structurent une diversité de formes d'épargne. Ainsi, en investissant simultanément ces chaînes de relations et leurs espaces sociaux de production, et tout en tenant compte de

la diversité des formes d'épargne, il est possible d'accroître la mobilisation de l'épargne intérieure.

L'autre dimension de cette contribution concerne une rupture totale avec les conceptions classiques de l'épargne par la mise en place de structure, d'organes de mobilisation et de gestion de l'épargne intérieure adaptée à la réalité de ces formes d'épargne et tenant compte des systèmes de relation dans lesquelles les épargnants sont inscrits. Lesquelles structures de mobilisation ayant investi, par la confiance acquise, les entités sociales masquant l'épargne du monde rurale, pourront faire basculer de l'informalité vers le système formel, ces milliers de ménage de cacaoculteur dont les pratiques d'épargne échappent encore au système formel d'épargne établi par les structures financières et bancaires ainsi qu'à l'économie nationale.

Ce nouveau modèle de constitution d'une épargne nationale peut au-delà des cacaoculteurs s'appliquer à tous les exploitants agricoles des autres cultures d'exportation. Ce modèle apparaît comme une nécessité de développement inclusif basé sur des ressources propres des communautés face au cycle infernale des prêts étrangers qui d'une part étrangle l'économie et créer une spirale permanente d'endettement et d'autre part, hypothèque l'avenir de la nouvelle génération.

RECOMMANDATIONS

Ces présents travaux scientifiques montrent que les connaissances autour de la question de la dépense et de l'épargne sont inéluctables dans les processus de politiques publiques et de développement de nos États. Dans cette perspective, cette thèse démontre avec acuité qu'il existe un capital financier important c'est-à-dire l'épargne des ménages ou épargne intérieure qui semble être négligée ou du moins dont les décideurs ont du mal à la capter du fait de son hétérogénéité et de son double caractère à la fois relationnel et informel. Ainsi dire, la lecture des résultats de cette thèse laisse entrevoir trois (3) recommandations en termes de finalité pratique ou de politique économique qui pourraient informer les experts et autres décideurs à la maîtrise de cette épargne intérieure. Ce sont :

- (i) Avoir un regard nouveau sur les approches de la mobilisation de l'épargne sociale qui semble encore être très éloignée des populations en vue d'intégrer une conception de mobilisation de l'épargne plus relationnelle qui nécessitera la mise en place de microstructures d'épargne spécifiques favorisant une inclusion financière à l'économie formelle des ménages producteurs de cacao et des masses rurales exerçant dans l'informel et dont le substrat se fondera en grande partie sur la confiance et le respect des normes communautés socialement admises.
- (ii) Créer à travers cette épargne intérieure abondante d'une part les conditions d'inclusion financière à l'économie formelle des masses paysannes et d'autre part un système de sécurisation du revenu des producteurs ou encore une caisse nationale de retraite dont les prélèvements pourraient se faire en nature ou en espèce au travers des coopératives agricoles pour ces travailleurs qui ne bénéficient d'aucune prévoyance sociale.
- (iii) Concevoir un Plan National de Mobilisation de l'Épargne Informel qui pourrait alimenter un fonds souverain destiné à la réalisation de grands projets structurants, d'investissement et de développement afin de limiter la dépendance du pays au capitaux extérieurs.

CONCLUSION GENERALE

Au début de ces travaux de recherche, nous avons émis l'hypothèse que les fonctions sociales de l'épargne des ménages sont encadrées dans un système de relations sociales. Les différentes pistes de réflexion et d'analyse prospectées tout au long de cette thèse consolident le postulat selon lequel la mobilisation de l'épargne des ménages est légitimée par des productions idéologiques, des représentations sociales et des croyances socio-religieuses associées à des modes d'informalité de l'épargne. Cette détermination cognitive a permis de comprendre que la mobilisation de l'épargne des ménages sert principalement à l'entretien des socialités primaires c'est-à-dire des liens sociaux en lieu et place des socialités secondaires qui sont considérées comme les rapports productifs au sens économique du terme.

Avant d'aboutir à ce résultat prééminent, rappelons brièvement la démarche théorique et méthodologique de ces travaux de recherche. Au niveau théorique, l'objectif principal de cette étude a été de comprendre et d'expliquer la structure des dépenses de consommation et les fonctions sociales qui sous-tendent la mobilisation de l'épargne des ménages de producteurs de cacao. Cet objectif a été décliné en cinq objectifs subsidiaires à savoir : 1) décrire la structure globale des dépenses de consommation des ménages producteurs de cacao ; 2) déterminer le noyau central et le système périphérique de la représentation sociale de l'épargne des ménages de cacaoculteur ; 3) étudier les formes et les pratiques sociales associées à l'épargne des ménages producteurs de cacao ; 4) expliquer l'articulation des chaînes relationnelles dans la mobilisation de l'épargne des ménages de cacaoculteur ; 5) Comprendre les enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages de cacaoculteur. À la suite de l'état des connaissances sur l'objet d'étude, la théorie de l'encastrement relationnel et structural des actions économique de Granovetter a été mobilisée afin d'apporter une lecture et une interprétation théorique des résultats.

Au niveau méthodologique, une démarche particulière ponctuée de techniques de collecte de données à la fois qualitative (enquête exploratoire, observation participante,

ressources documentaires, entretien semi-directif, groupe de discussion) et quantitative (données statistiques secondaires, questionnaires ménages) pour recueillir les informations précises sur notre objet de recherche auprès des ménages et de certaines personnes ressources a été mobilisée. Un corpus de stratégie d'analyse et de décryptage de données axé au niveau qualitatif sur l'analyse de contenu, l'analyse structurale et l'analyse dialectique, et au niveau quantitatif sur l'analyse descriptive et la construction de modèles statistiques à travers plusieurs logiciels ont fait l'objet de technique de traitement et d'analyse de données. Tout ce processus scientifique a permis de structurer les résultats autour de cinq principaux axes suivant les objectifs de recherche.

Le premier résultat de cette étude concerne une balance de la structure des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur déficitaire. C'est-à-dire que les dépenses globales des ménages sont supérieures aux revenus totaux disponibles. Ce déficit structurel contraint les ménages à mettre en œuvre des mécanismes de survie tels que la régulation du budget familial à travers l'utilisation de la technique des enveloppes, la pratique du crédit dans les groupes d'appartenance et la division social du travail pour faire face au période de soudure. Mais aussi, les ménages développement des stratégies de résilience qui se résument à la diversification des sources de revenu mais surtout à l'ajustement structurel du budget afin de ramener le pouvoir d'achat du ménage aux dépenses les plus incompressibles.

Le second résultat renvoie aux modes d'épargne informelle comme noyau central et aux modes d'épargne formelle comme éléments périphériques de la représentation sociale de l'épargne. Autrement dit, les éléments constituant les modes d'épargne informel influencent d'une manière significative le noyau central de la représentation de l'épargne des ménages de cacaoculteur. Ainsi, les représentations sociales de l'épargne des ménages qu'elles soient formelles ou informelles renvoient principalement à une fonction sociale ou logique sociale d'entretien des liens sociaux (liens affinitaires, liens matrimoniaux...) plus qu'à une fonction économique des acteurs. À côté de ces représentations sociales de l'épargne des ménages, on note deux (2) productions idéologiques participant à la

mobilisation de l'épargne des ménages que sont : i) l'affirmation du statut social du chef de ménage et, ii) la protection communautaire et les bénédictions divines comme croyances socio-religieuses dans la mobilisation de l'épargne des ménages.

Le troisième résultat met en perspective les formes d'épargne des ménages constituant un capital économique qui sont converties en capital social et culturel. Deux (2) principalement formes d'épargne des ménages de cacaoculteur ont été identifiées. L'épargne individuelle et l'épargne en réseaux constitués. Chacune des formes d'épargne produit des types particuliers de capitaux chefs les acteurs sociaux. L'épargne individuelle des ménages tend à produire et à consolider le capital financier et matériel des acteurs épargnant et l'épargne en réseaux constitués renforce quant à elle, le capital social et immatériel des ménages. Ces formes d'épargne qu'elle soit individuelle ou en réseaux constitués, cimentent la structure des capitaux des individus et de leurs groupes d'appartenance. Ces capitaux économiques sont convertis selon l'enjeu social en capital social ou culturel par les acteurs sociaux.

Le quatrième résultat montre que les chaînes relationnelles constituent des opérateurs symboliques dans la mobilisation de l'épargne des ménages. Les liens de filiation précisément ceux de la procréation et de la consanguinité représentent les liens les plus déterminants dans la mobilisation de l'épargne. Sans oublier, les liens professionnels, les liens matrimoniaux et les liens amicaux dans une moindre mesure. Ces différents liens sociaux légitiment la mobilisation de l'épargne et inscrivent les acteurs dans des rapports complexes dont les principaux sont les rapports d'obligation, de solidarité, d'investissement et de collaboration. Ces liens et ces rapports sociaux sont confinés dans des espaces sociaux bien précis : l'espace endo-ménage, l'espace exo-ménage et l'espace à soi.

Enfin le cinquième résultat tourne autour des enjeux sociaux liés à la mobilisation de l'épargne des ménages. Quatre (4) principaux enjeux sociaux ont été identifiés comme participant à la mobilisation de l'épargne. Ce sont : i) le maintien du statut social du chef de ménage ; ii) le renforcement du lien social par la solidarité intra-générationnelle ; iii) le

positionnement et la distinction sociale au sein des communautés et iv) le développement social et économique des villages.

Au regard de tout ce qui précède sur cette connaissance sociologique et scientifique de l'épargne comme objet de recherche, peut-on raisonnablement lier la croissance économique et le développement de la Côte d'Ivoire à celui de la mobilisation de cette épargne intérieure ? Plus simplement, existe-t-il une épargne intérieure abondante pouvant servir de base d'investissement endogène des pays Africains notamment la Côte d'Ivoire comme cela l'a été pour des pays industrialisés ?

La question étant posée, chaque scientifique et autres experts en développement pourra en tirer les conclusions. Toutefois, quelques soient les conséquences (immédiates ou lointaines, probables ou imprévues), les critiques (positives ou les plus acerbes) sur la capacité à mobiliser cette épargne intérieure, nous sommes convaincus que la société ivoirienne peut se créer un trésor inestimable. Elle peut élever une véritable forteresse économique fondée sur l'immuable capacité de ces membres, à mettre à la disposition des politiques pour les grands projets d'investissement en matière de développement, leurs ressources constituant l'épargne nationale à l'abri de toutes trahisons internationales, de tous intérêts inter-états et de tout assujétissement aux institutions financières internationales, un capital qui peut se développer automatiquement et être sans cesse croissant. Du fait des avantages qui en découleront, l'État pourrait accroître la fortune nationale, garantissant ainsi le prestige de souveraineté que l'épargne intérieure comporte.

En tout état de cause, la perspective d'interrogation précédente n'a-t-elle pas, d'ores et déjà, reçu une tentative de réponse à travers les réflexions et les appréciations formulées tout au long de ces travaux de recherche ? La connaissance autour des fonctions sociales de l'épargne assignées par les acteurs pourrait accroître significativement la mobilisation de l'épargne des ménages en vue de la constitution d'un capital endogène pour les investissements nationaux, intégrant ainsi à un développement harmonieux, plus inclusif et participatif, débarrassé d'un contrepoids extérieur, par soi, par tous et pour tous.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.

Abric, J.C., (1994c). « Méthodologie de recueil des représentations sociales ». In J.C. Abric (Ed.). *Pratiques sociales et représentations* (pp. 59-82). Paris : PUF.

Abric, J.-C. (2003). L'analyse structurale des représentations sociales. In S. Moscovici et F. Buschini (Dir.), *Les méthodes des sciences humaines*. Paris, Presses Universitaires de France, pp. 375-392.

Adorno, T.W. et Horkheimer, M. (1974). *La production industrielle de biens culturels, raison et mystification des masses*. In *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, pp. 129-176.

Améthier, J.-B. (1989). *Mobilisation de l'épargne en milieu rural : l'exemple ivoirien*. Éditions CEDA, , p.184.

Anderson, S. et Baland, J.-M. (2002). « L'économie de tontines et l'allocation des ressources au sein du ménage », *Quarterly Journal of economics*, pp.963-995.

Aoutou, A.C. (1991). *Les déterminants socio-culturels de l'épargne africaine. Exemple des ménages Abidjanais domiciliés à la SGBCI*, Abidjan, mémoire de DEA, Université de Cocody, Institut Ethnosociologie, p.3

Araujo Bonjean, C. et Combes, J.L. (2001). « Mode d'organisation des filières et luttes contre la pauvreté : le cas du coton et du cacao ». CERDI-Université d'Auvergne, Direction de la Coopération Internationale et du Développement, Ministère des Affaires Étrangères.

Araujo Bonjean, C., Chambas, G., et Combes, J.L. (2001). « Échecs de marché et pauvreté : l'exemple de la filière cacao en Côte d'Ivoire ». Communication au colloque 'L'avenir des cultures pérennes, Yamoussoukro

Aristote, (1874). *La politique*. Traduite en français d'après le texte collationné sur les manuscrits et les éditions principales par Barthélémy-Saint-Hilaire, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et poétiques), troisième édition revue et corrigée, Paris librairie philosophique de Ladrance.

Babo, A. (2009). « Conflits fonciers, ivoirité et crise sociopolitique en Côte d'Ivoire », Programme Afrique sub-saharien, Note de l'IFRI. <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/questionsfoncieresruralesfr.pdf>

Babo, A. (2000). *Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays Baoulé (Côte d'Ivoire)*. Edition Karthala AfriMAP et CREPOS.

Banque Mondiale, (2000). « Qualité de croissance », revue scientifique Banque mondiale, Edition De Boeck université, p.2

Bataille, G. (1949). *La Part maudite*, Paris, rééditions, Minuit.

Baudelot, C. et Estabiet, R. (1979). *Qui travaille pour qui ?* Paris, François Maspero.

Baudelot, C. et Estabiet, R. (1994). *Maurice Halbwachs, consommation et société*, Paris, PUF.

Baudrillard, J. (1970). *La société de consommation. Ses mythes, ses structures*. Paris, Gallimard, collection « Idées ».

Becker, G. (1965). *A Theory of Allocation of Time*, Economic Journal, September, p. 493 - 517.

Becker, G. (1976). *The Economic Approach of Human Behavior*, University of Chicago Press.

Bell, D. (1998). « The Internet and the trajectories of technologies », *The Tocqueville Revint' / La revue Tocqueville*, XIX, 2, p. 115-121.

Bell, D. (1976). *The Corning of Post-industrial Society. A Venture in Social Forecasting*, New York, Basic Books, traduction française. *Vers la société postindustrielle*, Paris, Robert Laffont.

Bell, Q. (1992). *Mode et société. Essai sur la sociologie de l'élément*, Paris, PUF.

Bernheim, B.D. (1991). « *How strong are bequest motive? Evidence Base on Estimates of the Demand for Life Insurance and Annuities* », The Journal of Political Economy, 99(5), 899-927.

Berthomieu, C. (1966). La loi et les travaux d'Engel, *Consommation*, octobre-décembre, 4, p. 59-89.

Berthoud, A. (2005). *Une philosophie de la consommation. Agent économique et sujet moral*. Paris, Éditions Septentrion.

Blanchet, A. et Gotman A. (2007). *L'enquête et ses méthodes*, Paris, 2^{ième} Éditions Arman Colin, collection 128, p.126

Boudon, R. (1979). *La logique du social*, Edition Hachettes, Paris.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.

Bosson, H.J. (2014). *Les logiques sociales des dépenses alimentaires des vendeurs de volailles de la commune de Port-Bouët*. Mémoire de Master, Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Université Félix Houphouët Boigny.

Brasseur, J. (1989). *Introduction à l'économie du développement*. Edition Armand Colin, Paris.

Brown, C. (1994). *American Standard of Living, 1918-19X8*, Cambridge, Mass., Blackwell.

Caillé, A., Chanial, P., Cova, B., Gauthier, F. & Rémy, É. (2014). Présentation. Consommer, donner, s'adonner. Les ressorts de la consommation. *Revue du MAUSS*, 44(2), 5-24. <https://doi.org/10.3917/rdm.044.0005>

Caillé, A. (1982). « Socialité primaire et socialité secondaire ». *Bulletin du MAUSS*, 2^{ième} trimestre, pp. 54-76.

Carrol, C.D. (1998). *Why Do the Rich Save So Much?* NBER Working Papers Series, Working paper 6549, National Bureau of Economic Research, Cambridge (Massachusetts).

Cherkaoui, M. (1992). *Stratification*, dans Raymond Boudon (dir.). *Traité de sociologie*, Paris, PUF, p. 97-152.

Chombart, D.L. (1956). *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique.

Conseil Café-Cacao, (2012). « Réforme de la filière Café-Cacao de Côte d'Ivoire », CCC, Présentation.

Conseil Café-Cacao, (2014). « Vers la durabilité du secteur du cacao en Côte d'Ivoire : quelle pourraient les contributions du GISCO ? » Communication du Directeur Général du CCC, Assemblée Générale du GISCO, Berlin

Cova, V. et Cova, B. (2001). « Alternatives Marketing : réponses marketing aux évolutions récentes des consommateurs », Paris, Dunod.

Crane, D. (2000). *Fashion and ills Social Agenda. Class, Couler, and Identily in Clolliing*, Chicago, The University of Chicago Press.

Cross, G. (2000). *An All-Consuming Century. Why Commercialism Won in Modem America*, New York, Columbia University Press.

Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris, Éditions du Seuil.

Crozier, M. et Friedberg, E. (1981). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Collection sociologie politique, Paris, Éditions du Seuil.

De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien*, Nouvelle Edition de Luce Giard, Collection Folio essais (N°146), Gallimard.

Dedise, S. (2001). *L'épargne financière des ménages dans les pays en développement : le cas du Pérou*, Thèse de Doctorat, université Paris/ Panthéon-Sorbonne.

Degenne, A. et Forsé, M. (1994) « *Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie* », Paris, Armand Colin, coll. « U », p.263

Demsetz. H. (1982). *Economic, Legal, and Political Dimensions of Competition*, North Holland, Amsterdam.

Desjeux, D. (2006). *La consommation*, Paris, PUF.

De Vries, J. (1994). "The Industrial Revolution and the Industrious Revolution", *The Journal of Economic History*, published by: Cambridge University Press, Vol. 54, No. 2, Papers Presented at the Fifty-Third Annual Meeting of the Economic History Association (Jun., 1994), pp. 249-270.

Dieng, S.A. (1998). « Le comportement financier des migrants maliens et sénégalais de France ». *Revue d'Économie Financière*, volume 49, numéro 5, pp.103-134

Dorothy, S.B. et Friedmann, R.D. (1947). "Savings and the income distribution, Studies in Income and Wealth". Conference on Research in Income and Wealth, NBER, 0-870-14165-1 <http://www.nber.org/chapters/c5687>, pp. 247 – 265.

Douglas, M. et Isherwood, B. (2008). *Pour une anthropologie de la consommation : le monde des biens*, Paris : Éditions du Regard : Institut français de la mode.

Droh, D.B.S.R. (2010). Les déterminants sociaux de la non émergence d'une catégorie d'entrepreneurs chef les bénéficiaires des fonds sociaux en Côte d'Ivoire. Thèse unique de doctorat en sociologie. Option : Anthropologie du développement économique et social, UFR SHS, Institut d'Ethnosociologie, Université Felix Houphouët Boigny.

Dromain, M. (1990). « L'épargne ignorée et négligée : les résultats d'une enquête sur les tontines au Sénégal », in *La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*.

DRSP, (2008). « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de la Côte d'Ivoire ». Ministère du Plan et du Développement, document final.

Ducpétiaux, E. (1855). *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique : subsistances, salaires, population*, Bruxelles, Hayez, cité par Presvelou C., 1968, *Sociologie de la consommation familiale*, Bruxelles. Éd. Vie ouvrière, pp.81-82.

Duesenberry, J.S. (1949). *Income, Saving and the Theory of Consumer Behavior*, Harvard University Press.

Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Alcan. ; (1968, Paris, Éditions PUF).

Durkheim, E. (1898). « *Représentations individuelles et représentations collectives* ». *Revue de métaphysique et de morale*, VI, p. 273-302.

Durkheim, E. (1897) (1983). *Le suicide*, Paris, PUF.

Durkheim, E. (1968). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : PUF

Ebleounou, K.N. (2014). *Les logiques sociales de participation des femmes aux dépenses de consommation des ménages à Etuéboué*. Mémoire de Master, Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Université Félix Houphouët Boigny.

Eden, F.M. (1797). *The State of the Poor, or a History of the Labouring Class in England*, London.

Ehui, P.J., (2001). *Économie de rente et dynamique de l'héritage en pays Agni N'dénié*. Thèse de Doctorat Unique en Anthropologie option : socio-anthropologie de l'Université Felix Houphouët Boigny, UFR SHS, ISAD Abidjan.

Ehrenberg, A. (1988). *Le culte de la performance*, Paris, Cahuann-Lévy.

Ewen, S. (1976). *Captain of Consciousness: Advertising and the Social Roots of Consumer Culture*, New York, McCraw-Hill traduction française. *Consciences sous influence*, Paris, Aubier-Montaigne.

FAO, (1999). « *Libéralisation du secteur des cultures d'exportation en Afrique* », Bulletin des Service Agricoles de la FAO, Bilan.

FIRCA, (2008). « *Économie cacaoyère durable : une approche globale et participative* ». Bulletin d'information du Fonds Interprofessionnels pour la Recherche et le Conseil Agricole. N°2 du premier trimestre 2008.

Fisher, C.S. (1992). *America Calling: A Social History of the Telephone to 1940*, Berkeley, University of California Press.

Fleury, S., Gros, D. et Tschannen, O. (2003). *Inégalités et Sociologie. Analyse sociologique de la consommation des ménages en Suisse*. Collection Question Sociologique, Edition l'Harmattan.

Fontaine, S. et Hamon J-F. (2010/1) « La représentation sociale de l'école des parents et des enseignants à La Réunion », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* (Numéro 85), p. 69-109. DOI 10.3917/cips.085.006.

Fourastié, J. et Bazil, B. (1981). *Le jardin du voisin*, Livre de poche, p.319

Fournier S., 1998 “Consumers and Their Brands: Developing Relationship Theory in Consumer Research”, *Journal of Consumer Research*, vol. 24, p. 343-373.

Fournier, S. (1994). “A Consumer-Brand Relationship Framework for Strategic Brand Management”, unpublished PhD Dissertation, University of Florida.

Frat Mat Agri, (2005). « Filière café-cacao : les reformes en panne ». Bulletin d'information agricole, Bimestriel N°1, Novembre.

Freud, E.H., Petithuguenin, P. et Richard, J. (2000). *Les champs du cacao : un défi de compétitivité Afrique-Asie*. Karthala, CIRAD, p 115-120

Freund, J. (1970). « Théorie du besoin », *L'Année sociologique*, vol. 21, p. 13-64.

Friedman, M. (1957). *A Theory of the Consumption Function*, Princeton University Press.

Fromm, E. (1978). *Avoir ou être ?* trad. Théo Carlier, Paris, Éditions Robert Laffont, p.243.

Galbraith, J.K. (1960). *Abundance for what?* [trad. franç. *L'ère de l'opulence*, Paris, Cahnann-Lévy, 1961].

Galthung, J. (1980). Le développement dans la perspective des besoins fondamentaux, dans (en collab.) *Il faut manger pour vivre*. Paris, Cahiers de l'INKD et PUF, p. 53-127.

Garabua-Moussaoui, I. (1999). « *La cuisine des jeunes. Pratiques et représentations culinaires comme révélateurs d'une étape de vie* ». Thèse de doctorat en anthropologie sociale, sous la direction de Dominique Desjeux, Paris V-René-Descartes, 519 p., multig.

Garabua-Moussaoui, I., Taponier, S. et Desjeux, D. (1999). « L'impact de la personnalisation des numéros et des lignes téléphoniques sur les usages domestiques et les liens familiaux : l'exemple de l'expérimentation Call Porteur », *Actes du 2^{ème} Colloque International sur les usages et les services des télécommunications (SEE, IREST, ADERA)*, Arcachon, pp. 410-419.

Garabuau-Moussaoui, I. et Desjeux, D. (2000). *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan, 256 p.

Garabuau-Moussaoui, I., Sokolowski, E., Taponier, S., Testut, N., et Desjeux, D. (2000). *Retour d'expérience sur la rénovation de logements avec des systèmes chauffants*, Paris, Argonautes, multig.

Gardes, F., Gaubert, P. et Langlois S. (2000). « Pauvreté et convergences des structures de la consommation au Canada », *Revue canadienne de sociologie et anthropologie*, 37, I, p. 1-27.

Gartman, D. (1991). « Culture as class symbolization or mass reification? A critique of Bourdieu's Distinction », *American Journal of Sociology*, 97. 2. September, p. 421-447.

Gershuny J.I. (1983). *Social Innovation and the Division of Labour*, Oxford, Oxford University Press.

Gershuny, J.I. (1986). « L'innovation sociale. Nouveaux modes de prestation de services », *Futuribles*, février, p. 37-63.

Giraud, C. (2008). *De l'épargne et de la dépense. Essai de sociologie de l'organisation et de l'institution*. Collection logiques sociales, Edition l'Harmattan.

Gislain, J-J. et Steiner, P. (1995). *La sociologie économique 1890-1920*, Paris, PUF.

Gnamien Y.P-E. (2008). *Libéralisation et pauvreté : le cas des producteurs de cacao de la Côte d'Ivoire*. Mémoire de maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Montréal

Goblot, E. (1925). *La barrière et le niveau*, Paris, Félix Alcan (réimprimé PUF, coll. « Sup - Le sociologue », 1967).

Godbout, J.T. et Caillé, A. (1992). *L'esprit du don*. Montréal, Éditions la découverte, Collection : Texte à l'appui/ série anthropologie.

Goffman, E. (1988). *L'ordre social et l'interaction*, Éditions de Minuit, Paris.

Granovetter, M. (1985). « Economic action and social structure: The problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol.91, n°3, p.481-510.

Granovetter, M. (1992). « Problems of explanation in economic sociology », in Nohria & Eccles (eds.), *Networks and Organizations*, p.25-56, Harvard Business School Press, Boston MA.

Granovetter, M. (1994). « Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse », in Orléan (ed.), *Analyse économique des conventions*, p.79-94, PUF, Paris.

Guest, G., Bunce, A. et Johnson L. (2006). "How many interviews are enough? An experiment with data saturation and variability". *Field Methods*, 18(1), 59-82.

Guimelli, C., et Rouquette M.-L. (1992). « Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales ». *Bulletin de Psychologie*, XLV (405), pp. 196202.

Gurvitch, G. (1962). *Dialectique et sociologie*, Paris, Éditions Flammarion, p.9

Haineault, D.L. et Roy, J.Y. (1984). *L'inconscient qu'on affiche. Un essai psychanalytique sur la fascination publicitaire*, Paris, Aubier.

Halbwachs, M. (1913). *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les industrielles contemporaines*. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. 1^{er} Edition, Félix Alcan.

Heidegger, M. (1986). *Chemins qui ne mènent nulle part*, trad. Wolfgang Brokmeier, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Tel », p.461.

Heilbrunn, B. (2003). « Modalité et enjeux de la relation consommateur-marque », *Revue française de gestion* 2003/4 (N°145), p. 131-144. DOI 10.3166/rfg.145.131-144

Herpin, N. (1993). « Au-delà de la consommation de masse ? Une discussion critique des sociologues de la postmodernité », *L'Année sociologique*, vol. 43, 295-315.

Herpin, N. (2001). *Sociologie de la consommation*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Herpin, N. et Verger, D. (2000). *La consommation des Français, T1 : Alimentation, habillement, logement ; T2 : Transports, loisirs, santé*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Herzlich, C. (1972). *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Paris, MOUTON.

Hirschman, A.O. (1983). *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard [trad. franç. de *Shifting Involvements : Private interest and Public Actions*, 1982],

Jodelet, D. (1997). *Représentations sociales*, Paris, PUF.

Kant, E. (1784). *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*. Une édition numérique réalisée et traduit de l'Allemand à partir de l'édition des Œuvres complètes de Kant de

l'Académie de Berlin (Tome VIII) par Phillippe Folliot, Professeur de philosophie au lycée Ango de Dieppe en Normandie, juin 2002.

Kende, P. (1971). *L'abondance est-elle possible ?* Paris, Gallimard. Naorni Klein (2001), *No Logo*, Montréal, Boréal.

Kei, M. & Gahié, T. (2017). « L'épargne chez les ouvriers migrants des entreprises de la zone industrielle de Yopougon (Côte d'Ivoire) ». *Cross-Cultural Communication*, 13(1), 53-60

Khaldoun, I. (1863). *Les prolégomènes*. Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, Professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi le 1^{er} mars 2006, Tome III. http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Kopytoff, I. (1986). *The Cultural Biography of Things: Commodization as Process*, in Appadurai Arjun (ed), *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 64-91.

Kouadio A. K. (2007). « Investissements et dynamique de la pauvreté en milieu agricole ivoirien ». Réseau de Recherche Politique Économique et Pauvreté (PEP-PAMMA), Université d'Abidjan-Cocody et CIRES, Rapport final.

Labatut, J.M. (1989). « La méthode anthropologique et la petite production marchande en Afrique », in *Anthropologie et Sociétés*, Volume 13, p.3

Langlois, S. (2002). « Nouvelles orientations en sociologie de la consommation », *L'Année sociologique*, vol. LII, n° 2.

Lavelle, L. (1962). *Manuel de méthodologie dialectique*, Bibliothèque de philosophie contemporaine, Paris, PUF.

Lebergott, S. (1993). *Pursuing Happiness, American Consumers in the Twentieth Century*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Le Goff, O. (1994). *L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Leonard, E. et Balac, R. (2005). « L'achèvement du cycle pionnier et la crise du système agraire : stabilisation ou déstructuration sociale ? » In : LEONARD Éric et VIMARD Patrick, éd. – *Crises et recompositions d'une agriculture pionnière en Côte-d'Ivoire : Dynamiques démographiques et changements économiques dans le Bas-Sassandra*. IRD-Karthala : Paris, p. 149-214.

Le Petit Larousse, (2016). *Dictionnaire illustré des mots et des lettres*.

Le Régulateur, (2007). « La commercialisation intérieure du café et du cacao : Diagnostic et justification ». Bulletin d'information de l'Autorité de Régulation du café et du cacao (ARCC), N°13

Lida, D.S. et Koffi, K.V. (2014). « Les logiques sociales d'épargne chez les *entrepreneurs* de l'Association des Commerçants de Niangon Sud (ACN-Sud) ». Revue Sociétés & Économies, LAASSE, N°2.

Lida, D.S. (2015). « L'épargne comme objet de la sociologie : une analyse cursive et empirique ». Revue Société & Économie. Les Annales du LAASSE, n°01-2015.

Lida, D.S. (2015). « Les enjeux des dépenses de participations chez les ménages à pourvoyeurs retraités. Étude de cas à Abidjan. Les lignes de Bouaké-la-Neuve, N°6.

Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*. Paris, Editions Gallimard, coll. « Folio/essais », p.36.

Lipovetsky, G. (2006). *La société de déception*. Paris, Éditions Textuel, coll. « Conversations pour demain », pp. 21-22.

Löfgren, O. (1999). *On Holiday. A History of Vacationing*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1999.

Lognon, J.L. (2013). « Quelles données pour saisir les aspects relationnels ? » Communication N°3, séminaire de renforcement de capacité des étudiants, Laboratoire de Sociologie Économique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE), Institut d'Ethnosociologie (IES) Université de Félix Houphouët Boigny.

Losch, B., Mesplé-Somps, S., Chauveau, J.P. et Contamin, B. (2003). « Le processus de libéralisation et la crise. Une mise en perspective à partir du cas des filières agricoles ». Ministère des Affaires Étrangères, CIRAD, Note d'analyse.

Malinowski, B. (1922). *Argonauts of the Western Pacific*, E.P. Dutton, New York. Les références correspondent à l'édition française, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard, Paris, 1963.

Marx, K. (1919). *Le capital*, Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, Professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi le 08 novembre 2002, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Maslow, A. (1943). *A theory of human motivation*, Psychological Review, P.370-396

Mauss, M. (1923-1924). « *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* ». Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de

sociologie au Cégep de Chicoutimi le 17 février 2002, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Mauss, M. (1936). « *Les techniques du corps* », *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. 363-386.

Mauss, M. (1985). *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».

McCracken, G. (1990). *Culture and Consumption. New Approaches to the Symbolic Character of Consumer Goods and Activities*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press.

Mead, G. H. (2006 [1934]). *L'esprit, le soi et la société*. Nouvelle traduction et introduction par Daniel Cefai et Louis Quéré, Paris, PUF, collection Le lien social, 434 p.

Meier, G-M. et Seers, D. (1988). *les pionniers du développement*, BM, 1^{ère} Edition 1984.

Messou, E. (2014). « Audit du Programme des Ventes Anticipées à la Moyenne (PVAM) ». Conseil du Café et du Cacao, Rapport final

Meyer, C. (2007). *Une histoire des représentations mentales. Contribution à une archéologie de la société de connaissance*, Paris, Éditions Harmattan., pp. 129-140

Miles, S. (1998). *Consumerism as a Way of Life*, Thousand Oaks, Sage Publications.

Miller, D. (1987). *Material Culture and Mass Consumption*, Oxford, Basil Blackwell.

Mockler, P. et Mercer, M.T. (2014). « L'innovation agricole : un élément clé pour nourrir une population en pleine croissance ». Rapport du Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts, Sénat, Ottawa (Ontario), Canada, [http : www.senate-senat.ca/agri.asp](http://www.senate-senat.ca/agri.asp).

Modigliani, F. (1954). *Utility analysis and the consumption function: an interpretation of cross-section data*, Rutgers University Press, No. 8

Molinier, P. (1989). Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, XLI, pp 759-762.

Moliner, P. (1993a). ISA : L'induction par scénario ambigu. Une méthode pour l'étude des représentations sociales. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, Vol. 6, N°2, pp. 7-21.

Moliner, P., Rateau P., et Cohen-Scali V. (2002). « Les représentations sociales, *Pratiques et études de terrain* ». Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Montesquieu, (1748). *De l'esprit des lois*. Livre XXVII à XXXI, Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi le 10

Mai 2002, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Morrisson, C. (2005). « Structures familiales, Transferts et Épargne : examen », Centre de Développement de l'OCDE, Document de travail N°. 255, <http://www.oecd.org/dev/wp>

Morrisson, C. et De Laiglesia, J.R. (2006). « Culture, liens familiaux et épargne », Centre de Développement de l'OCDE, Repères, N°35, www.oecd.org/dev/reperes

Morrisson, C. (2005). « Structures familiales, Transferts et Épargne : examen », Centre de Développement de l'OCDE, Document de travail N°. 255, <http://www.oecd.org/dev/wp>

Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

Muniz, A.M.Jr. and O'Guinn, C.T. (2001). "Brand community", *Journal of Consumer Research*, 27 (4).

Myrdal, G. (1968). *Asian Drama, An Inquiry into the poverty of nations*. New York, Edition Panthéon.

N'Doly, C. (2012). *Libération et pauvreté dans les filières café et cacao en Côte d'Ivoire*, thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Université Félix Houphouët Boigny.

N'Drin, D.R. (2014). *Les transferts de fonds et les dépenses de consommation des ménages de migrant dans la sous-préfecture de Jacqueville*. Mémoire de Master, Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Université Félix Houphouët Boigny.

Nelson et als, (2009). « Changement climatique : impact sur l'agriculture et coût de l'adaptation », Institut International de Recherche sur les Politique Alimentaire (IFPRI), Rapport de politique alimentaire, CGIAR.

Niava, L.B.F. (2014). *L'intégration des descendants des mariages interethniques en pays Abouré (Côte d'Ivoire)*, thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Université Félix Houphouët Boigny.

Nicolas, G. (1991). « Le don rituel dans la modernité », *Revue du MAUSS*.

Olivier de Sardan, J.P. (1995). *Anthropologie et Développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD Marseille, KARTHALA, Paris 2000. 222 p.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Editions Armand Colin, Paris.

Paul, N., 2015, *Recherche et méthodologie en sciences humaines et sociales : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, Edition l'Harmattan.

Périé, P. et Rousseau, S. (2014). STA108 Sondages. Le CNAM, cours n°4 : 24 Octobre. http://maths.cnam.fr/IMG/pdf/STA108_-_24OCT2014_cle8bfe8c.pdf

Platon, (2002). *La république*, Paris, Éditions Garnier-Flammarion, coll. « Philosophie », traduction Georges Leroux.

PNUD (2000). « Profil et déterminants de la pauvreté en Côte d'Ivoire en 1998 ». Rapport de base de la table ronde sur la pauvreté, Institut National de la Statistique, Rapport définitif.

Polanyi, K. (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, (1ère ed. 1944).

Polanyi, K. (1975). *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, p.239-260, Larousse, Paris.

Polanyi, K. et Aliii. (1957b). *Trade and Market in the Early Empires*, The Free press, New York.

Presvelou, C. (1968). *Sociologie de la consommation familiale*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.

Quivy, R. et Campenhoudt, V. C. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod-Bordas, Paris, p.116

Ribau, C., Lasry, J., Bouchard, L., Moutel, G., Hervé, C. & Marc-Vergnes, J. (2005). La phénoménologie : une approche scientifique des expériences vécues. *Recherche en soins infirmiers*, 81, (2), 21-27. doi :10.3917/rsi.081.0021.

Ritzet, G. (1992). *The McDonalozation of Society. An Investigation into the Changing Character of Contemporary Social Life*, Thousand Oaks, Pine Forge Press.

République de Côte d'Ivoire, (2000). « Éléments de réflexions pour un programme national de lutte contre la pauvreté ». Volume 2, Cellule de Lutte Contre la Pauvreté, Miméo, Abidjan.

Rocheffort, R. (1995). *La société des consommateurs*. Paris, Odile Jacob.

Romeuf, J. (1956-1958). *Dictionnaire des sciences économiques*, Paris, PUF.

Rouquette, M.L. et Rateau, P. (1998). « Introduction à l'étude des représentations sociales ». Grenoble : P.U.G.

Ruf, F. et Akpro, J-L. (2008). « Étude sur le revenu et les investissements des producteurs de café et de cacao en Côte d'Ivoire ». Contrat-cadre Bénéficiaires – Lot 1 Développement rural et sécurité alimentaire, Agrisystems Consortium, Union Européenne, Rapport final

Ruf, F. (1995). *Booms et crise du cacao : Les vertiges de l'or brun*. Paris, Karthala, CIRAD et Ministère de la coopération, 459 p.

Ruf, F. (1998). « Les cycles du cacao en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle ? » in Contamin et Memel-Fotê (eds), pp. 249-265.

Salama, P. (1999). « Ouverture et pauvreté, quelle ouverture ? » *Revue Tiers-Monde*, N° 157, janvier-mars.

Scardigli, V. (1983). *La consommation, culture du quotidien*, Paris, PUF.

Scitovsky, T. (1986). *L'économie sans joie*, Paris, Calmann-Lévy (1^{er} éd. 1979).

Sen, A. (1998). *Repenser l'inégalité*, Seuil, Paris

Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique : Développement, Justice, Liberté*. Editions Odile Jacob, Paris.

Servet, J-M. (1995). « Épargne et liens sociaux : études comparées d'informalités financières », *cahiers Finance*, éthique, confiance, p 305.

Shouten, J. et McAlexander, J. (1995). "Subcultures of Consumption: An Ethnography of the New Bikers", *Journal of Consumer Research*, vol. 22, p. 43-61.

Silué, B. (2016). *L'histoire du cacao : mécanisme de sécurisation du revenu et de la retraite de l'exploitant agricole en Côte d'Ivoire*. 1^{ère} Edition, Nouvelles Éditions Balofons

Simmel, G. (1900). *Philosophie de l'argent*. Traduction française. Paris, PUF, 1987

Simmel, G. (1904). "Fashion", *American Journal of Sociology*, 6, LXII, Mai 1957, p. 541-558.

Simmel, G. (1908). *Sociologie. Étude sur les formes de socialisation*. Traduit de l'Allemand par Lilyane Deroche-Gurcel et Sybelle muller, Edition Quadrige, Paris, PUF.

Simmel, G. (1908). *La parure et autres essais*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Philia », 1998.

Smith, A. (1976). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Gallimard, Paris.

SODEFOR. (2002). « Plan d'aménagement de la forêt classée de Bossématié : 1994-2015 », version de Décembre 2002, p.18.

Soko, C. (2001). *Finance informelle, microfinance et financement du développement à travers la mobilisation de l'épargne et l'organisation du microcrédit. Pratiques des acteurs et viabilité des institutions*, Thèse unique de Doctorat, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Soko, C. (2010). « Évolution des comportements d'épargne et des usages possibles de l'épargne des familles et communautés vivant dans les secteurs informels en Côte-d'Ivoire », Itineris Plus Vol 8 N°8, Les Éditions du Cenarest.

Soko, C. (2012). *Les entrepreneurs informels en Côte d'Ivoire. Entre l'État, le Marché et les circuits de financement*, Paris, Harmattan.

Stigler, G. (1968). « Competition », in Sills (ed.), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, vol.3, p.181-186, Macmillan, New York.

Strivay, L. (2006). *Enfants sauvages : approches anthropologiques*, Paris : Gallimard.

Stuart, H. (2008). « Identités et cultures : Politiques des *cultural studies* », Edition Culture & Musées, volume 11 pp. 103-105.

Susan, G. (1988). *Jusqu'au cou : Enquête sur la dette du tiers monde*. Traduit de l'anglais par Pierre Saint-Jean et William Desmond, Éditions la Découverte, Paris.

Swedberg, R. et Granovetter, M. (2001). « Introduction to the Second Edition », in Granovetter & Swedberg (eds.), *The Sociology of Economic Life*, p. 1-28, second edition, Westview Press, Boulder, Oxford, San Francisco.

Sylla, L. (2006). *Existe-t-il un modèle universel de démocratie ?* Les Éditions du CERAP, Abidjan.

Tano, M. (2008). « Crise cacaoyère et stratégies de survie des producteurs : le cas des Bakwé dans le Sud-Ouest ivoirien », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 243 | 2008, mis en ligne le 01 juillet 2011, Consulté le 13 octobre 2012. URL : /index5340.html ; DOI : 10.4000/com.5340

Tanoh, T.F.O. (2014). *Épargne et dépenses de consommation des ménages en milieu rural : cas du village d'Adjamé Bingerville dans la commune de Bingerville*. Mémoire de Master, Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Université Félix Houphouët Boigny.

Tauxier, L. (1932). *Religion, mœurs et coutumes des Agni de Côte d'Ivoire (Indénié et Sanwi)*, Paris, Geuthier, p.37.

- Touraine, A. (1965). *Sociologie de l'Action*, Paris, les Éditions de Seuil, pp.507.
- Tremblay, M.A. et Fortin, G. (1964). *Les comportements économiques de la famille salariée au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Urry, J. (1995) *Consuming Places*, Londres et New York, Routledge.
- Veblen, T. (1899). *La théorie de la classe de loisir*, réédition Gallimard.
- Viti, F. (2000). « La construction de l'espace politique baoulé : le cas de l'*Aitunvlè* (Côte d'Ivoire) », in Claude Hélène Perrot (éd.), *lignages et territoire en Afrique au XVIII^e et XIX^e siècle. Stratégie, compétition, intégration*, Paris, Karthala.
- Warnier, J-P. (1999). *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, PUF.
- Weber, M. (1964). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris, p.237.
- White, H. (1992). "*Identity and Control : A Structural Theory of Social Action*", Princeton, Princeton University Press : <http://sociologies.revues.org/index240.html>.
- Wolff, B., Knodel J. et Sittitrai, W. (1993). "Focus Groups and surveys as Complementary Research Methods: A Case Example". In D. L. Morgan (Ed.), *Successful focus groups: Advancing the state of the art* (pp. 89104). Newbury Park, CA : Sage.
- Yao Gnabeli, R. (2014). *Les mutuelles de développement en Côte d'Ivoire. Idéologie de l'origine et modernisation villageoise*. Collection anthropologie critique, L'Harmattan
- Yao Gnabeli R. (2018). « Retour sur l'objet de la Sociologie. De la question scientifique au projet pédagogique », Paris, L'Harmattan.
- Zadi K., (2011). « La croissance doit partir des ménages », *Fraternité Matin*, n°14116, pp.18-19
- Zimmerman, C.C. (1936). « Family budget as a tool for sociological analysis », *American Journal of Sociology*; 33, p. 901-911.

TABLES DES MATIERES

SOMMAIRE	I
LISTE DES TABLEAUX	II
LISTE DES FIGURES.....	III
LISTE DES ACRONYMES	V
DEDICACE.....	VIII
REMERCIEMENTS.....	IX
AVANT-PROPOS	XI
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	6
I. CADRE THEORIQUE : L'EPARGNE COMME OBJET D'ETUDE DE LA SOCIOLOGIE..	7
1.1 Contexte et justification de l'étude.....	7
1.2 Les constats de recherche	20
1.3 Le problème de recherche.....	32
1.4 Questions de recherche	34
1.5 État des connaissances sur l'objet de recherche	35
1.5.1 <i>Une philosophique de la consommation : entre existentialisme matériel et désuétude de la nature humaine</i>	36
1.5.2 <i>La psychologie de la consommation : entre satisfaction individuelle et pratiques identitaires</i>	44
1.5.3 <i>Approche économique de la consommation et de l'épargne : entre utilité, satisfaction de besoins et investissement productif</i>	47
1.5.4 <i>Une anthropologique de la consommation : entre production symbolique, systèmes d'action concret, et dynamique identitaire et générationnelle</i>	54
1.5.5 <i>L'approche sociologique de l'épargne et de la consommation : De l'inexistence théorique à une diversité conceptuelle</i>	59
1.5.5.1 La sociologie de l'épargne : une tentative d'approche empirique de l'objet.....	59
1.5.5.2 La sociologie de la consommation : existence de sociographies au sein de la discipline depuis longtemps	63
1.5.5.3 La société de consommation ou la consommation de masse.....	67
1.5.5.4 La consommation ostentatoire.....	69
1.5.5.5 La distinction sociale et la consommation.....	70
1.5.5.6 Les besoins sociaux et la consommation	71
1.5.5.7 Les liens sociaux et la consommation	73
1.5.5.8 Les innovations technologiques et la consommation	75
1.5.5.9 La stratification sociale et la consommation	78
1.5.5.10 Système de relations sociales en rapport avec les dépenses de consommation des ménages.....	79
1.5.5.11 Différenciation sociale, uniformisation des besoins et consommation.....	81
1.6 Inscription théorique : la théorie de l'encastrement relationnel et structural des actions économiques dans la nouvelle sociologie économique	85
1.7 Objectifs de recherche	90

1.7.1	<i>Objectif général de l'étude</i>	90
1.7.2	<i>Objectifs spécifiques de l'étude</i>	90
1.8	Modèle d'analyse	91
1.8.1	<i>La thèse</i>	91
1.8.2	<i>L'hypothèse de recherche</i>	91
1.8.3	<i>Définition des concepts de l'hypothèse de recherche</i>	92
1.8.3.1	<i>Épargne</i>	92
1.8.3.2	<i>Les représentations sociales</i>	94
1.8.3.3	<i>Les relations sociales</i>	98
1.8.4	<i>Opérationnalisation des concepts clés de l'hypothèse de recherche</i>	100
1.8.4.1	<i>Opérationnalisation de la variable dépendante</i>	100
1.8.4.2	<i>Opérationnalisation de la variable indépendante</i>	100
II- LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE : LA PHÉNOMENOLOGIE COMME		
STRUCTURANT MÉTHODOLOGIQUE DE BASE DANS L'ANALYSE DU RAPPORT À		
L'ÉPARGNE CHEZ LES MÉNAGES DE CACAOCULTEUR.....101		
2.1	Délimitation du champ d'investigation de l'étude	101
2.1.1	<i>Champ géographique de l'étude</i>	101
2.1.2	<i>Champ sociologique de l'étude</i>	102
2.2	Plan d'échantillonnage	104
2.2.1	<i>Techniques d'échantillonnage</i>	105
2.2.1.1	<i>Échantillonnage « en boule de neige ou par réseau »</i>	105
2.2.1.2	<i>Échantillonnage sur place</i>	106
2.2.2	<i>Taille de l'échantillonnage</i>	106
2.2.2.1	<i>Échantillonnage qualitatif : modèle non probabiliste intentionnel de la saturation des données</i>	106
2.2.2.2	<i>Échantillonnage quantitatif : modèle non probabiliste à choix raisonné ou proportionnel</i>	108
2.3	Les techniques et les outils de collecte de données	110
2.3.1	<i>La recherche documentaire</i>	111
2.3.2	<i>L'enquête exploratoire</i>	112
2.3.3	<i>L'observation non participante et participante</i>	113
2.3.4	<i>Le guide d'entretien semi-directif individuel</i>	114
2.3.5	<i>Les focus group</i>	115
2.3.6	<i>Le questionnaire</i>	116
2.3.7	<i>La technique de reconnaissance de l'objet de la représentation sociale</i>	117
2.4	Méthodes de traitement des données	119
2.4.1	<i>Traitement des données qualitatives</i>	119
2.4.2	<i>Traitement des données quantitatives</i>	120

2.5 Méthodes d'analyse des données	121
2.5.1 L'analyse qualitative des données	121
2.5.1.1 L'analyse de contenu thématique	121
2.5.1.2 L'analyse structurale	122
2.5.1.3 La méthode dialectique.....	123
2.5.2 L'analyse quantitative des données	124
2.6 Les considérations éthiques	124
2.7 Les conditions sociales de production de données	125
2.8 Calendrier d'exécution des activités de la recherche	128
DEUXIEME PARTIE : LA MONOGRAPHIE SOCIALE DE LA REGION DE L'INDENIE	
DJUABLIN	129
I. LES RESSOURCES FORESTIERES, OROGRAPHIQUES, HYDRAULIQUES,	
CLIMATIQUES, PEDOLOGIQUES ET HUMAINES DE LA REGION DE L'INDENIE	
DJUABLIN	130
1.1 Situation géographique	130
1.2 Une végétation variée	132
1.3 Un relief peu accidenté	132
1.4 Le climat et l'hydrographie	133
1.5 Les types de sols	134
1.5.1 Les sols ferrallitiques	134
1.5.2 Les sols moyennement ferrallitiques	134
1.5.3 Les sols faiblement ferrallitiques	135
1.5.4 Les sols sablonneux et alluvionnaires	135
II. L'ORGANISATION SOCIALE DU ROYAUME AGNI DE L'INDENIE DJUABLIN	136
2.1 Source historique du peuplement du royaume N'denian	136
2.2 Organisation politique du peuple Agni Indénié d'Abengourou	138
2.2.1 L'institution royale	138
2.2.2 Les chefferies des cantons	140
2.2.3 Les chefferies villageoises	141
2.2.4 Les chefs de lignage ou Abusua	142
2.3 Organisation économique du peuple Agni Indénié	144
2.3.1 La question foncière chez les Agni Indénié	145
2.3.2 La transmission de l'héritage chez les Agni Indénié	148
2.3.3 Les rapports économiques entre les Agni et les communautés allochtones et allogènes ..	149
2.3.4 Les activités économiques en pays Agni Indénié	152
2.3.4.1 La production agricole : un pôle économique essentiellement tournée vers la culture du	
café/cacao	152
2.3.4.2 L'élevage et la pêche : deux activités agropastorales pratiquées dans l'informalité	154
2.3.4.3 Le transport.....	155

2.3.4.4 Le commerce et l'artisanat	156
2.3.4.5 Les activités agro-industrielles	157
2.3.5 Les infrastructures socio-économiques	158
2.3.5.1 Infrastructures éducatives.....	158
2.3.5.2 Infrastructures sanitaires.....	161
2.3.5.3 Infrastructures religieuses.....	162
2.3.5.4 Infrastructures culturelles et sportives.....	163
2.4 Organisation culturelle du peuple Agni Indénié.....	164
2.4.1 La fête des ignames.....	164
2.4.2 La célébration du mariage ou « Atôvlè » en Agni.....	166
2.4.3 La cérémonie de la femme nourrice ou « Eta »	167
2.4.4 La cérémonie de la fille pubère ou « manzanmouan »	169
2.4.5 Le culte de jumeaux.....	169
III- PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, SOCIO- ECONOMIQUES, ACTIVITES ECONOMIQUES ET REVENUS DES MENAGES DE CACAOULTEUR ENQUETES.....	171
Ce chapitre est consacré à la présentation de quelques caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques ainsi que les activités économiques et les revenus des ménages enquêtés. Cette partie montre comment la structure démographique de la population et les activités économiques participent à la structuration du rapport à l'épargne des ménages ainsi qu'à l'agencement de leurs dépenses de consommation.	
3.1 Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-démographiques.....	171
3.2 Répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-économiques	173
3.3 Répartition des enquêtés selon leurs activités économiques et leurs revenus	175
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE LA STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION ET DES FONCTIONS SOCIALES DE L'EPARGNE DES MENAGES DE CACAOULTEUR.....	179
I- ANALYSE GLOBALE DE LA STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES DE PRODUCTEUR DE CACAO.....	180
1.1 Structuration globale des dépenses de consommation des ménages cacaoculteurs.....	180
1.1.1 Hiérarchisation des dépenses des ménages en termes de priorité	180
1.1.1.1 Hiérarchisation des dépenses en termes de priorité économique	181
1.1.1.2 Hiérarchisation des dépenses en termes de priorité sociale.....	183
1.1.2 Fréquences et cadres sociaux de réalisation des dépenses des ménages producteurs de cacao	184
1.1.2.1 Les fréquences de réalisation des dépenses de consommation des ménages	185
1.1.2.2 Les cadres sociaux de réalisation des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur.....	190
1.1.3 Variation de la structure budgétaire en termes de revenu alloué aux dépenses selon le sexe du chef de ménage.....	193

1.1.4	<i>Analyse synoptique des revenus globaux et des dépenses totales des ménages de cacaoculteur selon certaines caractéristiques socio-démographiques</i>	196
1.2	Clé de répartition des dépenses de consommation au sein des ménages de cacaoculteur...	204
1.2.1	<i>Une propension des femmes à l'administration des dépenses alimentaires, d'éducation et d'épargne au sein des ménages.....</i>	205
1.2.2	<i>Ostentation et participations sociales : deux logiques de dépenses intrinsèquement associées à la masculinité.....</i>	206
1.3	Les mécanismes sociaux liés à la satisfaction des dépenses de consommation des ménages	209
1.3.1	<i>Le système de ventilation du revenu dans les enveloppes budgétaires</i>	209
1.3.2	<i>La pratique du crédit comme moyen de régulation des dépenses de consommation des ménages.....</i>	211
1.3.3	<i>La mobilisation des appartenances sociales comme ressources d'obtention de crédit et de satisfaction des dépenses de consommation</i>	212
1.3.4	<i>La division sociale du travail : un mécanisme socio-temporel de répartition et de satisfaction des dépenses de consommation</i>	213
1.4	Les stratégies de résilience mises en œuvre par les ménages pour faire face aux périodes de soudure	215
1.4.1	<i>La diversification des sources de revenu des ménages.....</i>	215
1.4.2	<i>L'ajustement structurel du budget des dépenses de consommation du ménage de cacaoculteur.....</i>	216
II.	LES CONSTITUANTS DU NOYAU CENTRAL ET DU SYSTEME PERIPHERIQUE DE LA REPRESENTATION SOCIALE DE L'EPARGNE DES MENAGES DE CACAOCULTEUR ET AUTRES REFERENTS IDEOLOGIQUES ASSOCIES A LA MOBILISATION DE L'EPARGNE	219
2.1	Les modes d'épargne informel comme constituant du noyau central et les modes d'épargne formel comme éléments du système périphérique de la représentation de l'épargne des ménages	219
2.2	Analyse économétrique des variables associées à la mobilisation de l'épargne des ménages de producteurs de cacao.....	221
2.2.1	<i>Spécification de la régression logistique binaire</i>	221
2.2.2	<i>Test d'adéquation du modèle</i>	223
2.2.3	<i>Test d'ajustement du modèle.....</i>	224
2.2.4	<i>Test de rapport de vraisemblance des variables liées à la mobilisation de l'épargne</i>	226
2.2.4.1	<i>Les variables non significatives associées à la mobilisation de l'épargne</i>	227
2.2.4.2	<i>Les variables significatives associées à la mobilisation de l'épargne</i>	228
2.2.5	<i>Test de significativité globale des dimensions catégorielles des variables liées à la mobilisation de l'épargne.....</i>	230
2.2	L'affirmation du statut social comme ressource idéologique liée à la pratique de l'épargne	233
2.3	La protection communautaire et les bénédictions divines comme croyances socio-religieuses dans la constitution de l'épargne.....	235

III. FORMES ET PRATIQUES SOCIALES LIEES A LA MOBILISATION DE L'EPARGNE DES MENAGES CACAOCULTEURS	239
3.1 Les pratiques individuelles de mobilisation de l'épargne des ménages	240
3.2 La mobilisation de l'épargne des ménages en réseaux sociaux constitués	241
IV. ARTICULATION ENTRE LES CHAÎNES RELATIONNELLES ET LES ESPACES SOCIAUX DANS LA MOBILISATION DE L'EPARGNE DES MENAGES	244
4.1 Les chaînes relationnelles : un vecteur de mobilisation de l'épargne des ménages	244
4.2 Les chaînes relationnelles comme finalité de la mobilisation de l'épargne des ménages	245
4.2.1 L'espace endo-ménage : entre rapport d'obligation et de collaboration autour de l'épargne	246
4.2.2 L'espace exo-ménage : de l'épargne à la construction des rapports de solidarité.....	247
4.2.3 L'espace à soi comme cadre social de production des rapports à l'investissement.....	248
V. LES ENJEUX SOCIAUX ASSOCIES A LA MOBILISATION DE L'EPARGNE DES MENAGES CACAOCULTEURS	249
5.1 Le maintien du statut social du chef de ménage	249
5.2 Le renforcement des liens sociaux par la solidarité intra-générationnelle.....	250
5.3 La mobilisation de l'épargne, un enjeu de positionnement et de distinction sociale	251
5.4 L'épargne des ménages : un instrument dans le processus de développement économique, social et communautaire	253
VI. DISCUSSION DES RESULTATS.....	256
6.1 Une balance de la structure des dépenses de consommation des ménages de cacaoculteur déficitaire.....	257
6.2 Les modes d'épargne informel comme constituant du noyau central et les modes d'épargne formel comme éléments périphériques de la représentation sociale de l'épargne des ménages.....	260
6.3 Les formes d'épargne des ménages : de la conversion du capital économique en capital social et culturel.....	263
6.4 Les chaînes relationnelles et les espaces sociaux : deux opérateurs sociologiques dans la mobilisation de l'épargne des ménages.....	266
6.5 Une contribution à la mobilisation de l'épargne pour le financement du développement : l'épreuve de la perspective relationnelle	267
RECOMMANDATIONS.....	271
CONCLUSION GENERALE.....	272
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	276
TABLES DES MATIERES	292
ANNEXES.....	293

ANNEXES